



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
EPAU

MÉMOIRE DE MAGISTER

Option : «Patrimoines Urbain et Architectural»

**LE RELIEF EN TANT QUE SOURCE DE
L'HISTOIRE MORPHOLOGIQUE DES MÉDINAS :**
Le Cas de la Médina d'Alger entre le début
du XVIe et le début du XIXe siècles.

Présenté par :
TAHARI Boulefaa
el-Habib

Président du jury ZEROUALA Mohamed Salah,
Professeur, EPAU.

Examineur : HADJIEDJ Ali, Professeur, USTHB.

Examineur : BAOUNI Tahar, Docteur, EPAU.

Rapporteur : KASSAB Tsouria, Docteur, EPAU.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements et toute ma gratitude au Dr. Kassab Tsouria.

Mes remerciements aux Professeur Hadjiedj Ali, au Professeur Zerouala Mohamed Salah et au Docteur Baouni Tahar qui ont acceptés de faire partie du jury de soutenance.

Ma reconnaissance à tous ceux qui ont subis et/ou contribués à l'élaboration de ce travail.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Exposé des motifs.....	1
Problématique et hypothèse de recherche.....	6
Démarche et outils méthodologiques.....	8
Cas d'étude et limites du champ d'investigation.....	10
Objectifs de la recherche.....	10

PREMIÈRE PARTIE :

LA MORPHOLOGIE URBAINE CONSIDÉRÉE A L'AUNE DE LA MORPHOLOGIE NATURELLE, OU LE SCÉNARIO DE CROISSANCE URBAINE

I/ LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU RELIEF.....	11
Introduction.....	11
1.1/ Le réseau des lignes de contour.....	11
1.2/ Le réseau des lignes de contre-crête.....	13
1.3/ Le réseau des lignes de crête.....	16
1.4/ Le réseau des lignes de changement de pente.....	19
1.5/ Les faces.....	19
1.5.1/ Les plateaux.....	21
1.5.2/ Le réseau des barrières.....	23
1.6/ La structure morphologique du relief.....	28
II/ MORPHOLOGIE NATURELLE MORPHOLOGIE URBAINE, ORDRES ET ACCOINTANCES.....	30
Introduction.....	30
2.1/ Structure morphologique du relief et logique de tracé des murs de rempart.....	33
2.1.1/ Le rempart du front de mer. (Le Rempart Est).....	33
2.1.2/ Le rempart de Bab Azoun. (Le Rempart Sud).....	35
2.1.3/ Le rempart de Bab el-Oued. (Le Rempart Nord).....	36
2.2/ Structure morphologique du relief et logique de croissance urbaine.....	40
2.3/ Conclusion.....	42
III/ LE SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE.....	43
Introduction.....	43
3.1/ Les systèmes hydrographique naturel et urbain.....	43
3.1.1/ Réseau de contre-crête et réseau de parcours urbains, ou la servitude partagée de l'assainissement.....	44
3.1.2/ Les unités hydrographiques naturelles.....	48

3.1.3/ Les unités hydrographiques urbaines.....	50
3.1.4/ Système hydrographique naturel, système hydrographique urbain ou les termes du consensus hydrographique.....	72
3.2/ Système hydrographique urbain et scénario de croissance urbaine.....	77
3.3/ Conclusion.....	83

DEUXIÈME PARTIE :

LE SCÉNARIO DE CROISSANCE URBAINE A L'EPREUVE DES SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

IV/ALGER, LES PHASES DE LA CROISSANCE URBAINE.....	85
Introduction.....	85
4.1/ Alger au début du XVI ^e siècle.....	85
4.1.1/ L'identification formelle.....	85
4.1.2/ L'identification historique.....	89
4.1.3/ La citadelle.....	96
4.1.4/ La porte «Barbalota».....	104
4.1.5/ Le mur de rempart Nord.....	107
4.1.6/ Le mur de rempart du front de mer.....	111
4.1.7/ Le port et ses sources.....	120
4.1.8/ La porte «Palma».....	124
4.1.9/ «Argier», «Algeri», ou Djazaïr Beni Mazghanna.....	125
4.2/ Alger en 1541.....	128
4.2.1/ Le contexte historique.....	128
4.2.2/ L'identification formelle.....	130
4.2.3/ L'identification morphologique.....	131
4.2.4/ La citadelle.....	134
4.2.5/ Les bastions et le mur de rempart.....	138
4.2.6/ Les portes.....	143
4.2.7/ Le port et les sources d'eau.....	145
4.3/ Alger en 1563.....	145
4.4/ Alger après 1581.....	149
4.4.1/ L'identification formelle.....	149
4.4.2/ L'identification morphologique.....	149
4.4.3/ La citadelle.....	154
4.4.4/ Les bastions et le mur de rempart.....	156
4.4.5/ Le port.....	156
4.4.6/ L'identification historique.....	158
4.5/ Alger en 1604.....	161
4.6/ Alger dans la première moitié du XVIII ^e siècle.....	162
4.6.1/ Alger vers 1700.....	165
4.6.2/ Alger avant 1726.....	167
4.6.3/ Alger avant 1756, selon A. Borg.....	169

4.6.4/ Alger avant 1756, selon F. Monti.....	169
4.6.5/ Alger avant 1756, selon S. Matthaeus.....	173
4.6.6/ Alger entre le milieu du XVIIIe siècle et 1830.....	177
4.7/ Conclusion.....	180

CONCLUSION GÉNÉRALE.....181

Bibliographie.....	185
Annexes.....	190

Liste des figures

Figure 01 : <i>Alger en 1873</i> : Le réseau de contour.....	12
Figure 02 : «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de contour.....	12
Figure 03 : <i>Alger en 1873</i> : Le réseau de contre-crête.....	13
Figure 04 : «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de contre-crête.....	13
Figure 05 : «El-Djezaïr en 1830» : Profil d'une ligne de contre-crête.....	14
Figure 06 : Le Frais Vallon, Alger 2010.....	15
Figure 07 : Le Ravin de la Femme Sauvage, Alger 2010.....	15
Figure 08 : «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de contre-crête et de contour.....	15
Figure 09 : <i>Alger en 1873</i> : Le réseau de crête.....	16
Figure 10 : «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de crête.....	16
Figure 11 : «El-Djezaïr en 1830» : Profil de la ligne de crête principale.....	17
Figure 12 : «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de crête et de contour.....	18
Figure 13 : La ligne de crête principale vue de face.....	18
Figure 14 : «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau des lignes de changement de pente.....	19
Figure 15 : «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de lignes naturelles.....	20
Figure 16 : «El-Djezaïr en 1830» : Les faces et les facettes du relief.....	20
Figure 17 : «El-Djezaïr en 1830» : Le plateau de Sidi Ramdane.....	22
Figure 18 : «El-Djezaïr en 1830» : Le plateau de la Citadelle.....	22
Figure 19 : «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau des barrières.....	23
Figure 20 : La plage de Bab el-Oued au pied du rocher d'El-Ketani.....	24
Figure 21 : <i>Alger en 1873</i> : Le quartier de Bologhine.....	24
Figure 22 : «El-Djezaïr en 1830» : L'escarpement de Lallahoum.....	25
Figure 23 : L'escarpement au pied du mausolée de Sidi Abderrahmane.....	25
Figure 24 : L'escarpement vu depuis la porte Bab el-Oued en 1830.....	26
Figure 25 : L'escarpement et les survivances de l'îlot Lallahoum en 2010.....	26
Figure 26 : Une porte sur une falaise-barrière.....	27
Figure 27 : Ebauches de portes sur une falaise-barrière.....	27
Figure 28 : «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de barrière et de contre-crête.....	28
Figure 29 : «El-Djezaïr en 1830» : La structure morphologique du relief.....	29
Figure 30 : <i>Site d'implantation idéal pour une ville romaine</i>	30
Figure 31 : <i>Site d'implantation idéal pour une ville romaine (Rome)</i>	31
Figure 32 : <i>Carcassonne</i>	31
Figure 33 : <i>Langres</i>	31
Figure 34 : «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Réseau des barrières / Tracé des murs de rempart.....	34
Figure 35 : La falaise derrière le rempart du front de mer.....	34
Figure 36 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Réseau de contre-crête/Tracé des murs de rempart.....	35
Figure 37 : Le ravin de Bab Azoun vu depuis les hauteurs de Bab El-Djedid.....	35
Figure 38 : Le ravin de Bab Azoun.....	36
Figure 39 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Réseau de crête/Tracé des murs de rempart.....	37

Figure 40 : Le mausolée de Sidi Abderrahmane et le rempart de Bab el-Oued.....	37
Figure 41 : Le contraste des orientations.....	38
Figure 42 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Structure morphologique du relief/Tracé des murs de rempart.....	39
Figure 43 : Vue aérienne de la Citadelle en 2005.....	39
Figure 44 : Schéma de principe des lignes naturelles supports du tracé des murs de rempart.....	40
Figure 45 : Schéma de principe du tracé des murs de rempart.....	40
Figure 46 : Le tracé des murs de rempart berbères selon E. PASQUALI.....	41
Figure 47 : Le tracé des murs de rempart berbères selon F. CRESTI.....	42
Figure 48 : Oued Ouchaïh en 2005.....	44
Figure 49 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Réseau de contre-crête/Structure urbaine.....	45
Figure 50 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Ligne de contre-crête / Rue Bab el-Oued.....	45
Figure 51 : Schéma de principe d'un réseau d'évacuation des eaux usées subordonné aux lignes de contre-crête.....	46
Figure 52 : Schéma de principe d'un réseau d'évacuation des eaux usées s'écartant des lignes de contre-crête.....	46
Figure 53 : Schéma de principe d'un parcours urbain subordonné aux lignes de contre-crête.....	47
Figure 54 : Schéma de principe d'un sillon-module.....	47
Figure 55 : «El-Djezaïr en 1830» : Les unités hydrographiques naturelles.....	49
Figure 56 : Les rues concaves d'Alger.....	50
Figure 57 : La rue du rempart Bab Azoun.....	50
Figure 58 : La rue du rempart Bab el-Oued.....	50
Figure 59 : Les points hauts : la rue des Sarazins (1930).....	51
Figure 60 : Les points hauts : la rue des Sarazins (2010).....	51
Figure 61 : Les points hauts : la rue du Lion (1930).....	51
Figure 62 : Les points hauts : la rue du Lion (2010).....	51
Figure 63 : Les points bas : la rue des Frères Bachara (2010).....	51
Figure 64 : «El-Djezaïr en 1830» : Les unités hydrographiques urbaines.....	52
Figure 65 : Plan du réseau d'assainissement de la médina d'Alger en 2007.....	53
Figure 66 : «El-Djezaïr en 1830» : Les unités hydrographiques urbaines principales...54	54
Figure 67 : <i>Alger en 1604</i> , les issues des eaux sur la façade maritime de la ville.....	57
Figure 68 : <i>Alger en 1604</i>	58
Figure 69 : Les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine.....	59
Figure 70 : L'architecture des exutoires des eaux.....	59
Figure 71 : Les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine.....	60
Figure 72 : «El-Djezaïr en 1830», les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine.....	60
Figure 73 : Les exutoires des eaux de Bab Azoun.....	62
Figure 74 : «El-Djezaïr en 1830», les exutoires des eaux de Bab Azoun.....	62
Figure 75 : L'exutoire principal de la rue Bab Azoun.....	63

Figure 76 : Le sas de Bab Azoun.....	64
Figure 77 : La porte extérieure de Bab Azoun et le platane de Sidi Mansour.....	64
Figure 78 : Le sas et la porte intérieure de Bab Azoun.....	65
Figure 79 : Tracé hypothétique de la canalisation d'évacuation des eaux de l'exutoire de Bab el-Oued.....	66
Figure 80 : <i>Alger en 1604</i> , les exutoires des eaux de la partie Nord du mur de rempart du front de mer.....	68
Figure 81 : <i>Alger en 1604</i> , les exutoires des eaux de la partie Sud du mur de rempart du front de mer.....	70
Figure 82 : «El Djezaïr en 1830», Les exutoires des eaux de la partie Sud du mur de rempart du front de mer.....	70
Figure 83 : «El Djezaïr en 1830», les îlots-barrières.....	73
Figure 84 : «El Djezaïr en 1830», le profil des rues Bab Azoun et Bab el-Oued.....	74
Figure 85 : «El Djezaïr en 1830» : Les lignes de contre-crête support du tracé des murs de rempart.....	76
Figure 86 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Unités hydrographiques naturelles/Unités hydrographiques urbaines.....	77
Figure 87 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée des limites Sud des systèmes hydrographiques naturel et urbain.....	78
Figure 88 : «El Djezaïr en 1830», lecture comparée des limites des unités hydrographiques naturelle et urbaine de la partie haute de la ville.....	79
Figure 89 : «El-Djezaïr en 1830» : Les annexions hydrographiques urbaines.....	80
Figure 90 : «El-Djezaïr en 1830», Lecture comparée des limites des unités hydrographiques naturelle et urbaine du quartier de la Marine.....	81
Figure 91 : «El Djezaïr en 1830», ébauche du scénario de croissance urbaine.....	82
Figure 92 : «El Djezaïr en 1830», le scénario de croissance urbaine.....	83
Figure 93 : Le scénario de croissance urbaine.....	86
Figure 94 : «Argier», la forme urbaine.....	86
Figure 95 : «Algeri», la forme urbaine.....	86
Figure 96 : «Argier».....	87
Figure 97 : «Algeri».....	88
Figure 98 : La jetée Kheir ed-Dine.....	89
Figure 99 : «Argier», l'îlot du Penon.....	90
Figure 100 : «Algeri», l'îlot du Penon.....	90
Figure 101 : «El-Djezaïr en 1830», les préexistences de la période berbère.....	94
Figure 102 : «Argier», les trois groupements d'habitations.....	95
Figure 103 : «Algeri», les trois groupements d'habitations.....	95
Figure 104 : Le scénario de croissance urbaine : la Citadelle.....	96
Figure 105 : «Argier», la citadelle.....	98
Figure 106 : «Algeri», la citadelle.....	98
Figure 107 : Le scénario de croissance urbaine : la porte de la «tour carrée».....	99
Figure 108 : «Algeri», la <i>Piazza</i>	100
Figure 109 : Scénario de croissance urbaine : essai de restitution de l'emprise de la «tour carrée» (le retranchement militaire).....	101

Figure 110 : La tour octogonale au sommet de la citadelle (2005).....	102
Figure 111 : L'escarpement de l'îlot Lallahoum.....	104
Figure 112 : «Argier», la source et le cours d'eau.....	105
Figure 113 : «Algeri», la source et le cours d'eau.....	105
Figure 114 : Scénario de croissance urbaine : la source et le cours d'eau.....	106
Figure 115 : Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart Nord en 1830.....	108
Figure 116 : Scénario de croissance urbaine, le tracé du mur de rempart Nord de 1510.....	108
Figure 117 : Scénario de croissance urbaine, 2eme ébauche.....	110
Figure 118 : Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart maritime Sud.....	112
Figure 119 : Scénario de croissance urbaine : le tracé du mur de rempart maritime Sud.....	112
Figure 120 : Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart maritime Nord.....	117
Figure 121 : Scénario de croissance urbaine, le tracé du mur de rempart maritime Nord.....	118
Figure 122 : Le scénario de croissance urbaine, 3eme ébauche.....	120
Figure 123 : «Argier», le port.....	121
Figure 124 : «Algeri», le port.....	121
Figure 125 : Le port de Djazaïr Beni Mazghanna, essai de restitution.....	121
Figure 126 : «Argier», les portes et les sources d'eau.....	123
Figure 127 : Les portes et les sources d'eau de «Djazaïr Beni Mazghanna», essai de restitution.....	123
Figure 128 : Djazaïr Beni Mazghanna vers 1510, essai de restitution.....	125
Figure 129 : «ALGERI» : Alger en 1541, les murs de rempart.....	130
Figure 130 : «ALGERI» : Alger en 1541, la morphologie du relief.....	132
Figure 131 : Scénario de croissance urbaine : ALGER en 1541, essai de restitution.....	132
Figure 132 : Scénario de croissance urbaine : La citadelle en 1541, essai de restitution.....	135
Figure 133 : Les deux entités morphologiques de la citadelle (2005).....	135
Figure 134 : «ALGERI», la citadelle en 1541.....	136
Figure 135 : La citadelle de 1541 en 2005.....	136
Figure 136 : Vue extérieure du bastion Sud-est de la citadelle de 1541.....	137
Figure 137 : Vue intérieure sur un merlon du bastion Sud-est de la citadelle de 1541, intégré dans les assises de murs rajoutés.....	137
Figure 138 : «ALGERI» : Alger en 1541, les bastions des murs de rempart.....	139
Figure 139 : Scénario de croissance urbaine : les bastions d'Alger en 1541, essai de restitution.....	139
Figure 140 : «ALGERI» : Alger en 1541, les portes.....	144
Figure 141 : Scénario de croissance urbaine : les portes d'Alger en 1541, essai de restitution.....	144

Figure 142 : «ALGERI» : le port en 1541.....	145
Figure 143 : <i>ALGER en 1563</i>	146
Figure 144 : Scénario de croissance urbaine : Alger en 1563, essai de restitution.....	147
Figure 145 : <i>ALGER en 1563</i> : l'Arsenal.....	148
Figure 146 : <i>ALGER en 1563</i> : la batterie des Andalous.....	148
Figure 147 : <i>ALGER en 1563</i> : Le Fort l'Empereur.....	148
Figure 148 : «ALGERI», Alger après 1581.....	150
Figure 149 : Scénario de croissance urbaine : Alger après 1581, essai de restitution.....	150
Figure 150 : «ALGERI» : Alger après 1581, la rue Bab el-Djedid.....	152
Figure 151 : Scénario de croissance urbaine : Alger après 1581, la rue Bab el-Djedid.....	152
Figure 152 : «ALGERI» : Alger après 1581, structure urbaine et lignes de contre-crête.....	153
Figure 153 : Scénario de croissance urbaine : Alger après 1581, structure urbaine et lignes de contre-crête.....	154
Figure 154 : «ALGERI» : la citadelle après 1581.....	155
Figure 155 : La citadelle de 1541-1581 et la fontaine de 2010.....	155
Figure 156 : «ALGERI», le port après 1581.....	157
Figure 157 : «ALGERI» : les Forts extérieurs après 1581.....	158
Figure 158 : «ALGERI» : le Fort l'Empereur après 1581.....	159
Figure 159 : <i>ALGER en 1604</i>	161
Figure 160 : Au bout du Sas de Bab Azoun, le Mausolée de Sidi Mansour et son platane séculaire.....	164
Figure 161 : « <i>Vue du port et de la ville d'Alger vers 1700</i> ».....	166
Figure 162 : «Alger vers 1700», le mur de rempart du front de mer.....	167
Figure 163 : « <i>La cité, le port et le môle d'Alger</i> » : ALGER entre 1700 et 1726.....	168
Figure 164 : «Alger entre 1700 et 1726», le mur de rempart du front de mer côté Bab Azoun.....	168
Figure 165 : «Alger entre 1700 et 1726», le faubourg de Bab el-Oued.....	169
Figure 166 : «Alger vers 1700», le faubourg de Bab el-Oued.....	169
Figure 167 : <i>Alger avant 1745</i>	170
Figure 168 : <i>Alger avant 1745</i> , le mur de rempart du front de mer côté Bab Azoun.....	170
Figure 169 : « <i>Vue du port et de la ville d'Alger pendant les bombardements espagnols</i> », Alger avant 1745.....	172
Figure 170 : <i>Alger avant 1745</i> , le mur de rempart du front de mer.....	172
Figure 171 : «Alger, place fortifiée principale du Royaume (1745 env.)», les Forts militaires extérieurs.....	173
Figure 172 : «Alger, place fortifiée principale du Royaume (1745 env.)» : Alger avant 1756.....	174
Figure 173 : La porte Bab Azoun avant 1756 et en 1830.....	174
Figure 174 : <i>Alger vers 1700</i>	175
Figure 175 : <i>Alger entre 1700 et 1726</i>	176
Figure 176 : <i>Alger avant 1756</i>	176

Figure 177 : <i>Alger avant 1745</i>	177
Figure 178 : « <i>Plan de la ville d'alger et de la façon dont on projetait de l'attaquer pour la bombarder</i> ».....	178
Figure 179 : <i>Combat naval entre des navires de l'ordre de malte et algériens, XVIIIe siècle</i>	178
Figure 180 : « <i>This view of the city of Algiers is with permissions humbly dedicated to the Baron Exmouth Admiral of the blue squadron</i> ».....	179
Figure 181 : « <i>View of of Algiers from the sea</i> ».....	179
Figure 182 : <i>Le scénario de la croissance urbaine : Alger entre 1510 et 1830, essai de restitution</i>	180

INTRODUCTION

*«Le livre de la nature est là toujours ouvert sous nos yeux; (..).
Quand les livres des hommes sont en opposition avec celui-là
ce n'est pas lui qu'il faut entreprendre de corriger»*

(BERBRUGGER, Adrien. «Rapidi (Sour-Djouab)»,
in *Revue Africaine*, n°4, 1859-1860, p.48.)

INTRODUCTION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Une partie importante du patrimoine architectural et urbain algérien est constituée par les médinas de la période médiévale, et plus précisément de la période ottomane. C'est aux toutes premières années de la colonisation française que ces médinas ont commencé à faire l'objet d'explorations et de recherches. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, l'engouement que suscitent ces médinas pour la recherche universitaire est encore intact. Cette tendance n'est pas propre à notre pays. Car, bien au-delà de nos frontières nationales, c'est l'ensemble des médinas du monde arabo-musulman qui font l'objet de recherches ininterrompues et de publications scientifiques régulières, à l'exemple de celles de A. Devoulx et de A. Berbrugger sur la médina d'Alger dans les toutes premières décennies de la colonisation française, celle de J. Sauvaget en 1941 sur la ville d'Alep, celles de Le Tourneau en 1949 sur la ville de Fès et en 1957 sur les villes musulmanes d'Afrique du Nord, celle de G. Deverdun en 1966 sur Marrakech, et plus récemment encore, celle de A. Lezine en 1985 sur les villes de Sousse et de Tunis, celles de A. Raymond entre 1979 et 1991 sur les villes d'Alep, du Caire et de Tunis, celles de F. CRESTI en 1993 et 1996 sur Alger, et celle de S. Missoum en 2003 sur la médina et la maison traditionnelle d'Alger à l'époque ottomane. D'autres auteurs et/ou chercheurs ont eux traité d'aspects plus spécifiques comme A. Devoulx qui s'était également intéressé aux édifices religieux de l'ancien Alger, Z. Seffadj, S. Bensalama et D. Khamache qui ont respectivement traité des quartiers, du système défensif et du système hydraulique d'Alger à l'époque ottomane. Dans cette catégorie de chercheurs, on peut citer également N. Seffadj qui tout récemment (2008), a consacré un ouvrage aux bains d'Alger à l'époque ottomane.

Cet intérêt et cet effort scientifique, tous deux soutenus, sont les signes révélateurs d'un sujet et d'un objet de connaissance qui garde et qui oppose à la recherche de nombreuses zones d'ombres encore peu ou mal élucidées. L'une des zones d'ombre les plus persistantes à propos de l'histoire des médinas, algériennes en l'occurrence, reste indéniablement celle qui a trait à leur genèse et à l'histoire de leur développement urbain précolonial. En effet, en dépit de leur histoire plus que millénaire, nous ne connaissons que le dernier stade de leur évolution urbaine «interrompue», c'est-à-dire celui que nous ont révélé les premiers levés précis et systématiques effectués par le génie militaire français aux toutes premières années de la colonisation. Ces lacunes persistantes à propos d'aspects aussi essentiels de l'histoire de ces médinas constituent un handicap certain pour notre compréhension de ce patrimoine. Une compréhension qui, faut-il le rappeler, dépasse largement le seul cadre purement scientifique de la recherche, car elle est aussi le préalable indispensable à notre appropriation pleine et entière de ce patrimoine qu'on revendique et dont on se revendique.

L'une des raisons objectives de ce manque constaté peut se situer au niveau de la nature et de la qualité de l'information que nous possédons sur ces médinas. Aujourd'hui l'information exploitée par les chercheurs des différentes sciences et/ou disciplines qui s'intéressent à l'histoire des médinas peut-être classée en trois grandes catégories :

- Les sources graphiques constituées essentiellement par les plans des archives militaires et civiles de l'époque coloniale, ainsi que par les dessins et gravures réalisés à partir du début du XVI^{ème} siècle.

- Les sources écrites constituées par les documents consulaires, les récits et les chroniques de divers voyageurs, géographes, captifs et autres espions, ainsi que par les documents et les archives des Habous.

- La source archéologique.

De ces sources d'information répertoriées, et parce que pas encore entièrement explorées, c'est certainement les documents Habous, et l'archéologie urbaine qui recèlent le plus grand potentiel pour les chercheurs. Mais en dépit de ce fait, il n'en reste pas moins que ces sources aussi riches soient-elles ne constituent pas une matière privilégiée pour le travail d'investigation et de recherche des architectes qui sont moins bien armés que les historiens ou les archéologues pour l'exploitation de telles données. En effet, la matière première et la source d'information privilégiées des architectes restent par excellence l'information graphique, et à un degré moindre l'information écrite traitant directement des aspects urbains et architecturaux des médinas.

A première vue, on pourrait considérer que les sources disponibles et directement en rapport avec l'architecture et l'urbanisme des médinas (iconographie et descriptions et/ou récits historiques) constituent malgré tout une banque de données considérable, mais cela est largement tempéré par l'évaluation qu'en fait par exemple André Raymond lorsqu'il met en exergue la médiocrité des informations qu'apportent les sources extérieures, comme les documents consulaires et les récits de voyage, souvent malveillants selon lui, sur l'histoire des villes arabes, et plus particulièrement en ce qui concerne les quatre siècles de la période ottomane (XVI-XIX^{ème} siècles)¹. Dans ce même registre, c'est-à-dire concernant les sources extérieures, et abondant dans le même sens qu'André Raymond, Federico Cresti, lui, *met en doute la véracité d'une partie non négligeable de l'iconographie existante, et cela notamment pour le cas de la médina d'Alger*².

Ce manque de crédibilité et/ou de fiabilité d'une partie conséquente de l'information disponible sur les médinas réduit considérablement la marge et le champs de la recherche, et c'est justement dans l'optique d'élargir le registre des sources d'information architecturale et/ou urbaine que nous nous proposons de prospecter et de mettre en avant une source supplémentaire qui nous paraît essentielle pour la recherche, mais qui trop souvent n'a été que partiellement considérée et/ou trop peu mise à contribution et exploitée : le relief. Cette source potentielle, qui jusqu'à l'heure actuelle n'est appréhendée que comme une donnée passive, est souvent traitée de manière incidente. Dans la plupart des cas cette donnée n'est mise à contribution que de manière lapidaire et en guise d'ultime recours, notamment quand certains aspects urbains des médinas échappent ou résistent aux explications et aux justifications

1- RAYMOND André, *Grandes Villes Arabes à l'Epoque Ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, pp.15-16.

2- CRESTI, Federico. *Contribution à l'histoire d'Alger*, Roma, Centro analisi sociale progetti S.r.l., 1993.

purement historiques, sociales, économiques ou autres. Et cela en dépit du fait que le relief nous semble receler pour la recherche traitant de l'histoire urbaine des médinas un potentiel aussi digne d'intérêt que peut l'être la source archéologique ou les documents Habous par exemple.

Notre volonté de mettre en avant le relief en tant que source pouvant renseigner l'histoire morphologique des médinas nous paraît d'autant plus justifiable que l'importance du relief réalise autour d'elle une large unanimité de principe. En effet, il est intéressant de noter que la grande majorité des auteurs, qui ont eu à traiter de l'histoire urbaine et/ou morphologique des médinas, n'ont jamais manqué de relever le rôle prépondérant du relief dans la constitution de leur forme, dans leur organisation et dans le processus de leur développement urbain. Mais en dépit de cette déclaration de principe quasi unanime, la plupart de ces auteurs n'ont abordé la question de l'impact du relief sur la configuration des médinas que de manière fragmentaire et/ou non systématique. A cet égard, il est très révélateur de noter que pour beaucoup de ces auteurs le relief n'est intervenu et n'a été désigné que sous des vocables très généraux comme le «site», le «terrain» ou encore le «sol». On peut voir dans cette attitude, peut-être, un manque d'attention dû à la particularité ou à l'optique des disciplines auxquelles sont affiliés nombre de ses auteurs (histoire, archéologie et géographie), et donc aux cadres spécifiques dans lesquels s'inscrivent en priorité leurs travaux de recherche. Quoiqu'il en soit, et en dépit de ces questions de divergences des perspectives et des objectifs scientifiques, on peut néanmoins prendre la mesure de l'intérêt que suscite le relief à travers le bref passage en revue de quelques uns des travaux de recherche les plus marquants qui ont traité de l'histoire urbaine des médinas algériennes.

Alger, par exemple, a été l'objet de plusieurs travaux, et cela à commencer par ceux de A. Devoulx, qui dans une série d'articles parus dans *Revue Africaine* a essayé de retracer l'histoire urbaine d'Alger depuis la période romaine et jusqu'à la période ottomane. Dans ce travail de recherche, l'auteur brassera et exploitera un nombre considérable de sources, y compris les découvertes archéologiques qui se faisaient jour au gré des travaux de démolition-transformation de la médina, en cours dans les premières décennies de la présence française. Parcourant l'histoire millénaire d'Alger, A. Devoulx sera l'un des premiers auteurs contemporains qui insistera sur l'importance et sur la pérennité de l'impact qu'a eu le «terrain» sur l'organisation urbaine de toutes les villes en général, et d'Alger en particulier, et ce depuis l'antiquité : *«Les accidents du terrain imposent à toutes les générations qui se succèdent sur l'emplacement de la même ville un tracé des voies de communication qui se perpétue à travers les siècles sans subir d'autres modifications que celles résultant de la diversité des besoins à satisfaire. Les détails peuvent varier, mais l'ensemble demeure le même, aussi les grandes artères d'Alger resteront-elles jusqu'à la disparition de cette ville ce qu'elles ont été depuis sa naissance»*³.

En 1930, dans son ouvrage intitulé *Alger, étude de géographie et d'histoire urbaines*, devenu depuis lors une référence en la matière, c'est René Lespès qui à son tour exploitera de

3- DEVOULX, Albert. *El Djezaïr histoire d'une cité d'Icosium à Alger*, Edition présentée par Bedredine Belkadi et Mustapha Benhamouche, Alger, ENAG Editions, 2003.

manière systématique une grande partie des archives et documents historiques ayant trait à l'histoire d'Alger pour mener à bien sa recherche. A l'instar de A. Devoulx, cet auteur, lui aussi, mettra en avant l'importance du «site» naturel dans le processus de formation et de transformation de la médina d'Alger: *«Ce vaste amphithéâtre, sur lequel s'étage aujourd'hui les quartiers d'Alger, est partagé par deux gradins, deux niveaux particulièrement intéressants, dont l'existence n'a pas été sans influencer sur l'établissement et le développement de la ville»*⁴. Mais en dépit de cet annonce de principe, et hormis la démonstration qu'il a tenté de faire pour expliquer le choix de l'emplacement du port, et par ricochet celui de la médina elle même, R. Lespès n'explorera pas de manière plus approfondie l'impact qu'a pu avoir le «site» sur l'organisation et sur le développement de la forme urbaine de la médina d'Alger.

En 1980, c'est André Raymond, dans son ouvrage *Grandes Villes Arabes à l'époque Ottomane*, qui abordera la question de la relation entre «site» et forme urbaine de la médina : *«la configuration même du site où s'était établie la ville était susceptible d'influer fortement sur son développement, par la présence de zones accidentées qui pouvaient gêner ou même interdire l'expansion de la ville dans certaines directions, par le voisinage d'un fleuve qui constituait, dans certains cas, un facteur d'attraction, dans d'autres cas un obstacle»*⁵. Mais un peu à la manière de A. Devoulx et de R. Lespès avant lui, André Raymond, et même s'il aborde cette question avec un peu plus de précision quand il explique les formes urbaines des médinas d'Alger, du Caire ou de Tunis par exemple, ne s'engage pas plus en avant dans l'exploitation systématique de cette piste de recherche ouverte. Et dans ce sens d'ailleurs, il est révélateur de noter que cet auteur ne met en avant la question ayant trait à l'impact du «site» sur la forme urbaine que dans le cadre restreint et restrictif d'un sous chapitre traitant exclusivement des *«irrégularités de la structure spatiale»*⁶.

Plus récemment encore, dans le cadre d'un mémoire de magister présenté à l'EPAU en 2001, c'est N. Mahindad-Abderrahim qui dans une tentative de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Béjaïa, va consacrer une partie non négligeable de sa recherche aux rapports entretenus entre la forme urbaine de Béjaïa et les «accidents du sol» sur lequel elle est implantée. Dans son travail l'auteure s'attachera d'abord à mettre en évidence, avec beaucoup de détail, la correspondance des tracés des murs de remparts avec des lignes naturelles du relief, comme les lignes de crête ou les ravins, pour ensuite conclure que *«le tracé de l'enceinte de Béjaïa est parfaitement conçu, [et qu'] il se plie à tous les accidents du sol»*⁷. Allant plus loin encore, mais sans le démontrer réellement, l'auteure avancera même l'idée que *«la structure urbaine de la ville [de Béjaïa] a été principalement conditionnée par les contraintes du site»*⁸. S'inscrivant dans la lignée des René Lespès et autres André Raymond, N. Mahindad-Abderrahim adhère elle aussi à l'idée et au principe selon lequel le relief est une donnée

4- LESPÈS René, *Alger Etude de Géographie et d'Histoire Urbaines*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1930, p.44.

5- RAYMOND André, *Grandes Villes Arabes à l'Epoque Ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, pp. 206-207.

6- Ibid., p. 206.

7- MAHINDAD-ABDERRAHIM Naïma, *Essai de Restitution de l'Histoire Urbaine de la ville de Béjaïa* (Mémoire de magister), EPAU, 2001, p. 89.

8- Ibid., p. 262.

fondamentale qui peut aider à la compréhension et à l'explication de la forme et de l'organisation urbaine des médinas. Mais de la même manière que ses illustres prédécesseurs, son travail de recherche s'arrêtera net au niveau du constat synchronique et se fermera les perspectives d'un élargissement du principe énoncé à sa dimension diachronique, qui aurait sans doute apporté un nouvel éclairage sur l'histoire morphologique de la médina de Béjaïa.

En 2003, dans son ouvrage *Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle*, c'est S. Missoum qui développera, probablement avec le plus de détail, quelques-uns des rapports entretenus entre relief et organisation urbaine. Dans son ouvrage l'auteure commencera d'abord par rappeler que la division de la médina en «zones fonctionnelles» correspond à peu de chose près à la division «topographique» existante : une partie basse relativement plane occupée par la zone commerciale, et une partie haute en pente et accidentée occupée par la zone résidentielle. Selon l'auteure, s'il est admis que le tracé des rues dans la partie basse de la médina est un héritage de la période romaine, il n'en est pas de même pour sa partie haute. Une partie montagneuse où, selon elle, le «réseau de rues entrelacées et sans ordre apparent (...) reflète une structure parfaitement adaptée aux particularités du terrain»⁹. Une adaptation que S. Missoum essaiera d'argumenter en formulant l'hypothèse que le tracé des deux rues principales de cette partie de la médina, c'est-à-dire la rue Porte Neuve et la rue de la Citadelle, correspondent à deux lignes de crête. Alors que l'ensemble des autres rues, qui pour l'auteure sont des rues secondaires, sont soit parallèles soit perpendiculaires aux courbes de niveaux. L'auteure affirme également que les rues secondaires perpendiculaires aux courbes de niveau «sont le résultat de l'adaptation naturelle aux thalwegs marqués par le ruissellement des eaux de pluie»¹⁰. Ne s'arrêtant pas là, elle avancera même l'idée que les algérois auraient profité des lits creusés par les ruissellements des eaux pluviales pour y installer leurs canalisations d'évacuation des eaux résiduelles et/ou usées¹¹. Sans conteste, parmi les auteurs que nous avons jusqu'ici passé en revue, c'est S. Missoum qui nous semble avoir été le plus loin et le plus en détail dans sa démonstration et dans sa mise en évidence des liens d'interdépendance entretenus entre « terrain » et organisation urbaine. Mais en dépit de l'attention toute particulière qu'elle accorde à cette question, S. Missoum, et à l'instar de N. Mahindad-Abderrahim architecte de formation comme elle, faut-il le rappeler, ne va pas aller au bout de sa démonstration. Et elle se privera de ce fait de l'exploitation des résultats qui auraient pu en découler pour la compréhension de l'organisation, de la forme et de la croissance urbaines d'Alger, des aspects qu'elle se contentera d'aborder sous un angle essentiellement historique.

Dans ce même registre, et avant de clore notre passage en revue de ces quelques auteurs ayant traité de l'histoire urbaine des médinas, on ne manquera pas de relever qu'il existe également des attitudes et des postures scientifiques totalement à l'opposé de celles que l'on vient d'expliciter. Et l'on pense là notamment à Quentin Wilbaux, qui traitant du cas spécifique de Marrakech, a minimisé, au point même de complètement l'occulter, l'impact du «site» sur la

9- MISSOUM, Sakina, *Alger A l'époque Ottomane la médina et la maison traditionnelle*, Alger, INAS, 2003, p.74.

10- Ibidem.

11- Ibidem.

forme et sur l'organisation urbaine de cette médina, et qui partant de là, a orienté son travail de recherche sur des aspects plus abstraits, tels que des tracés géométriques virtuels entre les portes de la médina et des rapports dimensionnels induits et/ou déduits. Tout cela étant justifié aux yeux de l'auteur par le fait que la médina de Marrakech est implantée sur un terrain « neutre » : *«on s'explique encore assez mal les raisons qui ont imposé cette forme irrégulière [un polygone irrégulier de plus de quinze côtés], le terrain de Marrakech étant particulièrement plat»*¹². L'attitude de ce dernier auteur est certes à l'opposé de celle des auteurs précédents, mais il nous a paru pertinent de faire connaître cette posture scientifique opposée à celle que nous nous sommes attelés à mettre en avant, car dans le cas où notre piste de recherche aboutirait à une impasse, celle de Q. Wilbaux pourrait constituer un recours possible.

PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

A travers les quelques travaux et ouvrages que nous venons d'énumérer apparaît nettement la nécessité récurrente et partagée qu'ont éprouvée les auteurs et les chercheurs en question de faire appel au relief, ou au moins de l'évoquer, pour tenter de comprendre et d'expliquer certains aspects relatifs à la configuration et à l'histoire urbaine des médinas qu'ils ont eu à étudier. Mais il apparaît également, et avec la même constance, que ces auteurs n'ont interrogé et n'ont exploité le relief que de manière partielle, certains pour expliquer les irrégularités de la forme urbaine, d'autres pour expliquer le tracé des murs de rempart, et d'autres encore pour expliquer l'organisation «labyrinthique» des rues et ruelles des médinas. En dépit des quelques réponses apportées par les auteurs consultés, la question relative à l'importance et à l'impact du relief sur la configuration des médinas soulève encore de nombreuses autres questions restées sans réponse, ou du moins, qui ont été insuffisamment traitées. Ce constat que nous faisons, sera le point de départ pour la construction d'une problématique de travail pour notre recherche. Mais avant d'explicitier les questionnements que réunira cette problématique, il nous paraît nécessaire de préciser la posture et la démarche scientifique que nous adopterons.

Partant du principe que le relief est une donnée essentielle pour la compréhension de la configuration des médinas, et partant également du fait que forme et organisation urbaines sont des aspects indissociables, dont la compréhension combinée et simultanée est un préalable à toute tentative de restitution de l'histoire morphologique des médinas, il nous paraît indispensable d'adopter une approche plus globale et plus systématique. Une approche qui prenant en charge ces trois aspects énumérés, aura pour but de mettre en exergue et d'identifier, dans un premier temps, les logiques et les mécanismes qui régissent les relations entretenues entre configuration du relief, d'une part, et forme et organisation urbaine des médinas d'autre part. Cette première étape de la recherche, nous l'appliquerons au cas d'étude choisi, la médina d'Alger, dans son dernier stade de développement, celui que nous connaissons le mieux, c'est-à-dire celui que nous ont transmis les premiers levés précis effectués par les français en 1830. Dans un deuxième temps, et par analogie, nous élargirons le champs d'application des logiques et des mécanismes identifiés en 1830 aux périodes historiques antérieures, afin d'identifier et

12- WILBAUX Quentin, *La médina de Marrakech : Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 168.

de restituer les différentes phases de croissance de la médina. Cette extrapolation nous la ferons en postulant l'idée que les différentes formes et organisations urbaines adoptées par la médina durant son processus de formation et de croissance urbaines ont obéi aux mêmes logiques et aux mêmes mécanismes que ceux prévalant en 1830.

A la différence des auteurs que nous avons cités, pour notre part, nous aborderons la question du relief selon une optique plus ciblée. Une optique balisée par deux principes essentiels, qui tous deux sont intimement liés à la configuration du relief. Ces deux principes émanent de l'idée que tout établissement urbain qui se voulait durable, telle la médina d'Alger, devait répondre à deux exigences et/ou servitudes. La première a trait à la nécessité vitale pour toute médina de disposer d'un système défensif le plus efficace et le plus dissuasif possible. Pour arriver à cette fin, ce système défensif devait mettre à profit et exploiter au mieux les potentialités naturelles du relief sur lequel il était implanté. Ces potentialités pouvaient être de différentes natures et de différentes formes, un fort escarpement, une falaise, un ravin, le sommet d'une montagne, un cours d'eau etc. Ensuite, cette même médina, et même si elle avait réussi à s'adapter et à exploiter au mieux ces potentialités naturelles pour réaliser son système défensif, devait également se doter d'un système d'évacuation des eaux résiduelles (pluviales et usées) tout aussi efficace que son système défensif, et voire même plus. Car, plus vitale encore que l'alimentation en eau potable, *qui pouvait se faire par le biais d'aqueducs comme à Alger et Tunis ou de Kanats et/ou foggaras comme les Ksours du Touat et du M'zab*¹³, disposer d'un système d'évacuation des eaux efficace était une condition impérative pour que la médina puisse être viable et perdurer dans le temps. Et sachant que les réseaux d'assainissement à cette époque ne pouvaient fonctionner qu'en se remettant à la gravité qui se chargeait de faire ruisseler les eaux, le système d'évacuation urbain ne pouvait raisonnablement faire fi du réseau d'évacuation naturelle des eaux pluviales formé par les thalwegs, les ruisseaux, les rus et autres ravinements.

En s'appuyant sur ces deux principes que nous venons d'énoncer, nous pouvons dès lors préciser notre démarche qui s'attachera à appréhender ce que nous avons présenté jusque-là sous le nom générique de relief sous deux de ses aspects essentiels. D'une part, nous considérerons le relief en tant que structure morphologique «figée», c'est à dire en tant que volumétrie et/ou sculpture naturelle inerte. Une sculpture qui du simple fait d'être le support physique sur lequel a été édifiée la médina, conditionne sa forme urbaine. D'autre part, nous considérerons le réseau hydrographique naturel en tant que structure dynamique, c'est-à-dire en tant que système formé par le ruissellement des eaux. Ce système préexistant, qui est l'expression «hydrographique» de la configuration du relief, constitue l'ébauche et l'armature première du réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées de la médina. Et par conséquent, il conditionne de manière importante l'organisation urbaine de la médina.

Partant des éléments que nous venons d'expliciter, nous pouvons à présent formuler de manière plus explicite et plus précise les termes avec lesquels se pose notre problématique. Une

13- KHAMACHE-OUZIDANE, Dalila. *El-Djezaïr à l'époque ottomane : essai de restitution de son système hydraulique*, Mémoire de magister, EPAU, Dec. 1999, pp.10-11.

problématique que nous synthétiserons en quatre questions : La première question concerne la logique qui sous tend le rapport entretenu entre la forme et l'organisation urbaine de la médina d'Alger, d'une part, et la structure morphologique de son relief naturel d'autre part ; la deuxième question, du même ordre que la première, concerne la logique qui sous tend le rapport entretenu entre le réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées et le réseau hydrographique naturel, et donc de manière implicite, entre organisation urbaine et réseau hydrographique ; la troisième question est relative aux procédures concrètes qui découlent de ces deux logiques, et qu'on pourrait formuler de la manière suivante : quels sont les mécanismes urbains et architecturaux qui permettent l'implantation et l'adaptation de la médina à son relief et à son réseau hydrographique naturels ?; la quatrième et dernière question, tributaire des trois premières, concerne la nature exacte du rapport entretenu entre relief et médina, sommes nous dans le cadre d'une relation d'indépendance, d'interdépendance ou alors de subordination de la configuration de la médina à celle du relief naturel?

C'est en fonction des réponses apportées à ces quatre questions que nous aurons les moyens et les arguments nécessaires pour confirmer ou infirmer notre hypothèse de travail : le relief est une source à part entière pour la recherche ayant trait à l'histoire morphologique de la médina d'Alger. Une source en mesure d'apporter des éléments d'information supplémentaires et un nouvel éclairage, qui peuvent aider à une meilleure compréhension de sa forme, de son organisation et de son processus de croissance urbaine.

La validation de notre hypothèse passera bien sûr par la mise en évidence d'une relation de subordination de la configuration de la médina à celle de son relief naturel. Cette mise en évidence consistera dans le fait de montrer que la forme et l'organisation urbaine de la médina d'Alger, obéissant aux nécessités de l'existence urbaine (nécessités défensives par le biais du tracé de murs de remparts les plus efficaces possible et l'évacuation indispensable et durable des eaux pluviales et des eaux usées), sont à chaque fois le résultat d'un consensus établi dans le respect du cadre et des limites préalablement fixés par la préexistence topographique naturelle, c'est-à-dire la configuration du relief. Ce qui revient à dire en définitive, que si la configuration de la médina d'Alger est de l'ordre de la solution, celle du relief est de l'ordre du problème posé. Et que par conséquent, une parfaite connaissance du problème posé, la configuration du relief, est la garantie d'une meilleure compréhension des solutions apportées, c'est-à-dire les différentes formes et organisations urbaines adoptées par la médina durant son processus de croissance urbaine.

DÉMARCHE ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

A partir de la problématique et de l'hypothèse que nous avons posé se dégagent au moins trois idées principales qui seront en même temps les étapes successives par lesquelles devra cheminer cette recherche, et qu'il faudra à chaque fois étayer pour pouvoir passer à l'étape suivante :

- La première étape consistera, à travers l'élaboration d'une grille de lecture adaptée, à identifier et à mettre en évidence la structure et l'ordre inhérent au relief naturel sur lequel est implanté la médina d'Alger, c'est-à-dire la structure morphologique de son relief naturel. Cette grille de lecture devra nous permettre de passer d'une représentation standardisée et abstraite

du relief (les courbes de niveau), et donc difficilement exploitable, à une représentation spécifique et concrète qui nous offrira la possibilité de confronter de manière effective la structure du relief avec la réalité construite, et en l'occurrence avec la forme et avec l'organisation urbaine de la médina d'Alger.

Dans une certaine mesure, la manière avec laquelle nous aborderons le relief pourra s'apparenter à la géomorphologie, une branche de la géographie physique, dont l'objet est précisément la description et l'explication du relief terrestre¹⁴. Toutefois, et à la différence de la géomorphologie¹⁵, nous limiterons notre travail au volet exclusivement descriptif, et nous n'aborderons les explications causales de la formation du relief que de manière incidente et/ou conjoncturelle. Le deuxième aspect essentiel qui différenciera notre approche de celle de la géomorphologie est le niveau d'échelle considéré. En effet, si pour la géomorphologie il est nécessaire d'aborder le relief à des échelles régionales et parfois même continentales, dans notre cas l'échelle abordée ne dépassera guère celle du périmètre urbain et de ses abords immédiats. La conséquence directe de ce contraste des échelles sera le niveau de détail plus grand auquel nous pourrions aboutir. Enfin et en dernier lieu, et là est peut-être la différence la plus fondamentale, si pour la géomorphologie la connaissance du relief est une finalité en soi, il n'en est pas de même dans notre cas. Car la finalité de notre démarche est de cerner et de mieux comprendre la relation entretenue entre l'établissement urbain et le relief sur lequel il est implanté. Et c'est en raison de cela que notre démarche sous tendra en filigrane et en permanence l'idée essentielle de l'édification et du parcours libres et/ou entravés de ceux qui ont fondé et fait croître leur ville en composant avec le relief naturel préexistant. La connaissance «morphologique» du relief, cadrée et orientée conformément à l'objectif que nous venons d'explicitier, devra nous assurer de la pertinence et de l'efficacité de la grille de lecture que nous nous attacherons à confectionner. Une grille qui constituera pour nous un outil de référence lorsqu'il s'agira de comparer et d'analyser la morphologie du relief naturel et la morphologie urbaine qui lui correspondent.

- La deuxième étape consistera à identifier les logiques et les mécanismes qui régissent l'implantation et l'adaptation des médinas à la configuration du relief. Et cela notamment à travers une analyse reposant sur une lecture comparée des deux ordres présents, l'ordre artificiel représenté par la forme et par l'organisation urbaine existante et l'ordre naturel (topographique) préétabli représenté par la structure morphologique du relief et par le réseau hydrographique naturel.

- La troisième étape enfin, est celle qui s'appuyant sur les logiques et les mécanismes préalablement identifiés entre structure urbaine et structure du relief en 1830, s'attachera à

14- COTET, Peter V. «La géomorphologie et ses subdivisions – Quelques considérations générales», in Cahiers de géographie du Québec, vol. 10, n° 19, 1965, p.5.

15- Pour la géomorphologie, «Le relief — de la terre entière ou d'une région quelconque — doit être étudié à trois points de vue : *celui de la physionomie*, *celui de la genèse*, et *celui de l'âge*. Ces trois points de vue correspondent à la *morphologie*, à la *morphogénèse* et à la *morphochronologie* qui, dans leur ensemble, constituent la connaissance complexe du relief ou connaissance géomorphologique.» (COTET, Peter V. «La géomorphologie et ses subdivisions – Quelques considérations générales», in Cahiers de géographie du Québec, vol. 10, n° 19, 1965, p.102)

élargir le champs d'application de ces logiques et de ces mécanismes aux périodes antérieures à 1830. Et par conséquent, cette étape s'attachera à retrouver et à mettre en évidence les formes urbaines successives adoptées par la médina d'Alger entre les débuts du XVIème et XIXème siècles.

Les moyens et outils méthodologiques complémentaires que nous préconisons pour servir et alimenter notre démarche seront de quatre types : le premier consistera en l'exploitation des documents graphiques, et plus particulièrement le lever topographique du relief naturel de la médina et l'iconographie (dessins et gravures anciennes), le deuxième consistera en l'étude philologique des sources écrites traitant de l'architecture et de l'urbanisme du cas d'étude choisi, le troisième consistera en des visites de prospection et de relevés sur le terrain, et le dernier enfin consistera en des reportages photographiques.

CAS D'ETUDE ET LIMITES DU CHAMP D'INVESTIGATION

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous focaliserons notre étude sur le cas de la médina d'Alger qui nous semble constituer, pour le type de recherche que nous tenterons de mener, un cas d'étude idéal. En effet, Alger est implantée sur un relief très accidenté, un relief qui sans doute a pesé plus que partout ailleurs sur les configurations successives de cette médina. D'autre part, la médina d'Alger est sans doute le cas le plus emblématique en Algérie, car en dépit de la disponibilité d'une littérature et de sources historiques nombreuses et variées, ainsi que d'une iconographie relativement fournie, elle reste malgré tout une énigme quant à son développement urbain et à son processus de croissance d'avant 1830.

Concernant l'intervalle historique qui sera traité dans le cadre de cette recherche, tenant compte de la disponibilité des sources ainsi que des objectifs fixés à ce travail, nous limiterons le champs de notre investigation à la période ottomane, et plus précisément à la période comprise entre le début du XVI et le milieu du XVIII siècles, période où la médina a connu ses transformations les plus importantes.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les objectifs fixés à ce travail sont au nombre de trois. Le premier a trait à l'identification de la nature exacte du rapport entretenu entre la configuration de la médina Alger et celle de son relief naturel. Cet objectif est celui de la validation de l'hypothèse mise en avant pour ce travail de recherche, pour Alger, le relief naturel constitue une source à part entière pour la recherche architecturale et urbaine. Le deuxième objectif a trait à l'histoire urbaine de la médina d'Alger. Pour être pleinement atteint, ce deuxième objectif devra se concrétiser par l'identification des formes urbaines successives qui ont été adoptées par la médina durant son processus de croissance urbaine. Le troisième et dernier objectif a trait à l'organisation urbaine de la médina. Cet objectif, certainement plus ambitieux et plus difficile à réaliser que le deuxième, devra néanmoins se concrétiser par l'identification et par une connaissance plus ample des organisations urbaines qui ont caractérisées chacune des formes urbaines identifiées au niveau du processus de croissance urbaine.

PREMIÈRE PARTIE :

LA MORPHOLOGIE URBAINE CONSIDÉRÉE A L'AUNE DE LA MORPHOLOGIE NATURELLE, OU LE SCÉNARIO DE CROISSANCE URBAINE

*«Que celui qui avec l'aide de la vérité, a fait couler cette eau,
reçoive pour chacune de ses gouttes cent milles récompenses»*

(inscription relevée sur une fontaine dans zanqat Dâr Al-Khâl (la rue du Vinaigre),
d'après F. CRESTI, «Le système de l'eau à Alger pendant la période ottomane
(XVIe-XIXe siècles)», in *Algérie, les signes de la permanence*, Centro Analisi
Sociale Progetti, S. r. l., Rome, 1993, p. 80.)

I/ LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU RELIEF

INTRODUCTION

Le site, l'assiette, le terrain, ou encore le sol sont les dénominations courantes qui recouvrent et/ou qui désignent le relief naturel qui est le support physique de tout établissement urbain telle qu'une médina. Dans le cadre de ce premier chapitre nous essaierons de proposer un canevas, une grille de lecture, dont la finalité sera de nous permettre d'appréhender le relief dans son aspect purement morphologique (volumétrie). Dans cette perspective, nous pouvons adhérer, et même reprendre à notre compte la vision qu'ont les géomorphologues du relief, comme Roger COQUE pour qui *«le relief se ramène, en définitive, à un assemblage de portions de surfaces topographiques, plus ou moins étendues appelées versant»*¹, ou comme Max DERRUAN pour qui le relief est constitué par *une suite de talwegs encaissés et d'interfluves saillants à deux versants*². Cependant, il nous faut quand même nuancer leurs énoncés pour les adapter et les inscrire pleinement dans le cadre de la discipline qui est la notre, l'architecture. Ainsi, et pour un temps au moins, nous entamerons notre travail en considérant le relief naturel en tant que sculpture, ou plus précisément en tant que morphologie (et/ou volumétrie) complexe. Et comme pour toute morphologie lorsqu'elle est appréhendée du point de vue architectural, la structuration et l'ordre inhérents au relief résident d'abord et surtout dans les lignes (et/ou les arêtes) et les sommets qui soulignent ses formes et marquent l'agencement de ses multiples faces.

1.1/ LE RÉSEAU DES LIGNES DE CONTOUR.

A l'échelle du territoire, le relief est constitué d'entités morphologiques distinctes, tels la plaine de la Mitidja, les montagnes de l'Atlas, les hauts plateaux, le Sahara,...etc. Toutes ces entités ont une réalité physique identifiable et une forme intelligible : Une plaine pouvant être assimilée à un «plan», une montagne à un «cône». L'intersection de ces entités morphologiques grave au sol un réseau de lignes continues, formant un maillage d'échelle territoriale. Ce sont ces lignes qui dessinent au sol les formes respectives des entités morphologiques considérées. Ces lignes de contour sont également les lignes frontières qui vont être les supports des seuils potentiels qui permettront le passage d'une entité morphologique à une autre.

A Alger nous retrouvons deux lignes de contour : la première est celle qui délimite et sépare la terre ferme de la mer méditerranée, et la deuxième est celle qui délimite d'une part, l'étroite bande de terre et/ou ramification qui est un prolongement de la plaine de la Mitidja, et d'autre part, le massif de la Bouzarea [Fig.01 et Fig.02] qui lui fait partie d'un ensemble plus vaste, la chaîne montagneuse du Sahel.

1- COQUE, Roger. *Géomorphologie*, Librairie Armand Colin, Paris, 1977, p.5.

2- DERRUAN, Max. *Les formes du relief terrestre - notions de géomorphologie*, Masson et Cie Editeurs, Paris, 1969, p.5

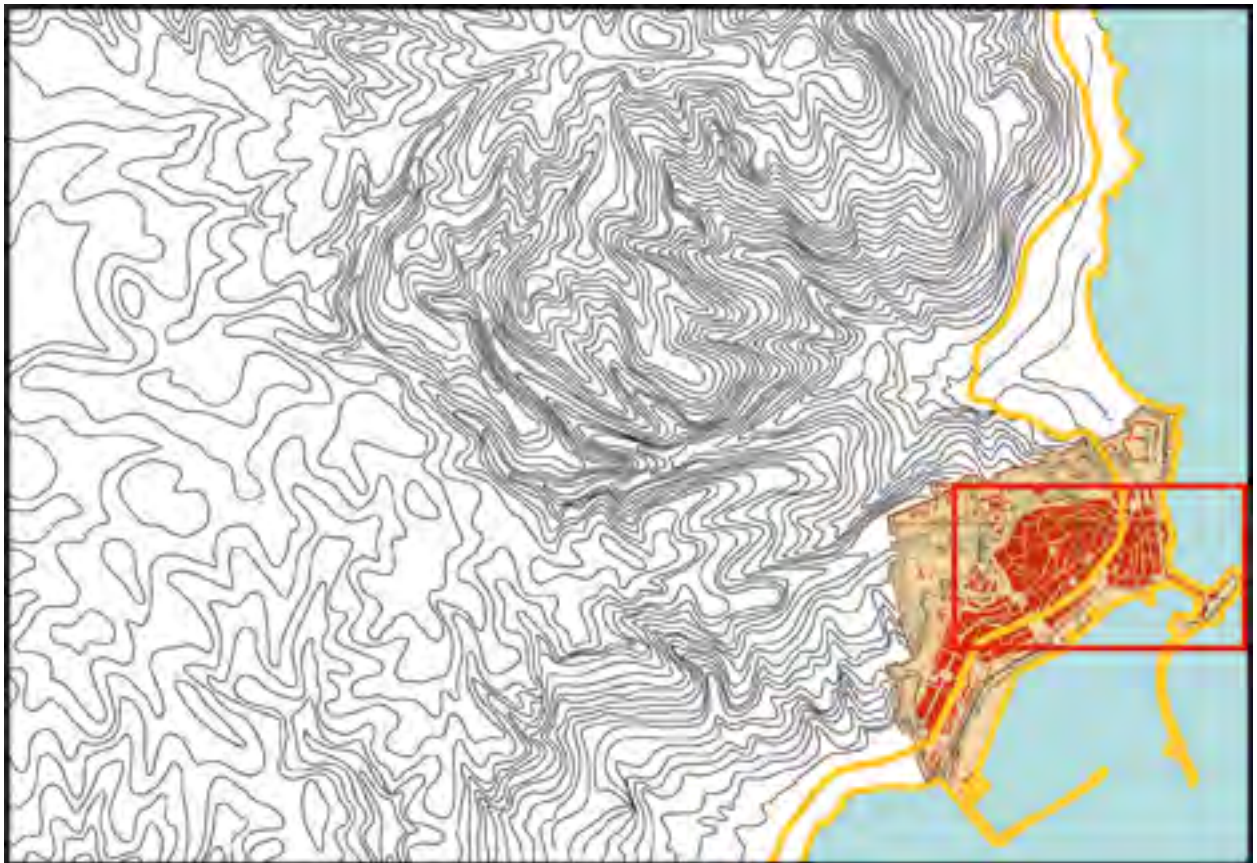


Fig.01 - Alger en 1873 : Le réseau de contour.
 (Sur la base de la *Carte des environs d'Alger de 1873*. Service Général du Génie en Algérie)



Fig.02 - «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de contour.
 (Sur la base du *Plan Morin* de 1830, extrait de E. PASQUALI, «L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr», in *Bulletin Municipal de la ville d'Alger*, n°11, novembre 1952, pp.307-321.)

1.2/ LE RÉSEAU DES LIGNES DE CONTRE-CRÊTE.

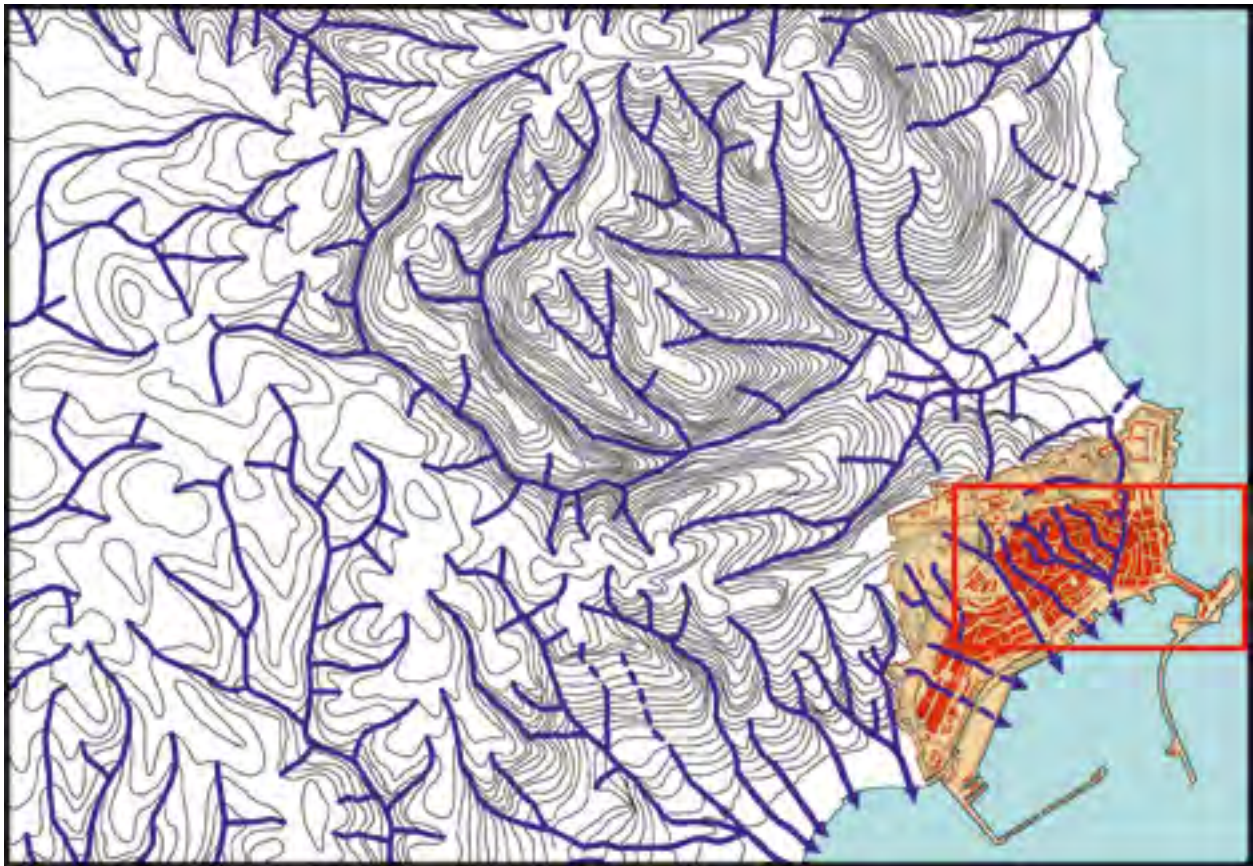


Fig.03 - *Alger en 1873* : Le réseau de contre-crête.
(Sur la base de la *Carte des environs d'Alger de 1873*)



Fig.04 - «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de contre-crête.
(Sur la base du *plan Morin de 1830*)

A ce premier réseau, le réseau des lignes de contour, se superpose un deuxième, le réseau de contre-crête³. Les lignes infiniment arborescentes de ce réseau [Fig.03] sont celles empruntées par le ruissellement des eaux pluviales, et cela du fait qu'elles occupent et relient les points bas de chacun des sillons qui composent tout relief. Ces lignes, autant que les sillons qu'elles départagent en deux versants, sont continuellement (re)modélées et sculptées par le ruissellement des eaux pluviales qu'elles canalisent. Les lignes du réseau de contre-crête sont composées par l'ensemble des rus, ruisseaux, oueds, thalwegs, ravins et autres ravinements, et elles constituent les canaux naturels de drainage et d'évacuation des eaux pluviales [Fig.03 et Fig.04].

L'une des caractéristiques morphologiques les plus marquantes des lignes de contre-crête est leur profil «concave». Un profil, souvent imperceptible en plaine, mais qui peut être extrêmement prononcé en relief montagneux. Ce profil particulier est dû en grande partie aux phénomènes naturels et concomitants d'érosion-alluvion, inhérents au ruissellement des eaux pluviales. En règle générale, l'érosion et le transport des terres ont lieu dans la partie supérieure des lignes de contre-crête, alors que le dépôt et l'alluvion ont lieu dans leur partie inférieure⁴. La conséquence directe de la conjonction et de la répartition inégale de ces phénomènes naturels est l'obtention d'un profil concave pour les lignes de contre-crêtes⁵. Concrètement, cette concavité du profil se traduit par un tronçon d'amont caractérisé par une pente supérieure à la pente moyenne générale de la ligne de contre-crête considérée, et par un tronçon d'aval caractérisé par une pente inférieure à la pente moyenne générale de la ligne de contre-crête [Fig.05].

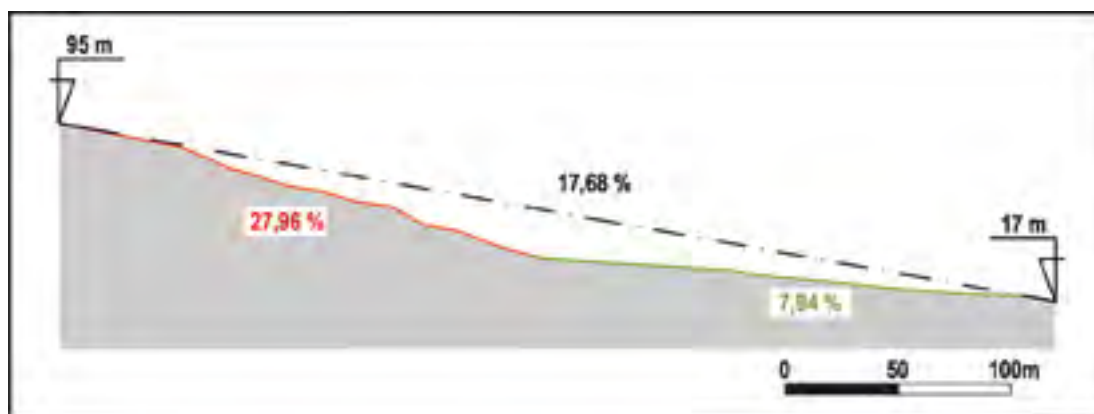


Fig.05 - «El-Djezaïr en 1830» : Profil d'une ligne de contre-crête.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

3- Nous avons adopté la dénomination de lignes de contre-crête par opposition aux lignes de crête. En même temps, cette dénomination nous a semblé plus à même pour signifier la «complémentarité» et l'indissociabilité de ces deux types de lignes naturelles, constitutives de tout relief naturel.

4- Ce phénomène naturel est particulièrement exacerbé, et donc plus perceptible, au niveau des torrents, par exemple : «*La violence des actions de l'érosion sur les torrents font de ces cours d'eau de véritables laboratoires géomorphologiques car nous y voyons le relief se modifier sous nos yeux.*» DERRUAN, Max. *Les formes du relief terrestre notions de géomorphologie*, Masson et Cie Editeurs, Paris, 1969, p.17

5- Le «profil ordinaire [du lit d'un cours d'eau] se caractérise par une pente diminuant progressivement vers l'aval, (...)» JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*. Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997. p.131



Fig.06 - Le Frais Vallon, Alger 2010. (<http://earth.google.fr/>)



Fig.07 - Le Ravin de la Femme Sauvage, Alger 2010.
(<http://earth.google.fr/>)

Cette configuration concave a pour conséquence de faire des intersections des lignes de contre-crêtes avec les lignes du réseau de contour des seuils potentiels, et cela notamment entre les plaines et les massifs montagneux. Potentiels, car si l'intersection est une chute ou une cascade d'eau vertigineuses, alors du seuil potentiel ne subsiste qu'une porte bien fermée. Mais si l'intersection se présente sous la forme d'une porte béante donnant accès à un couloir ascendant monumental, tel le Frais Vallon à Bab El Oued [Fig.06] ou le Ravin de la Femme

Sauvage au Ruisseau [Fig.07], alors les parcours invités et/ou contraints ne peuvent que l'emprunter. Toute proportion gardée, mais de la même manière que pour le Frais Vallon ou pour le Ravin de la Femme Sauvage, à Alger aussi les aboutissements des lignes de contre-crête sur la ligne de contour plaine-montagne constituent des seuils potentiels pour pénétrer et gravir, par une pente préalablement adoucie par le travail d'érosion-alluvion des eaux pluviales, le massif montagneux de la Bouzarea [Fig.08].



Fig.08 - «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de contre-crête et de contour.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

1.3/ LE RÉSEAU DES LIGNES DE CRÊTE.

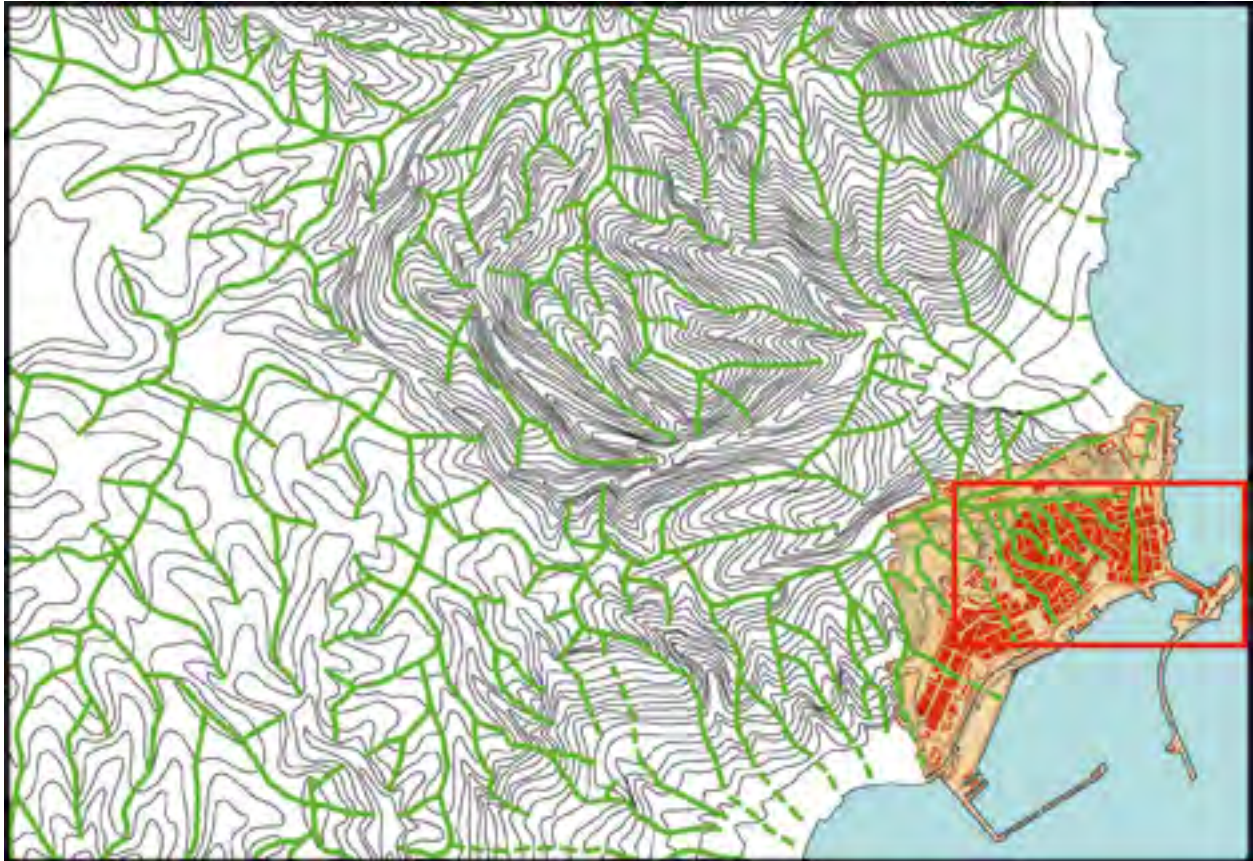


Fig.09 - Alger en 1873 : Le réseau de crête.
(Sur la base de la *Carte des environs d'Alger de 1873*)



Fig.10 - «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau de crête.
(Sur la base du *plan Morin de 1830*)

Aux lignes du réseau de contre-crête, et comme dans un jeu de miroir qui en est indissociable, se superposent ou plus exactement s'intercalent les lignes d'un troisième réseau, qui elles surmontent et coiffent chacune des douces rondeurs ou des brusques élévations du relief, le réseau des lignes de crête⁶ [Fig.09 et Fig.10]. Ces lignes «sèches», et en même temps qu'elles délimitent et séparent chacun des sillons du relief, assurent le partage et la répartition des eaux pluviales entre les versants et les lignes-canaux de contre-crête.

Les lignes du réseau de crête, tout comme celles du réseau de contre-crête, sont organisées en infinies arborescences. Mais à l'inverse des lignes de contre-crête, les lignes de crêtes, elles, ont des profils à la concavité bien moins prononcée et elles peuvent même présenter des profils entièrement ou partiellement convexes [Fig.11]. Comparés aux profils des lignes de contre-crête entre lesquelles elles sont intercalées, les profils des lignes de crête ont l'inconvénient de présenter de plus fortes pentes au niveau de leurs tronçons d'amorce. Et cela a pour conséquence de rendre leurs intersections avec les lignes de contour moins propices au parcours, et donc moins prédisposées que les lignes de contre-crête pour être les supports de seuils naturels [Fig.12]. Mais en contrepartie, et en raison de leur profil «inversé» par rapport aux lignes de contre-crête, les tronçons les plus en amont des lignes de crête, et parce qu'ils se caractérisent souvent par des pentes nettement plus douces, constituent les supports potentiels et privilégiés pour le parcours des reliefs montagneux.

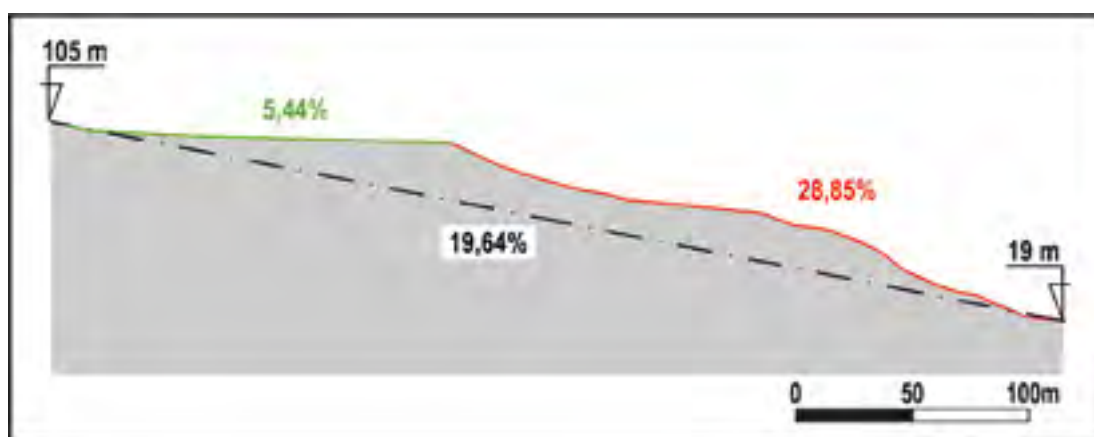


Fig.11 - «El-Djezaïr en 1830» : Profil de la ligne de crête principale.
(Sur la base du plan Morin de 1830)

A Alger, il existe une ligne de crête remarquable, c'est celle qui délimite et sépare les amphithéâtres d'Alger et de Bab El-Oued [Fig.13]. Cette ligne de crête principale, qui se termine en fourche au niveau du quartier de la Marine [Fig.09], est celle qui a été reprise par le parcours territorial qui enjambe la presque totalité du massif montagneux du Sahel pour relier la médina d'Alger à la plaine de la Mitidja et à tout son arrière pays (voir en annexe Fig.1).

6- Pour la géomorphologie la ligne de crête est défini comme étant une « *ligne de points hauts (ligne de faite) formée par le recoupement de deux versants divergents* ». JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*. Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997. p.14.



Fig.12 - «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de crête et de contour.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.13 - La ligne de crête principale vue de face.
(Antoine Joinville, *La Mosquée El Maçola, porte de Bab-el-Oued*, coll. part.)

1.4/ LE RÉSEAU DES LIGNES DE CHANGEMENT DE PENTE.

Aux lignes des réseaux de contour, de contre-crête et de crête viennent se superposer les lignes d'inflexions des différentes pentes qui caractérisent les versants du relief. Ces lignes parfois encaissées, et d'autrefois saillantes, forment le réseau des lignes de changement de pente [Fig.14]. Ce réseau est constitué d'un ensemble de segments de lignes discontinues et éparses, dont la particularité est de s'inscrire «perpendiculairement» à l'orientation imprimée au relief par les lignes «parallèles» des réseaux de crête et de contre-crête.

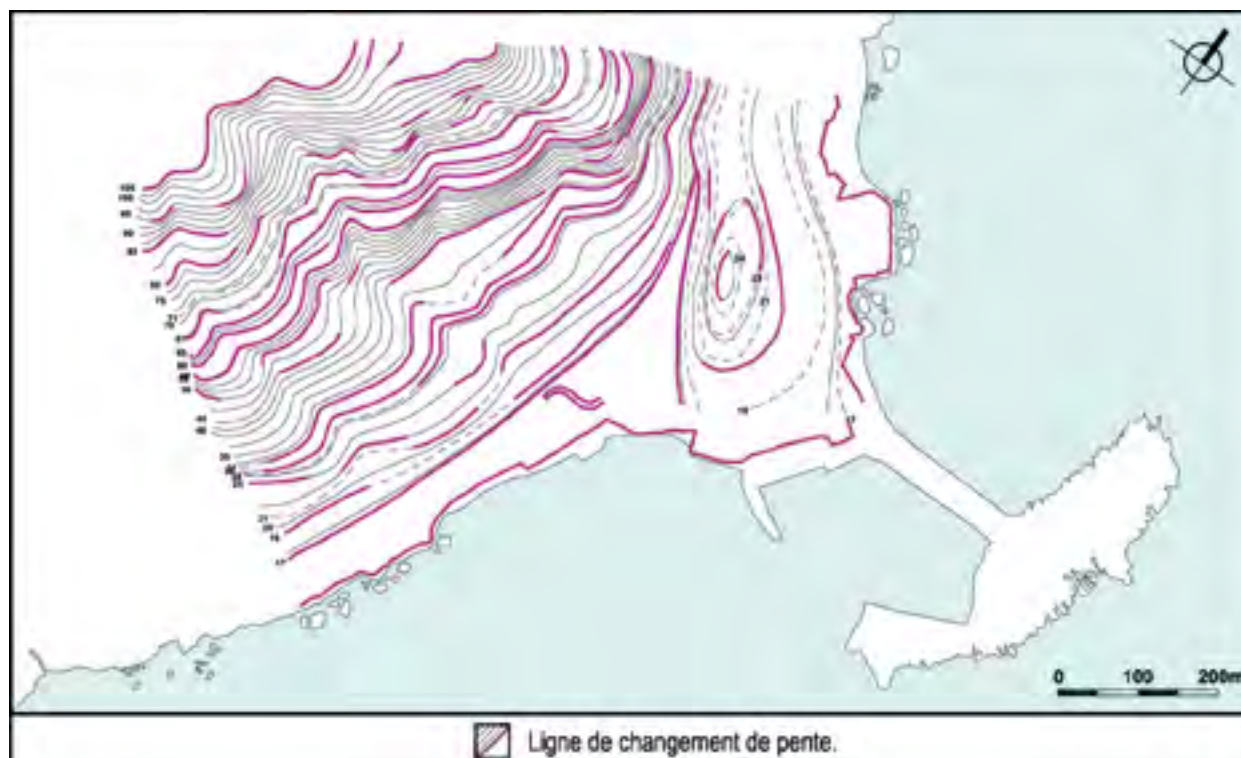


Fig.14 - «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau des lignes de changement de pente.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

1.5/ LES FACES.

La superposition des lignes des réseaux de contour, de contre-crête, de crête et de changement de pente [Fig.15], décomposent la morphologie complexe du relief en un ensemble de faces et de facettes⁷ caractérisées par des inclinaisons variées et diverses [Fig.16]. Parfois, raide et dressée à la verticale, la face est une falaise, d'autres fois, un peu moins à-pic, elle est un escarpement abrupt, mais d'autres fois encore, bien plus encline et bien plus inclinée, elle est un talus à la pente modérée, et voire même une surface à la pente quasi imperceptible. C'est ainsi

7- Les faces et les facettes sont le résultat de la décomposition des versants (tels qu'ils sont envisagés par la géomorphologie) en surfaces élémentaires, caractérisés par une pente relativement homogène. Du point de vue géomorphologique, «un versant est une surface topographique inclinée entre un sommet ou une ligne de points hauts (crête, rebord de plateau) et une ligne de points bas (pied de versant, talweg).» (JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*. Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997. p.12)

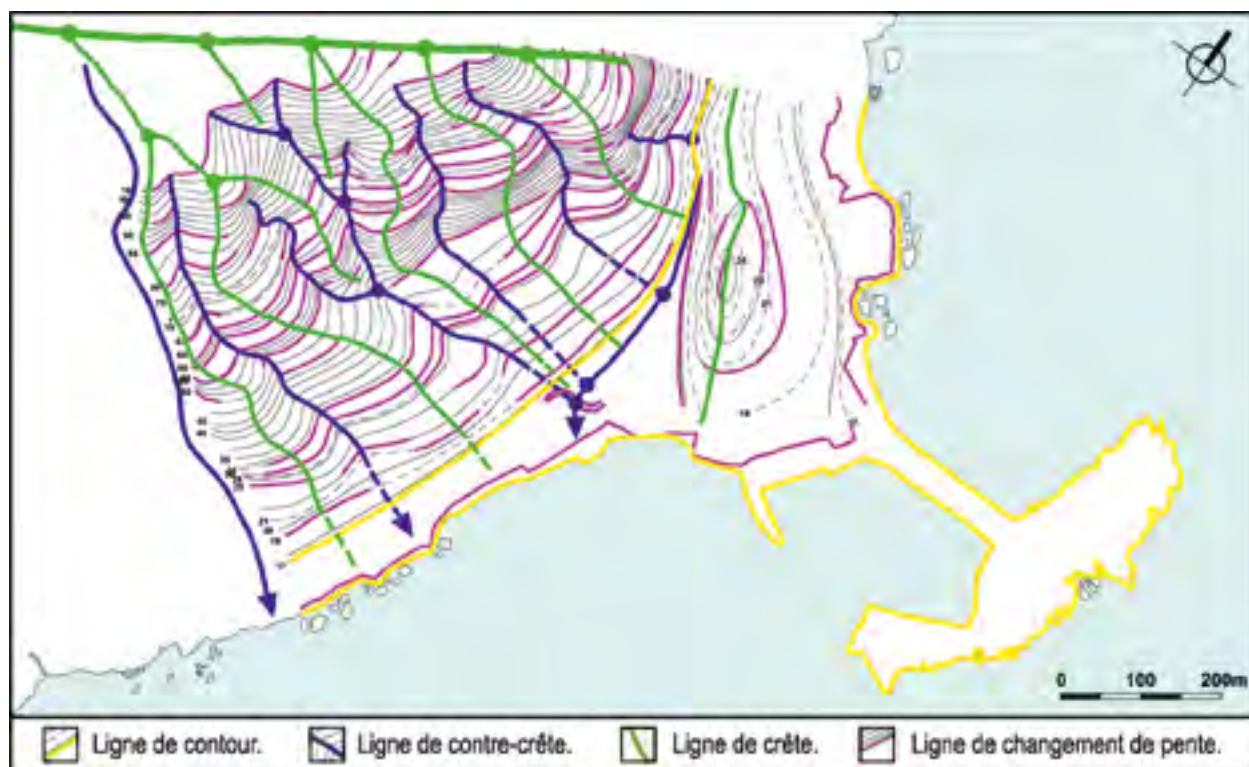


Fig.15 - «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de lignes naturelles.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

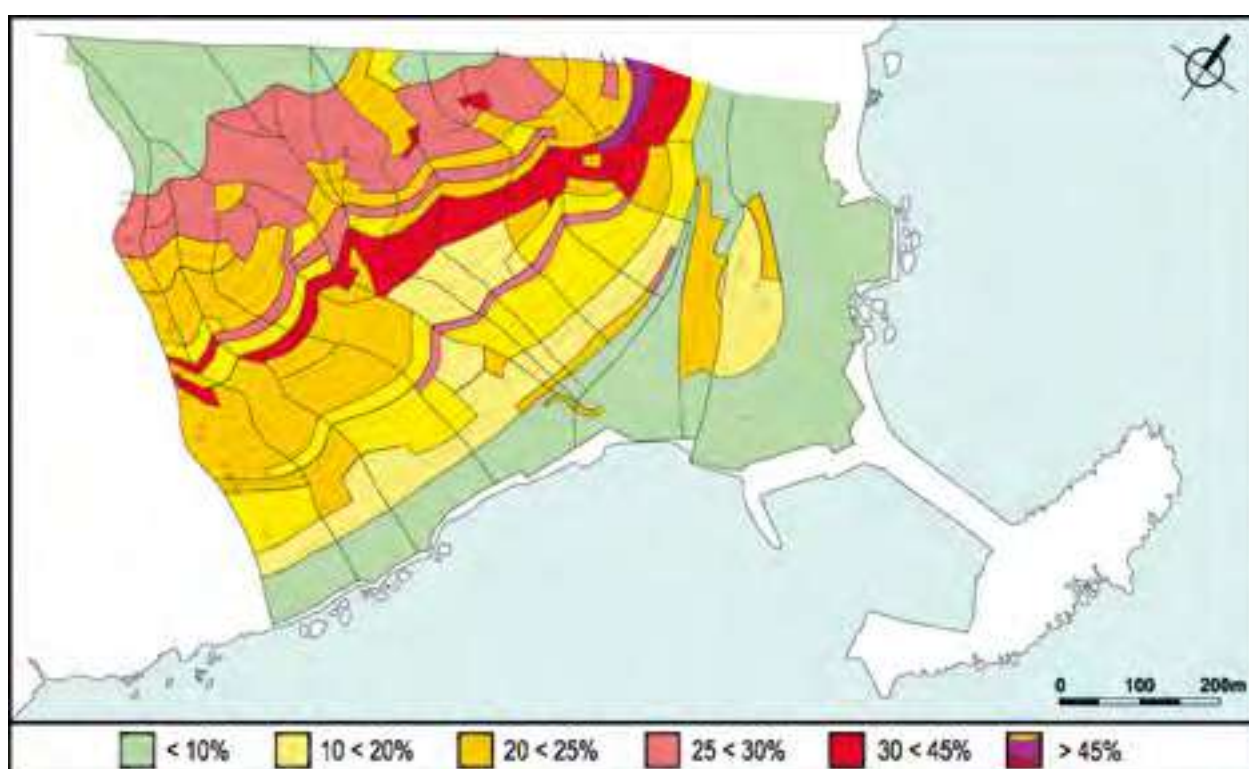


Fig.16 - «El-Djezaïr en 1830» : Les faces et facettes du relief.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

que les faces innombrables qui composent le relief peuvent représenter tour à tour des barrières infranchissables qu'il faut contourner, des pentes raides qu'on peut laborieusement gravir en lacet, ou des étendues qui s'offrent sans peine et sans restriction aucune au libre parcours. Dit

autrement, selon la déclivité qu'elles proposent ou opposent, les faces du relief se présentent et s'échelonnent entre deux inclinaisons extrêmes : des plateaux⁸ qui s'offrent au libre parcours et des barrières qui le conditionnent et le contraignent.

1.5.1/ LES PLATEAUX.

Les plateaux sont l'ensemble des faces et facettes du relief caractérisées par une déclivité faible à «modérée»⁹. Chaque plateau, selon ses dimensions, sa forme et ses proportions, c'est-à-dire selon qu'il soit assimilable à une forme simple, une ellipse, un cercle, un trapèze, un rectangle, un triangle, ou même à un assemblage (une composition) de formes simples, peut renvoyer à un centre implicite et porter en lui une géométrie de partage et/ou d'occupation. Et dans tous les cas de figure, le plateau constitue toujours un lieu privilégié pour et/ou au sein de l'établissement urbain à édifier [Fig.16].

Les plateaux peuvent être également «composés», c'est-à-dire formés par l'association de deux ou plusieurs faces du relief. Ils peuvent être formés par exemple par l'association de deux faces contiguës appartenant chacune à un des deux versants du même sillon ou alors à deux versants adossés de deux sillons mitoyens. La formation de plateaux «composés» est liée à la déclivité des deux faces qui les forment. Une déclivité qui à mesure qu'elle faiblit, contribue à réduire et à estomper l'émergence (ou l'encaissement) de la ligne de crête (ou de contre-crête) qui les sépare. Et cela si bien que lorsque cette déclivité est à peine perceptible, il ne subsiste des lignes de crête ou de contre-crête que leurs plus simples expressions, celles qui ne sont perceptibles que par les ruissellements et la gravité terrestre : la ligne de répartition ou la ligne de récolte des eaux pluviales.

A Alger [Fig.16], l'essentiel de la partie basse, la partie de plaine, peut-être assimilée à un grand plateau composé. Un plateau continu dont la forme générale peut être assimilée et décomposée en deux formes simples : la première rectangulaire, étroite et très allongée, orientée Nord-sud, est celle qui longe la rue de Bab Azoun ; la deuxième trapézoïdale, orientée Nord-Ouest Sud-Est, est celle qui borde la rue de Bab el-Oued et correspondant au quartier de la Marine. On notera que le plateau du Quartier de la Marine est moins homogène que celui de la rue de Bab Azoun, et cela en raison de l'émergence d'un monticule à cheval entre les deux faces (et/ou versants) qui le forment.

Dans la partie haute du relief de la médina, existent également deux autres plateaux de tailles plus réduites, mais occupant des situations tout à fait remarquables. En effet, il se trouve

8- Tel qu'envisagé dans la géomorphologie, un plateau est une «surface plane, tabulaire, dominante par rapport à son environnement.» (JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*. Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997. p.17). Mais cette définition basée sur le principe de surplomb qui caractériserait les plateaux ne correspond pas à celle que nous faisons prévaloir, et qui repose essentiellement sur la faible pente qui doit caractériser la face ou facette de relief considérée. Et en cela, la définition que nous proposons nous paraît plus conforme au sens exact du mot plateau, qui fait référence directement à l'idée d'un *support plat*.

9- Conventionnellement, pour les géomorphologues, une faible pente varie entre 0 et 17,6%, une pente modérée entre 17,6% et 70%, et une forte pente dépasse les 70%. (COQUE, Roger. *Géomorphologie*, Librairie Armand Colin, Paris, 1977, p.5). Dans l'optique qui est la notre, il est évident qu'un tel échelonnement des pentes est totalement inapproprié, car il nous faut l'adapter aux critères urbains et architecturaux qui sont les notre, c'est-à-dire l'édification et le parcours.

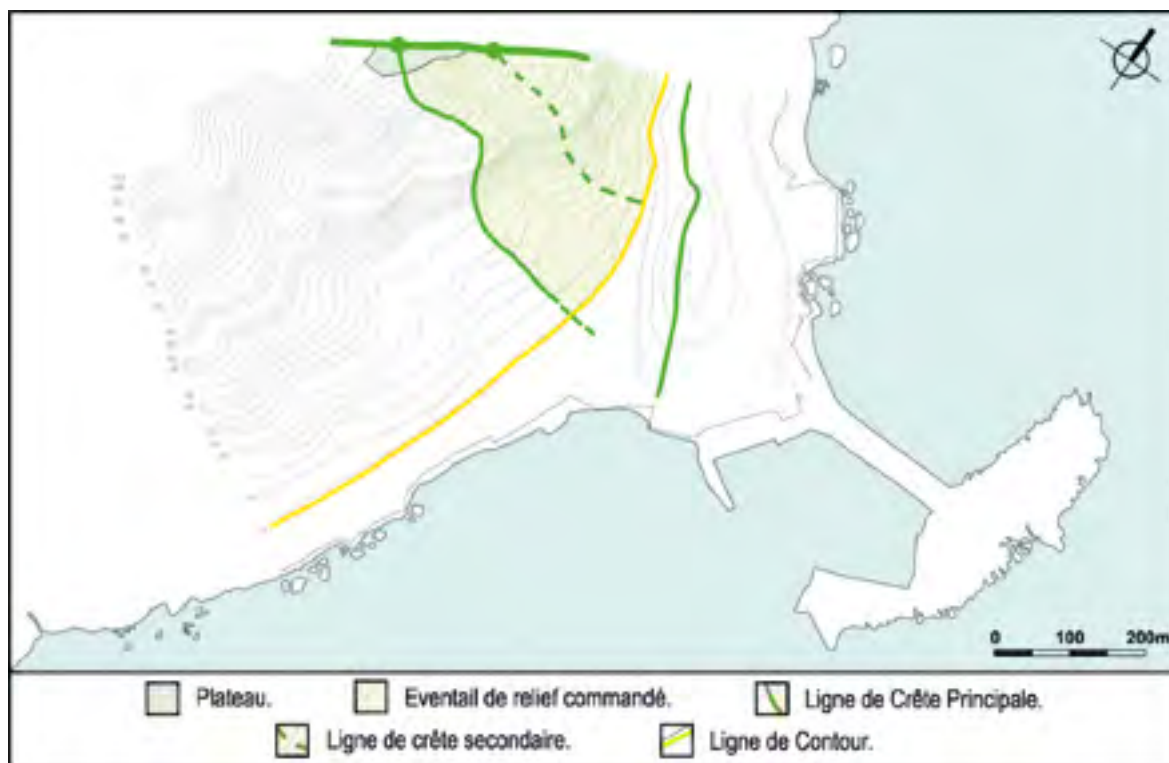


Fig.17 - «El-Djezaïr en 1830» : Le plateau de Sidi Ramdhane.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

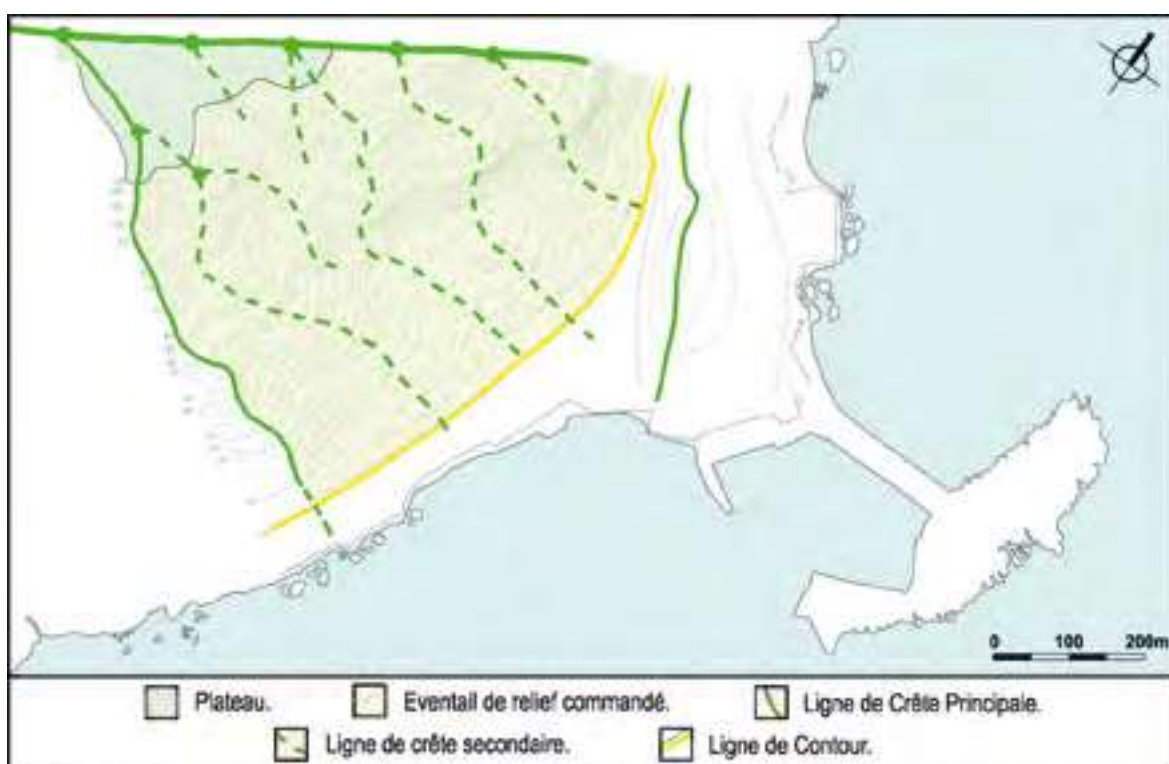


Fig.18 - «El-Djezaïr en 1830» : Le plateau de la Citadelle.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

que ces deux plateaux situés en surplomb correspondent l'un et l'autre à des carrefours de crête, et donc à des points qui commandent chacun selon sa position tout l'éventail de sillons du relief qu'il surplombe et qui se déploie à ses pieds [Fig.17 et Fig.18].

1.5.2/ LE RÉSEAU DES BARRIÈRES.

Le réseau des barrières est formé pour une grande part par les faces à «forte pente», les faces-obstacles. Mais quelquefois, viennent s'y rajouter des faces à pente modérée et parfois même des plateaux, et notamment ceux qui sous l'effet de facteurs «associés et externes» vont leur faire acquérir le caractère de barrière. Et de ce fait, le réseau de barrière est constitué autant par des faces-obstacles simples ou composées, tels une falaise, un mamelon rocheux, un ravin et autres accidents topographiques, que par des surfaces «associées» tels un marécage, un cours d'eau, un sol instable, une forêt dense, une étendue désertique... etc.



Fig.19 - «El-Djezaïr en 1830» : Le réseau des barrières.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

A Alger, il existe deux grandes barrières naturelles¹⁰ [Fig.19]. La première, et la plus en évidence, est celle constituée par la falaise du front de mer. Cette falaise, qui commence à se développer sous la forme d'un escarpement de 5 à 6m au niveau du quartier de Mustapha inférieur, s'élève graduellement en allant vers le Nord pour culminer au niveau d'Alger à près de 17m. Au Nord d'Alger, cette falaise s'interrompt brusquement aux pieds du rocher d'el-Ketani pour laisser place à la plage de Bab el-Oued [Fig.20] et à l'aboutissement de Oued M'ghacel (le Frais Vallon), avant de se redresser à nouveau et de se prolonger sur plusieurs kilomètres le long de la côte à partir de Bologhine [Fig.21].

10- La notion de barrière, liée à la déclivité qui la caractérise, est une notion tout à fait relative. En effet, si pour une ville actuelle conditionnée par les moyens de transport moderne, chaque face dépassant les 10% constitue une barrière, il n'en est pas de même pour une médina telle qu'Alger. Une médina où les rues en escalier et les moyens de transport animaliers utilisés par ses habitants s'accommodaient fort bien de pentes avoisinant et voire même dépassant les 20%. Et de ce fait, la représentation des barrières selon la période historique considérée peut varier de manière significative.



Fig.20 - La plage de Bab el-Oued au pied du rocher d'el-Ketani.
(Attribuée à Eugène Fromentin, *Souvenir d'Alger*, *l'Aqueduc de Bab el-Oued*, coll. part.)



Fig.21 - Le quartier de Bologhine.

La deuxième barrière, moins apparente que la première mais d'égale importance, est celle constituée par l'escarpement abrupt qui barre le chemin de la ligne de crête principale. A l'intérieur de la médina, le contour supérieur de cet escarpement est dessiné par le tronçon d'amorce de la rue de la Casbah, prolongé par la rue des Lockdor [Fig.22], alors que son contour inférieur, lui, correspond à la rue Lallahoum prolongée par la rue Lahémar¹¹. Cet escarpement

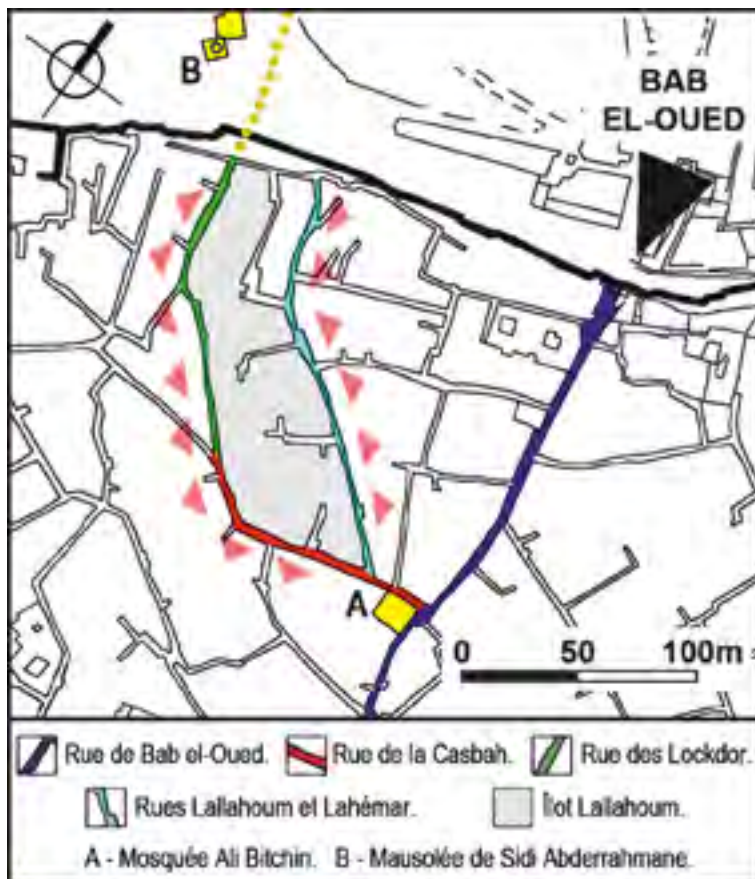


Fig.22 - «El-Djezaïr en 1830» : L'escarpement de Lallahoum.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

qui prend naissance au pied de la Mosquée Ali Bitchin, se prolonge en contrebas du mausolée de Sidi Abderrahmane [Fig.23], et se termine au niveau de l'actuel Jardin Marengo, c'est-à-dire bien au-delà des limites de la médina. A son intersection avec le mur de rempart de Bab el-Oued [Fig.24], il culmine à près de 25 mètres de haut¹². Longtemps occulté par les constructions de la médina (l'îlot Lallahoum notamment), auxquelles est venu se rajouter, dès les premières années de la colonisation française, le Lycée Emir Abdelkader (ex-Bugeaud), cette barrière s'est dévoilée dans toute son ampleur depuis la ruine presque entière de l'îlot Lallahoum¹³ [Fig.22 et Fig.25]].



Fig.23 - L'escarpement au pied du mausolée de Sidi Abderrahmane.
(E. Lessore et W. Wyld, *Vue générale prise à Bab-el-Oued*, 1833.)

11- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr) », in. *Revue Africaine*, n°19, 1875, pp.513-514.



Fig.24 - L'escarpement vu depuis la porte de Bab el-Oued en 1830.
(Vue en 1830 depuis Bab al-Oued sur le sanctuaire de 'Abd al-Rahman al-Tha'alibi avec la tour qui aurait protégé Bab al-Djnan, extrait de MISSOUM, Sakina. *Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle*, INAS, Alger, 2003, p.27.)



Fig.25 - L'escarpement et les survivances de l'îlot Lallahoum en 2010.

13- C'est adossé à cet escarpement, et entièrement inscrit entre ses contours supérieur et inférieur, que l'Atelier Casbah a cru reconnaître et a restitué les traces parcellaires d'un amphithéâtre d'époque romaine (voir en annexe Fig.4). (*Plan d'aménagement préliminaire de la Casbah d'Alger*, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, E.T.A.U.-U.N.E.S.C.O./P.N.U.D., Imp. du Tourisme, 1981, p. 8.)

12- Cet accident majeur du relief algérois n'a presque jamais fait l'objet d'attention particulière, hormis celle que lui avait accordé DEVOULX, et où dans un de ses articles il n'avait pas hésité à le qualifier «d'escarpement très prononcé». DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr) », in. *Revue Africaine*, n°19, 1875, pp.513-514

Les rencontres des lignes de contre-crête avec les barrières sont autant de brèches et de passages naturels possibles permettant de franchir avec plus de facilité ces même barrières [Fig.26]. Et chacune de ces brèches, même quand elle n'est pas entièrement achevée par le travail d'érosion des eaux, est une invitation et/ou une opportunité qui s'offre aux parcours entravés [Fig.27].

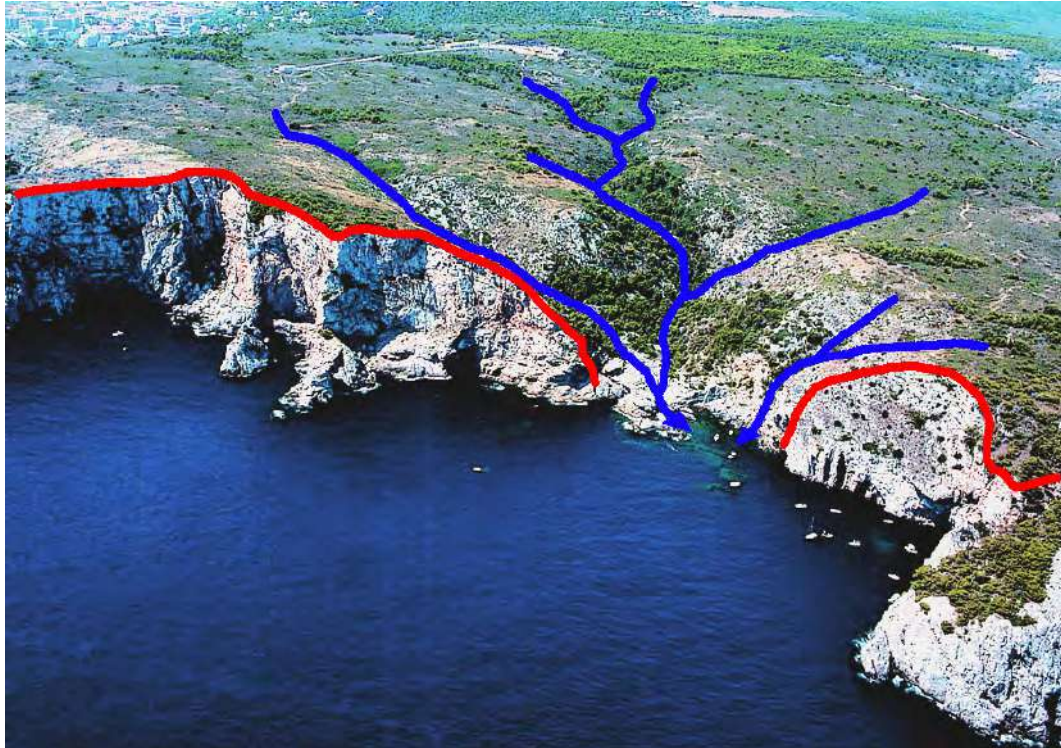


Fig.26 - Une porte sur une falaise-barrière.
(Côte de Montgri, Espagne, <http://www.visitestartit.com/>)



Fig.27 - Ebauches de portes sur une falaise-barrière.
(Falaises d'Ault, Picardie, France, <http://www.flickr.com/photos/fabdebaz/3567139093/>)

A Alger, la rencontre des thalwegs et ravins descendants à la mer avec la falaise-barrière qui la longe sont autant de portes naturelles potentielles. Des portes au travers desquelles la muraille de terre et de roche peut être suffisamment érodée et affaissée, pour s'offrir en couloir ascendant à partir du niveau de la mer et permettre l'accès aux terres, ou tout au moins le faciliter. Avec cette configuration chaque ligne de contre-crête aboutissant à la mer peut forger une porte naturelle potentielle pour tous ceux qui veulent franchir et passer d'un côté à l'autre de la barrière naturelle formée par la falaise [Fig.28].



Fig.28 - «El-Djezaïr en 1830» : Les réseaux de barrière et de contre-crête.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

1.6/ LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU RELIEF.

Avec la superposition de l'ensemble des réseaux que nous avons mis en évidence nous obtenons une représentation graphique relativement exhaustive et suffisante de la morphologie du relief sur lequel est implantée la médina d'Alger [Fig.29]. Et à travers cette représentation faite de lignes, de canaux, de couloirs, de faces, de plateaux et de barrières, supports de seuils, de portes, de carrefours et de centres, apparaît de manière explicite une organisation et un ordre que l'on peut qualifier de véritable structure morphologique naturelle. Une structure dont les différents composants, interagissant et/ou indépendants entre eux, sont autant d'incitations, de contraintes, ou voire même d'astreintes, pour ceux qui doivent les parcourir et y édifier leur demeures et leur ville.

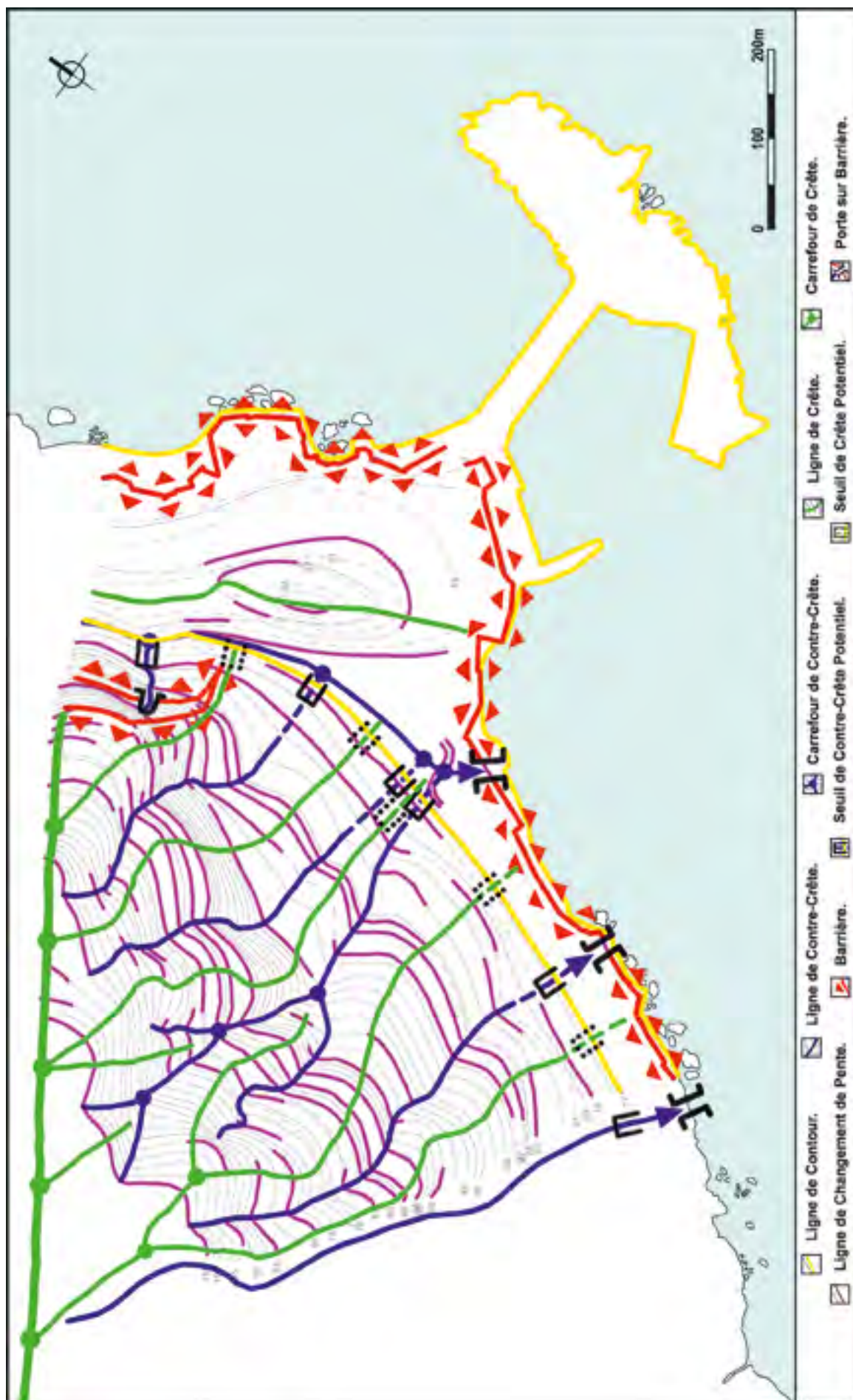


Fig.29 - «El-Djezaïr en 1830» : La structure morphologique du relief.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

II/ MORPHOLOGIE NATURELLE MORPHOLOGIE URBAINE, ORDRE ET ACCOINTANCES.

INTRODUCTION.

Le potentiel défensif naturel que pouvait offrir le relief, a toujours constitué un facteur déterminant pour le choix du site d'implantation et pour le tracé des murs d'enceinte des établissements urbains fortifiés. A l'époque préhellénique, par exemple, l'enceinte qui protège les établissements urbains n'était envisagée que comme une «(...) *une ligne de défilement qui suit les reliefs et les accidents naturels du terrain*»¹. Chez les grecs, le tracé des murs d'enceinte, était lui aussi fonction du relief du terrain. Et plus que cela même, les grecs considéraient que *les remparts ne faisaient que compléter les défilements naturels*², c'est-à-dire les protections et défenses naturelles qu'offrait le relief.

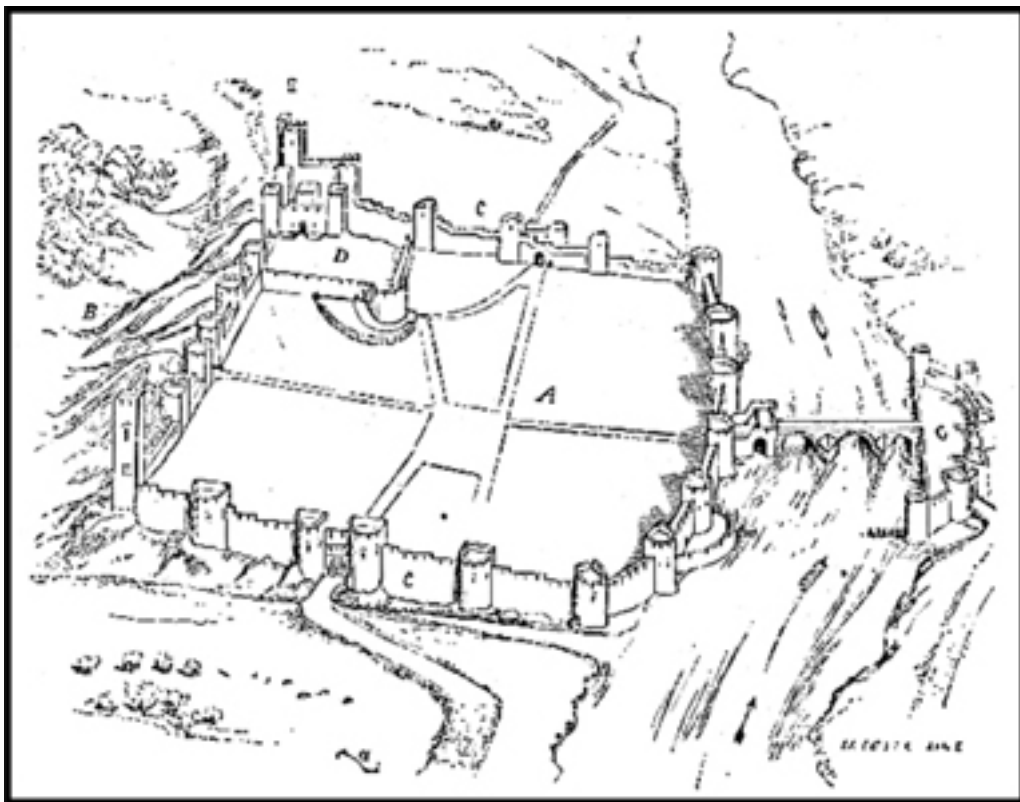


Fig.30 - Site d'implantation idéal d'une ville romaine.

(Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome 1, p.334)

Plus tard, chez les romains, c'est le même souci d'exploitation du potentiel défensif naturel du relief qui présidera à l'établissement et au tracé des murs de rempart des villes fortifiées. Selon Viollet-le-Duc, les romains avaient même conceptualisé l'idée d'un site d'implantation type, un site idéal [Fig.30] : «Lorsque les Romains fondaient une ville, ils avaient le soin, autant que faire se pouvait, de choisir un terrain incliné le long d'un fleuve où d'une rivière.

1- CHOISY, AUGUSTE. *Histoire de l'architecture*, Bibliothèque de l'Image, France, 1996. Tome 1, p.237.

2- Idem, p.500.

Quand l'inclinaison du terrain se terminait par un escarpement du côté opposé au cours d'eau, la situation remplissait toutes les conditions désirables; (...).³ Mais quand le site d'implantation présentait une configuration différente, et que le relief n'offrait pas ces conditions «idéales», les romains bâtissaient leur ville fortifiées et traçaient leurs murs de rempart en adoptant le même principe, l'exploitation du potentiel défensif naturel du relief :

A Rome [Fig.31], par exemple, le tracé de l'enceinte a été plus conditionné par les monticules (de mamelons) qui dominaient la ville que par celle du fleuve : «(...) on avait [pris] le soin, non d'envelopper ces mamelons, mais de faire passer les murs de défense sur leurs sommets, en fortifiant avec soin les intervalles qui, se trouvant dominés des deux côtés par des fronts, ne pouvaient être attaqués sans de grands risques»⁴.

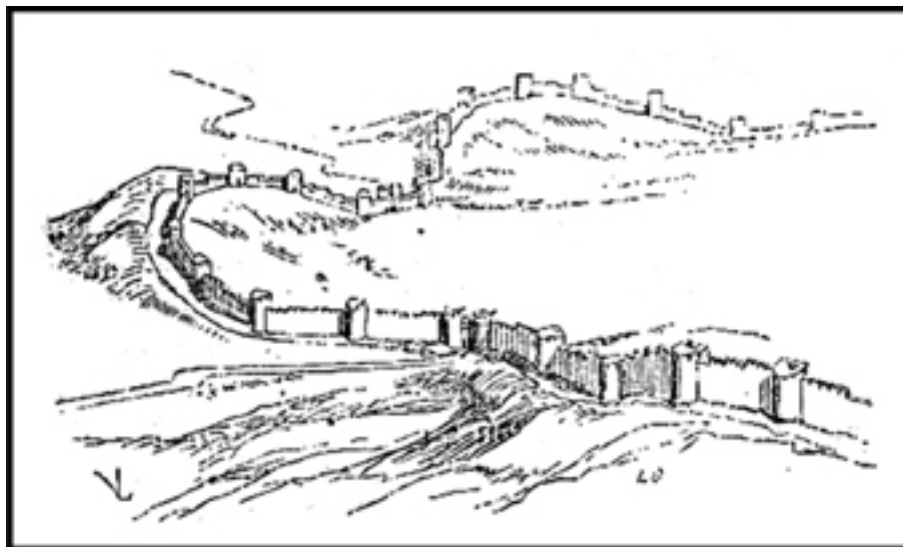


Fig.31 - Site d'implantation idéal pour une ville romaine (Rome).

(Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome 1, p.335)



Fig.32 - Carcassonne.

(Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, tome 1, p.336. et p.412.)



Fig.33 - Langres.

3- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, 1856, Tome 1, pp.334-335.

4- Ibid., pp.335-336.

A Carcassonne [Fig.32] et à Langres [Fig.33], villes qui occupaient des plateaux surélevés, le tracé des murs d'enceinte a suivi les escarpements naturels qui les protégeaient et il a profité *«de toutes les saillies du terrain en suivant ses sinuosités, afin de ne pas permettre aux assiégeants de s'établir au niveau du pied des murs, (...)»*⁵.

Plus tard, au moyen âge, entre le Xe et le XVe siècle, lorsque la construction de châteaux forts connut un grand essor en Europe et au Moyen-Orient, c'est les mêmes principes de choix du site d'implantation et de tracé des murs de rempart qui ont été adoptés : *«Le tracé de l'enceinte [du château-fort] était étudié pour exploiter au maximum la configuration du terrain»*⁶.

Entre le Xe et le XVe siècle, l'architecture des enceintes fortifiées n'a eu de cesse de gagner en complexité et en efficacité. Et cela à commencer par l'emploi de la pierre qui a été introduite et généralisée dès le XIe siècle, pour remplacer le bois. La forme et la consistance des murs a elle aussi subi des évolutions constantes. Ainsi, des premières enceintes plus élancées qu'épaisses, et des tours carrées surplombant les places fortes, on s'est acheminé vers des bastions aux formes complexes, arasés pour être mis au niveau des murs d'enceinte trapus et renforcés par un travail et un remodelage du relief. A côté de cela, nombre de formes nouvelles et de formes anciennes qui ont évoluées ont été introduites dans l'architecture des murs d'enceinte, comme les hourds amovibles en bois qui peu à peu ont laissé place aux mâchicoulis fixes en pierre, les ponts-levis qui ont succédé aux ponts dormants, les créneaux qui sont venus finir les murs d'enceintes, et d'innombrables autres perfectionnements des systèmes existants.

En dépit de la généralisation de l'artillerie à partir du XVe siècle, VAUBAN, qui marquera de son empreinte l'histoire et l'architecture militaire de France entre la fin du XVIe et le début du XVIIe siècle, ne manquera pas de souligner le rôle déterminant et l'importance du potentiel défensif naturel qu'offre chaque relief considéré. Et à cet égard on peut relever son penchant et sa préférence pour les places situées sur les bords d'une grande rivière, et qui n'est pas sans rappeler celle des romains en leur temps, : *«On ne peut nier que ces places ne soient préférables à toutes celles dont nous venons de parler, en cas qu'on soit maître du passage, par lequel il faut emmener les vivres & les munitions»*⁷.

Vers la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, les progrès réalisés par l'artillerie à feu rendent caduc le principe même des enceintes fortifiées pour les établissements urbains. Et dès lors les villes vont se défaire et se libérer de leur statut de place forte, et la révolution industrielle en marche va définitivement les consacrer à leur rôle économique et industriel naissant.

De manière plus générale, ce sont *«les progrès des techniques militaires qui sont à l'origine de l'évolution de l'architecture défensive (...)»*⁸. Mais tout au long de cette évolution en

5- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, 1856, Tome 1, pp.335-336.

6- LUISI, Riccardo. «Du château-fort à la forteresse, une brève histoire de l'architecture militaire italienne du XIe au XVIe siècle», in *Médiévales*, N°26, 1994. Savoirs d'anciens. p.105.

7- VAUBAN. *Véritable manière de fortifier*, Le tout mis en ordre par Mr. L'Abbé DU FAY et le Chevalier de CAMBRAY, Nouvelle édition corrigée et augmentée de la moitié, Chez les Janssons à Waesberge, Amsterdam, 1726, Livre II, p.95.

parallèle des moyens d'attaque et de l'architecture de défense, un principe constant a perduré, celui relatif au choix du site d'implantation et au tracé des murs d'enceinte. Un principe énoncé, au moins depuis la fin du IV^e siècle, par VEGECE dans son traité militaire intitulé *Rei Militaris Instituta*, et repris après lui par de nombreux auteurs et historiens de l'architecture : «*Une place forte l'est, ou par sa nature, ou par l'art, ou par l'union de l'art & de la nature. Elle est forte de sa nature, lors, par exemple, qu'elle se trouve située sur un terrain escarpé ou très élevé, qu'elle est entourée d'un marais, d'une rivière, de la mer. Elle est forte par l'art, lorsqu'on l'a ceinte de murs & de fossés ; il y a de la prudence à la bâtir dans une assiette naturellement fortifiée, il y a de l'habileté à la bien fortifier*»⁹. Parlant des camps et des campements militaires qui parsemaient l'empire byzantin, et dont bon nombre vont constituer les noyaux urbains de nouvelles villes et places fortes, VEGECE exprime de manière encore plus explicite la relation qui existe entre leur forme et celle du relief : «*il importe peu que votre camp soit de figure ronde, triangulaire, ou oblongue ; c'est à la nature du lieu à vous décider là-dessus, (...)*»¹⁰.

2.1/ STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU RELIEF ET LOGIQUE DE TRACÉ DES MURS DE REMPART.

Partant de l'idée que les établissements urbains fortifiés ont de tout temps tiré profit du potentiel défensif naturel qu'offraient leurs reliefs divers et variés, on peut penser qu'une médina telle qu'Alger, occupant de surcroît un relief fort accidenté, a elle également cherché à exploiter au mieux les défenses naturelles dont elle disposait. Mais afin de cerner et de mieux comprendre la manière dont cette médina a exploité le potentiel défensif naturel existant, il nous faut confronter la structure morphologique urbaine et la structure morphologique du relief naturel. A travers cette confrontation il s'agira d'abord d'identifier les logiques et les mécanismes particuliers qui ont présidé à l'exploitation du potentiel défensif naturel, mais il s'agira aussi d'en tirer les conséquences opérationnelles qui pourront, le cas échéant, nous servir lors de notre tentative de reconstitution de l'histoire morphologique de la médina d'Alger.

2.1.1/ LE REMPART DU FRONT DE MER. (Le Rempart Est)

Dans le cas d'Alger, on peut constater que le rempart Est, celui qui longe la ville sur son front de mer, se superpose et se confond parfaitement avec la barrière naturelle constituée par la falaise de près de 17 mètres qui longe la médina côté mer [Fig.34 et Fig.35]. Et au regard de la logique militaire qui préside au tracé des remparts, on peut penser que la présence d'une barrière et d'une défense naturelle aussi importante a conditionné le tracé de ce rempart. Un rempart qui aurait perdu tout le bénéfice de la barrière naturelle s'il s'était écarté du tracé préalablement défini par la falaise. Plus que cela même, tout écart éventuel et inconsideré, qui aurait dégagé un recul net entre le mur de rempart et la falaise aurait probablement constitué un point faible du dispositif défensif constitué par les remparts.

8- LUISI, Riccardo. «Du château-fort à la forteresse, une brève histoire de l'architecture militaire italienne du XI^e au XVI^e siècle», in *Médiévales*, N°26, 1994. Savoirs d'anciens. , p.103.

9- *Traduction de Vegece avec des réflexions militaires*, par le Chevalier de Bongars, Chez CH. ANT. Jombert père, Librairie du Roi pour l'Artillerie & le Génie, BN, Paris, Livre IV, p.179.

10- Idem, Livre III, p.266.



Fig.34 - «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée :
Réseau des barrières / Tracé des murs de rempart
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.35 - La falaise derrière le rempart du front de mer.
(William Wyld, *Le départ d'Israélites pour la Terre sainte, scène algérienne*, salon de 1841,
Lyon, Musée des Beaux-Arts)

2.1.2/ LE REMPART DE BAB AZOUN. (Le Rempart Sud)



Fig.36 - «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée :
Réseau de contre-crête / Tracé des murs de rempart
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.37 - Le ravin de Bab Azoun vu depuis les hauteurs de Bab El-Djedid.
(William Wyld, *Vue de la baie d'Alger prise de la Porte Neuve*, 1833, coll. part.)



Fig.38 - Le ravin de Bab Azoun.
(Félix Moulin, *Fontaine près de la Porte Neuve*, 1856.)

Concernant le rempart Sud, le rempart de Bab Azoun, on peut constater que son tracé est parallèle à celui d'une ligne de contre-crête [Fig.36]. Une ligne qui dans ce cas précis est un thalweg profond aux versants abrupts et qui s'apparente à un vrai ravin, et qui de ce fait constitue elle également et à sa manière une barrière naturelle de première importance [Fig.37 et Fig.38]. Toutefois, et à la différence du tracé du mur de rempart du front de mer, le tracé de ce deuxième mur ne se superpose pas à la ligne de contre-crête, mais il la suit et s'aligne au plus près d'elle. Cette différence notable avec le tracé du mur de rempart du front de mer s'explique par le fait que tout écart important aurait fait perdre au mur de rempart le bénéfice de la barrière

naturelle constituée par le ravin de Bab Azoun. A cet égard, on peut légitimement penser qu'à Alger la plupart des thalwegs qui descendaient depuis les hauteurs jusqu'à la mer, tout comme celui de Bab Azoun, prenaient l'allure de ravins profonds¹¹. Et cela est dû en grande partie à la forte pente des versants de la montagne qui accélère la vitesse des eaux qui ruissellent et accentue de manière spectaculaire le phénomène d'érosion des terres.

2.1.3/ LE REMPART DE BAB EL-OUED. (Le Rempart Nord)

Au Nord, on peut constater que le tracé du rempart de Bab el-Oued se superpose sur une ligne de crête [Fig.39]. Dans ce cas précis la superposition du tracé ne s'explique pas par l'existence d'une quelconque barrière naturelle, mais elle semble se justifier par le fait que cette

¹¹- C'est ce que notait également PASQUALI dans son article «*L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr*» : «*A l'origine de notre cité, et avant l'apparition de toutes constructions, la colline sur laquelle s'édifie le quartier de la Casbah d'Alger avait, bien entendu, des ravines beaucoup plus importantes*» in *Bulletin municipal de la ville d'Alger*, n°11, novembre 1952, pp.307-321.



Fig.39 - «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée : Réseau de crête / Tracé des murs de rempart
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.40 - Le mausolée de Sidi Abderrahmane et le rempart de Bab el-Oued.
(Paul Marès, *Mosquée de Sidi Abd-er-Rahmane vue du jardin Marengo*, 1860.)

ligne de crête principale domine les deux amphithéâtres naturels d'Alger et de Bab el-Oued qu'elle délimite et qu'elle sépare. Et dans la logique militaire défensive qui sous tend le tracé des murs de rempart cette crête principale représente un axe stratégique de défense et de contrôle de l'ensemble du territoire qu'elle surplombe, c'est à dire la médina elle même et tout l'amphithéâtre de Bab el-Oued. Ajoutons à cela que tout tracé de rempart qui se serait écarté plus au Sud de cette ligne de crête aurait mis la médina en situation de faiblesse vis à vis d'assaillants qui seraient venus du Nord et qui se seraient très certainement positionnés sur cette même crête. Dans le même ordre d'idée, c'est-à-dire dans une logique purement militaire, et moyennant le tracé de murs de rempart plus au Nord, il aurait été tout à fait envisageable d'inclure cette ligne de crête principale au sein du périmètre de la médina. Mais dans ce cas, l'ensemble des versants supplémentaires qui auraient été annexés auraient eu une orientation Nord-est très défavorable en terme d'ensoleillement et de protection contre les vents dominants d'hiver, desquels la médina orientée Sud-est était parfaitement protégée [Fig.41].



Fig.41 - Le contraste des orientations.
(<http://vieilalger.free.fr/poralger/rempartbo.jpg>)

Dans l'ensemble, on peut constater que la forme urbaine de la médina de 1830, dessinée par les murs de remparts, est inscrite et presque entièrement définie par la structure morphologique du relief sur lequel elle est implantée [Fig.42]. Et on peut constater également, qu'en plus de se garantir les meilleures postures de défense et de contrôle en exploitant le potentiel défensif naturel déjà existant, le dispositif défensif militaire s'est attaché à renforcer les failles du dispositif défensif naturel [Fig.42, 1-2]. Ce renforcement a été réalisé, d'une part, par la construction d'une citadelle sur le grand plateau (ouvert au Sud-ouest) qui surplombe le sommet vulnérable de la médina [Fig.43], et d'autre part, par le prolongement du rempart Nord pour «colmater» la brèche laissée béante entre la ligne de crête principale et la falaise du côté de la porte de Bab el-Oued [Fig.42]. A côté de cela, et comme il était d'usage à cette époque, les murs de remparts ont été également dédoublés d'un fossé défensif continu qui a prolongé le ravin naturel de Bab Azoun et qui a fini de ceinturer la médina d'un bout à l'autre de la falaise-rempart.



Fig.42 - «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée :
Structure morphologique du relief / Tracé des murs de rempart
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.43 - Vue aérienne de la Citadelle en 2005.
(extrait de Yann Arthus-Bertrand, *Algérie vue du ciel*, Editions de La Martinière, Paris, 2005.)

2.2/ STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU RELIEF ET LOGIQUE DE CROISSANCE URBAINE.

Au vu de la structure morphologique du relief naturel [Fig.44] et de la logique militaire de défense et de contrôle, il apparaît que la superposition des tracés des murs de rempart Nord sur

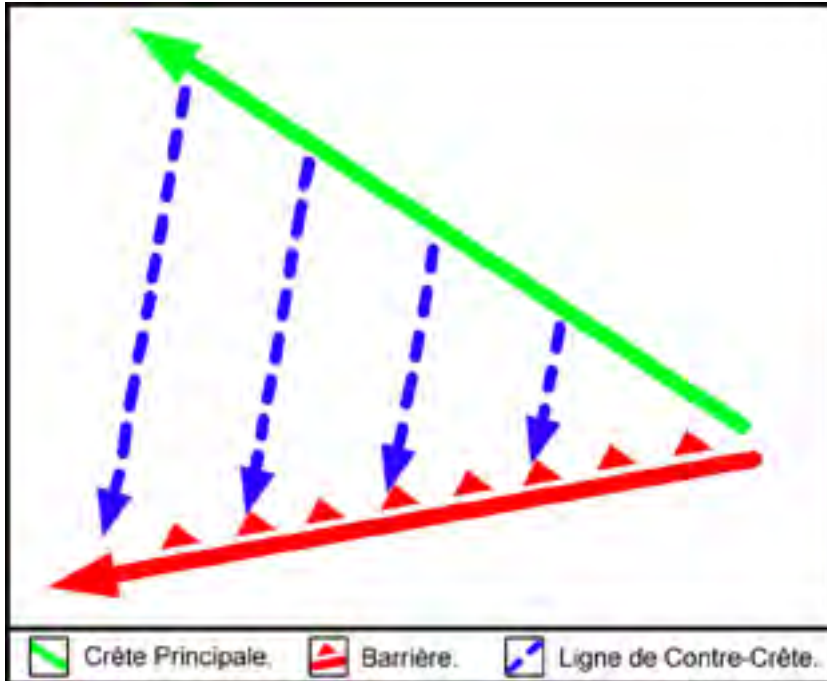


Fig.44 - Schéma de principe des lignes naturelles supports du tracé des murs de rempart.

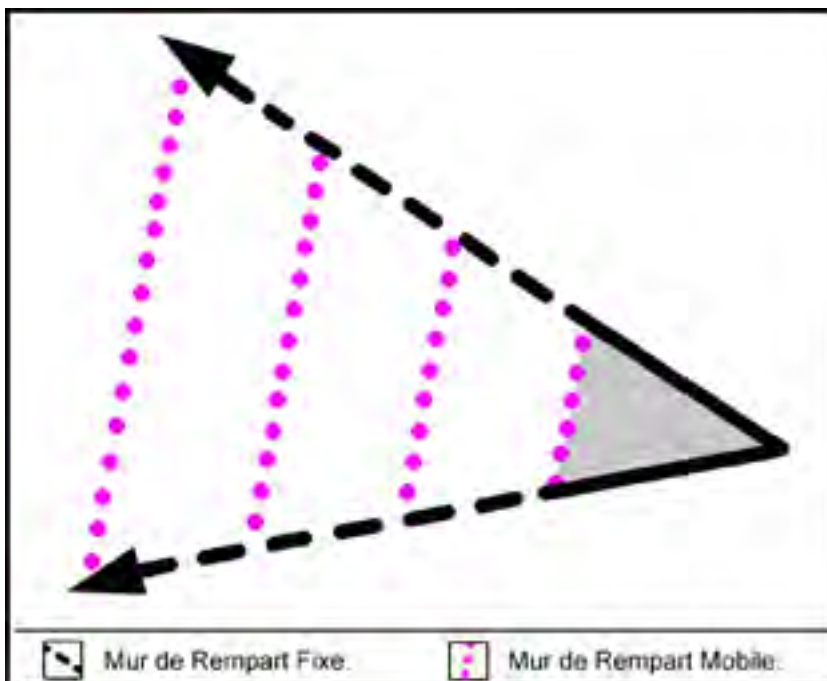


Fig.45 - Schéma de principe du tracé des murs de rempart.

principale jusqu'à la falaise pouvait offrir et assurer de manière successive, et peut-être même chronologique, le bénéfice du même potentiel défensif naturel à la médina [Fig.45].

la crête principale et du rempart Est sur la falaise naturelle du front de mer ont constitué des contraintes, et voire même des astreintes permanentes pour la défense de la médina. Et de là, on peut penser que ces deux lignes de la structure morphologique du relief ont imposé et fixé de manière durable le tracé des murs de rempart qui leurs étaient superposés. De la même manière, il apparaît aussi que la seule ligne réellement «mobile» dans le dispositif défensif de la médina est celle du mur de rempart Sud, le rempart de Bab Azoun. En effet, et à la différence des deux premières lignes qui elles ne supportent que le prolongement de leurs tracés respectifs, le tracé du mur de rempart de Bab Azoun est le seul à pouvoir être déplacé pour s'aligner à une autre ligne de contre-crête, sans déroger au principe adopté, ni affaiblir les défenses de la médina. Ainsi, chacune des lignes de contre-crête parallèles descendant depuis la crête

En plus des considérations purement militaires et défensives, il semble que le choix du tracé des murs de rempart devait également tenir compte du ruissellement des eaux pluviales. Ainsi, la forme et l'orientation des murs remparts devaient répondre à une contrainte que l'on pourrait qualifier «d'hydrodynamisme». Une contrainte qui faisait que la construction des murs de rempart parallèlement aux lignes de ruissellement était un impératif et une exigence permanents. En effet, sur les versants montagneux, la forme en «ogive» et/ou «triangulaire» des murs de remparts de la médina, avec un sommet unique et n'offrant pas «d'aspérités» pouvant constituer une éventuelle retenue d'eau qui les fragiliserait, était une exigence supplémentaire qui a présidé au choix de leurs tracés.

À cet égard d'ailleurs, il semblerait que les restitutions du mur de rempart d'époque berbère proposées par PASQUALI [Fig.46] et par CRESTI [Fig.47] soient sujettes à caution, et cela en raison de leur tracés non conformes à la règle implicite d'hydrodynamisme que nous venons d'explicitier. Si en plan les deux tracés de mur proposés gardent beaucoup de leur cohérence, il n'en est pas de même quand ils sont confrontés à la réalité du relief sur lequel ils sont sensés prendre place. En effet, sur leurs parties hautes, les deux tracés proposés ont le grand inconvénient de présenter une suite alternée de trois sommets et de deux points bas. Et dans l'intervalle de cette suite, le mur de rempart constitue un barrage et une retenue pour les eaux pluviales quand elles ruissellent. Des eaux qui à n'en pas douter auraient fini par sapé le soubassement des murs de rempart supposés en deux endroits différents au moins (les deux points bas), et qui par conséquent auraient mis à mal la viabilité et la durabilité d'un pareil tracé pour les mur de rempart de la médina.



Fig.46 - Le tracé des murs de rempart berbères selon E. PASQUALI.
(E. PASQUALI. «L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr», in *Bulletin municipal de la ville d'Alger*, n°11, novembre 1952, pp.307-321.)



Fig.47 - Le tracé des murs de rempart berbères selon F. CRESTI.
 (CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle»,
 in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982, p.22.)

2.3/ CONCLUSION.

En conclusion, et au vu de ce que nous avons mis en évidence à travers la confrontation de la structure morphologique du relief et du tracé des murs de rempart, et donc de la forme urbaine de la médina d'Alger en 1830, on peut avancer l'idée qu'il existe une relation de subordination qui assujettit le tracé des murs de rempart et la forme urbaine de la médina à la structure morphologique du relief. Et au vu de cette relation de subordination, ainsi que de la logique qui préside au tracé des murs de rempart, on peut par extension avancer l'idée que, comme en 1830, chacune des formes urbaines qu'a adoptée la médina durant son processus de croissance et d'extension urbaine a été dicté par la configuration du relief. Dit autrement, les scénarios possibles de la croissance et de l'extension de la forme urbaine de la médina d'Alger sont inscrits dans les lignes de la structure morphologique du relief naturel.

III/ LE SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE.

INTRODUCTION.

Bien qu'ayant mis en évidence la subordination du tracé des murs de rempart et de la forme urbaine de la médina à la structure morphologique du relief, il n'en reste pas moins qu'une question d'importance reste en suspens. En effet, partant du principe que le seul rempart «mobile» de la médina est celui de Bab Azoun, nous n'avons pas encore déterminé, parmi les lignes de contre-crête existantes, quels sont précisément celles qui ont pu servir de support au tracé des remparts Sud successifs au cours des phases antérieures de la croissance urbaine de la médina.

Cette indication manquante, que la confrontation de la structure du relief avec le tracé des murs de rempart n'a pas fourni, peut-être recherchée mais à un autre niveau, le niveau de la structure urbaine intra-muros. En effet, on peut penser que la structure urbaine de la médina d'Alger de 1830 a gardé les traces et la mémoire des périmètres successifs qu'elle a adopté au cours de son processus de croissance. Et on pense là notamment à son système d'évacuation des eaux résiduelles (usées et pluviales), qui autant et voire même plus que le tracé des murs de rempart a dû être pensé et conçu en liaison étroite avec la structure morphologique du relief. Un relief, qui à l'instar de la médina, était soumis lui aussi à la servitude naturelle et permanente de l'évacuation des eaux, et en l'occurrence pluviales. Sachant qu'à l'époque qui nous intéresse les réseaux d'assainissement dépendaient exclusivement de la gravité qui se chargeait de faire ruisseler les eaux à évacuer, on peut penser que le système hydrographique naturel¹ a conditionné au plus haut point le système hydrographique urbain de la médina. Et c'est donc à partir de cette hypothèse, formulée au départ de notre travail, que nous allons procéder à une deuxième confrontation, celle du système hydrographique naturel avec le système hydrographique urbain.

3.1/ LES SYSTÈMES HYDROGRAPHIQUE NATUREL ET URBAIN.

Le système hydrographique naturel est formé par l'ensemble des ruissellements de surface qui prennent forme et vie lors des précipitations. Constitué de masses d'eau variables à souhait, c'est ce système «mouvant» qui creuse et façonne sans cesse les sillons du relief et le réseau des lignes de contre-crête. Un réseau dont il emprunte les lits et avec lequel sa trace se

1- Notre choix d'adopter la dénomination de système au lieu de réseau, provient du fait que nous distinguons le réseau de contre-crête des eaux de ruissellement qui le parcourent. Et en cela, nous sommes plus proches de la définition donnée par F. JOLY, *«le ruissellement concentré s'organise en un système hiérarchisé de l'écoulement qui constitue un réseau hydrographique»* (JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*, Masson/Armand Colin, Paris, 1997, p.24), que de celle avancée par P. COQUE, *«le réseau hydrographique est un organisme d'écoulement linéaire, hiérarchisé et structuré, qui assure le drainage d'une portion d'espace délimitée par des lignes de partage des eaux, appelée bassin-versant (ou bassin hydrographique).»* (COQUE, Roger. *Géomorphologie*, Librairie Armand Colin, Paris, 1977. p.118)

confond. Pour le système hydrographique naturel, c'est le réseau de contre-crête avec l'ensemble de ses ramifications infimes et infinies, qui ont valeur «d'infrastructure naturelle». Alors que pour le système hydrographique urbain, c'est le réseau des parcours (les rues) qui constitue l'infrastructure «artificielle» que les eaux pluviales empruntent pour ruisseler. Et à ce titre, il paraît utile de confronter au préalable ces deux infrastructures.

3.1.1/ RÉSEAU DE CONTRE-CRÊTE ET RÉSEAU DE PARCOURS URBAINS, OU LA SERVITUDE PARTAGÉE DE L'ASSAINISSEMENT.



Fig.48 - Oued Ouchai en 2005.

(extrait de Yann Arthus-Bertrand, *Algérie vue du ciel*, Editions de La Martinière, Paris, 2005.)

En confrontant les infrastructures hydrographiques naturelles et artificielles, on peut constater que l'ensemble des lignes de contre-crête sont reprises sur la quasi-totalité de leur longueur par le tracé de parcours urbains [Fig.49]. Toutefois, même si cette reprise semble systématique, on peut relever néanmoins qu'elle s'effectue avec quelques différences notables, et plus particulièrement dans le cas de la ligne de contre-crête qui se trouve dans la partie basse de la médina, au niveau du quartier de la Marine. En effet, on peut constater que les deux parcours urbains qui correspondent à cette ligne de contre-crête, la reprennent de manière sensiblement différente [Fig.50]. Sur le premier tronçon, le tronçon Nord, on peut voir que c'est une enfilade de petits parcours urbains qui reprennent de manière relativement fidèle le chemin tracé par la ligne de contre-crête en question. Alors que sur le deuxième tronçon, le tronçon Sud, on peut voir que le parcours urbain qui lui correspond, la rue Bab el-Oued, s'écarte sensiblement de la ligne de contre-crête pour former avec elle une fourche aigue. Par rapport au relief, on peut constater que cette légère déviance se traduit par une inversion de la pente de ce tronçon de rue, et donc du sens d'écoulement des eaux. Au final, si à l'origine (à l'état naturel) les

eaux étaient acheminées au Sud, là où débouchait la ligne de contre-crête sur la mer, une fois cette partie de la médina urbanisée, les eaux étaient canalisées en un point situé à l'intersection des deux tronçons de rues correspondant à la ligne de contre-crête.



Fig.49 - «El Djezaïr en 1830», Lecture comparée :
Réseau de contre-crête / Structure urbaine
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

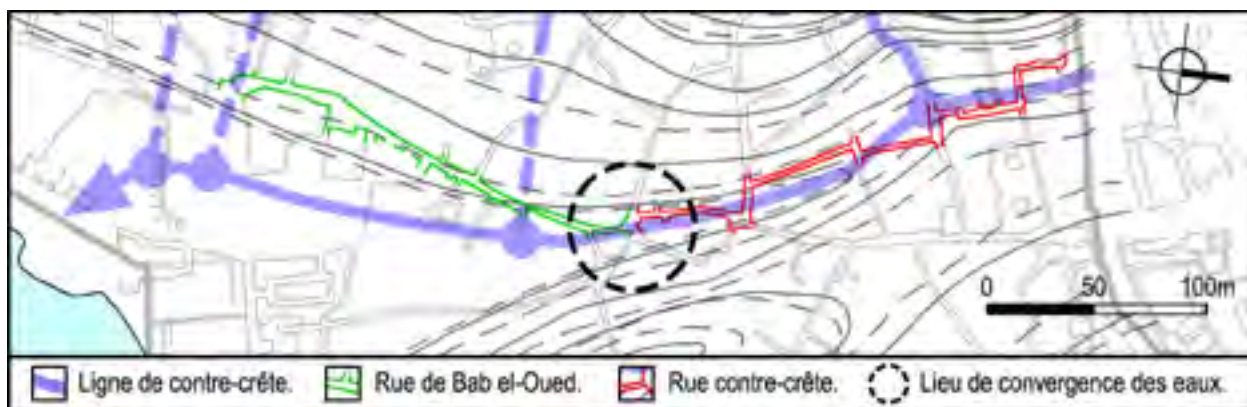


Fig.50 - «El Djezaïr en 1830», lecture comparée :
Ligne de contre-crête / Rue Bab el-Oued
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

En dépit du cas particulier que représente la rue de Bab el-Oued, on peut néanmoins conclure que dans l'ensemble il existe une correspondance certaine, et voire même une parfaite similitude, entre les deux infrastructures naturelle et artificielle d'évacuation des eaux pluviales. Une similitude qui apparaît nettement au niveau global, où l'on constate que le réseau des parcours urbain reconstitue et reproduit dans son intégralité l'arborescence caractéristique du réseau de ligne de contre-crête existant. Dit autrement, on peut considérer que dans son

ensemble l'infrastructure artificielle d'évacuation des eaux pluviales (le réseau des parcours urbains) reprend et s'inscrit de manière relativement fidèle au sein du réseau des lignes de contre-crête existant.

Cette similitude, cette correspondance que nous venons de relever peuvent s'expliquer en partie par la contrainte partagée d'évacuer les eaux pluviales, mais pas seulement. Car il semblerait qu'elle s'explique aussi et surtout par une servitude plus grande, celle d'évacuer de manière durable les eaux usées rejetées par les habitations de la médina. En effet, au sein de l'enclos délimité par les murs de rempart, et au long de chaque ligne de contre-crête qui le sillonne, il semblerait que les algérois aient été amenés à réaliser des canalisations afin de récolter et d'évacuer leurs eaux usées vers la mer². Car c'est ainsi, et par le simple fait de la gravité, que chaque groupement d'habitation, occupant les versants (se faisant face) d'un même

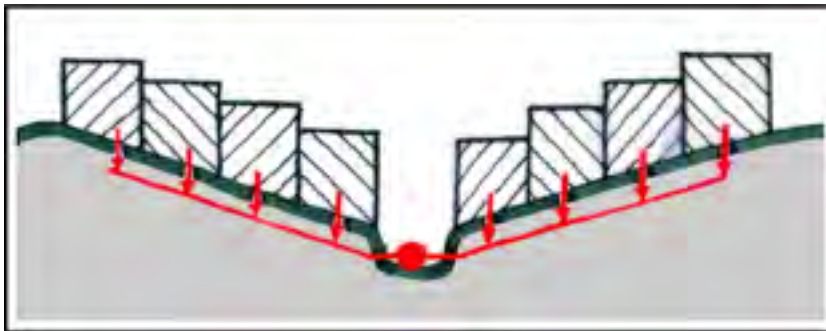


Fig.51 - Schéma de principe d'un réseau d'évacuation des eaux usées subordonné aux lignes de contre-crête.

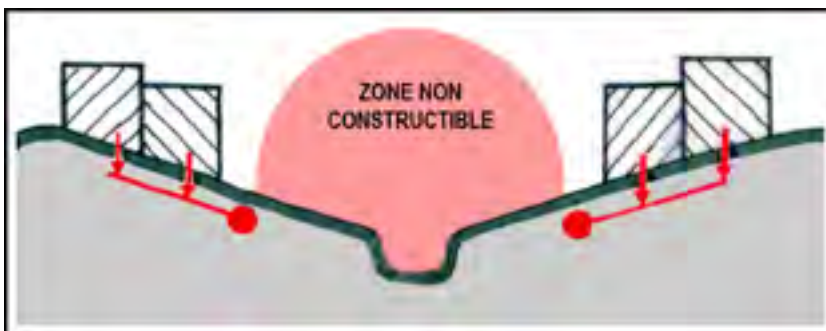


Fig.52 - Schéma de principe d'un réseau d'évacuation des eaux usées s'écartant des lignes de contre-crête.

sillon, pouvait évacuer ses eaux usées par une même canalisation [Fig.51]. Le choix des lignes de contre-crête comme tracé pour les canalisations du réseau d'assainissement est dû à leur fonctionnement qui se faisait exclusivement par gravité. En effet, avec ce type de réseau, tout écart des canalisations du tracé naturel fixé par les lignes de contre-crête, c'est-à-dire tout tracé de canalisation qui serait venu se positionner en amont des lignes de contre-crête, aurait interdit l'assainissement de l'ensemble des habitations

situées à son aval [Fig.52]. Et la conséquence fâcheuse et prévisible d'un tel écart aurait été de créer, en plein milieu du tissu urbain de la médina, des zones non constructibles pour cause d'impossibilité d'assainissement gravitaire.

2- «Les petits thalwegs qui recevaient les eaux de pluie, attiraient les maisons sur leurs bords en raison de la facilité d'évacuation qu'ils offraient pour l'écoulement simple et rationnel des eaux usées. Ces eaux provenant des immeubles ne pouvaient s'écouler à l'air libre, aussi, la nécessité de couvrir ces petites dépressions se fit sentir. L'on canalisa donc ces thalwegs en construisant dans leur fond des ouvrages divers (buses vernissées pour les petits débits, égouts à section carrée, en maçonnerie de briques turques et de pierre pour les évacuations plus importantes). Ces ouvrages légers suivaient les sinuosités du ravineau. C'est ainsi que prit naissance le réseau d'égouts d'EL-DJEZAÏR (...)», PASQUALI, Eugène. «L'évolution de la rue musulmane d'El Djezaïr», in *Bulletin municipal de la ville d'Alger*, n°11, novembre 1952, pp.307-321..

Mais en adoptant les lignes de contre-crête comme tracés pour la réalisation des canalisations d'assainissement, se posait un autre aspect du problème, celui relatif à l'indispensable protection et entretien de ces mêmes canalisations. D'abord, il était indispensable que ces canalisations soient protégées du ruissellement des eaux pluviales. En effet, avec une pente moyenne avoisinant les 20%, les eaux pluviales auraient creusé en permanence leurs lits (les lignes de contre-crête), et le sol se dérochant continuellement sous les canalisations (en terre cuite) fragiles aurait provoqué leur rupture répétée. Ensuite, et pour des raisons tout à fait évidentes, ces canalisations devaient rester autant que possible dans le domaine de la propriété «publique», pour être accessibles à chaque fois que nécessaire. D'ailleurs, et même si les algérois étaient passés outre ces considérations, il aurait été fort risqué et très dommageable pour leurs habitations d'empiéter et de recouvrir en totalité ces canalisations. Car sans compter les risques sanitaires multiples, la moindre fuite ou déperdition de ses eaux usées aurait sapé les fondations et les bases de leurs murs. C'est pour ces raisons que la meilleure garantie que

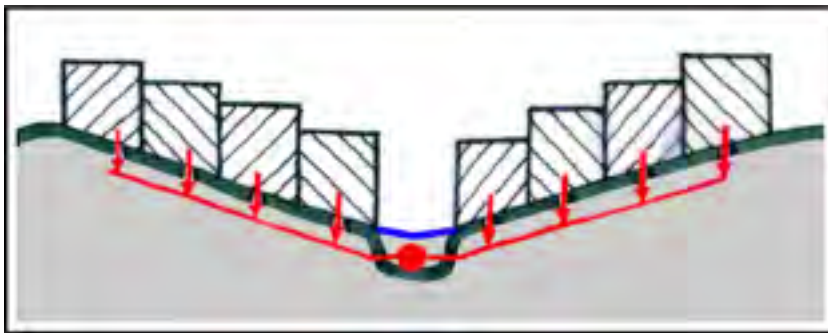


Fig.53 - Schéma de principe d'un parcours urbain subordonné aux lignes de contre-crête.

pouvait se donner la collectivité pour entretenir ses canalisations et préserver ses constructions, tout en assurant l'évacuation des eaux pluviales de manière durable, était celle de les faire recouvrir par une rue [Fig.53].

Partant de ce raisonnement, certes tout à fait théorique, car ne disposant d'aucun plan des réseaux d'assainissement d'époque turque et basé seulement sur quelques informations glanées dans les rares travaux ayant traité de cette question, on peut néanmoins confirmer et affiner notre hypothèse de départ : l'édification de nouveaux quartiers, soumis à la servitude d'un assainissement durable, devait se faire en parfaite adéquation avec l'architecture et les dépressions formées par les sillons du relief. Car pour une médina telle qu'Alger, et au vu de ce que l'on vient d'expliciter, chaque sillon constitue un support viable et indispensable pour

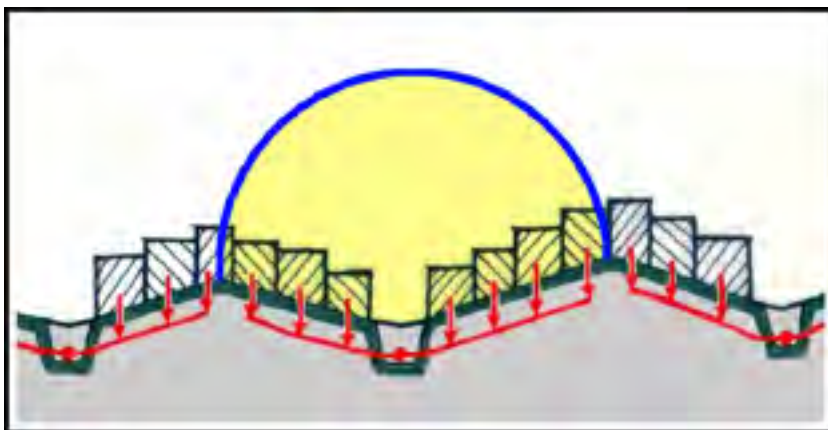


Fig.54 - Schéma de principe d'un sillon-module.

l'édification d'un quartier durable [Fig.54]. En d'autres termes, toute construction de nouveaux quartiers, et donc toute extension urbaine nouvelle de la médina d'Alger, devait impérativement se faire avec une «assiette» dont le module (naturel) de base était un multiple d'un demi-sillon.

A ce point de notre parcours, on peut également noter que les conclusions que nous avons tiré lors de la confrontation du tracé des murs de rempart avec la structure morphologique du relief, et celle à laquelle nous sommes parvenus dans cette confrontation des infrastructures naturelles et artificielles d'assainissement ne sont pas contradictoires. Plus que cela même, elles s'accordent et elles concordent parfaitement quand il s'agit de la nécessité pour la forme urbaine de la médina d'être délimitée au Nord et au Sud par des lignes de contre-crête et/ou des lignes de crête.

3.1.2/ LES UNITÉS HYDROGRAPHIQUES NATURELLES.

Concernant la mise en évidence du système hydrographique naturel, c'est en simulant le ruissellement des eaux pluviales sur le relief que l'ordre qui lui est inhérent se manifeste de manière explicite. Et avec cet ordre «premier», l'ordre du système hydrographique naturel, émergent les unités hydrographiques qui le composent. Ces unités sont des sortes «d'impluviums naturels» délimités par des lignes de crêtes (des lignes de partage des eaux) et formés par l'association d'un ou de plusieurs sillons du relief. Des sillons dont les faces déployées récoltent les eaux pluviales pour les canaliser vers un seul et unique exutoire [Fig.55]. Chaque unité hydrographique naturelle possède une forme autonome et fonctionne de manière indépendante³.

Parmi les quatre unités qui composent le système hydrographique naturel du relief d'Alger, celle qui recouvre le versant Nord-est du quartier de la Marine est un cas particulier. En effet, on peut constater qu'à la différence des trois premières unités hydrographiques, celle-ci est la seule à évacuer ses eaux par l'intermédiaire d'une multitude d'exutoires alignés le long de son front de mer. Cette unité qui peut paraître à première vue en contradiction avec la définition que nous venons de formuler, n'est en fait qu'une exception qui confirme la règle. En effet, on peut noter que l'unique versant que recouvre cette unité est un versant uni, sans réseau de crête et de contre-crête affirmés en mesure de départager, de canaliser et d'évacuer les eaux de manière clairement fragmentée⁴. Rajoutons à cela, que la configuration particulière de cette unité hydrographique s'explique notamment par l'absence d'un deuxième versant qui aurait raccordé

3- Dans son principe même, la notion d'unité hydrographique que nous proposons est tout à fait comparable à celle de bassin-versant, car basée elle aussi sur l'autonomie d'écoulement des eaux pluviales de la portion de relief considérée. Néanmoins, ce principe d'autonomie qui est absolue pour le bassin-versant, s'exprime et s'applique de manière toute relative dans le cas de l'unité hydrographique. En effet, la notion d'unité hydrographique appliquée à un relief, et selon l'exutoire de référence choisi (un cours d'eau ou un simple carrefour hydrographique) donnera des résultats très variables. Et un bassin-versant tel que défini en géomorphologie, une «*Surface réceptrice des eaux alimentant un cours d'eau. (...) [et ayant] pour limite la ligne de partage des eaux qui le sépare des bassins adjacents*» (FERNAND, JOLY. Glossaire De Géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie, Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997. p.24), peut-être ramené et subdivisé en plusieurs unités hydrographiques distinctes.

4- En présence d'une pente aussi faible, le «*ruissellement concentré*», c'est-à-dire via des lignes de contre-crête clairement marquées dans le relief, les ruissellements sont dits diffus, c'est-à-dire qu'ils se dispersent «*en filets peu profonds et plus ou moins ramifiés, ou en nappes étalées en surface*» (FERNAND, JOLY. Glossaire De Géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie, Masson & Armand Colin Editeurs, Paris, 1997, p.21)

entre eux l'ensemble des exutoires disséminés sur sa périphérie pour réunir leurs eaux et les acheminer vers un seul et unique exutoire, à l'image des trois premières unités. C'est partant de là, que nous pouvons considérer que cette dernière unité, ou plus précisément cette unité hydrographique amputée, est formellement autonome et fonctionnellement contrainte par son versant unique et uni, qui l'oblige à évacuer ses eaux par de multiples exutoires périphériques.

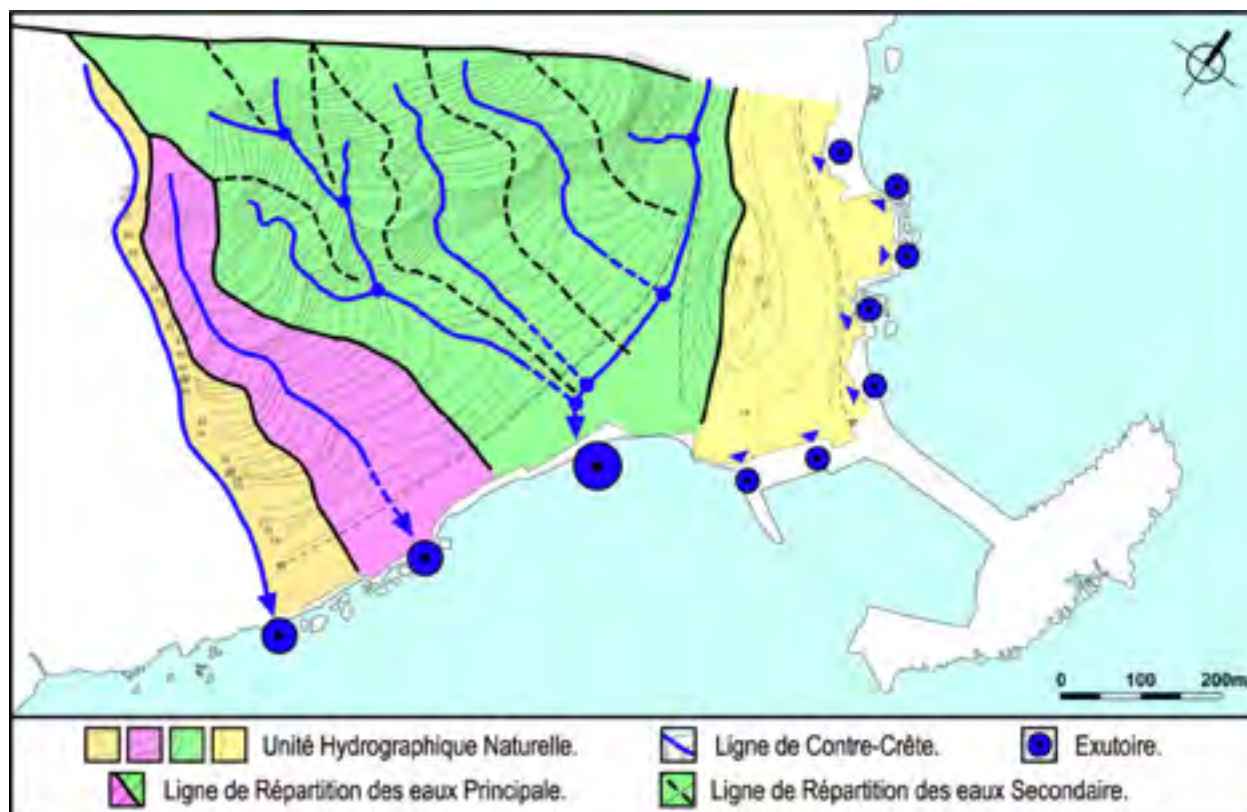


Fig.55 - «El Djezaïr en 1830» : Les unités hydrographiques naturelles.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

En l'absence de barrières naturelles qui peuvent entraver, ou voire même détourner le cours des eaux pluviales, l'organisation du système hydrographique naturel semble dépendre essentiellement de la configuration des réseaux des lignes de crête et de contre-crête. Mais tout en reprenant les lignes de ces deux réseaux, le système hydrographique les affecte d'une hiérarchie nouvelle. Une hiérarchie qui est commandée exclusivement par les exutoires des unités hydrographiques. Et comme on peut le constater, et cela notamment au niveau du quartier de la Marine, la primauté d'une ligne de crête sur une autre ne dépend plus de sa configuration morphologique (son altitude, son profil, l'ampleur de son développement, etc.), mais elle dépend du fait qu'elle départage ou non les eaux pluviales entre deux exutoires autonomes, et donc entre deux unités hydrographiques indépendantes [Fig.55]. D'autre part, on peut noter que l'unité hydrographique naturelle la plus importante est une unité qui est à cheval entre deux entités morphologiques distinctes, car elle recouvre et réunit de manière indifférente une partie de plaine (le versant Sud-ouest du quartier de la Marine) avec une partie du relief montagneux d'Alger.



Fig.56 - La Rue des Consuls.
(Antoine Barbier, *La rue des Consuls*, coll. part.)

3.1.3/ LES UNITÉS HYDROGRAPHIQUES URBAINES.

De la même manière que pour le système hydrographique naturel, c'est par la simulation du ruissellement des eaux pluviales au long des parcours concaves⁵ de la médina d'Alger [Fig.56, Fig.57 et Fig.58] que se révèle son système hydrographique urbain. Chacune des unités hydrographiques qui composent ce système possède un seul et unique exutoire, c'est-à-dire un point bas vers lequel convergent toutes les eaux pluviales récoltées [Fig.63]. Et chacune d'entre elles, selon sa taille et sa configuration, est délimitée par un ou plusieurs points hauts, c'est-à-dire des points où la pente des rues s'infléchit et s'inverse pour répartir de part et d'autre les eaux pluviales qui ruissellent [Fig.59-60 et Fig.61-62]. Certaines de ces unités, portées par une rue ou par une simple impasse, sont linéaires. Alors que d'autres, portées par un ensemble de rues, de ruelles et d'impasses, sont organisées en arborescence.



Fig.57 - La rue du rempart Bab Azoun.
(Addison Thomas M.illar, *La rue du rempart Médée*, Alger, Musée national des Beaux-Arts.)



Fig.58 - La rue du rempart Bab el-Oued.
(Jacob August Lorent, *Rue des remparts à Alger*, 1859.)

De prime abord, le système hydrographique urbain semble être composé par une multitude d'unités hydrographiques [Fig.64]. Mais un grand nombre de ces unités sont pour le moins



Fig.59 - Les points hauts : La Rue des Sarazins. (Paul Guion, 1930).



Fig.60 - Les points hauts : La Rue des Sarazins en 2010.



Fig.61 - Les points hauts : La Rue du Lion. (Paul Guion, 1930).



Fig.62 - Les points hauts : La Rue du Lion en 2010.



Fig.63 - Les points bas : La rue des Frères Bachara en 2010.

anecdotes, car partiellement et/ou entièrement enclavées dans des unités plus grandes. Après un examen plus détaillé, il apparaît que ces unités évacuent leurs eaux pluviales par le biais d'avaloirs reliés au réseau d'assainissement des eaux usées de la médina. Un réseau qui dans de pareilles situations d'impasse hydrographique», n'avait d'autre alternative que de se prolonger momentanément sous une ou deux maisons pour rejoindre la canalisation de la rue située plus en aval. L'existence de tronçons de canalisations du réseau d'assainissement sous certaines maisons de la médina a déjà été attestée par PASQUALI, et elle l'est toujours par le réseau d'assainissement actuel. Un réseau certes largement restructuré et rénové, mais qui aujourd'hui encore évacue les eaux pluviales par les mêmes tronçons de canalisations passant sous des maisons⁶ [Fig.65].

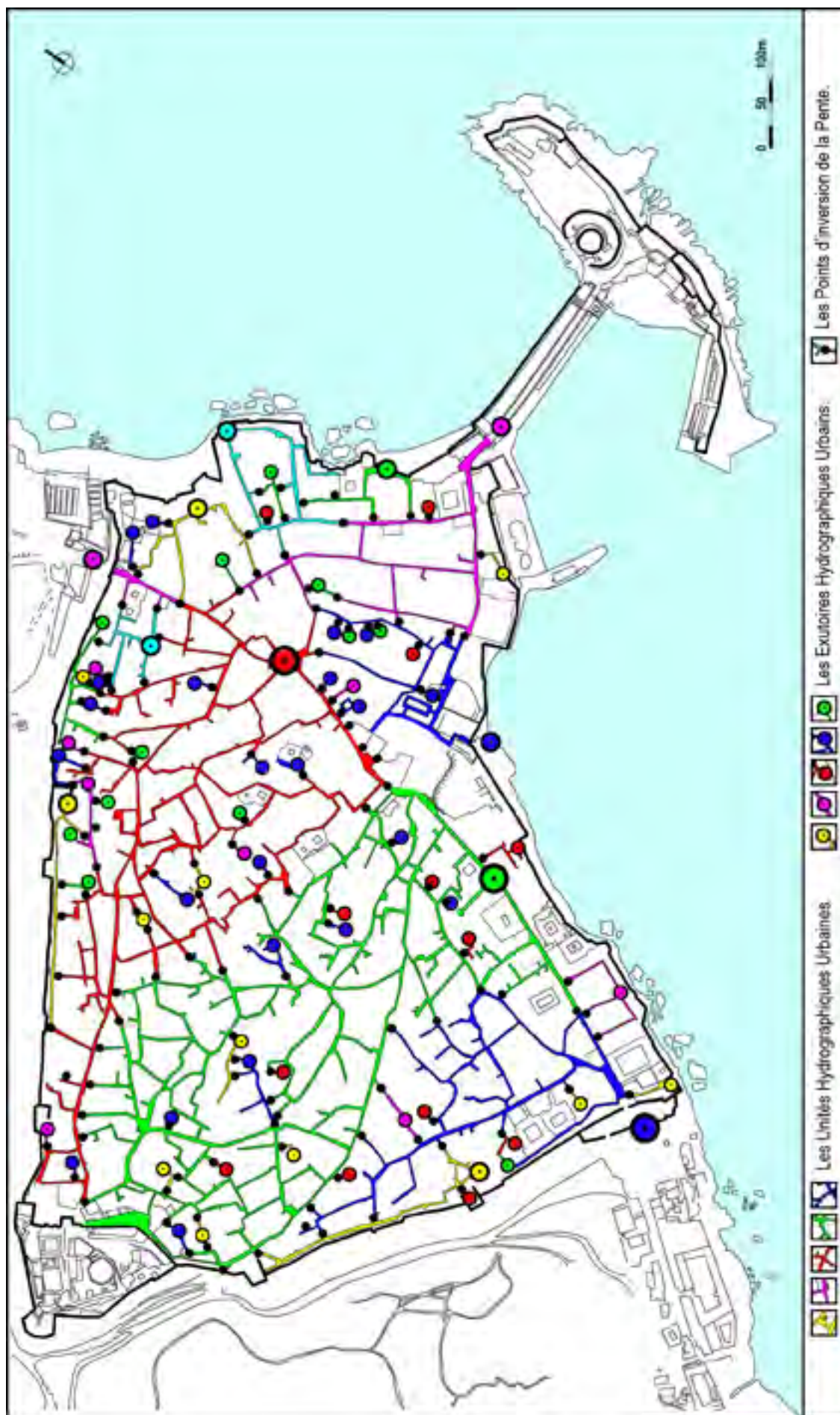


Fig.64 - «El Djézair en 1830» : Les unités hydrographiques urbaines.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.65 - Plan du réseau d'assainissement de la médina d'Alger en 2007..

(C.N.E.R.U. , Plan général d'assainissement, Phase n°1 du PPSMVSS de la Casbah d'Alger, Mai 2007.)

Tout cela nous amène à conclure que bon nombre d'unités hydrographiques qui sont apparus lors de cette première simulation du ruissellement des eaux pluviales ne sont en fait que des sous-unités, car raccordées et entièrement dépendantes des unités principales dans lesquelles elles sont enclavées. Et c'est à partir de cet état de fait que nous pouvons affiner et préciser le résultat de notre première simulation pour obtenir une représentation plus conforme à la réalité du système hydrographique urbain existant [Fig.66].

Dans son organisation, le système hydrographique urbain obtenu en deuxième lecture, laisse apparaître deux parties distinctes, correspondant chacune à une des deux entités morphologiques qui composent le relief de la médina : la première, celle correspondant au relief montagneux, est comprise entre les rues Bab Azoun, Bab el-Oued et les murs de rempart Nord et Sud; et la deuxième, celle correspondant à la plaine, est comprise entre les rues de Bab Azoun, de Bab el-Oued et le mur de rempart du front de mer.

5- «Ses ruës [Alger] sont si étroites qu'à peine deux personnes y peuvent aller ensemble commodement, le milieu étant plus bas que les côtez, qui forment une espèce de parapet par où l'on passe.» HISTOIRE DU ROYAUME D'ALGER Avec l'Etat présent de son Gouvernement, de ses Forces de Terre & de Mer, de ses Revenus, Police, Justice Politique & Commerce, Par Mr. LAUGIER DE TASSY, Commissaire de la Marine pour Sa MAJESTE TRES-CHRETIENNE, en Hollande, A AMSTERDAM, Chez HENRI DU SAUZET, 1725, p.155.

6- A cet égard d'ailleurs, on ne peut s'empêcher de penser que l'existence de telles canalisations passant sous plusieurs maisons ne peut être possible et admise que dans le cas d'une filiation familiale et/ou au moins foncière.

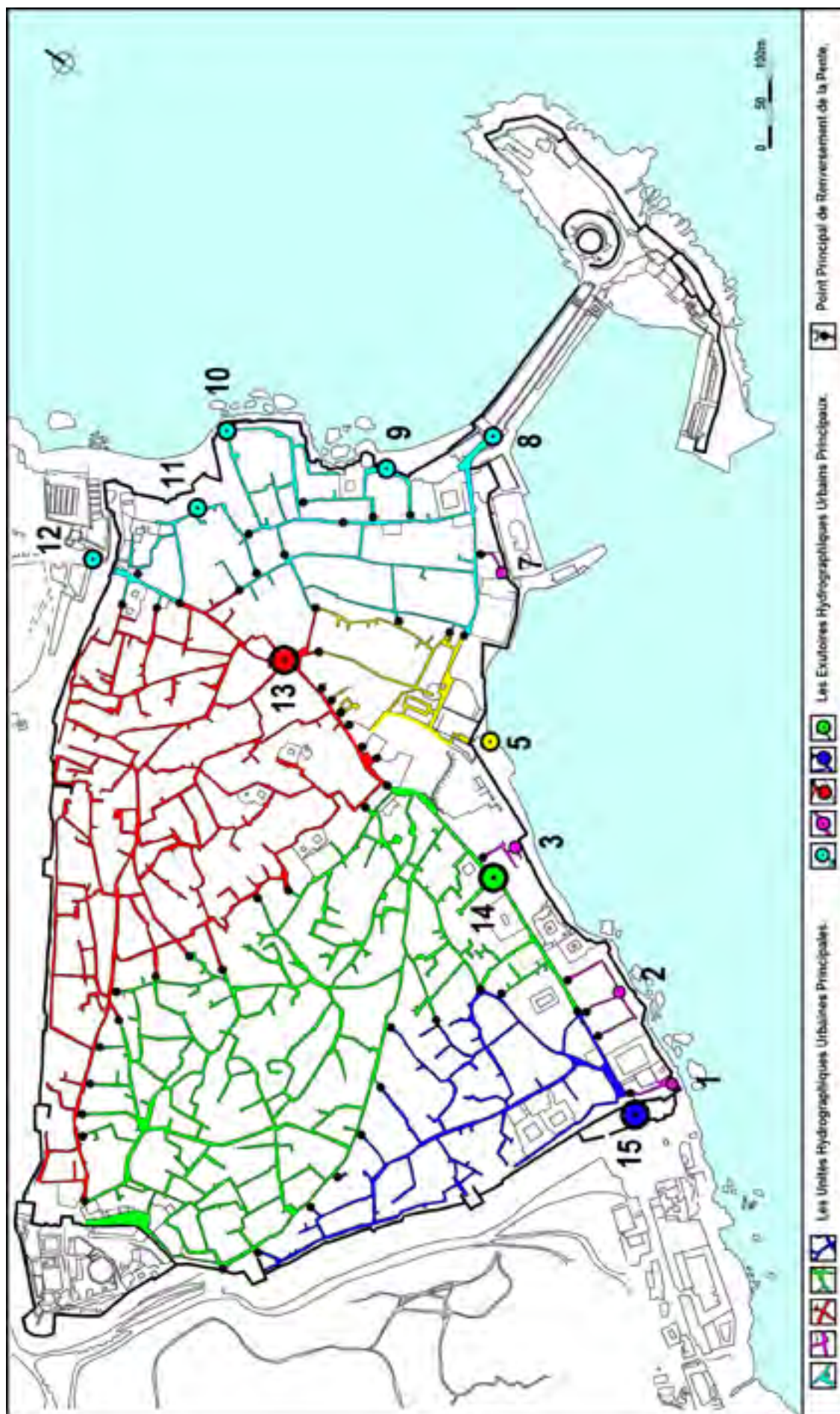


Fig.66 - «El Djezaïr en 1830» : Les unités hydrographiques urbaines principales.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Concernant le système hydrographique urbain au niveau de la partie de plaine de la médina, et plus particulièrement le quartier de la Marine, on constate qu'il est lui-même partagé en deux parties distinctes [Fig.66] :

- La première, celle qui recouvre le centre urbain de la médina, est constituée par une seule unité hydrographique urbaine. Une unité de forme trapézoïdale, limitée au Sud par la rue de la Marine, à l'Ouest par la rue Bab el-Oued, à l'Est par la rue de la Charte et au Nord par la rue de la Révolution. Cette unité est l'une des moins importantes et des moins étendues de tout le système hydrographique de la médina. Et son exutoire semble coïncider avec la porte de la Douane (Bab el-Bhar) qui donnait accès au rivage et à la mer directement à partir du centre de la médina.

- La deuxième partie, elle, est constituée de cinq entités hydrographiques qui recouvrent tout le versant Nord-est du quartier de la Marine [Fig.64]. Ces cinq entités sont imbriquées de telle façon, qu'aucune d'entre elles ne possède une autonomie formelle suffisante pour être identifiée comme étant une unité hydrographique à part entière. Et au vu de l'unité formelle dans laquelle se fondent ces cinq entités, ainsi que de la particularité du relief sur lequel elles sont posées et qui les contraint à un ruissellement «centrifuge» et fragmenté, on peut considérer qu'elles ne forment qu'une seule et même unité, une unité que l'on peut qualifier de «mosaïque hydrographique» urbaine [Fig.66]. Cette mosaïque dont les cinq exutoires sont tous alignés le long du front de mer et enclavés à l'intérieur du périmètre et de la barrière constituée par le mur de rempart. Mais partant du constat que l'on a pu faire précédemment sur les sous-unités hydrographiques, on peut penser par analogie que les exutoires de cette mosaïque hydrographique évacuaient leurs eaux de la même manière, c'est-à-dire via des avaloirs et des canalisations enterrées. Des canalisations qui tenant compte de la direction imposée par la pente du relief, devaient probablement parvenir jusqu'au mur de rempart le plus proche pour évacuer leurs eaux directement à la mer.

Dans son HISTOIRE DU ROYAUME D'ALGER, LAUGIER DE TASSY nous apprend, qu'à Alger, toute l'eau qui débordait et se répandait dans l'alentour des bassins des fontaines était récupérée par le réseau de canalisations et de «*fossez ou cloaques, où se vident les lieux de chaque maison*»⁷, c'est-à-dire par le réseau d'évacuation des eaux usées de la médina.

Dans sa RELATION DE CAPTIVITÉ, EMANUEL D'ARANDA abonde dans le même sens que LAUGIER DE TASSY, mais il précise néanmoins que l'eau perdue des fontaines était récupérée au niveau de «*(...) trous qui sont près des dites Fontaines*»⁸, avant de s'écouler à travers «*certaines conduits & cloaques sous terre*»⁹. ARANDA avance même une explication

7- LAUGIER DE TASSY. *Histoire du Royaume d'Alger avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre & de mer, de ses revenus, police, justice, politique & commerce*, Amsterdam, Chez Henri du Sauzet, 1725, p.158.

8- ARANDA, Emanuel. *Relation de la captivité & liberté du sieur Emanuel D'Aranda, jadis esclave a Alger; où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque*. Troisième Edition, augmentée de treize relations, & autres tailles douces, par le même auteur, Bruxelles, Chez Jean Mommart, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1662, p.153.

9- Idem.

au sujet de cette disposition particulière : s'assurer que l'écoulement permanent des eaux emporte « (...) *quant & soy toutes les immondices des privez de la ville, qui respondent tous sur les dites cloaques, (...)»*¹⁰. A cet égard, on peut penser que cette disposition contribuait également à réduire les nuisances occasionnées par d'éventuelles remontées nauséabondes, et empêchait la formation de bouchons et/ou de goulot d'étranglement dans les canalisations d'évacuation des eaux usées.

Par leurs témoignages, TASSY et ARANDA corroborent, en même temps qu'ils complètent, ce que nous avons relevés auparavant, c'est-à-dire l'utilisation de certaines canalisations d'évacuation des eaux usées de la médina pour l'évacuation des eaux pluviales et des eaux perdues des fontaines via les «trous». Des trous-avaloirs qui accessoirement pouvaient aussi contribuer à évacuer une partie des eaux pluviales reçue par la médina, mais en partie seulement. Car il est peut probable que toutes les eaux pluviales aient été évacuées de la sorte, et cela notamment en raison de la fragilité des embouts de terre cuite dont était faites ces canalisations. Des embouts qui auraient sans doute cédés à la pression interne qu'auraient exercé les masses d'eau considérables que recevait la médina lors des orages et des averses¹¹. Et cela notamment au niveau de la ville haute, là où la pente avoisine et parfois même dépasse les 20%.

TASSY et ARANDA, s'accordent pour dire que toutes les eaux (l'eau perdue des fontaine et les eaux usées) récupérées étaient rassemblées et acheminées vers un exutoire unique. Mais l'un et l'autre désignent des exutoires différents : pour TASSY, les canalisations convergeaient en fin de parcours vers «*une grande fosse (...) près de la Marine, par où toutes les immondices sont roulées nuit & jour, & précipitées dans le Port, (...)»*¹². Alors que pour ARANDA, celles-ci convergeaient «*(...) près les trois portes des Magazins*¹³, où toutes ces ordures roulent en la mer continuellement jour & nuit»¹⁴, c'est-à-dire hors du port et à proximité de l'Arsenal.

Le principe même d'un exutoire unique, défendu par ces deux auteurs, est parfaitement incompatible avec le nombre (au moins 13 exutoires urbains [Fig.66]) et avec la diversité de situation des exutoires que nous avons identifiés pour chacune des unités hydrographiques urbaines de la médina [Fig.65]. Des situations topographiques et géographiques qui rendent très difficile, et voire même impossible, la récolte et l'évacuation unitaire de toutes les eaux. Néanmoins, la contradiction apparente de leurs témoignages ne semble pas remettre en cause leur véracité, bien au contraire. Car sur deux gravures, que CRESTI date de 1604, on peut

10- ARANDA, Emanuel. *Relation de la captivité & liberté du sieur Emanuel D'Aranda, jadis esclave a Alger; où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque*. Troisième Edition, augmentée de treize relations, & autres tailles douces, par le même auteur, Bruxelles, Chez Jean Mommart, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1662, p.153.

11- A cet égard, aujourd'hui encore, il n'est qu'à voir les dégâts et les désagréments nombreux que causent régulièrement les hivers algérois pluvieux, tels les débordements et les refoulements des eaux ou les ruptures de canalisations, pour se persuader de la difficulté qu'auraient eu les anciens algérois à récupérer la totalité des eaux pluviales, et à les évacuer via le réseau d'évacuation des eaux usées.

12- LAUGIER DE TASSY. *Histoire du Royaume d'Alger avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre & de mer, de ses revenus, police, justice, politique & commerce*, Amsterdam, Chez Henri du Sauzet, 1725, p.158

constater que les deux sorties des eaux décrites par TASSY et de ARANDA existent bel et bien [Fig.67, 4-7 et Fig.68, 4-7]. Mais on peut également constater que pas moins de quatre autres issues des eaux sont représentés le long du mur de rempart du front de mer [Fig.67, 3-6-9-11 et Fig.68, 3-6-9-11].



Fig.67 - *Alger en 1604* : les issues des eaux sur la façade maritime de la ville.
(Archivo General de Simancas (M.P.D. XIX-151, 1603); extrait de A. C. Hess,
The Forgotten Frontier, Chicago et Londres, 1978, p.203)

Partant de l'idée que l'écoulement continu et/ou occasionnel des eaux pluviales récupérées au niveau des exutoires des unités hydrographiques urbaines aboutissait à des issues visibles sur le mur de rempart du front de mer, on peut légitimement penser que ces issues devaient être reconnaissables par une architecture particulière. Une architecture qui en même temps qu'elle devait permettre le déversement des eaux pluviales, ne devait ni affaiblir ni porter atteinte à l'intégrité défensive du mur de rempart. Et c'est justement pareille architecture que nous pouvons observer sur une peinture de Camille Pupier, réalisée semble-t-il depuis la tour du

13- Concernant ces «trois portes des Magazins» que cite ARANDA, nous reprendrons l'explication avancée par CRESTI, pour lequel ces trois portes «*ne peuvent être que les portes qui s'ouvriraient dans les murs de la ville du côté de la mer à l'endroit de l'ancien arsenal et de la douane maritime toute proche, non loin du port*». (CRESTI, Federico. *Alger au XVIIe siècle*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p. 52)

14- ARANDA, Emanuel. *Relation de la captivité & liberté du sieur Emanuel D'Aranda, jadis esclave a Alger; où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque*. Troisième Edition, augmentée de treize relations, & autres tailles douces, par le même auteur, Bruxelles, Chez Jean Mommart, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1662, p.153.

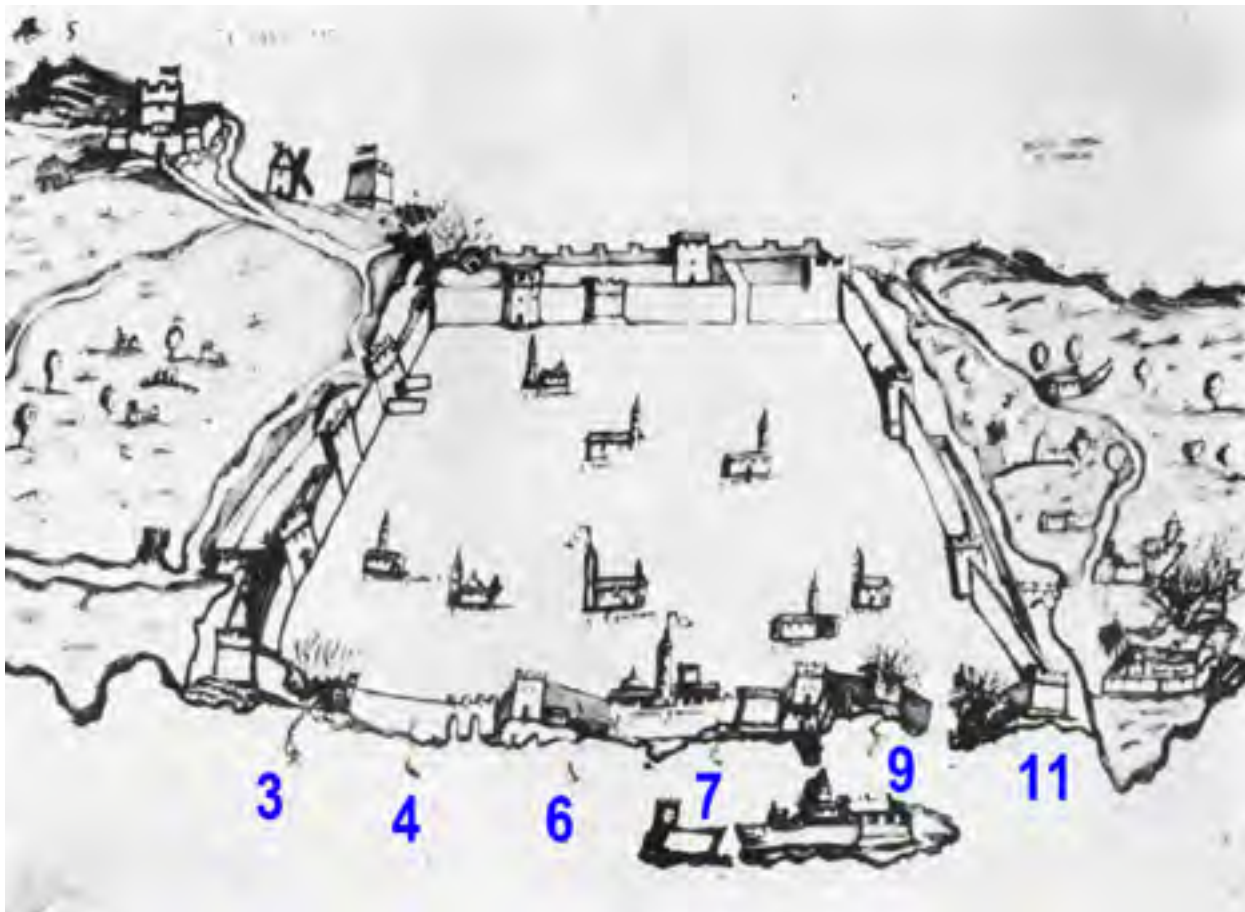


Fig.68 - *Alger en 1604.*

(Archivo General de Simancas (M.P.D. XIX-150, 1603); extrait de A. C. Hess, *The Forgotten Frontier*, Chicago et Londres, 1978, p.166)

Fanal à l'Amirauté et représentant le mur de rempart du front de mer du quartier de la Marine [Fig.69]. Sur cette peinture on peut voir que le mur de rempart est interrompu par trois ombres arquées, étroites et allongées. Trois ombres qui correspondent dans leur partie supérieure à trois ouvertures pratiquées dans le mur de rempart. Ce sont ces mêmes ouvertures hautes que l'on peut mieux observer sur une deuxième peinture, réalisée cette fois par Emmanuel Coulange-Lautrec [Fig.70]. Ces ouvertures hautes et difficiles d'accès, et pour peu qu'elles soient solidement grillagées, pouvaient constituer des issues tout à fait viable pour les eaux et pour l'intégrité du mur de rempart.

Sur les deux peintures que nous venons de présenter, ainsi que sur une photographie datée de 1860 [Fig.71], on peut même situer de manière relativement précise la position de deux des issues des eaux et des exutoires qui leur correspondent : La première, celle que nous venons de mettre en évidence, se trouve sur la gauche et en contrebas du petit édifice surmonté d'une coupole à huit pans, et que l'Atelier Casbah a identifié comme étant une mosquée¹⁵. Et c'est à cet endroit précisément que nous avons situé en plan l'exutoire n°9 de la mosaïque

15- C'est cette mosquée qui est signalée sur le plan de la médina d'Alger reconstitué par l'atelier Casbah [voir annexes, Pl.02]. *Plan d'aménagement préliminaire, Projet de revalorisation de la Casbah d'Alger*, Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat, E.T.A.U.-U.N.E.S.C.O./P.N.U.D., Imp. du Tourisme, 1981.



Fig.69 - Les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine en 1841.
(Camille Poupier, *Ville d'Alger et Montagne, panorama*, 1841. Lyon, Musée des Beaux-Arts.)



Fig.70 - L'architecture des exutoires des eaux.
(Emmanuel Coulange-Lautrec, *Le port d'Alger*. Salon de 1869, coll. part.)

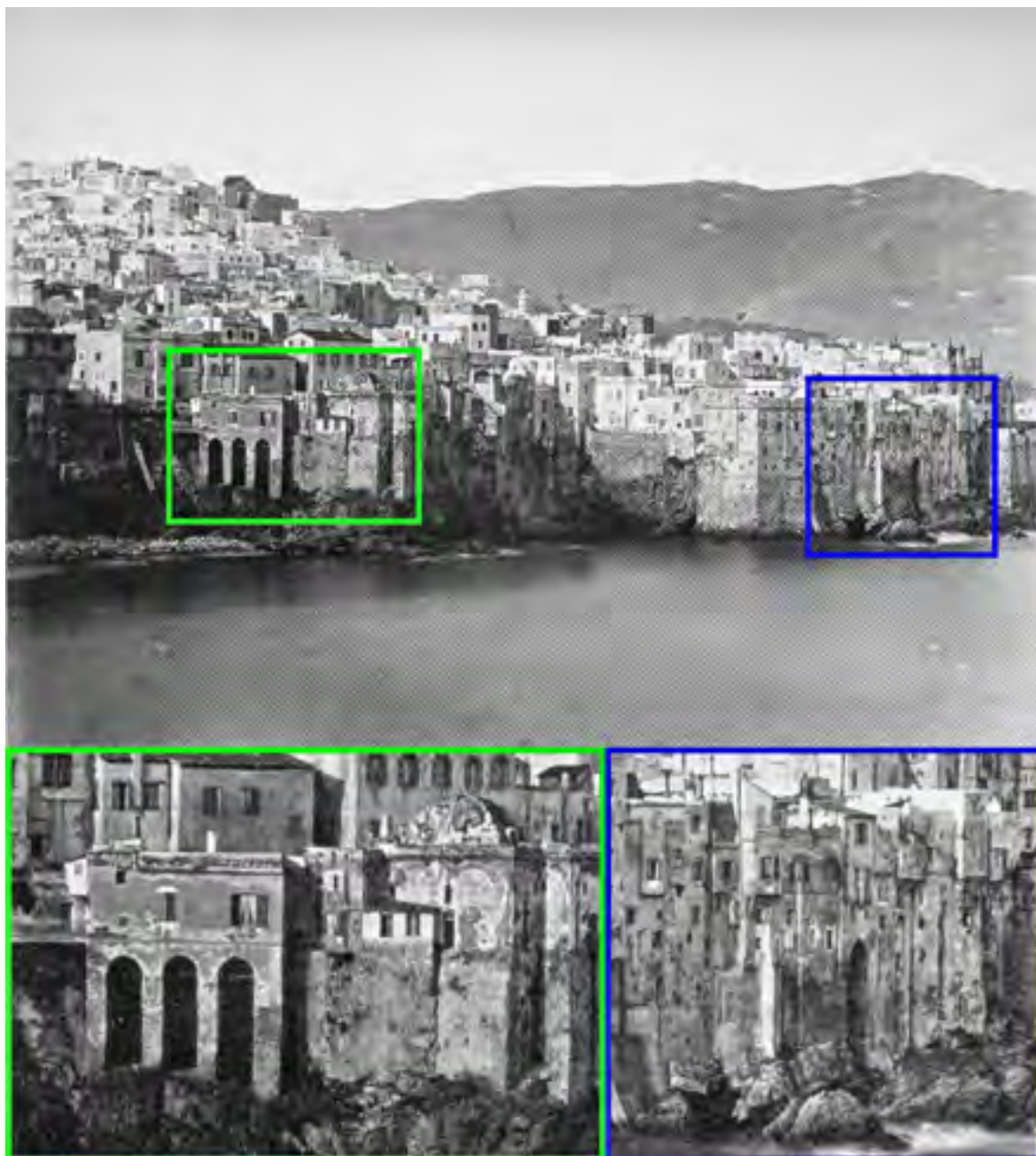


Fig.71 - Les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine en 1860.
(Paul Marès, *Côté de Bab el-Oued pris du phare*, 1860.)



Fig.72 - «El-Djezaïr en 1830», les exutoires des eaux n°2 et n°3 du quartier de la Marine.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

hydrographique du quartier de la Marine [Fig.72]. La deuxième issue des eaux, est celle que l'on peut voir à droite de la première, au niveau de ce que l'on désigne aujourd'hui par le bastion 23. Cette deuxième issue, et en dépit du fait qu'elle ne soit constituée que d'une seule ouverture, a une forme et des dimensions tout à fait comparable à celles que nous avons déjà passé en revue. Et tout comme pour la première, l'emplacement de cette deuxième issue coïncide parfaitement avec l'exutoire n°10 que nous avons identifié en plan [Fig.72]. Sur l'exutoire n°11, nous ne disposons que de la gravure de 1604, [Fig.67, 11 et Fig.68, 11] pour confirmer son existence. Mais du fait de sa situation comparable, on peut néanmoins supposer qu'il évacuait ses eaux de la même manière que les exutoires n°9 et n°10 [Fig.72]. Pour les deux derniers exutoires de la mosaïque hydrographique urbaine qui nous intéresse, les n°8 et n°12 [Fig.66], et contrairement aux exutoires n°9 et n°11, il semblerait qu'ils soient confondus avec les portes de Bab el-Oued et de Bab el-Djezira, portes par lesquelles ils rejetaient directement leurs eaux.

Concernant la partie haute, la partie montagneuse, on peut constater qu'elle est formée de trois unités hydrographiques principales [Fig.66], fonctionnant indépendamment les unes des autres et dotées chacune d'une grande autonomie formelle. Les exutoires respectifs de ces trois unités hydrographiques sont situés, le premier, à mi-chemin de la rue Bab el-Oued [Fig.66, 13], le deuxième, au niveau du premier tiers de la rue Bab Azoun en partant de son extrémité Nord [Fig.66, 14], et le troisième au niveau de la porte de Bab Azoun elle-même [Fig.66, 15]. Ces trois exutoires principaux, pointés par le ruissellement des eaux pluviales, sont tous situés au niveau des rues de Bab Azoun et de Bab el-Oued, c'est-à-dire entièrement enclavés au milieu du tissu urbain. Mais de la même manière que pour les exutoires du quartier de la Marine, il semblerait que ces exutoires étaient eux aussi raccordés et reliés à des issues pratiquées dans le mur de rempart.

Sur une peinture représentant une vue d'ensemble de la médina, et probablement réalisée depuis un navire stationné au large des côtes, on peut voir que le mur de rempart du front de mer longeant la rue Bab Azoun est interrompu par trois ouvertures ombrées [Fig.73]. Trois ouvertures qui ne sont pas sans rappeler celles que nous avons identifiées au niveau du mur de rempart du front de mer du quartier de la Marine [Fig.69, Fig.70 et Fig.71]. A droite de ce trio d'ouverture on peut reconnaître les deux grandes portes de l'Arsenal qui servait la flotte et le port de la médina [Fig.73]. Et on peut noter que ces deux grandes portes, qui permettaient aux navires d'être tirés à sec pour être réparés dans l'enceinte même de l'Arsenal, sont à peine plus hautes que celles qui nous intéressent directement. Ce détail est d'importance, car il nous renseigne sur le niveau altimétrique des issues des eaux, qui à l'instar des portes de l'Arsenal ne pouvaient culminer plus haut que le niveau des rues de la basse médina (les rues Bab Azoun et de la Marine). Sur cette même peinture, présentant une vue de face du mur de rempart du front de mer qui longe la rue Bab Azoun, on peut également situer de manière relativement précise l'emplacement de l'exutoire qui lui correspond, c'est-à-dire l'exutoire de la rue Bab Azoun, positionné en droite ligne et en arrière plan de l'endroit précis où se trouve cette issue des eaux [Fig.73, 14 et Fig.74, 14].

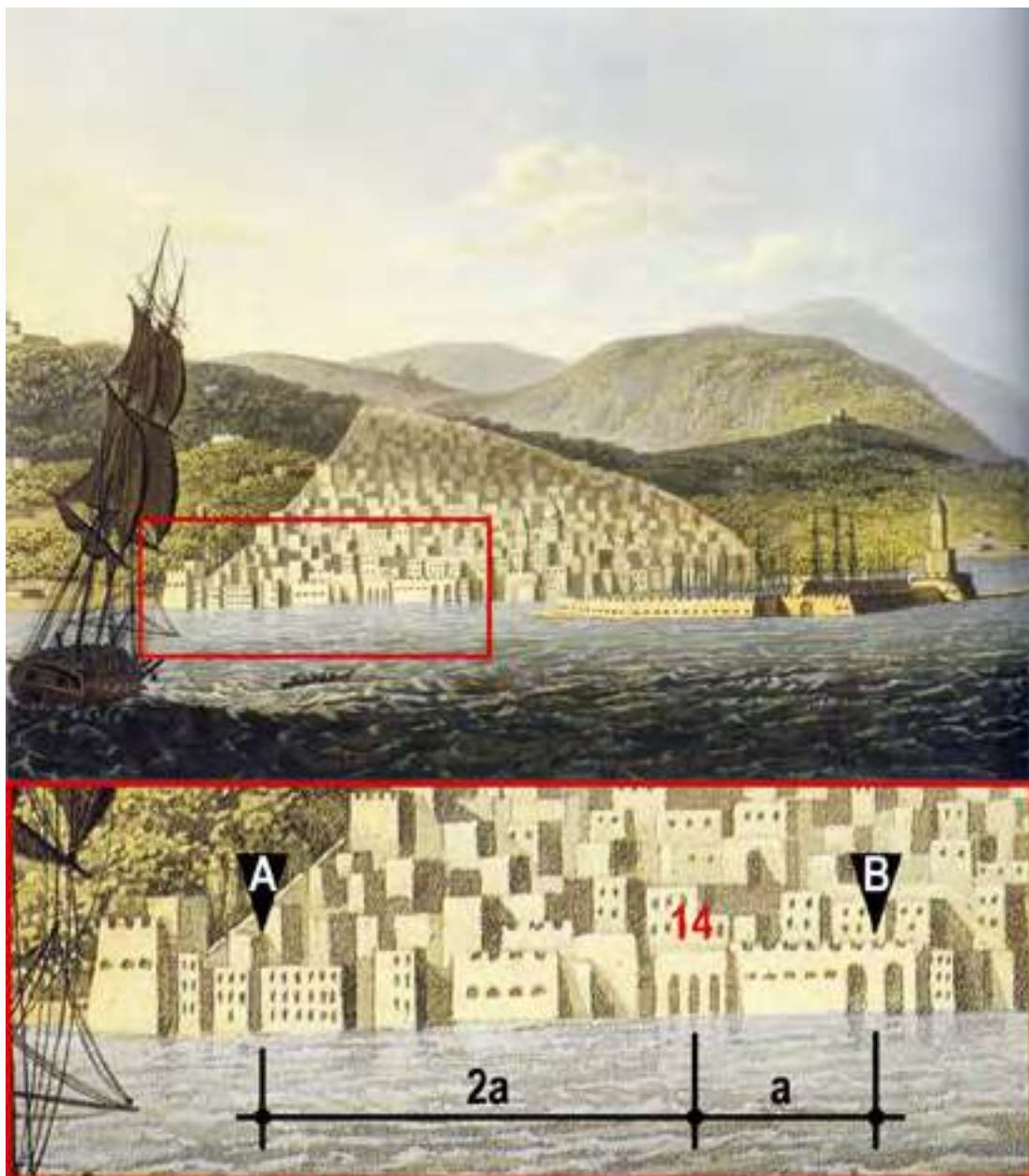


Fig.73 - Les exutoires des eaux de Bab Azoun.

(Lithographie en frontispice de l'ouvrage de Pananti, édition de Londres, 1818. coll. privée.)

A- La porte Bab Azoun. B- Les portes de l'Arsenal. 14-L'exutoire de la rue Bab Azoun.



Fig.74 - «El-Djezaïr en 1830», les exutoires des eaux de Bab Azoun.

(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Cette même issue des eaux, on peut la voir également sur une deuxième peinture de Camille Pupier [Fig.75]. Une peinture réalisée depuis la jetée du port, avec une vue de biais et une perspective fuyante du rempart du front de mer de Bab Azoun. Faite avec plus de détail et de précision, cette peinture fait apparaître également ce qui s'apparente à une deuxième issue des eaux. Une issue composée de deux ouvertures similaires au trio d'ouverture de l'issue principale de Bab Azoun, et situées en amont et à droite de ces trois dernières. Confrontés aux exutoires identifiés sur plan, ce duo d'ouverture semble correspondre à l'exutoire de la petite unité hydrographique en impasse, voisine de celle de la rue Bab Azoun [Fig.74, 3].

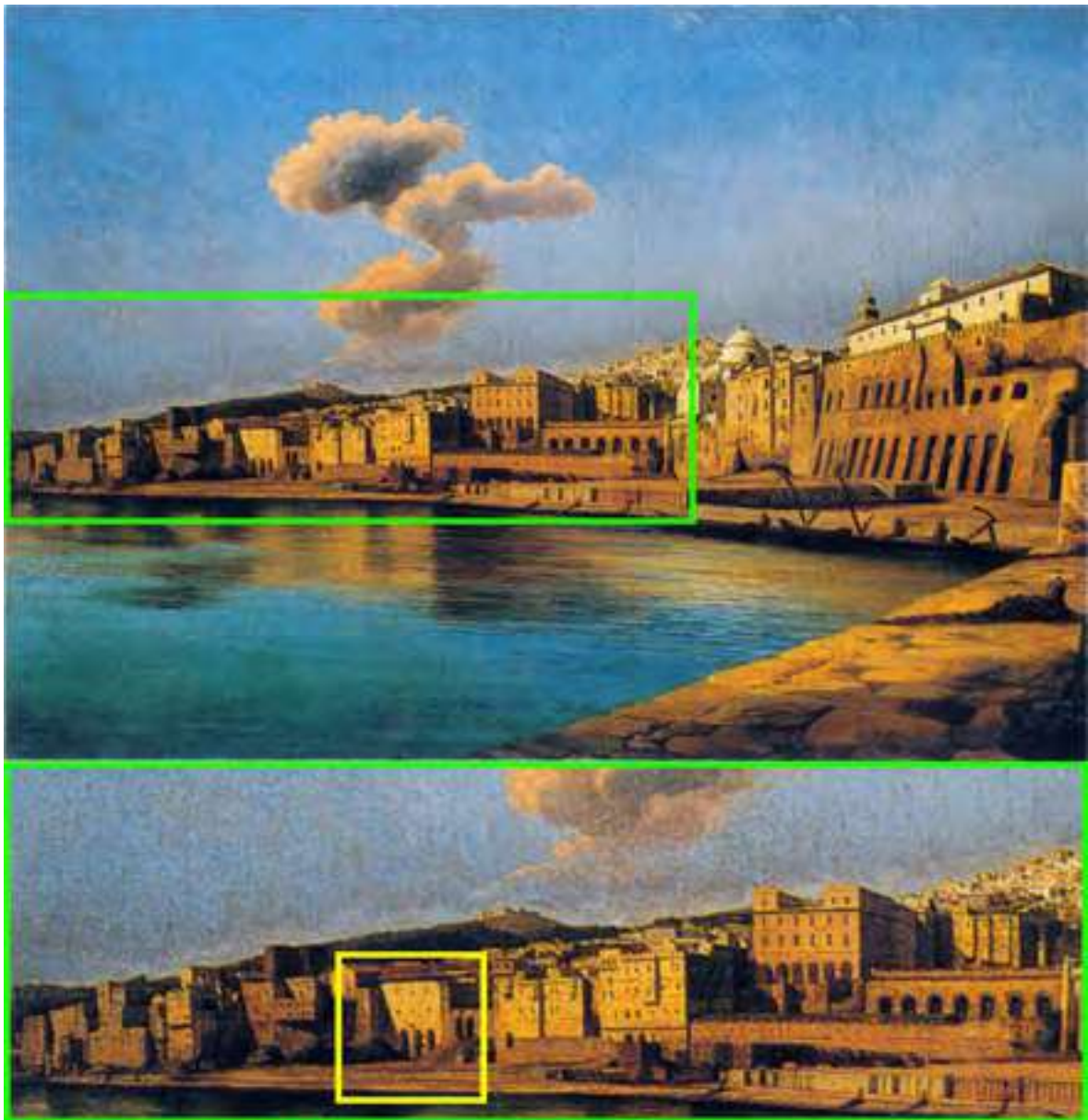


Fig.75 - L'exutoire principal de la rue Bab Azoun.
(Camille Pupier, *Alger vue de la vallée au bord de la mer*, Lyon, Musée des Beaux-Arts.)

Pour l'exutoire de la porte de Bab Azoun [Fig.74, 15], on peut penser que, contrairement aux exutoires des portes de Bab el-Oued, de Bab el-Djezira et de Bab el Bhar, l'évacuation de ses eaux se faisait de manière indirecte, c'est-à-dire moyennant un dispositif similaire à celui de l'exutoire de la rue Bab Azoun. Cette différence



Fig.76 - Le sas de Bab Azoun.
(Sur la base du plan Morin 1830.)

notable est dûe en partie à la configuration particulière de Bab Azoun qui était constitué d'un sas très allongé et en chicane, fermé par deux portes [Fig.76]. Cette configuration particulière, associée à l'orientation de la pente du relief [Fig.76 et Fig.77], faisait que les eaux pluviales provenant de la médina, et même si elles n'avaient aucun mal à parvenir à ce sas par la première porte située en aval, à une côte altimétrique de 17 mètres, ne pouvaient parvenir par simple gravité jusqu'à la deuxième porte, qui elle, était située en amont du sas à une côte d'environ 19 mètres. Tout cela laisse à penser que les eaux pluviales devaient être rejetées via une issue située dans la partie basse du sas. Une issue qui devait d'abord permettre aux eaux pluviales de parvenir jusqu'au ravin défensif qui longeait les murs du sas, pour qu'ensuite ce soit le ravin lui même qui se charge de les acheminer et de les rejeter à la mer [Fig.76 et Fig.77].



Fig.77 - La porte extérieure de Bab Azoun et le platane de Sidi Mansour.
(Rouargues Frères, *Porte de Bab Azoun à Alger*, coll. privée.)



Fig.78 - Le sas et la porte intérieure de Bab Azoun.
(Colonel Jean-Charles Langlois, *Alger, Côté de Bab Azoun, vers 1830-1832*. Caen, Musée des Beaux-Arts.)

Sur une peinture du Colonel Jean-Charles Langlois [Fig.78], on arrive à percevoir le dénivelé existant à l'intérieur du sas de Bab Azoun grâce aux lignes d'horizons étagées des nombreux personnages qui y sont représentés. Au bout de la procession de personnages qui infléchissent leur trajectoire au niveau du petit édifice peint en blanc, le mausolée de Sidi Mansour, et qui s'engouffrent dans l'ombre de son grand platane pour parvenir à l'une des deux portes du Sas de Bab Azoun. Cette porte, située en amont du sas, est celle qui ouvre sur les faubourgs de la médina et sur sa campagne. En bas et à droite de la toile, est représentée la porte donnant accès à la médina, celle située en aval du sas de Bab Azoun. Face à cette seconde porte on remarque une légère dépression du sol, sciemment assombrie par le peintre, et qui au niveau du plan correspond à une petite impasse. Telle qu'est orientée sa pente, cette impasse constituait pour les eaux pluviales un chemin tout tracé vers une possible issue sur le mur de rempart et sur le ravin défensif. Et cela d'autant plus probable qu'au bout de cette impasse il existait effectivement une issue : «une poterne pratiquée dans le rempart extérieur [du sas de Bab Azoun] et s'ouvrant sur un terre-plein appelé el-Kenicia (...) dont elle portait le nom»¹⁶.

16-DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.247.

Concernant l'exutoire de la rue Bab el-Oued [Fig.66, 13], tout porte à croire qu'il évacuait ses eaux de la même manière que l'exutoire de la rue de Bab Azoun [Fig.66, 14]. Mais tenant compte de la distance importante qui le sépare des murs de rempart ainsi que de l'orientation de la pente du relief, on peut penser qu'il évacuait ses eaux par une canalisation dont une grande partie était d'abord, et par précaution, enterrée sous une des rues du quartier central de la médina. Et tenant compte du réseau de parcours existant, il semblerait que la seule rue susceptible de recevoir cette canalisation était celle de «Sidi al-Gûdi» (la rue des Trois Couleurs) qui démarrait précisément depuis l'exutoire de Bab el-Oued pour se terminer en coude à son intersection avec la rue de la Marine, exactement là où se trouvait «al-Qahwa al-Kabira» (le Grand Café) [Fig.79]. A priori, le choix de la rue de «Sidi al-Gûdi» pour recevoir pareille canalisation présentait un double avantage. D'une part, il permettait d'éviter la partie la plus centrale de la médina (l'intersection des trois rues principales), et d'autre part, tout en épousant la forme du relief, il permettait de contourner le chantier naval de la médina, l'Arsenal. Car ce complexe était construit dans une grande dépression du relief située entre la rue Bab Azoun et la mosquée de la Pêcherie, et de par sa situation il barrait le chemin de part en part au passage de la canalisation qui nous intéresse.

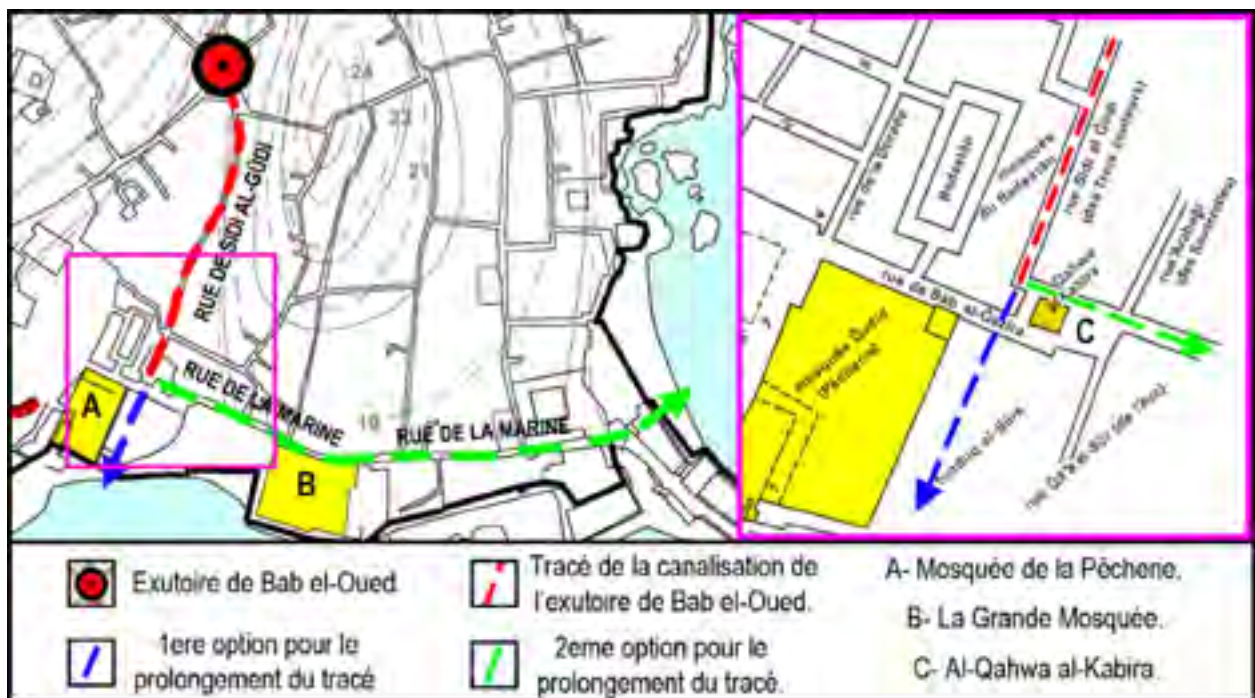


Fig.79 - Tracé hypothétique de la canalisation d'évacuation des eaux de l'exutoire de Bab el-Oued. (Sur la base du plan Morin 1830 et du plan du centre d'Alger à la veille de l'intervention française, d'après la reconstitution d'A. Raymond [1981, p.84.] corrigée par T. Shuval, [1998, p.269.])

Arrivée au bout de la rue de «Sidi al-Gûdi», et pour atteindre le mur de rempart et la mer, cette canalisation qui devait acheminer les eaux recueillies par l'exutoire de Bab el-Oued, pouvait suivre au moins deux tracés différents :

Le premier, faisant fi du coude de la rue de «Sidi al-Gûdi», est celui qui aurait prolongé la canalisation en droite ligne par rapport à cette même rue, en la faisant passer non loin des sous sols de la Mosquée de la Pêcherie [Fig.79]. Mais bien qu'étant conforme à l'orientation suggérée par la

faible pente du relief, et bien qu'étant plus rentable en terme d'économie et de distance parcourue, un tel tracé présentait néanmoins quelques inconvénients majeurs. Et l'on pense là notamment aux nuisances occasionnées à l'ensemble des activités socio-économiques telles la pêche, la douane, l'Arsenal et même l'embarquement des pèlerins pour la terre sainte [Fig.35], qui se déroulaient toutes sur la portion de rivage où aurait abouti le tracé de la canalisation. Une canalisation qui aurait déversé plus de la moitié des eaux pluviales reçues par la médina, avec tout ce qu'elles pouvaient charrier comme terre et débris divers, et voire même le cas échéant d'eaux usées. Sans compter que cette partie du rivage, comprise entre le port et les portes de l'Arsenal, est la partie la plus à l'abri des courants marins et des vents, et c'est donc une partie propice à la stagnation et l'accumulation des déchets flottants et immergés. Et par conséquent dans cette partie les nuisances que nous avons citées auraient été amplifiées et accentuées plus que partout ailleurs.

Le deuxième tracé possible pour la canalisation qui nous intéresse, est celui, qui faisant fi de l'orientation suggérée par la faible pente du relief, aurait changé de cap pour suivre la direction pointée par le coude de la rue de «Sidi al-Gûdi» [Fig.79]. En effet, et moyennant un court tronçon à contrepente par rapport à la pente du relief, la canalisation pouvait sans peine se prolonger sous la rue de la Marine. Et parvenant à proximité de la porte Bab el-Djezira, elle aurait déverser ses eaux, non pas dans le port comme le laisse entendre LAUGIER DE TASSY, mais à l'extérieur de celui-ci, à travers le mur de rempart sur lequel son tracé aurait buté [Fig.79]. Le grand avantage de pareil tracé, était celui de rejeter les eaux dans une mer entièrement exposée aux courants et aux vents marins, qui auraient grandement contribué à la dispersion des rejets solides et à la régénération du rivage et des eaux marines. A en croire le même LAUGIER DE TASSY, il paraît vraisemblable que les précautions prises pour le tracé et pour l'aboutissement de cette importante canalisation s'avéraient parfois insuffisantes. Car comme l'auteur l'indique, par temps calme et par forte chaleur, cette issue des eaux pouvait être à l'origine de «(...) beaucoup de puanteur à la Porte du Môle»¹⁷.

A l'endroit où nous venons de situer la probable issue des eaux de l'exutoire de la rue Bab el-Oued [Fig.79], on peut voir sur les deux gravures de 1603 ce que CRESTI qualifie de «*détail curieux*»¹⁸: une petite porte percée dans la partie haute du mur de rempart, prolongée par ce qui ressemble à un escalier donnant accès au rivage [Fig.80, E]. Cette porte énigmatique, dont «*nous ne trouvons la description dans aucun autre document*»¹⁹, a toutes les caractéristiques d'une poterne. Les poternes étant ces petites portes dérobées qui existaient dans les murs de

17- Nous relèveront ici la nuance d'importance qu'apporte TASSY quand il localise la «*puanteur*», non pas au sein même du port, mais au niveau de la porte de Bab al-Djezira, c'est à dire à proximité de l'issue de la canalisation et des eaux que nous privilégions [Fig.79, E]. (*HISTOIRE DU ROYAUME D'ALGER Avec l'Etat présent de son Gouvernement, de ses Forces de Terre & de Mer, de ses Revenus, Police, Justice Politique & Commerce. Par Mr. LAUGIER DE TASSY, Commissaire de la Marine, pour Sa MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE, en Hollande, AAMSTERDAM, Chez HENRI DU SAUZET, 1725, p.158.*)

18- CRESTI, Federico. *Alger au XVIIe siècle*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p. 17.

19- Ibidem.

remparts, et qui permettaient en cas de siège d'approvisionner la ville, de communiquer avec l'extérieur et voire même d'effectuer des sorties et des attaques pour surprendre l'ennemi. Ces petites portes étaient de dimensions réduites, et toujours percées «à quelques mètres au-dessus du sol, (...)[et] on ne pouvait [y] accéder qu'au moyen d'échelles»²⁰ ou d'escaliers abrupts, comme cela semble être le cas de la poterne dont il est question²¹.



Fig.80 - *Alger en 1604*, les exutoires des eaux de la partie Nord du mur de rempart du front de mer.

Le fait que cette poterne coïncide avec l'issue des eaux de l'exutoire de Bab el-Oued, n'est pas sans rappeler le cas des issues des eaux qui coïncident avec les portes de la Douane (Bab el-Bhar), de Bab el-Oued, de Bab el-Djezira et de Bab Azoun. D'autre part, et partant du principe que chaque ouverture pratiquée dans les murs de remparts constituait un point faible pour la défense de la ville, il était d'usage d'en réduire autant que possible le nombre: «(...), pendant les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, quand on voulait donner une haute idée de la force d'une place, on disait qu'elle n'avait qu'une ou deux portes»²². Mais sachant que les issues des eaux

20- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, Tome 1, p. 355.

21- Le cas de cette poterne n'est pas sans rappeler celui de deux des six poternes des rempart de la ville médiévale de Carcassonne, décrites par VIOLLET-LE-DUC: «Il en est une, (...), qui n'a que 2 mètres de hauteur sur 0^m, 90 de largeur, et dont le seuil est placé à 12 mètres au-dessus du sol des lices. Dans l'enceinte extérieure (...) une autre (...) est ouverte au-dessus d'un escarpement de rochers de 7 mètres de hauteur environ. (...). On observera que ces deux poternes, d'un si difficile accès, sont placées du côté où les fortifications sont inabordable pour l'ennemi à cause de l'escarpement qui domine la rivière d'Aude». (VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, Tome 1, p. 355.)

22- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, Tome 1, p. 355.

constituaient une servitude et une contrainte certaine, il était tout à fait judicieux de les faire coïncider autant que possible avec les portes et les poternes de la ville, comme cela semble être le cas à Alger. Dans ce même registre d'ailleurs, on peut également voir que l'issue des eaux de l'exutoire n°10 du quartier de la Marine [Fig.72], semble elle aussi coïncider avec une deuxième poterne que l'on peut voir sur les gravures de 1604 [Fig.80, F].

Concernant l'issue des eaux que décrit ARANDA dans son récit, on remarquera que l'auteur ne la positionne ni à proximité de la porte de Bab el-Bhar [Fig.81, B], ni même entre cette dernière et celles de l'Arsenal. Mais il la positionne uniquement et exclusivement à *proximité des portes de l'Arsenal*²³. Le choix de ce repère unique laisse à penser que cette issue se trouve au Sud des portes de l'Arsenal. Et au vu des gravures dont nous disposons, il n'y a guère que deux issues des eaux qui répondent à sa description : La première de ces deux issues est celle qui correspond à l'exutoire principal de la rue Bab Azoun [Fig.81, 3 et Fig.82, 3], et la deuxième est celle située le plus près des portes de l'Arsenal [Fig.81, 4 et Fig.82, 4]. Entre ces deux issues le doute subsiste, car si en terme d'importance, c'est la première qui correspond à la description de ARANDA, en terme de proximité avec les portes de l'Arsenal, c'est certainement la deuxième issue qui y correspond le mieux.

Dans la partie basse de la médina, comprises entre le mur de rempart du front de mer et les rues de Bab Azoun et de la Marine, existent quatre petites entités hydrographiques portées chacune par une impasse [Fig.82, 1-2-3-7]. Au vu de leurs exutoires respectifs subordonnés au relief qui incline vers la mer, et au vu de leur totale indépendance formelle vis-à-vis des grandes unités hydrographiques de la médina, on peut penser, en dépit de leur taille modeste, que chacune de ces entités constitue une unité hydrographique urbaine à part entière. Cette hypothèse paraît d'autant plus plausible que l'on a pu constater qu'au moins deux des exutoires de ces unités hydrographiques urbaines, possèdent des issues des eaux totalement indépendantes [Fig.82, 3-7] :

-Le premier exutoire [Fig.82, 3], est celui dont nous avons déjà identifié l'issue des eaux, près de l'issue de l'exutoire principal de la rue Bab Azoun [Fig.74 et Fig.75]. Mais il semblerait, qu'en raison de leur grande proximité, ainsi que du faible niveau de détail graphique des gravures, ces deux issues des eaux aient été représentées par une seule et même ouverture dans le mur de rempart [Fig.81, 3].

- Le deuxième exutoire [Fig.82, 4], est celui dont l'issue des eaux se trouve à l'entrée du port²⁴ [Fig.81, 4]. On peut constater que cette issue se trouve en contrebas de la Grande Mosquée [Fig.81, D], dont la salle de prière est située au niveau de la rue de la Marine. Mais

23- *Relation de la captivité & liberté du sieur EMANUEL D'ARANDA, jadis esclave a Alger ; ou se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque.* Troisième Edition, augmentée de treize Relations, & autres Tailles douces, par le même auteur. A BRUXELLES, Chez JEAN MOMMART, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1662. p.153.

24- Il est probable que ce soit là l'issue qu'avait décrit LAUGIER DE TASSY. Mais il semblerait que cet auteur ait surestimé l'importance de cette issue, somme toute modeste, quand on la compare à celle de l'exutoire de Bab el-Oued [Fig.79, E].

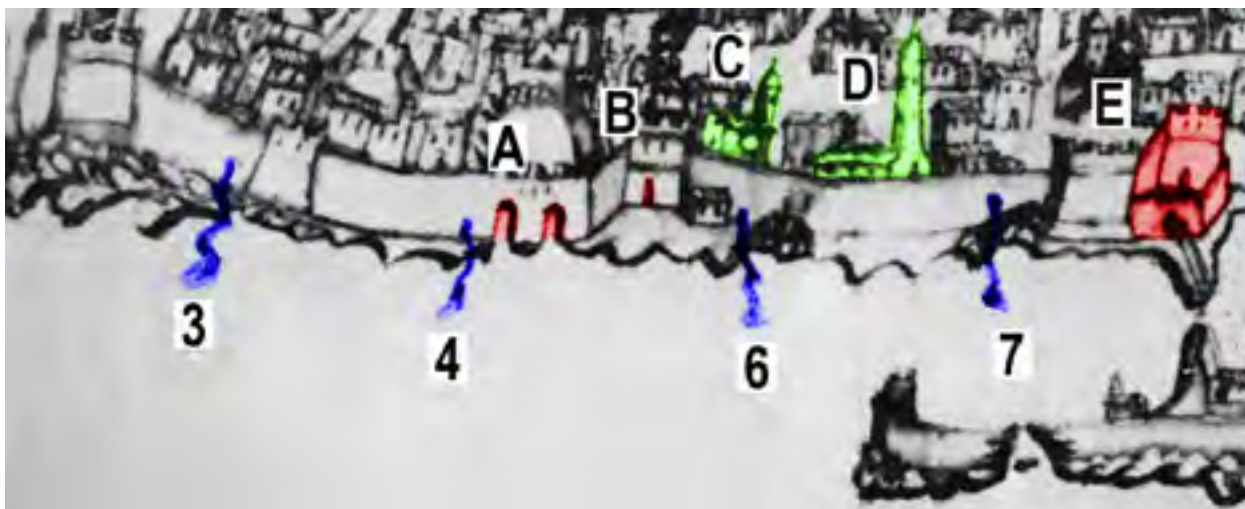


Fig.81 - Alger en 1604, les exutoires des eaux de la partie Sud du mur de rempart du front de mer.



Fig.82 - «El Djezaïr en 1830», Les exutoires des eaux de la partie Sud du mur de rempart du front de mer. (Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Légende: A-Les portes de l'Arsenal. B-La porte de la Douane (Bab el-Bhar). C-Mederset Bou Anan (mosquée de la Pêcherie). D-La Grande Mosquée. E-La porte de Bab el-Djezira. 1,2,3,4,6,7-Les issues des eaux et/ou les exutoires urbains leur correspondant dans le mur de rempart du front de mer.

sachant que sa salle d'ablution se trouve au niveau inférieur, c'est à dire bien en dessous du niveau de la rue de la Marine et de sa probable canalisation d'évacuation des eaux, on ne peut exclure l'idée que cette petite issue des eaux servait également, et voire même surtout, à l'évacuation des eaux de cette même salle d'ablution.

Dans le rapport des commissions de 1833-1834, sur l'état de la Régence d'Alger, rapporté par X. YACONO et par CRESTI, il a été fait mention *de cette même issue des eaux, et des conséquences fâcheuses que ces rejets avaient fini par avoir sur le port : une profondeur réduite, et l'impossibilité d'accueillir des embarcations de grandes dimensions*²⁵. Et à cet égard, il est intéressant de noter qu'entre le témoignage de LAUGIER DE TASSY (1718) et les Commissions de 1833-1834, il s'est écoulé pas moins d'un siècle. Et cette durée considérable ramenée aux

25- YACONO, Xavier, «La Régence d'Alger en 1830 d'après des commissions de 1833-1834». In *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°2, 1966, p. 227-247 et CRESTI, Federico. *Alger au XVIIe siècle*, Rome, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., 1996, pp. 52-53.

nuisances toutes relatives causées au port par les rejets (l'impossibilité d'accueillir [uniquement] les grandes embarcations), conforte l'idée que cette issue des eaux n'était qu'une issue secondaire comparée à celle de Bab el-Oued.

Concernant les issues des eaux des deux derniers exutoires urbains, ceux situés à l'extrémité Sud du front de mer, entre la rue Bab Azoun et le mur de rempart [Fig.82, 1-2], il s'avère que leurs issues des eaux ne figurent sur aucune des deux gravures dont nous disposons. Cette absence, si elle est n'est pas fortuite, peut s'expliquer de trois manières :

- La première serait relative à d'éventuelles approximations des auteurs même des gravures. Mais cela paraît peu probable, car comme nous avons eu à le constater, les recoupements multiples que nous avons réalisé entre ces gravures et entre les peintures, les récits de DE TASSY et DE ARANDA, le rapport des Commissions de 1833-1834, ainsi que les résultats obtenus sur la base du levé de la médina de 1830 [Fig.66], sont autant d'arguments qui militent en faveur de l'exactitude et de la précision des informations fournies par ces deux dessins.

- La deuxième explication possible pour l'absence de ces deux issues des eaux, celle qui a l'avantage de concilier les témoignages graphiques contradictoires dont nous disposons (le lever de 1830 et les gravures de 1604), serait de l'ordre de la chronologie historique. En d'autres termes, on peut supposer qu'à l'époque où ont été réalisées les deux gravures, c'est-à-dire vers 1604, les deux issues des eaux dont il est question n'existaient pas encore. Toutefois, et même si cette deuxième explication est fort attrayante, il n'en reste pas moins qu'elle a des implications majeures sur la forme urbaine de la médina. En effet, partant du principe que les deux issues des eaux en question n'ont été créées que postérieurement à 1604, il est difficile d'envisager qu'elle aient pu être pratiquées dans le mur de rempart après coup. En revanche, il est bien plus facile d'admettre l'idée que ces deux issues ont été conçues en même temps que la partie du mur de rempart où elles débouchent.

Cette hypothèse, pour le moins discutable, est néanmoins en parfaite concordance avec les conclusions des sous chapitres précédents, et notamment avec celle relative à la mobilité du mur de rempart Sud de la médina. Une mobilité qui se serait forcément traduite par un ou des prolongements successifs du mur de rempart du front de mer, à l'image de ce qui semble s'être passé entre 1604 et 1830.

Enfin, concernant les deux issues des eaux représentées sur les gravures de 1604 [Fig.81, 4-6], et dont nous ne retrouvons pas les exutoires urbains correspondant [Fig.82, 4-6], quelques éclaircissements paraissent nécessaires :

- La première de ces deux issues des eaux se trouve à droite de la porte de la Douane [Fig.81, 6 et Fig.82, 6]. Et on peut noter que cette issue des eaux à une situation tout à fait similaire à l'issue n°7, c'est-à-dire qu'elle est située entre le mur de rempart et la rue de la Marine, en contrebas d'un édifice dont le minaret indique de manière ostensible la vocation : le culte [Fig.81, C]. Partant de là, on peut émettre l'hypothèse que cette issue des eaux secondaires devait être liée (au moins en partie) à l'évacuation des eaux de l'édifice religieux qui la surplombe.

Concernant l'identification de ce petit édifice, pour le moins «énigmatique» [Fig.81, C], on peut noter qu'il occupe, à peu de chose près, le même emplacement que celui de la mosquée de la Pêcherie, *qui a été édifiée en 1660*²⁶. Mais sachant que la gravure dont il est question est datée de 1604²⁷, il paraît exclu que l'édifice qui nous intéresse corresponde à la mosquée de la Pêcherie. Mais en revanche, on peut penser qu'il correspond à *la Zaouiet et à la Mederset Bou'Anan, qui ont existé au même endroit jusqu'en 1660, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils soient détruits et englobés dans la construction de la mosquée de la Pêcherie*²⁸. Sur la deuxième gravure que nous avons présenté précédemment [Fig.68], on peut remarquer qu'en dépit de son minaret, cet édifice n'est nullement représenté avec le reste des mosquées principales de la médina. Et cela n'est pas sans conforter l'hypothèse que ce petit complexe religieux soit bien la Zaouiet Bou'Anan.

- La deuxième de ces deux issues des eaux, est celle qui se trouve à proximité des deux portes de l'Arsenal [Fig.81, 4]. Sur plan, cette issue ne semble correspondre à aucun exutoire urbain [Fig.82, 4]. Mais à l'instar des issues des eaux n°6 et n°7 [Fig.81], on peut penser que c'était là une issue des eaux secondaires, plus liée au besoins de l'Arsenal qu'à ceux de la médina.

De manière générale, les petites unités hydrographiques de cette partie de la médina, comprise entre les rues de Bab Azoun, de la Marine et le murs de rempart du front de mer, semblent disposer d'une autonomie totale vis-à-vis du reste du système hydrographique. Et on peut penser à cet égard, que les six exutoires et issues des eaux que l'on a pu mettre en évidence [Fig.82, 1-2-3-4-6-7] soient tous liés à l'évacuation des eaux pluviales et/ou usées des principaux édifices que l'on retrouve le long du front de mer.

3.1.4/ SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE NATUREL, SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE URBAIN OU LES TERMES DU CONSENSUS HYDROGRAPHIQUE .

A la différence du système hydrographique naturel qui est l'œuvre exclusive des eaux pluviales, soumises à la gravité et à la configuration du relief, le système hydrographique urbain, lui, est le résultat d'un consensus architectural et urbain qui a été conçu pour satisfaire autant aux contraintes liées au relief naturel qu'à celle des nécessités de la vie urbaine. Ces deux impératifs qui ont présidés à sa conception pouvaient quelquefois être contradictoires et parfois même conflictuels. Dans ce registre, l'exemple le plus édifiant est sans nul doute celui de l'actuelle Place des Martyrs (ex Place du Gouvernement). Un lieu qui était à la confluence des trois rues principales de la médina (la rue Bab Azoun, la rue Bab el-Oued et la rue de la Marine), et qui par conséquent était le siège d'un flux et d'une activité commerciale et culturelle intense. Mais ce lieu était aussi et d'abord l'exutoire naturel principal de plus de la moitié des eaux

²⁶- DEVOULX, Albert, «Notes historiques sur les mosquées et autres édifices religieux d'Alger», In *Revue Africaine*, n°11, 1867, p. 383.

²⁷- CRESTI, Federico. *Alger au XVIIe siècle*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p. 16.

²⁸- DEVOULX, Albert, «Notes historiques sur les mosquées et autres édifices religieux d'Alger», In *Revue Africaine*, n°11, 1867, p. 383.

pluviales²⁹ (60%) reçues par le relief naturel [Fig.55]. Cette configuration naturelle a certainement constitué un des défis majeurs, et un des grands problèmes d'édilité publique qui se sont posés aux édificateurs successifs de cette médina, et qui était celui de la gestion des risques et des nuisances «hydrographiques» encourus par le centre de la médina. Dit autrement, il était impératif pour les édificateurs de la médina de parer aux problèmes nombreux que pouvaient poser les eaux pluviales.



Fig.83 - «El Djezaïr en 1830», les îlots-barrières.
(Sur la base du plan Morin de 1830)

Le moins que l'on puisse dire et constater, c'est que le bilan que l'on peut faire pour la médina de 1830 est remarquable, et que les quelques réponses que nous avons pu identifier le sont tout autant. Ainsi ce lieu central (la Place des Martyrs), sujet de tant de discordes entre les hommes et les eaux fut conçu, lui et tout le réseau de parcours urbains situés en amont, de telle manière à ce qu'il ne reçoive plus que les eaux récoltées par une aire correspondant à moins de 7% de la surface totale de la médina [Fig.66]. Et c'est ainsi que de son statut d'exutoire hydrographique naturel majeur au niveau du relief naturel [Fig.55], il a été transformé en un exutoire urbain mineur, et en l'occurrence l'exutoire le moins important de la médina [Fig.66].

Le premier moyen mis en œuvre pour réaliser cet indispensable consensus hydrographique, semble résider dans la géométrie même du tracé des rues [Fig.83, PI-01 et PI-02].

29- Le même constat avait déjà été fait par PASQUALI quand il avait examiné la configuration des lignes de contre-crête et des ruissellements du relief naturel d'Alger : «(...) tous ces ravineaux semblaient vouloir se rassembler et, dans l'ensemble, convergeaient vers l'actuelle place du Gouvernement». PASQUALI, Eugène. « L'évolution de la rue musulmane d'El Djezaïr », in *Bulletin municipal de la ville d'Alger*, n°11, novembre 1952, pp.307-321.

Ainsi, et pour parer aux problèmes posés par la pente abrupte de la partie montagneuse de la médina, on constate que les rues-contre-crête ont été édifiées et fractionnées en tronçons de rues nettement brisées. Car une telle configuration des rues avait l'avantage de ralentir la course des eaux et d'atténuer fortement les phénomènes d'érosion auquel était soumis la chaussée et les soubassements des murs extérieurs des maisons [Fig.83, PI-01]. C'est avec ce même moyen, la géométrie du tracé, et pour mieux répartir les quantités d'eau à drainer, qu'une partie des eaux des «rues-contre-crête» étaient détournées de leurs trajectoires naturelles par le biais de courtes déviations. Des déviations qui sitôt après avoir désengorgées les rues-contre-crête d'une partie de leurs eaux, en les «shuntant» sur des rues de décharge, reprenaient le cours et la trajectoire de leurs lits brièvement abandonnés.

Le deuxième moyen mis en œuvre, est celui des entraves délibérées aux ruissellement des eaux pluviales, c'est-à-dire des barrières artificielles. Parfois, la barrière n'est constituée que d'une seule et unique maison saillante sur la trajectoire des rues-contre-crête, une maison qui fait office de simple ralentisseur des eaux déferlant les pentes abruptes [Fig.83, PI-02]. Mais d'autres fois, c'est tout un pâte de maisons solidaires, un îlot, disposé en biais sur la trajectoire des rues-contre-crête, qui détourne une partie des eaux de leur exutoire naturel désigné, pour les orienter et les canaliser au travers de rues de décharge vers un autre exutoire, un exutoire artificiel choisi.

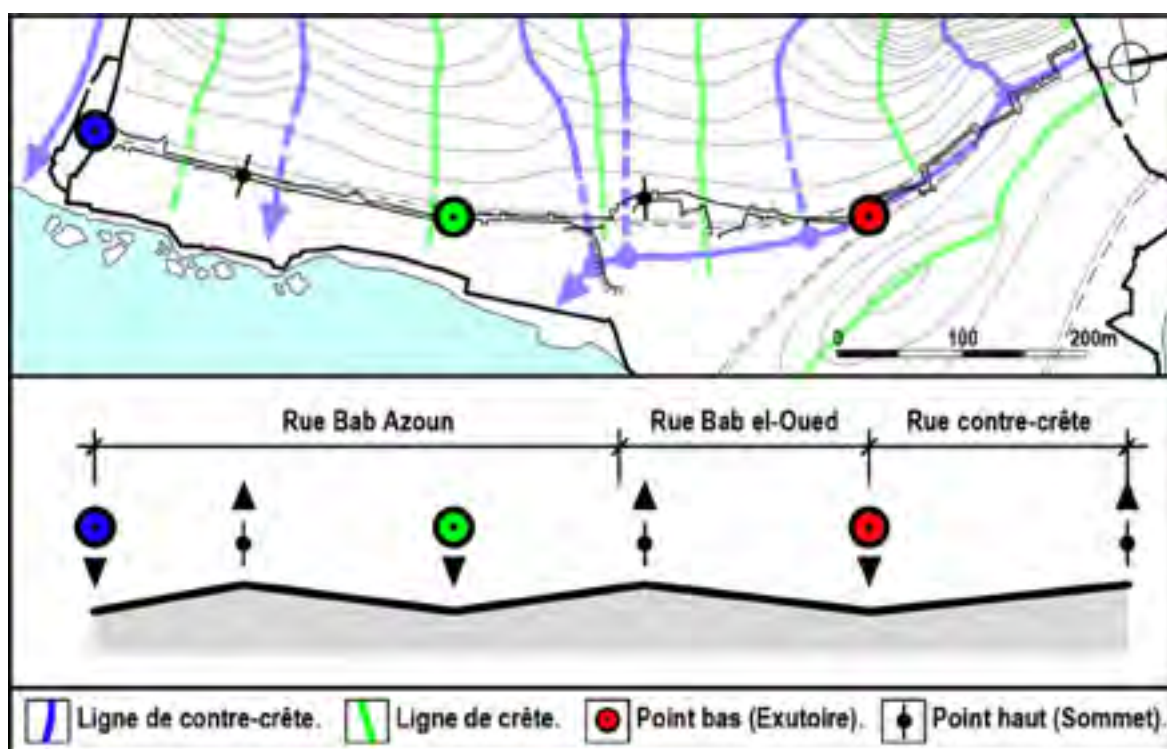


Fig.84 - «El Djezaïr en 1830», le profil des rues Bab Azoun et Bab el-Oued.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Pour toute la partie basse de la médina, c'est au bout des rues-contre-crête et des rues de décharges, que les eaux sont récoltées par deux rues collectrices principales, la rue Bab Azoun et la rue contre-crête du quartier de la Marine [Fig.84]. La rue Bab Azoun, perpendiculaire aux sillons du relief, possède tout naturellement un profil en «dent de scie», c'est-à-dire jalonnée par

une suite alternée de sommets et de points bas. Alors que la rue contre-crête, tracée dans le même sens que le sillon qu'elle occupe, n'était pas naturellement disposée pour avoir un profil similaire à celui de la rue Bab Azoun. Et c'est ce qui explique peut-être sa configuration particulière : Dans sa moitié Nord, la rue Bab el-Oued reprend plus ou moins fidèlement le tracé de la ligne de contre-crête, et elle adopte l'orientation de sa pente naturelle. Alors que dans sa moitié Sud, la rue Bab el-Oued s'écarte nettement et suffisamment du tracé de la ligne de contre-crête pour parvenir à inverser le sens de sa pente, et donc le sens d'écoulement des eaux qu'elle récolte. Et c'est par ce biais, que les deux tronçons de la rue Bab el-Oued concourent à l'acheminement de leurs eaux vers leur exutoire artificiel choisi, l'exutoire de Bab el-Oued [Fig.84]. Au final, les deux rues collectrices principales, formées d'une suite de tronçons de rues «concaves», recueillent chacune à son niveau une partie des eaux, et en assurent l'évacuation à la mer via les exutoires artificiels et leurs canalisations enterrées.

Enfin, et pour parachever ce système de drainage des eaux pluviales, le fossé défensif entourant la ville se transformait, le temps de chaque précipitation, en ouvrage «hydrographique» de canalisation et d'évacuation. Un ouvrage qui renvoyait à la mer aussi bien les ruissellements centripètes provenant du relief environnant, que ceux centrifuges provenant de la médina.

En conclusion, et après avoir décrypté au fil de l'eau l'organisation du système hydrographique urbain, nous pouvons à présent conclure, sans grand risque d'erreur, que si l'obtention des unités hydrographiques naturelles [Fig.55] est dû exclusivement à la configuration du relief, il en est bien autrement pour le système hydrographique urbain [Fig.66]. Un système où les unités hydrographiques sont le fait et le résultat de dispositifs morphologiques urbains élaborés et de tracés de rues volontairement orientées. Et là est peut-être le signe que derrière chacune des unités hydrographiques urbaines existe ce que l'on peut qualifier d'unité de conception. Et dès lors que nous parvenons à cette conclusion, on ne peut écarter plus longtemps, l'idée que chacune de ces unités hydrographiques urbaines, seule ou jumelée, peut correspondre à une des phases de croissance, et donc à une des extensions urbaines de la médina d'Alger.

Cette conclusion, et même si elle apporte un élément de réponse et de travail essentiels pour notre recherche, nous amène néanmoins à un questionnement légitime. En effet, quand nous avons avancé l'idée de la permanence de la ligne de crête principale et de la falaise-barrière comme tracés fixes des remparts Nord et Est, nous avons implicitement postulé l'idée d'une extension urbaine qui aurait progressé du Nord au Sud. Mais après être arrivé à la conclusion de ce chapitre nous nous trouvons confrontés à une hypothèse «hydrographique» relativement contradictoire. En effet, l'idée de la permanence des remparts Nord et Est aurait eu besoin d'être confortée par l'existence d'une seule et unique unité hydrographique urbaine qui les aurait réunis, alors que dans notre cas de figure nous avons relevé l'existence de deux unités hydrographiques urbaines distinctes, l'une adossée à la ligne de crête principale et l'autre à la

falaise-barrière. Cette contradiction qui pose avec pertinence la question chronologique, pose également la question de la primauté entre la crête principale et la falaise-barrière.

La nécessaire conciliation entre ces deux hypothèses, morphologique et hydrographique, nous amène à penser à deux solutions possibles : La première solution est celle qui privilégie l'hypothèse morphologique sous tendue par le relief, sans pour autant démentir l'hypothèse hydrographique. Car elle postule l'idée d'une création simultanée des deux unités hydrographiques urbaines en présence. Alors que la deuxième solution, elle, privilégie l'hypothèse hydrographique sous tendue par le bilan du ruissellement des eaux, sans remettre fondamentalement en cause l'hypothèse morphologique. Car elle postule l'idée que la ligne de crête et la falaise-barrière ont été exploitées de manière chronologique, c'est-à-dire en rapport avec l'étendue de la médina. Quoiqu'il en soit, à la lumière des différents éléments de réponse que nous avons pu rassembler jusqu'à présent, nous ne pouvons privilégier aucune des deux réponses avancées.

Enfin, et avant de clore ce sous chapitre, nous sommes en mesure de répondre à la question restée en suspens jusqu'à présent, et qui est celle relative aux lignes de contre-crête qui ont servi au tracé des murs de rempart successifs durant la croissance urbaine de la médina d'Alger. En effet, en identifiant les unités hydrographiques urbaines de la médina, nous avons également identifié les probables limites des extensions urbaines successives, c'est-à-dire les lignes de contre-crête qui nous intéressent [Fig.85].

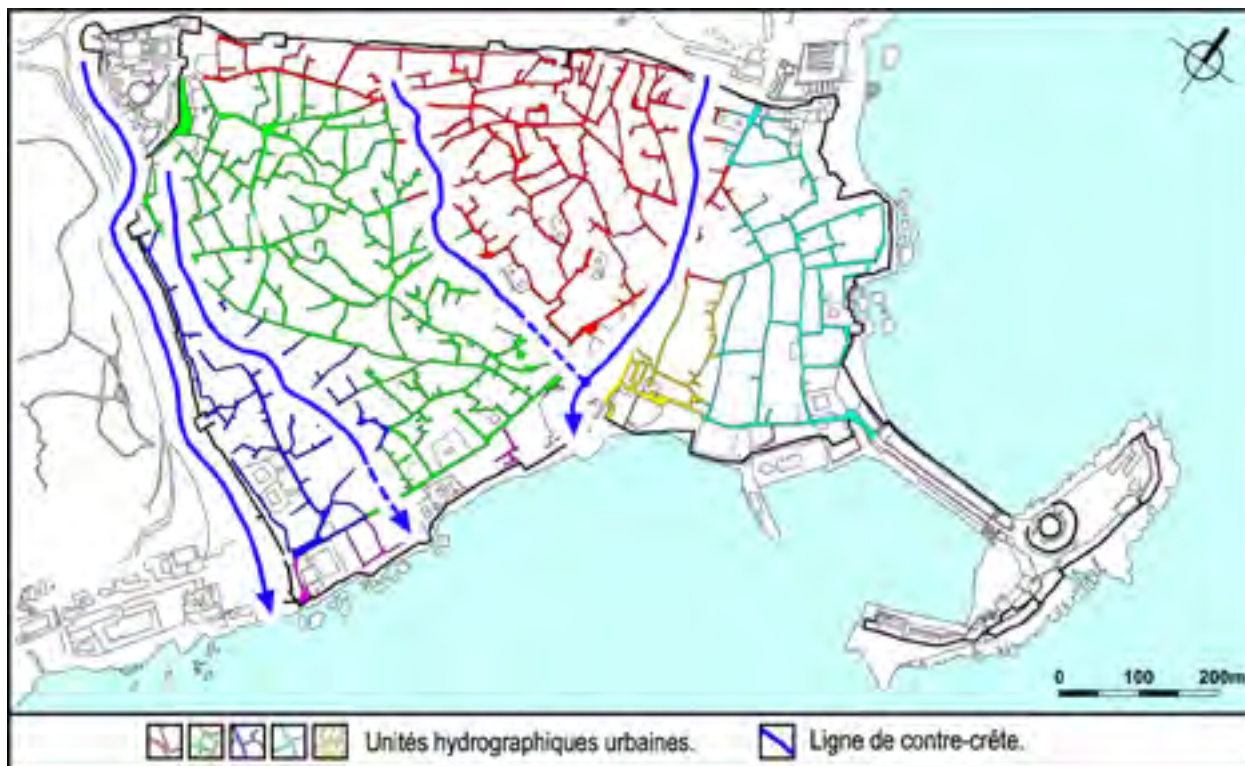


Fig.85 - «El Djezaïr en 1830» : Les lignes de contre-crête support du tracé des murs de rempart.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

3.2/ SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE URBAIN ET SCÉNARIO DE CROISSANCE URBAINE.

Avant de procéder à la confrontation des systèmes hydrographiques naturel et urbain, il est utile de rappeler un certain nombre de conclusions auxquelles nous sommes parvenus jusqu'à ce point de notre travail. Ce retour est d'autant plus utile que ces éléments de rappel seront les clés de lecture et d'interprétation de cette dernière confrontation, dont le but est de parvenir à échafauder un ou plusieurs scénarios possibles et plausibles de la croissance urbaine de la médina d'Alger :

1- Le tracé des murs de rempart est subordonné au tracé des lignes de crête, de contre-crête et des barrières naturelles.

2- Le seul mur de rempart de la médina qui offre le plus les conditions d'une mobilité, et donc d'une extension urbaine, est celui du Sud (le rempart Bab Azoun).

3- Le profil «hydrodynamique», formé par les murs de rempart Nord et Sud est une contrainte permanente.

4- L'édification de nouveaux quartiers de la médinas se fait sur une aire multiple d'un demi-sillon du relief naturel.

5- Chaque unité hydrographique urbaine, seule ou jumelée, peut correspondre à une des extensions urbaines de la médina.

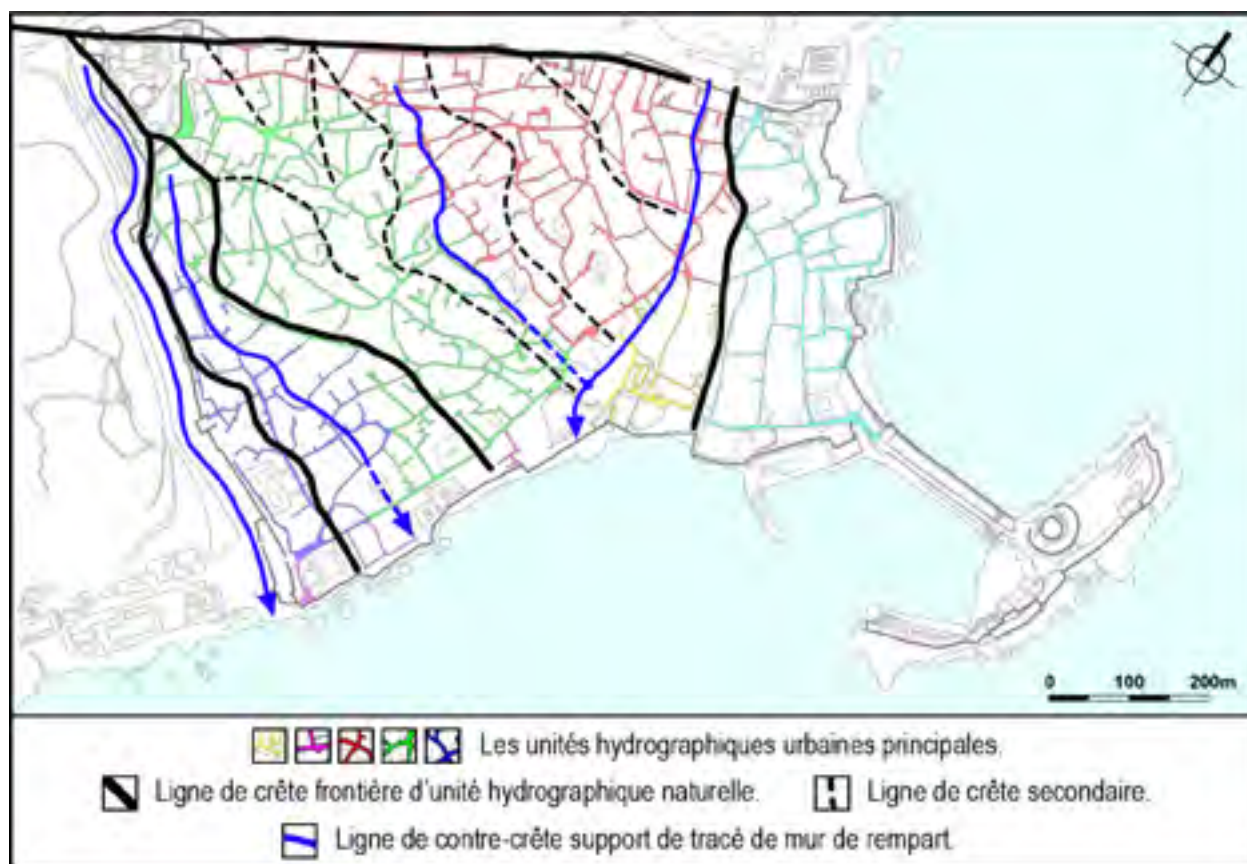


Fig.86 - «El Djezaïr en 1830», lecture comparée :
Unités hydrographiques naturelles / Unités hydrographiques urbaines
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

En confrontant les deux systèmes hydrographiques en présence [Fig.86], on constate que leurs limites respectives se superposent et se confondent parfaitement au Nord et à l'Est, c'est-à-dire avec la ligne de crête principale et avec la falaise-barrière du front de mer. Mais hormis ces deux limites naturelles qui ont forcé le consensus, et dont nous avons déjà explicité l'importance, on constate que leurs limites Sud se chevauchent nettement [Fig.87].

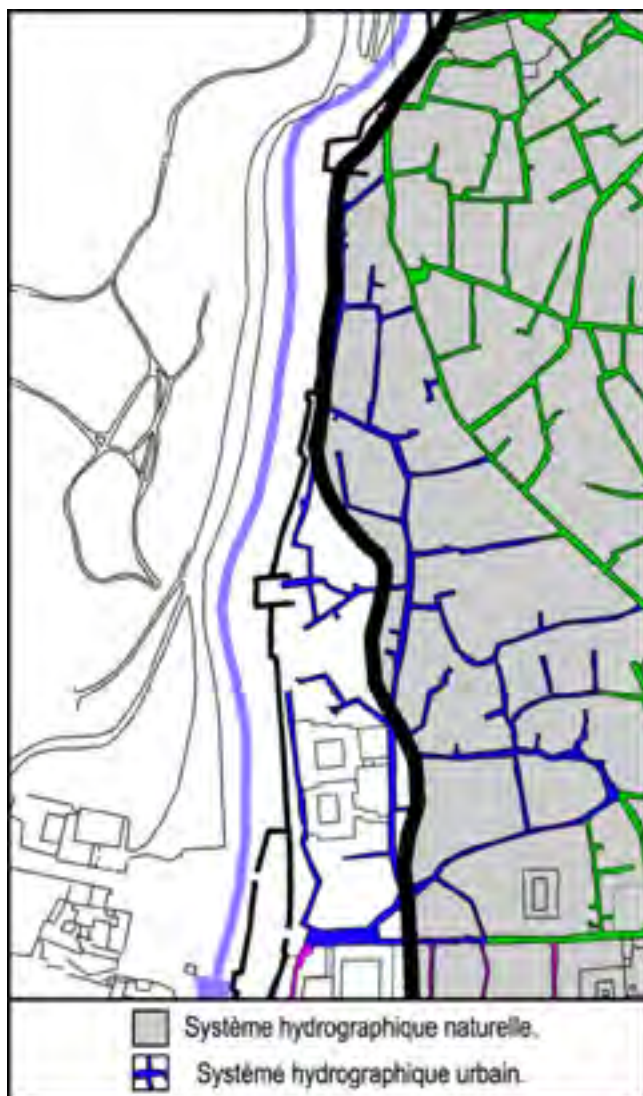


Fig.87 - «El Djezaïr en 1830», lecture comparée des limites sud des systèmes hydrographiques naturel et urbain.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Ce même phénomène de chevauchement on peut le constater également entre les trois unités hydrographiques urbaines qui recouvrent la partie haute de la médina [Fig.88, PI.1 et PI.2]. En effet, tout en s'inscrivant dans les sillons du relief, ces unités débordent et/ou se rétractent nettement des emprises fixées par les lignes de crête qui modulent les unités hydrographiques naturelles. Mais on peut voir également que ce chevauchement se fait toujours avec mesure, c'est-à-dire qu'il reste plus ou moins circonscrit dans les limites d'un demi-sillon. Car comme nous l'avons rappelé au préalable, c'est par ce retrait ou par cette avancée, indispensables et systématiques, que le tracé du mur de rempart s'aligne au plus près de la ligne de contre-crête, et bénéficie ainsi de son potentiel défensif naturel. C'est probablement cet alignement obligé sur la ligne de contre-crête qui explique, qu'en direction du Sud, subsiste toujours, comme les fers en attente d'une construction inachevée, un demi-sillon urbanisé en attente de la prochaine extension de la médina [Fig. 87].

En 1830, sur le dernier demi-sillon encore visible, celui de Bab Azoun, on peut voir un certain nombre d'impasses elles aussi en attente [Fig.87]. Des impasses, dont on peut penser que certaines d'entre elles auraient pu être prolongées et raccordées aux rues d'une extension urbaine nouvelle. Mais sachant que les impasses existantes s'arrêtent bien avant la ligne de contre-crête, c'est-à-dire avant le mur de rempart, les nouvelles rues qui seraient venues s'y raccorder auraient été amenées à transgresser la frontière urbaine existante (le mur de rempart) pour réaliser leurs jonctions. Au final, cette transgression des frontières urbaines se serait traduite par un sillon urbanisé où se chevaucheraient les deux unités hydrographiques urbaines

en question, l'ancienne et la nouvelle. Et c'est semble-t-il, ce même type de sillons que l'on peut observer au niveau des anciennes extensions urbaines de la médina [Fig.88, Pl.1 et Pl.2]. Cet espace de chevauchement, que l'on pourrait qualifier de sillon de jonction hydrographique, se manifeste par une série d'îlots portés et délimités par des rues transversales³⁰ à cheval entre les deux unités hydrographiques urbaines mitoyennes considérées [Fig.88, Pl.1 et Pl.2]. L'autre fait urbain sur lequel nous renseignent les anciennes extensions urbaines, est celui de la création d'une nouvelle rue dans le sens longitudinal du relief. Une rue qui articule les deux parties de ville et les deux versants du sillon considéré, et dont le tracé se superpose à celui de la ligne de contre-crête qui constituait l'ancien ravin défensif de la médina.

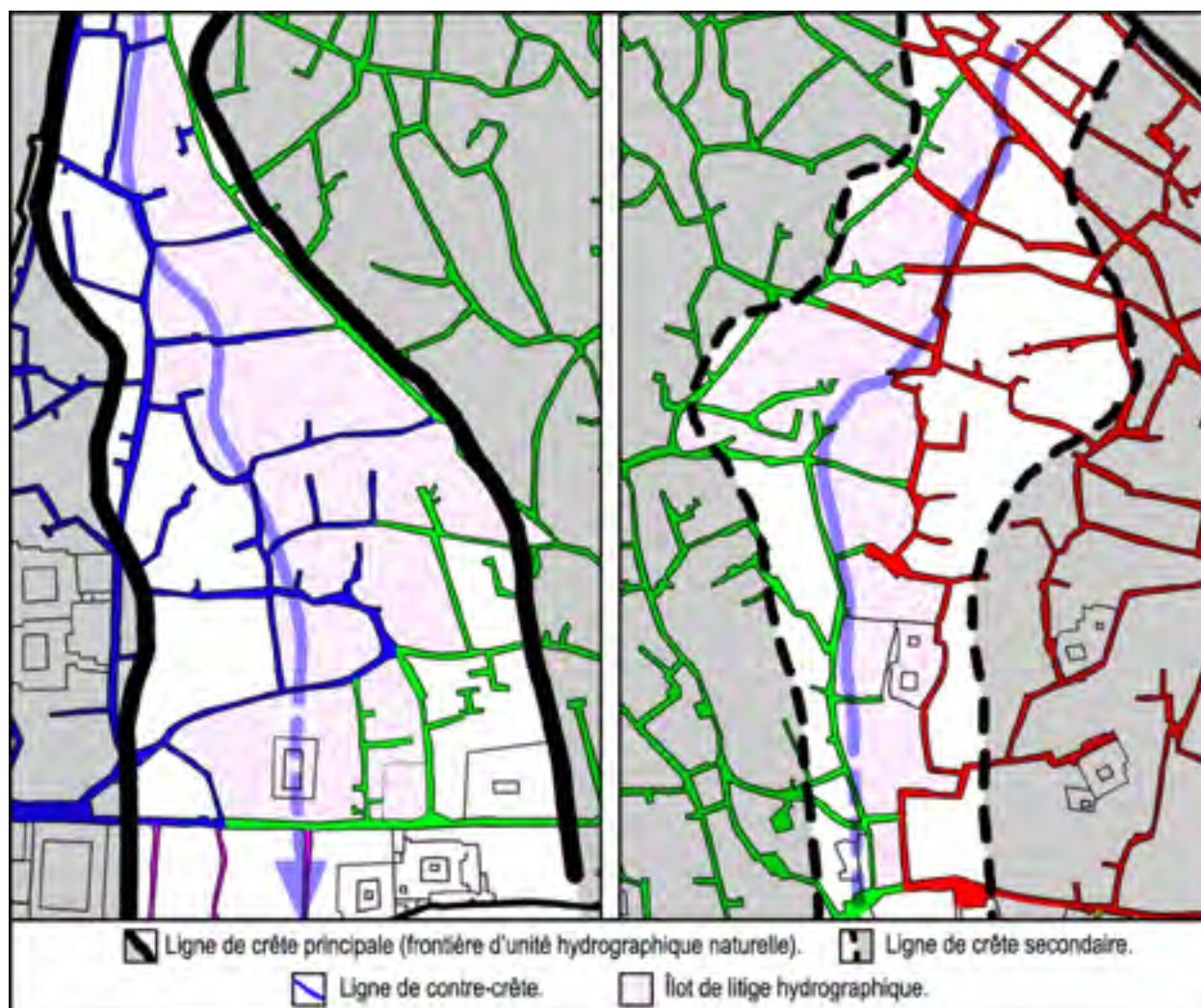


Fig.88 - «El Djezaïr en 1830», lecture comparée des limites des unités hydrographiques naturelle et urbaine de la partie haute de la ville.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Toujours sur la partie haute de la médina, et plus précisément au sommet du système hydrographique urbain, on peut constater que chaque unité hydrographique urbaine empiète nettement sur celle qui la suit. Et dans ce cas, il apparaît clairement que l'on est plus dans le

30- C'est-à-dire «perpendiculaires» à l'orientation imprimée au relief par les lignes de crête et de contre-crête.

cadre de simples décalages ou chevauchements hydrographiques «informels» et circonscrits à un demi-sillon, mais qu'on est plutôt face à de véritables annexions «hydrographiques». Des annexions aux contours francs et précis, et dont l'ampleur respective atteint dans un cas un sillon et dans l'autre deux sillons entiers [Fig.89]. Ces deux annexions semblent trouver leurs justifications dans des considérations d'ordre purement militaire et stratégique. Car toutes deux semblent avoir un même objectif, celui d'atteindre le grand plateau où est établi aujourd'hui la Citadelle turque [Fig.18]. En effet, ce plateau, adossé à la crête principale et propice à l'édification, est d'une proximité telle qu'il était vital et stratégique de le contrôler³¹, et voire même de l'annexer, pour l'inclure dans le dispositif défensif d'une médina telle qu'Alger, soucieuse au plus haut point de sa sécurité et de sa défense.



Fig.89 - «El Djezaïr en 1830», les annexions hydrographiques urbaines.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Bien que mus par un même objectif militaire, on peut toutefois remarquer deux différences notables entre les deux annexions hydrographiques dont il est question. La première différence est relative au fait que si pour la deuxième annexion le but clairement affiché est celui d'englober la totalité du plateau de la citadelle turque, celui que semble s'être fixé la deuxième annexion semble beaucoup plus restreint en terme d'emprise, mais d'égale importance en terme de stratégie militaire. Car il semblerait que le but était d'englober la partie la plus importante du plateau de la citadelle, sa partie supérieure, celle qui recouvre et qui correspondait à la crête principale. La deuxième différence que l'on peut relever a trait aux chronologies respectives des

31- «Le penchant d'une montagne est un fort mauvais endroit à fortifier, & il faut l'éviter le plus qu'on peut, parce que le sommet de la montagne commande presque toujours au-dedans de la place» (VERITABLE MANIERE DE FORTIFIER, DE Mr. DE VAUBAN, Le tout mis en ordre par Mr. L'Abbé DU FAY Et le Chevalier de CAMBRAY, Nouvelle édition corrigée et augmentée de la moitié. AMSTERDAM, Chez les JANSSENS à WAESBERGE, 1726, Livre II, p.94)

deux annexions. En effet, on peut constater que la deuxième annexion hydrographique se fonde entièrement dans une forme unitaire bien plus grande, celle de l'unité hydrographique à laquelle elle appartient [Fig.66]. Alors que la première annexion, de forme rectangulaire et très allongée, elle, se détache nettement de la forme générale de l'unité hydrographique à laquelle elle est rattachée. Cette autonomie formelle affirmée, et même si elle ne permet pas de le conclure avec certitude, laisse néanmoins la porte ouverte à l'éventualité d'une annexion hydrographique à posteriori. Une annexion qui aurait eu lieu après la création de l'unité hydrographique «mère». De manière inverse, cette même éventualité paraît bien moins probable dans le cas de la deuxième annexion hydrographique où il est très difficile de discerner l'annexion de son unité hydrographique «mère» [Fig.66].

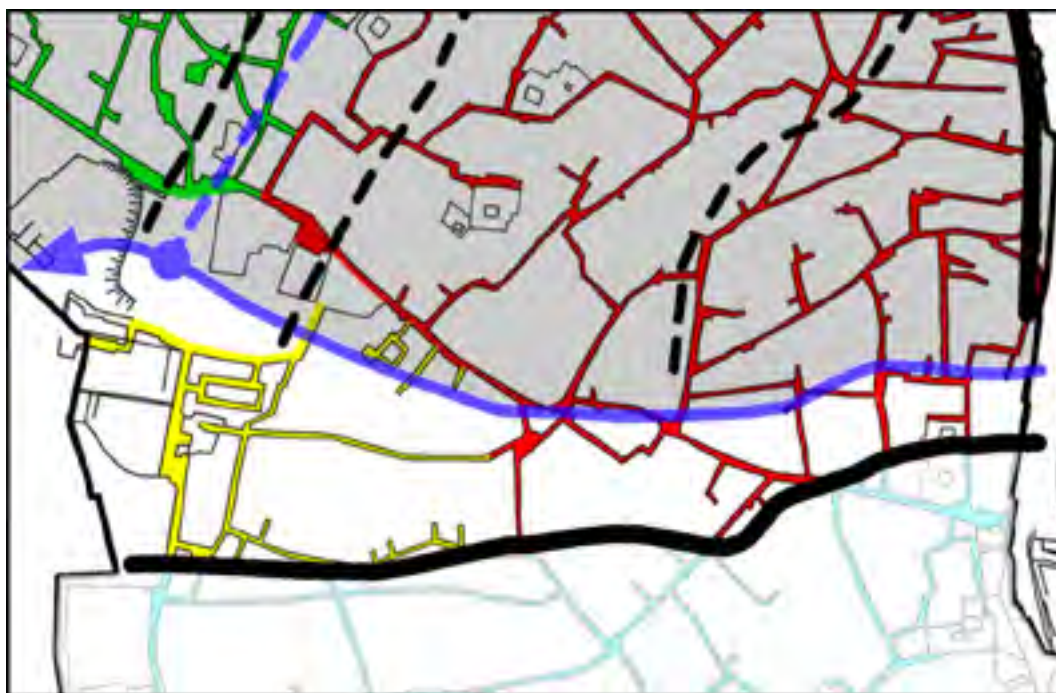


Fig.90 - «El Djezaïr en 1830», lecture comparée des limites hydrographiques naturelle et urbaine du quartier de la marine.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Dans la partie basse de la médina, les limites de la mosaïque hydrographique urbaine sont parfaitement ajustées et superposées sur celles de l'unité hydrographique naturelle qu'elles recouvre [Fig.66 et Fig.90]. Cette absence de chevauchement, et donc de sillon de coexistence hydrographique, semble indiquer que cette mosaïque hydrographique n'est pas le point de départ de la progression du système hydrographique, mais plutôt une de ses phases ultérieures. Et c'est ce que confirme le demi-sillon mitoyen de cette mosaïque hydrographique, dont on peut voir qu'une moitié est recouverte par la progression hydrographique de la grande unité mitoyenne, et l'autre moitié par la petite unité hydrographique qui recouvre le centre de la médina [Fig.90 et Fig.66]. Cet état de fait apporte un élément de réponse quant à la chronologie historique de la conception des unités hydrographiques que nous avons soulevé auparavant. Car il favorise et accrédite un peu plus l'hypothèse que le point de départ de l'édification de la médina d'Alger, c'est-à-dire l'unité hydrographique première, est celle adossée à la ligne de crête et à la montagne [Fig.91, 1].

Concernant les murs de rempart successifs de la médina d'Alger, il nous faut rappeler que leurs tracés obéissaient non seulement à un alignement strict, mais mesuré aussi. Car même alignés, si le tracé des murs venait à s'écarter trop loin des lignes de contre-crête, il annulait le bénéfice qu'on pouvait en tirer. Et c'est en raison de cela que pour notre restitution du tracé des murs de rempart nous essaierons de respecter autant que possible l'écart adopté lors de l'alignement du dernier rempart Sud, celui de Bab Azoun en 1830 [Fig.87].

Partant de là, et après avoir situé les tracés des anciens murs de rempart correspondant aux formes urbaines successives de la médina d'Alger, nous parvenons à une première ébauche de scénario de croissance urbaine [Fig.91].

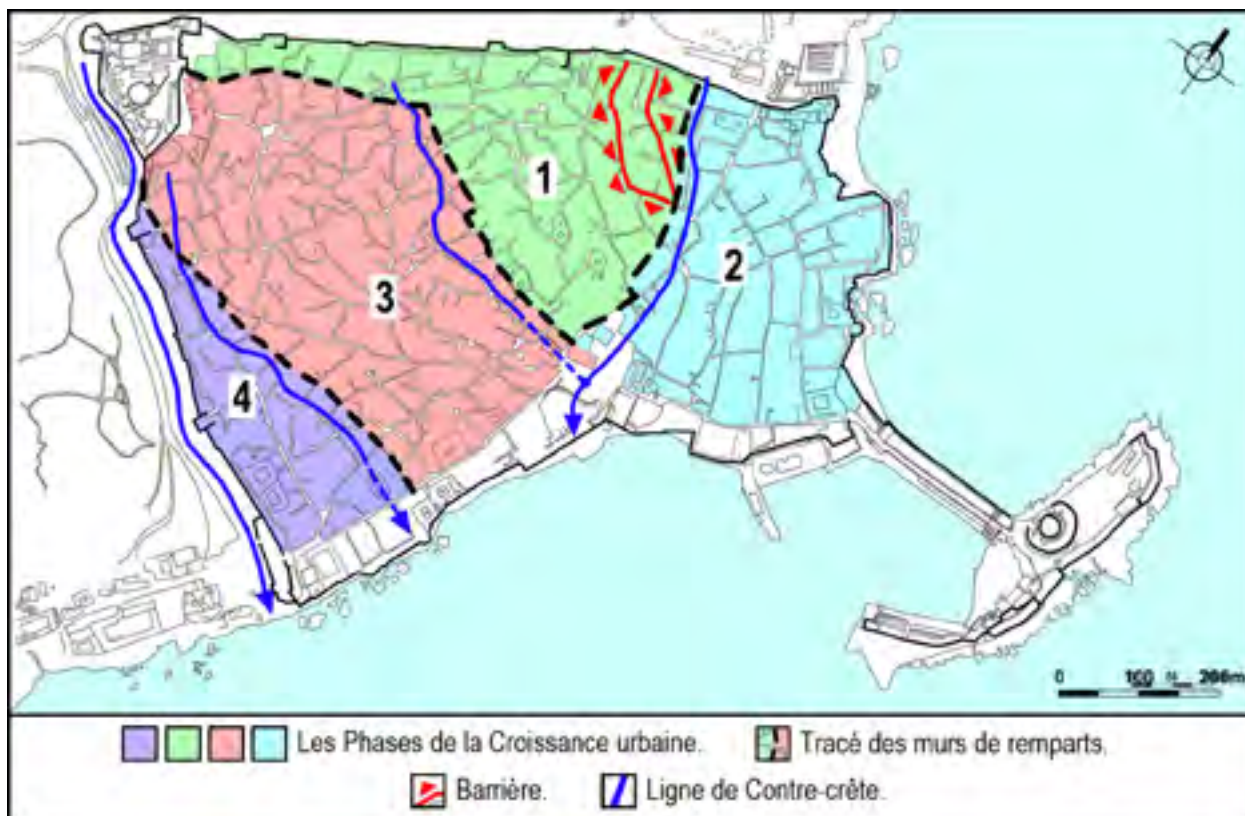


Fig.91 - «El Djezaïr en 1830», ébauche du scénario de croissance urbaine.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Mais cette première ébauche, basée sur l'idée d'un noyau initial adossé à la ligne de crête principale [Fig.91, 1], présente néanmoins une anomalie de taille. En effet, le tracé du rempart Est de ce noyau est sujet à caution, car dans sa moitié Nord il se rapproche de manière excessive de l'imposante barrière naturelle qui existe, et dont nous avons montré l'importance [Fig.24 et Fig.25].

Cette trop grande proximité n'est pas sans affecter le tracé de cette partie du rempart. Entre une ligne de contre-crête, même quand elle prend l'allure d'un ravin profond, et un escarpement aux allures de falaise, culminant à près de 25 mètres, le choix de tirer profit de la barrière la plus importante s'impose de lui même. Rajoutons à cela que l'existence de deux lignes naturelles à fort potentiel défensif et aussi rapprochées que celles-ci est tout naturellement la bienvenue, mais à condition bien sûr de ne pas commettre l'erreur de diviser

leur potentiel en intercalant le mur de rempart entre elles, mais plutôt de l'additionner en s'alignant sur l'escarpement-falaise. Et c'est partant de ce raisonnement, que nous pouvons affiner notre première ébauche et préciser les contours du noyau urbain initial en l'adaptant au mieux à la structure morphologique du relief [Fig.92]. Dans ce dernier scénario, la croissance urbaine de la médina aurait suivi deux logiques différentes. La première, aurait orienté l'extension de la médina à l'Est en direction de la mer, c'est-à-dire vers le quartier de la Marine, pour s'appuyer sur sa falaise-barrière, et la deuxième l'aurait orienté au Sud en direction de Bab Azoun, c'est-à-dire en se calant sur des lignes de contre-crête successives³².

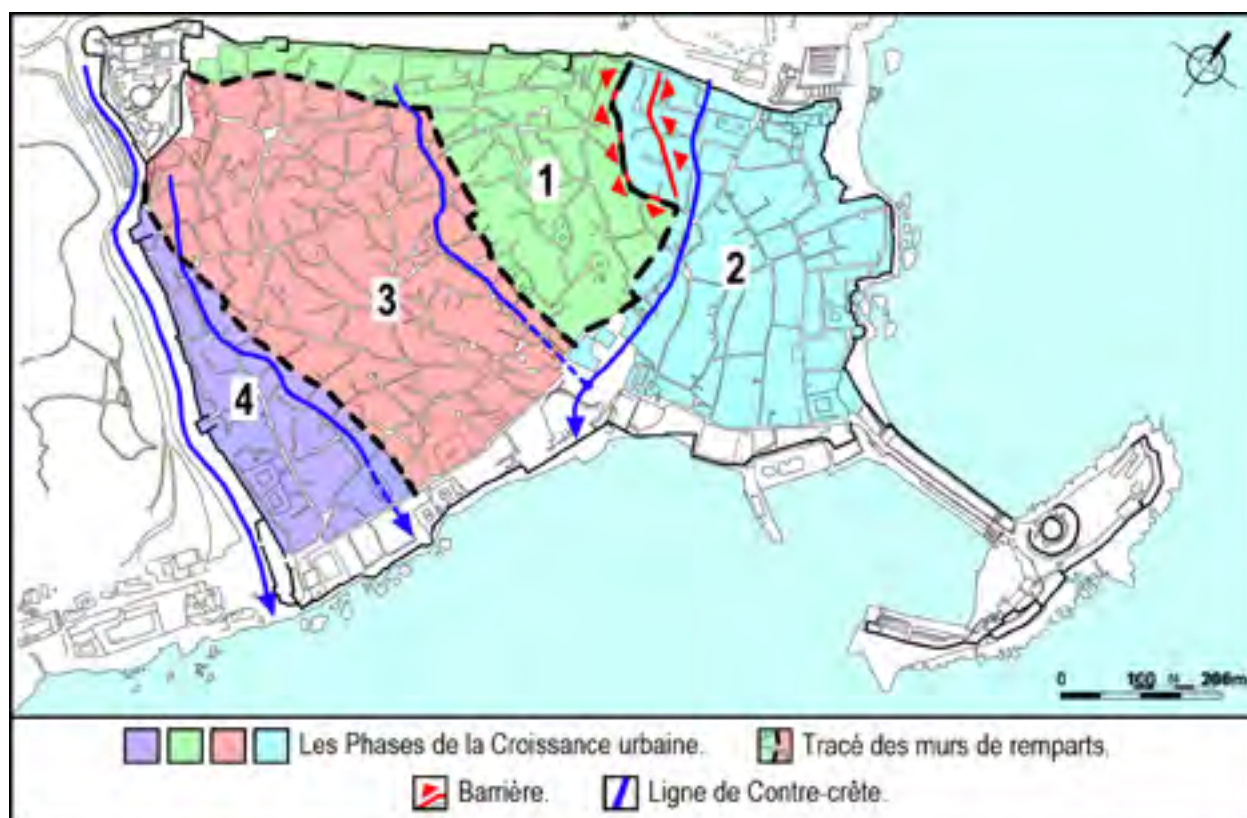


Fig.92 - «El Djezaïr en 1830», le scénario de croissance urbaine.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

3.3/ CONCLUSION.

Dans le cas des unités hydrographiques naturelles, il est évident que cette modulation en demi-sillons s'explique par la configuration du relief et par le ruissellement des eaux pluviales soumises à la seule loi de la gravité. Alors que dans le cas des unités hydrographiques urbaines, outre la configuration du relief et la servitude de la gravité, il existe une contrainte supplémentaire, la gestion du ruissellement des eaux pluviales et usées en milieu urbain. Et

32- A cet égard d'ailleurs, on ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec la première extension des murs de rempart réalisée sous la colonisation française. Une extension qui s'est faite exactement selon cette même logique, c'est-à-dire en calant le nouveau rempart militaire Sud sur le Boulevard-ravin de Khemisti (voir en annexe plan n°4).

c'est donc la combinaison de ces trois contraintes et/ou servitudes qui a donné le système hydrographique urbain que nous avons mis en évidence. Toutefois, et comme nous avons eu à le constater, la différence entre les deux systèmes hydrographiques, naturel et urbain, n'est pas de nature contradictoire, bien au contraire. Car le système hydrographique urbain, ainsi que chacune des unités qui le composent, pourraient même s'apparenter à une variante du système hydrographique naturel. Dit autrement, le système hydrographiques urbain se conforme parfaitement au système hydrographique naturel. Et cette conformation s'exprime de deux manières, soit par une obéissance stricte et rigide, c'est-à-dire une reprise à l'identique des limites des unités hydrographiques naturelles préexistantes, soit par une obéissance relative et flexible. Une obéissance qui se traduit par une modulation de la taille de l'unité hydrographique urbaine en fonction des besoins des habitants. Cette modulation se fait par le biais d'un débordement ou d'une rétraction des limites de l'unité hydrographique urbaine par rapport à celle naturelle. Sachant que cette modulation et que le nouveau découpage des unités hydrographiques naturelles s'obtient toujours par l'adjonction ou par la soustraction d'un nombre impair de demi-sillons.

En plus des considérations d'ordre purement «hydrographique», on peut également se rendre compte que même si les unités hydrographiques urbaines n'ont pas la précision des lignes du relief (les lignes de crête, de contre-crête et les barrières naturelles) quand il s'agit de délimiter les formes urbaines successives de la médina, elles ont néanmoins le grand intérêt de faire émerger, par le simple fait du ruissellement des eaux pluviales, des entités urbaines qui tendent à accréditer l'idée d'une chronologie historique du développement urbain de la médina, c'est-à-dire un scénario de croissance urbaine plausible.

DEUXIÈME PARTIE :

LE SCÉNARIO DE CROISSANCE URBAINE A L'ÉPREUVE DES SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

*«En ce monde perfide, que ma fontaine reste comme un souvenir !
Son constructeur est Hussein-Pacha, célèbre en Occident et en Orient !»*

(inscription relevée sur la fontaine du «Beau-Fraisier», d'après H. KLEIN,
«Les Fontaines mauresques», in *Feuillets D'El-Djezaïr*, (réédition), Editions du Tell,
Alger, 2003, Tome II, p. 46.)

IV/ ALGER, LES PHASES DE CROISSANCE URBAINE.

INTRODUCTION.

Bien qu'émanant directement de la structure morphologique du relief naturel et du système hydrographique urbain, le scénario de croissance urbaine de la médina d'Alger ne peut être considéré comme constituant une hypothèse de croissance en lui-même, ou du moins, il ne constitue qu'une hypothèse «ouverte». Car ce scénario peut très bien être contredit par les informations provenant d'autres sources, des sources plus conventionnelles, et donc considérées, à juste titre, comme étant plus fiables. Cette éventuelle remise en cause pourrait même nous amener, le cas échéant, à invalider le scénario de croissance urbaine. C'est donc en raison de cela que dans ce deuxième et dernier chapitre nous nous devons de procéder à l'indispensable travail de vérification de l'hypothèse sous tendue par le scénario de croissance urbaine. Cette vérification consistera en une confrontation et en un recoupement avec les autres sources à notre disposition, et on pense là notamment l'iconographie, et plus particulièrement les gravures anciennes et les peintures orientalistes du début du XIXe siècle, les descriptions et les récits historiques, ainsi que les travaux de recherche qui ont traités de l'histoire et de la morphologie urbaine de la médina d'Alger au temps de la régence turque.

4.1/ ALGER au début du XVI siècle.

4.1.1/ L'IDENTIFICATION FORMELLE.

Les deux premières gravures qui retiendront notre attention sont celles intitulées «Argier» [Fig.94] et «Algeri» [Fig.95] : la première est une gravure allemande parue pour la première fois en 1544 dans la *Cosmographie* de Sebastian Munster, alors que la deuxième, très ressemblante à la première, est une gravure italienne paru entre 1550 et 1580, et attribuée par F. Cresti à l'atelier Lafreri. La forme urbaine avec laquelle est représentée Alger sur ces deux gravures, présente une grande ressemblance avec celle formée par la réunion de deux des unités hydrographiques urbaines que nous avons préalablement identifiées : l'unité hydrographique adossée à la ligne de crête principale et celle occupant le quartier de la Marine [Fig.92, 1-2]. Cette ressemblance est d'autant plus frappante, qu'elle ne se limite pas uniquement à la similitude de l'allure générale des deux formes urbaines dessinées. Mais elle concerne également, et voire même surtout, l'excroissance singulière qui se situe au niveau de «la partie haute, la plus lointaine de la mer»¹. Lorsque nous avons fait ressortir les unités hydrographiques urbaines qui constituaient la médina d'Alger, c'est cette même excroissance que nous avons identifiée en tant qu'annexion hydrographique [Fig.89]. A ce moment là, nous avons supposé

1- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

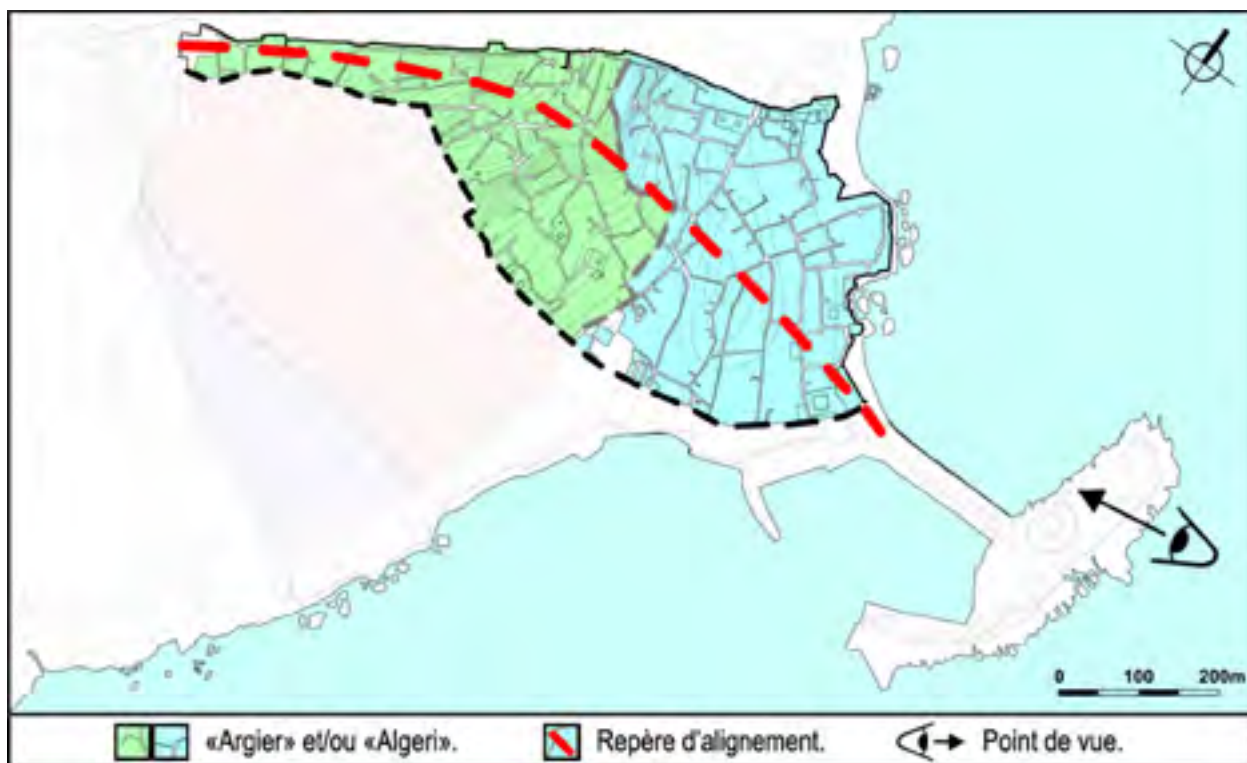


Fig.93 - Le scénario de croissance urbaine.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.94 - «Argier», la forme urbaine.
(S. Münster, *Cosmographie*, Basel, 1550, extrait de CRESTI Federico, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.59)



Fig.95 - «Algeri», la forme urbaine.
(d'après G. Esquer, *Iconographie historique de l'Algérie*, Paris, 1929, extrait de CRESTI Federico, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.61)

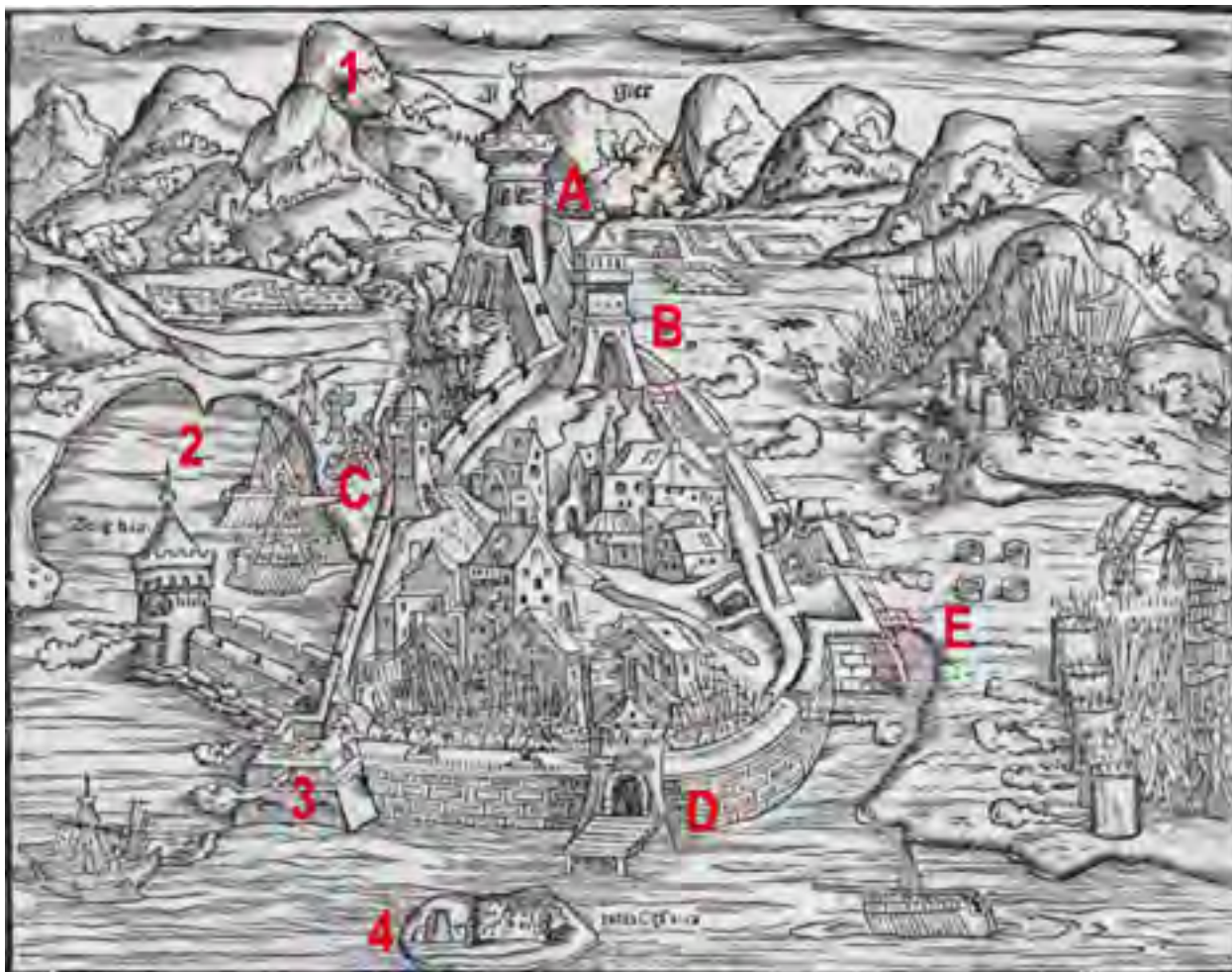


Fig.96 - «Argier».

A-La tour circulaire. B-La «tour carrée». C-La porte de «Palma». D-La porte Bab el-Djezira. E-La porte «Barbalota». 1-Le monticule de l'Empereur. 2-Le port. 3-L'emplacement de la Grande Mosquée. 4-L'îlot du Penon.

que l'objectif le plus plausible, justifiant cette annexion hydrographique, était celui d'atteindre et de contrôler le sommet du plateau (et carrefour de crête) qui surplombe la ville. Or, il se trouve que c'est précisément cet objectif que semble réaliser la «*tour isolée, [et] très imposante*»² qui se trouve à l'extrémité supérieure de l'excroissance fortifiée représentée sur les deux gravures [Fig.96,A et Fig.97,A].

A cette grande similitude des formes urbaines, vient s'ajouter la similitude de la morphologie du relief naturel environnant la ville. Une seconde similitude qui corrobore l'identification sur plan de la forme urbaine représentée sur «Argier» et «Algeri» [Fig.93]. En effet, en dépit de l'absence de profondeur, due à la technique encore rudimentaire utilisée pour le dessin des deux gravures, on peut néanmoins reconnaître deux éléments déterminants (pour l'identification des deux gravures) et emblématiques du relief environnant d'Alger :

2- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.



Fig.97 - «Algeri».

A-La tour circulaire. B-La «tour carrée». C-La porte de «Palma». D-La porte Bab el-Djezira. E-La porte «Barbalota». 1-Le monticule de l'Empereur. 2-Le port. 3-L'emplacement de la Grande Mosquée. 4-L'îlot du Penon.

Le premier est ce monticule qui surplombe la ville, que l'on peut voir en arrière plan et en amont de l'excroissance fortifiée dont nous venons de parler [Fig.96, 1 et Fig.97, 1]. Un monticule dont on peut lire sur la gravure italienne («Algeri») qu'il est le «*col qui envoie l'eau à la ville en-dessous de la terre*»³. C'est ce même monticule qu'avait décrit Nicolas de NICOLAY, géographe d'Henri II, lors de sa visite à Alger : *Un monticule à partir duquel l'eau était acheminée vers la ville par des conduites souterraines*⁴. Mais à l'époque où cet auteur visite Alger, vers 1550, ce monticule était déjà occupé par un Bordj, le Bordj Moulay Hassan (ou Sultan Qalasi). Un Bordj dont la construction avait été entamée «*en 1545 (...), sur le point même ou l'empereur Charles-Quint, (...) planta sa tente quand il vint investir Alger, le 26 octobre 1541*»⁵.

Le deuxième élément, et non des moindres, est l'îlot représenté au premier plan et au centre bas des deux gravures, l'îlot de «Iulia Cesarea» [Fig.96, 4 et Fig.97, 4]. Selon F. CRESTI,

3- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

4- NICOLAY (de), Nicolas. *Les navigations peregrinations et voyages, faicts en la turquie*, Anvers, 1576, pp.18-19.

5- HAEDO (de), Diégo. «Topographie et Histoire Générale D'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. Le D^r Monnereau et A. Berbrugger, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, pp. 428-429.

cette appellation (erronée) était courante à cette époque, car la majorité des auteurs confondaient Alger avec la vraie «Iulia Cesarea», qui elle se trouve à Cherchell. Néanmoins, sur la gravure italienne «Algeri», l'indication supplémentaire qui est donnée, «*Pignon*», atteste bien de l'identité de l'îlot et de la ville en question, c'est-à-dire l'îlot du Penon et la ville d'Alger [Fig.99].

4.1.2/ L'IDENTIFICATION HISTORIQUE.

Partant des similitudes que nous venons de relever, celle de la forme urbaine et celle de la morphologie du relief environnant, on peut avancer l'idée que la ville d'Alger représentée sur les deux gravures correspond bien à celle identifiée sur le plan du scénario de la croissance urbaine [Fig.93]. Mais pour que cette identification soit suffisante, il nous faut identifier ces gravures dans le temps. Le premier indice dont nous disposons, nous est fourni par le monticule de l'Empereur. Un monticule où l'absence de toute construction, permet de faire remonter les deux gravures à une date antérieure à 1545, c'est-à-dire avant la construction du Fort l'Empereur. Notons que ce premier indice est tout à fait conforme à la date de la première parution d'«Argier» (1544), qui est, semble-t-il, la plus ancienne des deux gravures. Mais au vu de l'état des lieux de la ville d'Alger représentée sur les deux gravures, il semblerait qu'on puisse parvenir à une datation encore plus précise.



Fig.98 - La jetée Kheir ed-Dine. (Carte postale, Bakhti)

Face à îlot Penon, sur le mur de rempart du front de mer, on peut reconnaître la porte de Bab el-Djezira [Fig.96, D et Fig.97, D]. Mais fait surprenant, en lieu et place de la grande jetée maçonnée, donnant de plain-pied sur l'îlot du Penon et le rattachant entièrement à Bab el-Djezira [Fig.98], sur les deux gravures ne figure qu'une moitié de «*môle en bois*»⁶ surélevé, qui s'arrête net à mi-chemin entre l'îlot et la porte [Fig.99 et Fig.100]. Quand bien même serions nous tentés

6- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

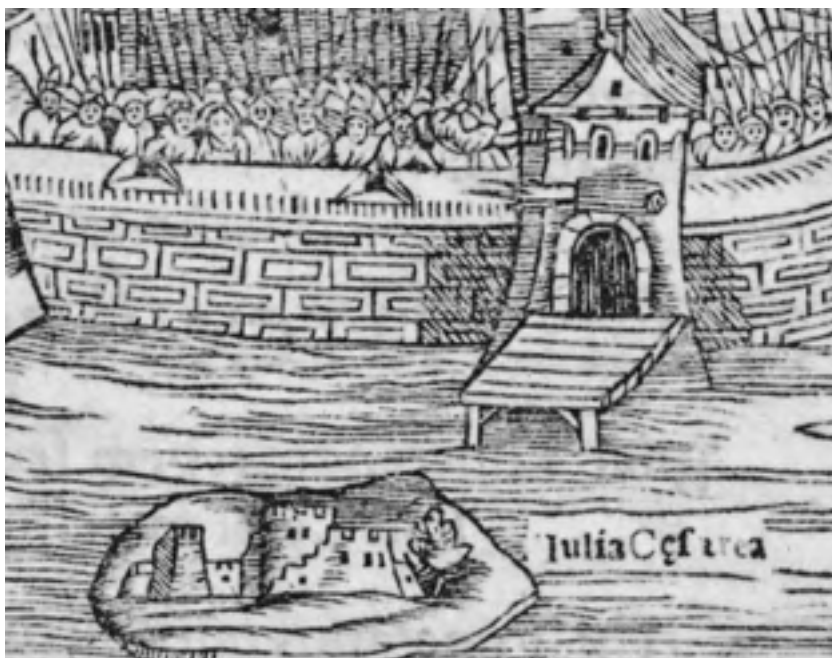


Fig.99 - «Argier», l'îlot du Penon.



Fig.100 - «Algeri», l'îlot du Penon.

de voir là une négligence coupable ou une approximation des auteurs des gravures, il est difficile de croire que l'absence du port lui-même à ce niveau de la ville soit elle aussi de l'ordre de l'approximation. Ces absences de taille laissent à penser que ces deux gravures sont antérieures à la création de la jetée et du port lui-même, c'est-à-dire antérieures à 1529. Mais là encore, cette datation semble être trop tardive, car les absences de la jetée et du port auraient dû être comblées par la présence d'un autre ouvrage, et pas des moindres. Un ouvrage militaire d'une telle importance matérielle et historique, qu'il aurait été tout aussi incompréhensible qu'il soit omis par les auteurs des gravures : la forteresse espagnole du Penon.

Cette imposante forteresse avait été construite en 1510, après l'expédition militaire

espagnole, *menée par le comte de Navarre*⁷. Cette expédition n'était pas la première du genre, car elle faisait suite à une première expédition menée en 1509, et qui s'était soldée par la prise d'Oran. Selon la version adoptée par A. DEVOULX, en 1510, quand le comte de Navarre fit tomber Béjaïa, les algérois se seraient soumis aux espagnols sans livrer combat, et sans même leur opposer une quelconque résistance : «[en 1510] *les habitants d'Alger, craignant d'avoir part au châtimement, parce qu'ils avaient participé largement aux brigandages maritimes qui avaient motivé ces deux expéditions, envoyèrent en toute hâte, à Bougie [Béjaïa], des députés qui*

7- S. Rang-F. Denis, *Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, tome 2, Paris, 1837, p.363.

devaient faire acte de soumission au roi catholique, en leur nom et en celui des cheiks de la Metidja et du Sahel. [et] Le 31 janvier 1510, les délégués algériens signèrent une capitulation par laquelle ils reconnaissaient la suzeraineté de l'Espagne»⁸. Alors que selon la version adoptée par S. Rang et F. Denis, une version qui abonde dans le sens du bénédictin Diégo de HAËDO⁹, l'expédition du comte de Navarre aurait été dirigée également «(...), contre les Algériens [et Alger] (...); [et] elle eut, (...), pour résultat de soumettre la ville à un tribut annuel, et d'empêcher les corsaires d'y venir se ravitailler ou seulement déposer le fruit de leur brigandage. Peu confiant dans la promesse des Maures, [le comte de Navarre] (...) fit bâtir sur le même emplacement qu'occupait la tour des Maures, et en partie avec ses matériaux, ce fort circulaire qui a si longtemps commandé à la ville»¹⁰.

Entre ces deux versions historiques, c'est celle de S. Rang et de F. Denis qui semble la plus en adéquation avec les événements dépeint par les deux gravures. En effet, il semblerait que ce soit les deux actes et/ou les deux épisodes de cette expédition contre Alger qui sont représentés par les deux gravures, le siège et puis la capitulation d'Alger :

Sur «Argier» on peut voir que c'est essentiellement le front Nord de la ville qui subit le feu nourrit des canons et l'assaut des troupes assiégeantes¹¹. Car du côté opposé de la ville, on peut voir, avec quelque étonnement d'ailleurs, des soldats algérois vaquant à leurs occupations presque de manière nonchalante. Face aux murs du front de mer, on peut voir également un unique navire armé de canons, qui apporte un soutien plutôt timide aux assiégeants. Cet état de fait, est révélateur d'une ville qui semble relativement bien résister au siège partiel auquel elle est soumise.

Sur «Algeri», la situation semble avoir nettement évolué, et cela en raison d'événements nouveaux qui sont apparus. Des événements qui présagent du dénouement imminent du siège : Le premier événement concerne les nouveaux acteurs qui sont entrés en jeu. En effet, et outre les navires plus nombreux qui ont réussi à pénétrer au sein même de l'enceinte du port, on peut voir également une colonne de cavaliers provenant d'un campement établi au pied du relief montagneux situé au Nord de la ville, des cavaliers venus prêter main forte à l'armée assiégeante¹². Le deuxième événement, et peut-être le plus significatif et le plus révélateur,

8- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, pp.65-66.

9- «Haëdo avait séjourné à Alger pendant plusieurs années, de 1578 à 1581» (H.-D. de GRAMMONT, Préface, in *Histoire des Rois d'Alger*, HAËDO (de), Diégo, Bouchène, Alger, 1998, p.16)

10- S. Rang et F. Denis, *Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, tome 2, Paris, 1837, p.364.

11- A cet égard, on remarquera que les assaillants de la ville sont coiffés de casques militaires qui ne sont pas sans rappeler dans leur allure les casques militaires espagnols de cette époque.

12- Si pour les navires on peut penser qu'il s'agit de la flotte espagnole, il n'en est pas de même pour les cavaliers nombreux venus en renfort. Des cavaliers dont la provenance ne pouvait être espagnole, mais sachant que l'Espagne avait noué une solide alliance avec le royaume de «Kouko», on ne peut écarter l'idée que cet allié qui avait aidé les espagnols durant le siège de Béjaïa, ait fait de même lors du siège d'Alger. A cet égard d'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1541, lors de l'expédition menée par Charles Quint

concerne les troupes et les tentes dressées à proximité du mur Sud de la ville, en amont du port. Il est difficile de décrypter le symbole marqué sur l'étendard soulevé par ces troupes, mais au vu de l'activité interrompue du port, il n'est pas difficile de reconnaître en ces troupes des troupes ennemies. Concernant les tentes, on peut voir que celle qui est représentée en avant plan, ostensiblement entrouverte, semble abriter une réunion et/ou un conciliabule qui au vu des conditions réunies ne peut représenter que les pourparlers qui donneront lieu à la signature non d'une capitulation, mais d'un traité de paix. Et c'est dans le cadre de ce «traité de paix», fort défavorable, que les espagnols imposeront aux algérois la construction d'une forteresse sur l'îlot du Penon. Cette forteresse, qui pouvait abriter une garnison entière¹³, imposera de facto un blocus permanent au port d'Alger. Ce blocus durera jusqu'en 1529, *c'est-à-dire jusqu'à ce que les Turcs, sollicités par les algérois, réussissent enfin à détruire la forteresse*¹⁴. Et c'est grâce aux matériaux récupérés sur ses ruines que Kheir ed-Din (cadet des frères Barberousse), fera réaliser la grande jetée qui rattachera définitivement l'îlot du Penon à la porte de Bab el-Djezira et à la terre ferme [Fig.98].

Sur les deux gravures que nous possédons, force est de constater que sur l'îlot du Penon, les seules traces visibles sont quelques vestiges de constructions relativement modestes [Fig.99 et Fig.100]. Des vestiges dont l'importance n'est d'aucune commune mesure ni avec celle des deux tours fortifiées de la ville [Fig.96, A-B et Fig.97, A-B], ni même avec celle de la porte de Bab el-Djezira [Fig.96, D et Fig.97, D].

Selon une description de *PIRI REIS*¹⁵, un militaire turc qui avait parcouru les côtes d'Afrique du Nord entre 1490 et 1495, c'est-à-dire bien avant l'expédition espagnole de 1510, *il existait déjà une construction qui occupait l'îlot du Penon presque en entier*¹⁶. Selon les termes d'une première traduction de cette description, adoptée par F. RANG et F. DENIS, c'était une «*tour (...) construite vers la fin du XVe siècle, (...), par les Maures andalous chassés d'Espagne*»¹⁷. Mais selon une deuxième traduction, adoptée par R. MANTRAN, il s'agissait plutôt d'un *fort construit*

contre Alger, «*le roi de Kouko, lieu situé à trois journées d'Alger sur la route de Bougie [Béjaïa] était sorti de son territoire pour prêter main forte à l'empereur Charles Quint (...). Il avait amené avec lui beaucoup de cavalerie et deux mille de ses vassaux armés de mousquets. Mais devant la défaite des Espagnols et leur réembarquement, il s'arrêta et se hâta de rentrer chez lui*». (HAËDO (de), Diégo. *Histoire des Rois d'Alger*, traduction de H.-D. de Grammont, Alger, Bouchène, 1998, pp.78-79)

13- Selon une correspondance espagnole, traduite par DE LA PRIMAUDAIE, lors de la prise de la forteresse du Penon, «*les chrétiens ont eu 65 morts ; [et] 90 soldats, avec 25 femmes et enfants, ont été réduits en esclavage*» (F. ELIE DE LA PRIMAUDAIE, «Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique», in *Revue africaine*, n°19, 1875, p.165.)

14- C'est en 1516, que les algérois feront appel aux Turcs installés à cette époque à Jijel. Mais ce n'est qu'en 1529 que les Turcs réussiront à détruire la forteresse du Penon et à lever le blocus qui entravait le développement de la ville.

15- «*(...), Piri Reis a navigué le long des côtes maghrébines avec son oncle Kemal Reis probablement au cours des expéditions entreprises entre 1490 et 1495 (Kemal Reis est mort en 1511), puis plus tard avec Basbaros Khayr ed-din*». MANTRAN, Robert. «La description des côtes de l'Algérie dans le Kitab-i Bahriye de Piri Reis» In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°15-16, 1973, p.160.

16- S. Rang et F. Denis, *Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, tome 2, Paris, 1837, p.363.

17- Ibidem.

par un groupe d'Arabe afin de s'y installer¹⁸. Sur les deux gravures «Argier» et «Algeri», les ruines anguleuses, hautes comme un arbre et étalées sur la presque totalité de l'îlot du Penon [Fig.99 et Fig.100], semblent plus correspondre au fort et/ou à la «résidence fortifiée» qu'indique R. MANTRAN qu'à l'imposante *forteresse circulaire des espagnols*¹⁹.

Au vu des éléments que nous venons d'exposer, il semblerait que les deux gravures, «Argier» et «Algeri», relatent de l'expédition espagnole de 1510, et donc qu'elles soient contemporaines de l'arrivée des Turcs à Alger (1516). Cette datation et l'étendue de la ville à cette époque ne sont pas en contradiction avec les nombreuses indications que l'on retrouve dans les titres de propriétés exhumés et traduits par A. DEVOULX. Des indications qui tendent à accréditer l'idée que la ville d'Alger du début du XVI^e siècle était cantonnée dans une forme et dans des limites tout à fait compatibles avec celles que nous avons identifiées [Fig.93]. Parmi ces indications, les plus notables sont celles faisant mention de *l'existence de jardins et de puits à roues comblés (norias), du côté intra muros de la porte de Bab Azoun de 1830*²⁰; *et de poteries existant encore au début du XVI^e siècle, au niveau de la même partie de la ville, ainsi qu'au niveau de la rue Kléber*²¹ *et de la rue Médée*²² [Fig.101]. Or, comme le signale A. DEVOULX, les établissements de cette nature se trouvaient en dehors des murs de la ville à l'époque qui nous intéresse. D'autres titres encore, ayant trait à des édifices plus remarquables, mentionnent par exemple que la *Zaouiet el-Abassi et son cimetière, sis rue des dattes* [Fig.101], *se trouvaient en dehors des murs de la ville en 1519-1520*²³; De la même manière, et selon la tradition orale rapportée toujours par A. DEVOULX, *le tombeau de Sidi Mohamed Cherif* [Fig.100, 1], *ainsi que Djama Safir*²⁴ [Fig.101, 2], se trouvaient primitivement en plein champ²⁵.

A l'inverse des exemples que nous venons de citer, et toujours sur la base des travaux de A. DEVOULX, certains autres édifices comme *la mosquée de Sidi Ramdhane*²⁶ [Fig.101, 3], ou de *la mosquée Keta Redjel*²⁷ (située sur la rue du même nom) [Fig.101], sont indiquées comme étant antérieures à l'arrivée des Turcs, et donc faisant partie de la ville d'époque berbère.

18- MANTRAN, Robert. «La description des côtes de l'Algérie dans le Kitab-i Bahriye de Pirî Reis» In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°15-16, 1973, p.163.

19- S. Rang et F. Denis, *Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, tome 2, Paris, 1837, p.363.

20- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.422.

21- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.422.

22- Ibidem.

23- Ibid., p.521.

24- Ibid., p.72.

25- Ibidem.

26- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°14, 1870, pp.172-174.

27- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°14, 1870, pp.174-175.

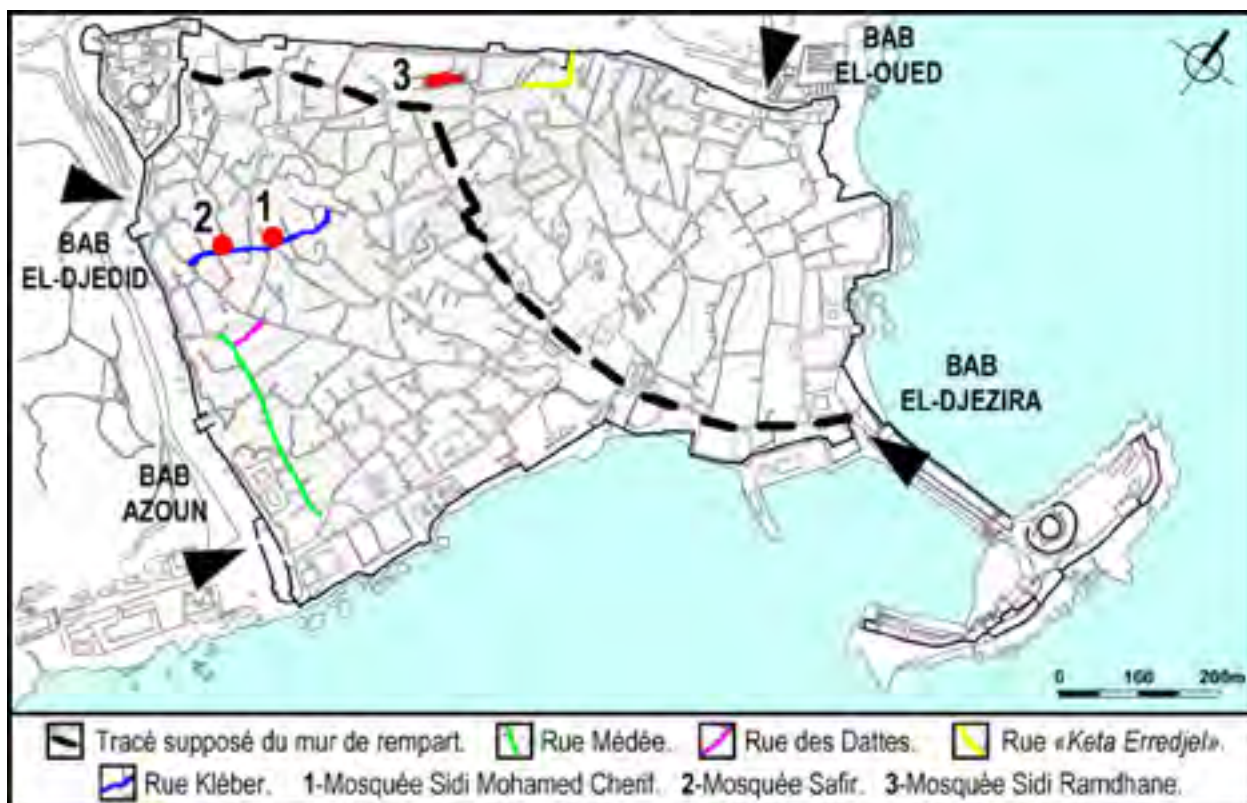


Fig.101 - «El-Djezaïr en 1830», les préexistences de la période berbère.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Dans le même ordre d'idée, mais de manière plus systématique, c'est N. SEFFADJ qui en dressant un tableau relativement précis du tissu urbain qui constituait l'Alger du début du XVI^e siècle, conforte un peu plus l'identification de la forme urbaine à laquelle on est parvenu. Se basant sur les renseignements recueillis par A. DEVOULX dans les titres de propriétés antérieurs et/ou contemporains de l'arrivée des turcs (1516), cette auteure parvient à identifier trois groupements principaux d'habitations :

Le premier, et le plus important des trois, était constitué d'un seul noyau, un «(...) *noyau dense d'habitation* [qui] *existait au centre de la ville et s'étendait le long de la rue de la Marine, du croisement des rues Bab-el-Oued et Bab Azzoun à la Grande Mosquée*»²⁸. C'est précisément celui que l'on reconnaît de par son importance et de par sa situation le long du mur de rempart du front de mer sur les deux gravures [Fig.102, 1 et Fig.103, 1].

Le deuxième groupement était constitué de «(...) *deux noyaux importants situés l'un au-dessus de l'autre, (...), du côté de la porte de Bâb al-Wâd et le long de la rue de la Casbah. Le premier (...) au-dessus de la rue Bab-el-Oued (...) comprenait le quartier de Sûq al-Djumu'â ainsi que celui dit de Hârat al-Djnân. (...). Le second noyau était formé par le quartier d'al-Qasba al-Qadîma, regroupant la résidence des souverains berbères, le cimetière royal, ainsi que la mosquée de Sidi Ramdân (...)*»²⁹. C'est celui que l'on peut voir représenté sur les deux gravures [Fig.102, 2 et Fig.103, 2], en amont de la porte dénommée «Barbalota» qui correspond à la porte de Bab el-Oued de cette époque là.

28- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p.56.

29- Ibid., p.57.



Fig.102 - «Argier», les trois groupements d'habitations.



Fig.103 - «Algeri», les trois groupements d'habitations.

Le troisième groupement d'habitations, comme le deuxième, était lui aussi constitué de deux noyaux : «*Il s'agit du plateau de Katshâwa et du lieu dit Râs al-Sâffah. Le premier [noyau] (...) s'étendait à l'emplacement de l'actuelle mosquée Katshâwa (...). Le second [noyau était] établi au-dessus du premier à hauteur de la rue du Vinaigre (...)*»³⁰. Et de manière parfaitement conforme aux conclusions de N. SEFFADJ, on peut voir sur les deux gravures que *ce dernier groupement d'habitations est bien moins important que les deux premiers*³¹ [Fig.102, 3 et Fig.103, 3].

Au vu des éléments que nous venons de passer en revue, et au vu du résultat des différents recoupements morphologiques et historiques que nous avons effectués jusqu'à présent, on peut émettre à présent l'hypothèse que la forme

urbaine d'Alger, représentée sur les gravures «Argier» et «Algeri», correspond bien à celle formée par la réunion des deux unités hydrographiques urbaines que nous avons identifiées sur le plan du scénario de la croissance urbaine, c'est-à-dire l'unité hydrographique adossée à la ligne de crête principale [Fig.92, 1] et celle occupant le quartier de la Marine [Fig.92, 2]. On peut également ajouter que ces deux gravures représentent l'Alger contemporain de l'expédition espagnole de 1510 et de l'arrivée des Turcs (1516), c'est à dire l'Alger de l'époque berbère : Djazaïr Beni Mazghanna. Toutefois, et si sur les divers aspects que nous avons abordé jusqu'à

30- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p.58.

31- Ibidem.

présent, la correspondance semble établie, il n'en est pas de même sur un certain nombre d'autres aspects ayant trait à la forme et à l'organisation urbaine. Des aspects qu'il nous faut à présent traiter afin de consolider notre hypothèse, où le cas échéant, la nuancer, voire même la reformuler si nécessaire.

4.1.3/ LA CITADELLE.

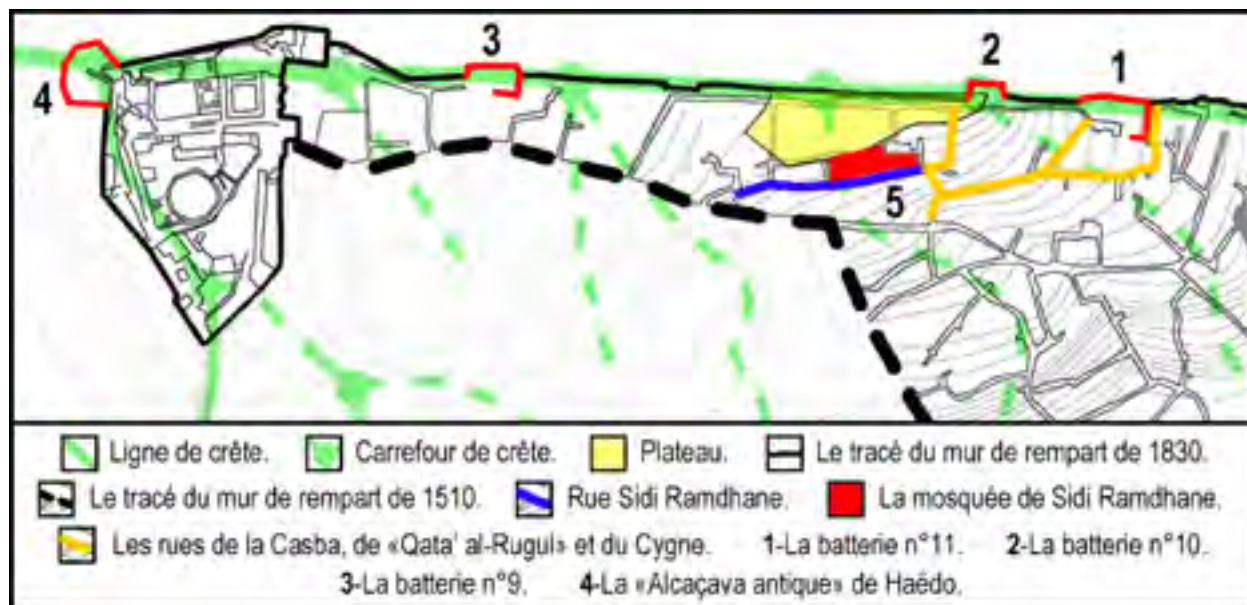


Fig.104 - Le scénario de croissance urbaine : la citadelle.

Al'extrémité inférieure de l'excroissance qui surplombe la ville, à l'endroit où le «*chemin de ronde percé de meurtrières*»³² rejoint les murs de rempart de la ville, est représentée une tour à base carrée positionnée au sommet de la ville [Fig.96, B et Fig.97, B]. Selon A. DEVOULX, la citadelle de la ville berbère se situait au niveau de la «*batterie turque, qui avait reçu, après 1830, le n°11*»³³ [Fig.104, 1]. Mais au vu du plan du scénario de croissance urbaine, recoupé avec les indications fournies par les deux gravures, il semblerait que ce sommet se situe bien plus en amont de la batterie n°11. Et il semblerait même qu'il ait été situé plus haut que la batterie n°10 [Fig.104, 2], c'est-à-dire au niveau de la mosquée de Sidi Ramdhane [Fig.104, 5]. La batterie n°11, indiquée par A. DEVOULX, et même si elle se trouve sur la ligne de crête principale, occupe néanmoins une position de second ordre du point de vue militaire, car elle ne correspond pas à un carrefour de crête (un sommet) [Fig.104, 1]. Plus que cela même, si le sommet de la ville berbère s'était trouvé à l'endroit indiqué par A. DEVOULX, la citadelle qui l'aurait occupée se serait trouvée directement dominée par le plateau qui la surplombe [Fig.104]. Un plateau qui de par sa position stratégique domine et commande l'ensemble de la ville de Djazaïr Beni Mazghanna. A cet égard d'ailleurs, il apparaît clairement que la batterie n°10 [Fig.104, 2]

32- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

33- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.510.

bénéficie d'une position bien meilleure que celle de la batterie n°11 [Fig.104, 1]. Et cela du fait qu'elle se situe à un carrefour de crête qui coïncide avec l'endroit même où s'infléchit la pente abrupte de la crête principale, et où commence la pente bien plus douce du plateau en question. Toutefois, en dépit de ce net avantage qu'elle possède sur la batterie n°11, la batterie n°10 n'en constitue pas moins le point le plus bas de la ligne de crête à laquelle est associé ce plateau.

Selon Z. SEFFADJ, la citadelle berbère, édifée par Bologhine, était d'une taille bien plus importante que celle que laisse entendre A. DEVOULX. Pour Z. SEFFADJ, la citadelle berbère était un «*retranchement [qui] enveloppait les rues de Barberousse et Qata' al-Rugul (...) [et qui] se brisait ensuite au carrefour des rues de la Qasaba et Barberousse pour aller, dans la direction de la rue du Cygne, se souder de nouveau au mur d'enceinte*»³⁴ [Fig.104]. L'hypothèse défendue par ce deuxième auteur semble être plus en adéquation avec la gravure italienne «Algeri», où l'on peut voir que toute l'excroissance avec ses deux tours sont désignées comme étant *Alcauar* ou *Alzauar*, et traduit par F. CRESTI comme étant *al-Qasr*³⁵ [Fig.106], c'est-à-dire le château et/ou la citadelle. Dans le même sens, on peut également constater que l'espace laissé libre entre les deux extrémités de la citadelle est entièrement fermé et isolé du reste de la ville par la tour carrée, située en son aval [Fig.105 et Fig.106]. Cette double indépendance formelle et fonctionnelle est un indice significatif quant au véritable statut de cet espace libre et cloisonné. Un indice qui abonde dans le sens de Z. SEFFADJ, et qui laisse à penser que cet espace dégagé et sans issue, bien mieux qu'un «*chemin de ronde*» interrompue, représente la cour et/ou la place d'arme, constitutives du type de complexes «militaro-résidentiels» auxquels semble s'apparenter la citadelle dont il est question sur les gravures.

Z. SEFFADJ, et sans remettre en cause fondamentalement l'hypothèse formulée par A. DEVOULX, milite quant à lui pour une extension vers le haut de la citadelle berbère. En effet, pour ce deuxième auteur «*la batterie n°11 (...), et la batterie n°10 (...) [seraient] en réalité les tours carrées qui flanquaient les deux extrémités de la citadelle*»³⁶. Dans le principe, c'est ce que l'on peut voir représenté sur les deux gravures «Argier» et «Algeri» [Fig.105 et Fig.106]. Mais analysée dans ses détails cette hypothèse se trouve confrontée aux mêmes contradictions que celles que nous avons soulevées pour l'hypothèse de A. DEVOULX. En effet, et malgré l'emprise nettement plus importante proposée par Z. SEFFADJ, ce positionnement de la citadelle berbère reste relativement incohérent avec la configuration du relief existant. Et de manière bien plus accrue que pour l'hypothèse de A. DEVOULX, la construction de la citadelle berbère entre les batteries n°10 et n°11 aurait été pour le moins énigmatique. Car dans cette position, ses constructeurs se seraient privés de manière incompréhensible de la facilité d'édification que leur offrait la pente clémente du plateau situé juste en amont [Fig.104], pour lui préférer un terrain

34- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de troisième cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.60.

35- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

36- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de 3eme cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.60.

extrêmement abrupt dont le dénivelé dépasse les 25 mètres. D'autre part, recoupé avec le plan du scénario de croissance urbaine [Fig.93], les deux tours et la citadelle berbères, telles que les présentent Z. SEFFADJ et A. DEVOULX, se seraient trouvées englobées dans la forme générale de la ville, et l'excroissance représentée sur les deux gravures n'aurait pas lieu d'être.



Fig.105 - «Argier», la citadelle.



Fig.106 - «Algeri», la citadelle.

L'ensemble des éléments que nous venons de mettre en évidence militent en faveur du fait que l'emplacement de la citadelle berbère et de ses tours sont à chercher plus en amont. En d'autres termes, tenant compte du plan du scénario de croissance urbaine et des gravures, ainsi que des données du relief, il semblerait plus indiqué que la tour inférieure de la citadelle, celle à base carrée, ait occupée le plateau stratégique qui surplombe la ville [Fig.104]. Située au sommet le plus haut, sa porte aurait eu une position bien plus cohérente par rapport à la citadelle et par rapport à la ville entière. En effet, et sachant *qu'elle s'ouvrait sur la rue Sidi Ramdhane*³⁷, dans ce nouveau positionnement la porte de la tour carrée aurait fait face à la ville, de la même manière et avec la même orientation que celles représentées sur les gravures [Fig.105 et Fig.106]. En plus de cela, elle se serait ouverte également dans la proximité immédiate de la mosquée qui lui était affiliée jusqu'au début du XVI^e siècle, *la mosquée de la Casba*³⁸, plus connue sous le nom de mosquée de Sidi Ramdhane [Fig.104]. Et cela contrairement aux

37- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de 3^{eme} cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.60.

38- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.174.

hypothèses défendues par A. DEVOULX et Z. SEFFADJ, où cette porte n'aurait pu s'ouvrir qu'en tournant le dos à la ville, et où l'emblématique *mosquée de Sidi Ramdhane*³⁹ se serait trouvée à l'arrière de la citadelle, complètement occultée aux yeux de la ville par cette dernière.

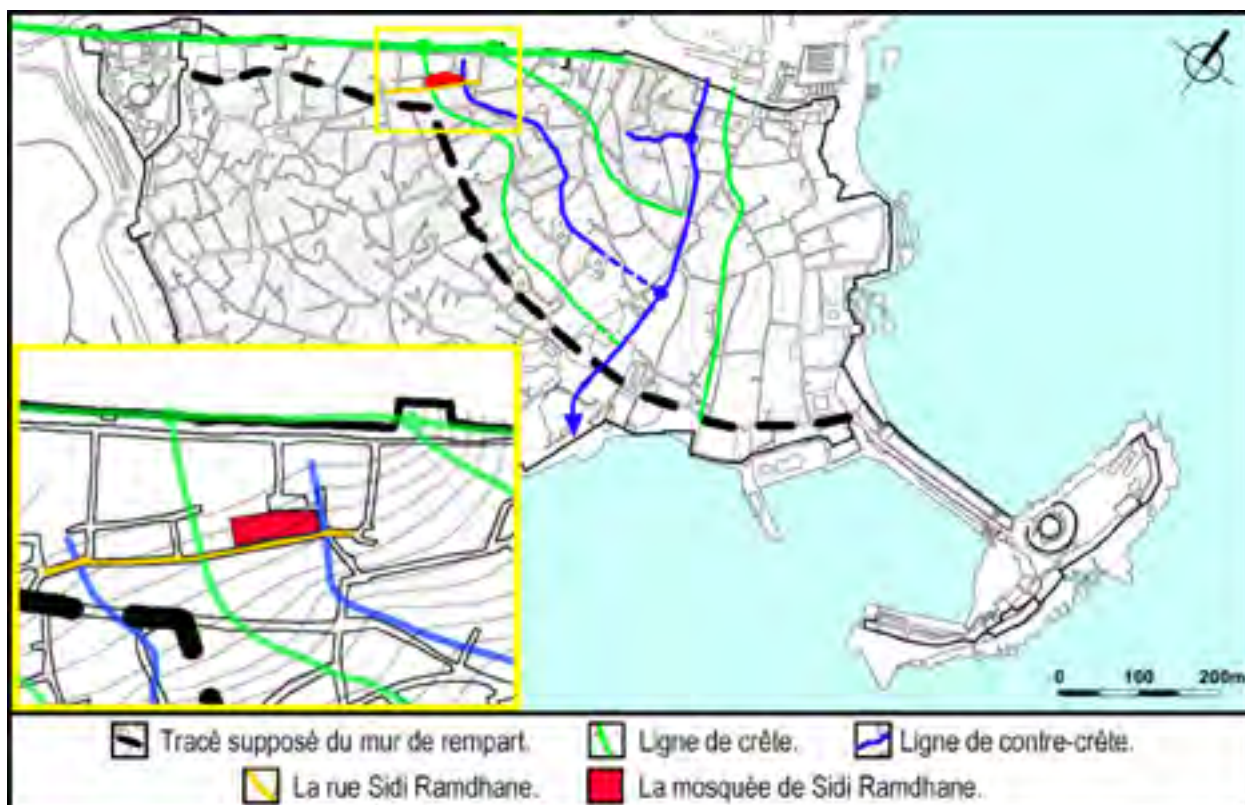


Fig.107 - Le scénario de croissance urbaine : la porte de la «tour carrée».

L'une des conséquences directes de l'orientation de la porte de la citadelle et de sa situation sur la rue de Sidi Ramdhane, est que la limite inférieure de la tour carrée (et de la citadelle berbère) ne pouvait se situer plus bas que l'extrémité inférieure de la dite rue [Fig.104]. Mais pour situer avec un peu plus de précision cette limite et cette porte, qui peuvent coulisser à souhait le long de la rue de Sidi Ramdhane, nous avons besoin d'une indication supplémentaire : Sur les deux gravures, on peut noter que la porte de la tour carrée, qui se confond avec celle de la citadelle, n'est pas pratiquée à l'angle, mais plutôt centrée dans le mur [Fig.105 et Fig.106]. Et on peut remarquer qu'au seuil de cette porte, orientée dans la même direction que le mur de rempart Nord, démarre un chemin tracé en biais par rapport à la tour carrée. Ce chemin descendant passe entre les deux groupements d'habitations de la partie haute de la ville [Fig.102, 2-3 et Fig.103, 2-3]. Des groupements qui selon N. Seffadj, se sont développés le long de deux lignes principales : *La première suivait le tracé de la rue de la Casbah, entre le quartier attaché à la citadelle berbère et la partie basse de la ville, et la seconde ligne passait par le noyau de Râs al-Saffâh et descendait jusqu'au niveau de l'actuelle mosquée Katshâwa*⁴⁰. Resituées par rapport

39- Cette orientation de la porte et sa proximité d'une mosquée qui lui est affiliée sont loin d'être spécifiques à la période berbère, car c'est exactement la même configuration que l'on retrouvera quelques années plus tard au niveau de la citadelle turque.

40- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, pp.58-59.

au relief de la ville, ces deux lignes correspondent à peu de chose près aux deux lignes de crêtes qui parcourent la partie montagneuse de la ville de Djazaïr Beni Mazghanna [Fig.107]. Alors que le chemin tracé en biais et reliant la tour carrée à la partie basse de la ville semble correspondre à l'unique ligne de contre-crête de la partie montagneuse de la ville [Fig.107]. Avec ce recoupement, il apparaît que la porte de la tour carrée, et donc de la citadelle berbère, se trouvait également sur ou au bout de la ligne de contre-crête dont il est question. Partant de là, on peut situer la limite inférieure de la citadelle et la porte de la tour carrée au niveau de l'intersection de la ligne de contre-crête avec la rue de Sidi Ramdhane [Fig.106].



Fig.108 - «Algeri», la *Piazza*.

Sur les gravures [Fig.96 et Fig.97], on peut voir qu'entre les constructions de la ville et la tour carrée existe un grand espace dégagé, indiqué sur la gravure «Algeri» comme étant une «piazza», une place [Fig.108]. L'absence de toute construction indépendante au Sud de la tour carrée (à gauche sur les gravures), laisse à penser que la rue Sidi Ramdhane, ainsi que sa mosquée, étaient entièrement englobées dans la construction même de cette tour. À côté de cela, on peut remarquer que les murs Nord et Ouest de cette dernière semblent être presque entièrement accolés aux murs de

rempart de la ville. Et on peut également noter que la section de la tour carrée semble être d'une dimension tout à fait comparable à la largeur même de la place d'arme de la citadelle [Fig.108]. Ces indications, si elles sont vraies, nous font déduire que les tracés des murs Nord et Ouest de la tour carrée suivent ceux des murs de remparts Nord et Sud de la ville, alors que le tracé du mur Sud de la tour se trouve dans le prolongement du tracé du mur de rempart Sud de la place d'arme de la citadelle.

Restituée sur la base des indications fournies et/ou déduites des gravures et de la morphologie du relief, nous obtenons une tour d'une emprise et d'une importance considérable [Fig.109]. Une tour qui en dépit de sa représentation sur la gravure, semble plutôt s'apparenter à un retranchement fortifié, qui n'est pas sans rappeler la description qu'en avait fait Z. SEFFADJ. À la différence des gravures, on peut constater que la forme du retranchement obtenue, certes proche du carré, est plutôt trapézoïdale, mais arrivé à ce niveau de détail on peut considérer que cette légère différence est sans grandes conséquences.

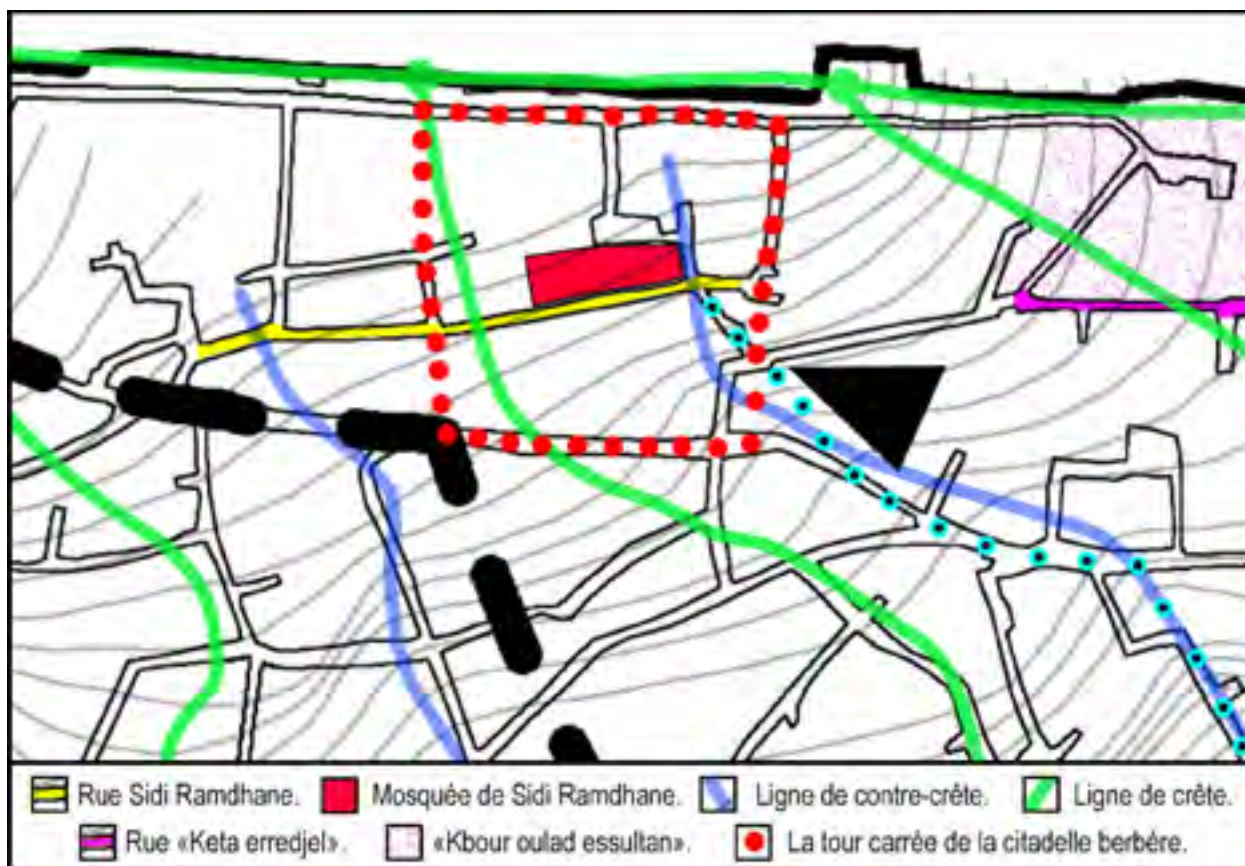


Fig.109 - Scénario de croissance urbaine : essai de restitution de l'emprise de la «tour carrée» (le retranchement militaire).

Au niveau de la «piazza», entre la «tour carrée» et les constructions de la ville, le seul édifice qui existe est celui que l'on peut voir aligné et presque accolé au mur de rempart Nord. A la différence de l'ensemble des autres constructions de la ville, cet édifice, bas et de forme nettement plus allongée, est le seul qui ne possède pas de toiture à deux pans qui couvrent l'ensemble des habitations de la ville, et pour cause. Car tel qu'il est situé, il semble correspondre à l'emplacement de *Kbour oulad essultan*⁴¹, c'est-à-dire les tombeaux des enfants du roi. Pour A. DEVOULX, cette proximité n'est pas fortuite, loin de là. Car elle «*indique jusqu'à l'évidence que ce champ de repos, réservé exclusivement aux enfants du sultan, était une annexe de la résidence royale*»⁴². Et sur ce point précisément, on ne peut qu'aller dans le même sens que A. DEVOULX, car tel que se présente ce cimetière, à proximité mais à l'extérieur de la citadelle, il occupe une place tout à fait compatible avec son statut funéraire et avec l'emprise et la situation de la citadelle berbère telle que nous venons de l'ébaucher⁴³.

41- Le nom évocateur de *Kbour oulad essultan* fut par la suite remplacé par celui de *Keta erredjel* qui sera donné à la rue et au quartier qui finiront par remplacer le cimetière. (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.511.)

42 DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.511.

43- La morphologie avec laquelle est représenté le cimetière royale semble indiquer qu'il s'agit là de tombeaux construits et non d'un simple cimetière à ciel ouvert.

Partant de la restitution de la «tour carrée» que nous venons de faire, il apparaît que la deuxième tour située à l'extrémité supérieure de la citadelle soit bien plus en amont de la batterie n°10, indiquée par Z. SEFFADJ. Ajoutons à cela, que les auteurs des deux gravures, en parfait accord, ont clairement indiqué dans leurs dessins que cette tour supérieure était circulaire [Fig.105 et Fig.106], alors que la batterie n°10 est une construction de forme rectangulaire aux angles affirmés [Fig.104, 2].



Fig.110 - La tour octogonale au sommet de la citadelle (2005).

A l'époque où les gravures ont été réalisées, et comme semble l'indiquer le croissant qu'elle arbore de manière ostensible [Fig.105 et Fig.106], c'est la tour circulaire qui paraît avoir été la partie «noble» de la citadelle, c'est-à-dire la partie où résidait le souverain. Selon A. DEVOULX, cette configuration était chose commune à l'époque des princes berbères. Et cela notamment dans le cas d'Alger, où cet auteur n'excluait pas le cas de figure sous-entendu par les gravures : «*La résidence royale d'Alger s'élevait non loin de la Casba, ou peut-être même dans l'intérieur de cette forteresse*»⁴⁴. Et c'est, semble-t-il, du souvenir encore récent de cette tour «résidentielle» et fortifiée que HAEDO fait mention dans sa description d'Alger. Une description datée de 1578-1581, et où HAEDO situe cette deuxième tour à un endroit tout à fait conforme aux exigences militaires de défense et de contrôle qui étaient les siennes : «*A l'endroit le plus élevé de la ville et de sa muraille, et au milieu de l'arc* [qui figure les remparts Nord et Sud de la ville], *est l'Alcaçava ou forteresse antique de la cité, (...)*»⁴⁵. A. DEVOULX, pensant que HAEDO faisait référence à la grande citadelle turque de 1830, s'étonnait que cet auteur la qualifie d'antique. Mais il paraît tout à fait vraisemblable que cet auteur ne faisait référence qu'à une partie de la nouvelle citadelle turque, encore toute récente en 1578-1581. Une partie qui correspond, selon les indications très précises de HAEDO, à la tour à base octogonale où venaient se souder les murs de rempart Nord et Sud de la médina à son époque [Fig.104, 4 et Fig.110]. Cette tour octogonale occupe le carrefour de crête et sommet d'un deuxième plateau, située bien plus en

44- HAËDO (de), Diégo. In «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», DEVOULX, Albert. in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.151.

45- Ibidem.

amont du premier. Vu sa situation stratégique de défense et de contrôle par rapport à la ville et vu le développement de l'annexion hydrographique à laquelle correspond la citadelle de 1510 [Fig.93], ainsi que de sa forme octogonale bien plus proche du cercle qu'elle ne l'est du carré, il semblerait qu'en qualifiant cette tour d'antique, HAËDO ne faisait que rappeler son ancien statut, c'est-à-dire celui de forteresse résidentielle des souverains berbères.

Selon Z. SEFFADJ, «*près de la batterie n°10 [Fig.104, 2] et non loin de la Qasaba [la citadelle berbère], une poterne était percée dans le rempart*»⁴⁶. La poterne étant une petite porte dérobée qu'il était d'usage de pratiquer dans les murs de rempart à cette époque, afin de ménager aux occupants de la citadelle une issue de secours en cas de siège. Au crédit de son hypothèse, le même auteur ajoute que «*la rue des Maghrébins, qui longeait le rempart à cet endroit, avait conservé le souvenir de ce passage. Cette rue était nommée en arabe Sur Bâb Sidi Ramdân (le Rempart de la porte de Sidi Ramdân) [Fig.104]*»⁴⁷. Mais la déduction que fait cet auteur est à nuancer, car au vu de la nouvelle situation de la citadelle berbère que nous venons d'expliciter, il semblerait que cette poterne, si elle a existé, devait probablement desservir la citadelle elle-même. Or, dans la position où la situe Z. SEFFADJ cette poterne se serait trouvée hors de la citadelle, et elle aurait desservi la ville. Par contre, et selon la toponymie de cette rue, *rue du rempart de la porte de Sidi Ramdhane*, il est possible que cette poterne se soit trouvée plus en amont de la batterie n°10, et qu'elle ait été pratiquée dans les murs même de la citadelle. A cet égard d'ailleurs, et notamment sur la gravure «Argier», il est intéressant de noter que les troupes assiégeant la ville concentrent leurs attaques en deux endroits. Or nous savons que lors de tout siège, les endroits où se focalisent le feu et l'ardeur des attaques sont en priorité les points faibles qu'offrent les fortifications de la ville. Dans le cas qui nous intéresse, on peut clairement voir que le premier endroit visé est celui constitué par la portion du mur de rempart qui s'étend *depuis la porte de «Barbalota» et jusqu'à la mer*⁴⁸. Ce qui paraît tout à fait compréhensible, car aidé par un relief conciliant et relativement plat, c'est tout naturellement à cet endroit que l'on peut voir que les troupes assiégeantes massées derrière une rangée de canons crachant le feu et disposés parallèlement à la portion du mur de rempart visé. Le deuxième endroit qui focalise l'effort des assiégeant est celui pointé par un soldat à la tête d'une troupe nombreuse, une troupe qui occupe les hauteurs et fait face à la citadelle berbère. Cette manœuvre pour le moins inopportune, peut retrouver toute sa logique et sa cohérence s'il s'avérait qu'au lieu de viser le point fort des fortification de la ville, sa citadelle, cette attaque visait

46- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de 3eme cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.61.

47- Ibidem.

48- Le fait que les assiégeant aient focalisé leur attaque sur toute cette partie du mur de rempart est révélateur d'un défaut dans le système de fortification de la ville berbère. Un défaut dû à l'absence d'un bastion ou d'une forte batterie à l'endroit où arrive le mur de rempart sur la mer. Et c'est précisément ce que relevait A. DEVOULX, en mettant en doute la date de 1576 pour la construction du bastion qui palliera à cette faiblesse défensive, et en justifiant cette remise en cause par le fait qu'il lui semblait «*(...) improbable que l'un des angles de la ville [berbère] fût resté longtemps dégarni de toute défense*». (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.147.)

plutôt son deuxième point faible de ce côté-ci du mur de rempart, c'est-à-dire la poterne mentionnée par Z. SEFFADJ.

Toujours concernant cette poterne, et contrairement à ce que avance Z. SEFFADJ, il paraît très peu probable que «*la route de Milyana venait y buter*»⁴⁹. Et cela pour au moins deux raisons : la première à trait au fait qu'un tel accès à la ville, qui amènerait les algérois et les étrangers de passage à transiter en permanence par la citadelle paraît tout à fait exclu; et la deuxième raison à trait au fait qu'une poterne, qui par définition est une porte de secours dérobée, ne saurait s'afficher au bout d'un parcours territorial de cette importance. D'autre part, s'il est avéré que la route de Miliana longeait les murs de rempart de ce côté-là de la ville, c'était probablement et normalement pour rejoindre la porte de «Barbalota» (correspondant à la porte de Bab el-Oued) que l'on peut voir située plus en aval sur les deux gravures [Fig.96, E et Fig.97, E].

4.1.4/ LA PORTE «BARBALOTA».



Fig.111 - L'escarpement de l'îlot Lallahoum.

Toutefois, et si comme nous venons de le supposer, la route de Miliana se prolongeait au-delà de la poterne de la citadelle pour rentrer en ville par la porte de «Barbalota», nous serions face à une contradiction de taille. En effet, arrivée au niveau du Mausolée de Sidi Abderrahmane, cette route se serait arrêtée net à cause de l'escarpement vertigineux qui l'aurait empêché d'atteindre la porte de Bab el-Oued [Fig.111]. Cette contradiction rejoint celle que relevait, en son temps déjà, A. DEVOULX : «*Si la porte septentrionale [la porte de Bab el-Oued] était à la même place qu'en 1830, pourquoi a-t-on enterré un personnage de cette importance [Sidi Abderrahmane] sur une hauteur fort éloignée de tout passage ?*»⁵⁰.

49- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de 3eme cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.61.

50- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.515.

En réalité, ces contradictions ne sont qu'apparentes, car comme l'avait déjà avancé A. DEVOULX (après consultation de titres de propriétés contemporains de l'arrivée des Turcs): *«la porte septentrionale [la porte de Bab el-Oued] se trouvait en face de la chapelle du célèbre marabout Sidi Abderrahman ett'albi»*⁵¹. Abondant dans le même sens, c'est ce que semblent indiquer les deux gravures, «Argier» et «Algeri» :



Fig.112 - «Argier», la source et le cours d'eau.



Fig.113 - «Algeri», la source et le cours d'eau.

51- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.515.

Sur ces deux gravures, séparant la partie basse de la partie haute de la ville est représentée une «*petite rivière [qui] coule transversalement d'un mur à l'autre*»⁵² [Fig.112 et Fig.113]. A mi-parcours, on peut également voir un petit pont qui enjambe ce cours d'eau pour relier les deux parties de ville. Or il s'avère qu'étant donné la configuration du relief dans cette partie de la ville, le seul chemin possible pour ces eaux de surface est celui tracé par l'unique ligne de contre-crête du quartier de la Marine, c'est-à-dire précisément celle qui délimite la partie haute de la partie basse de la ville [Fig.107].

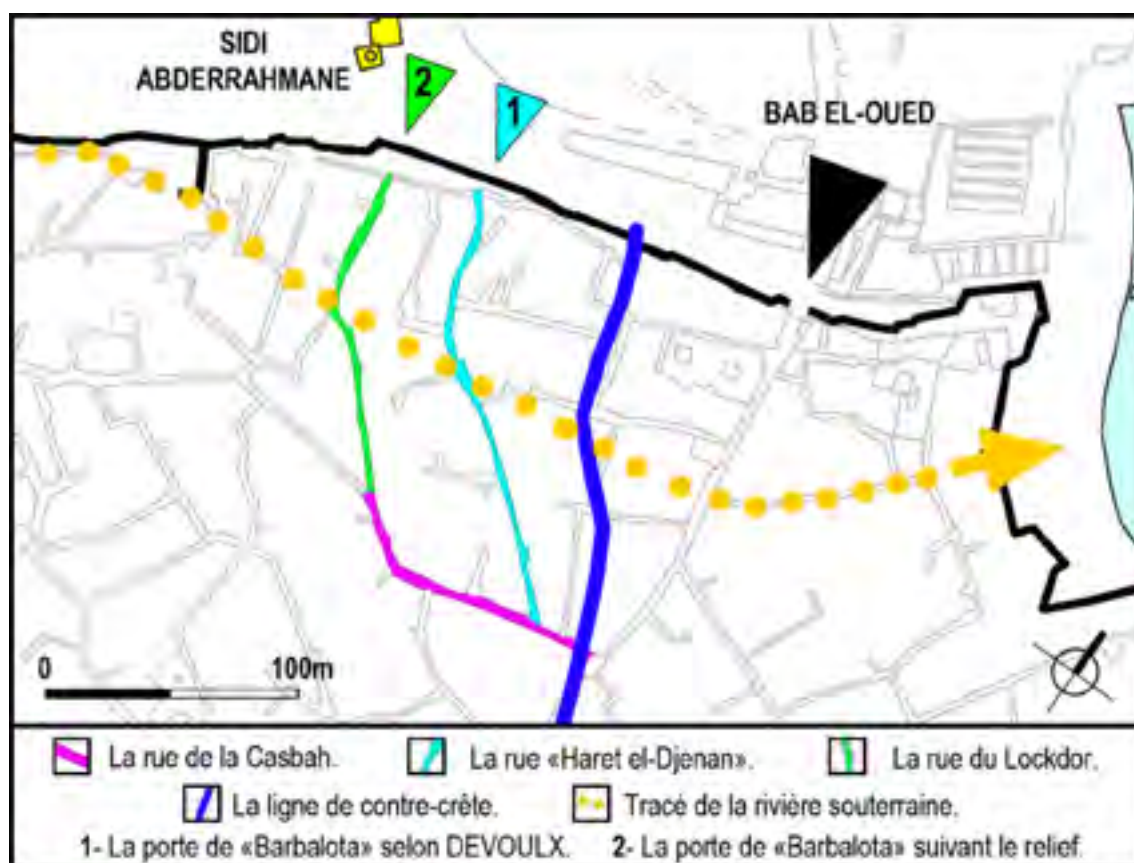


Fig.114 - Scénario de croissance urbaine : la source et le cours d'eau.

Restituée sur plan, il s'avère que la porte de «Barbalota» de 1510, située en amont du cours d'eau sur les gravures, ne peut correspondre à la porte de Bab el-Oued de 1830, qui elle est située nettement plus en aval du même cours d'eau et/ou ligne de contre-crête [Fig.114]. Concernant l'origine hydrographique de ce cours d'eau qui prend naissance à l'intérieur de la ville, on peut voir sur les deux gravures que les eaux qui l'alimentent semblent provenir directement du sous-sol, *et probablement même d'une source naturelle*⁵³. Sur le plan hydrogéologique, et au bénéfice de la véracité des indications fournies par les deux gravures, il nous faut signaler que PASQUALI et MURAT ont tous deux rapportés «*l'existence d'un cours d'eau souterrain (...) [qui] (...) drainait les eaux des hauteurs du Fort l'Empereur jusqu'à la mer,*

52- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

53- A cet égard il est intéressant de rappeler que la tradition orale qui perdure jusqu'au jour d'aujourd'hui, continue à appeler le quartier correspondant à cette partie de la ville, par le nom évocateur de «Zoudj Âyoun», c'est-à-dire les deux sources et/ou les deux fontaines.

en passant par la rue des Maghrébins, la rue du Cygne et l'ancienne rue Doria dans la basse Casbah»⁵⁴. Et il se trouve que quand il est restitué sur plan [Fig.114], ce cours d'eau souterrain est d'une proximité telle avec la source alimentant la rivière de la ville, que l'on ne peut écarter l'idée qu'à cet instant de l'histoire elle ait pu être sa pourvoyeuse en eau.

Concernant l'emplacement exact de la porte de «Barbalota», A. DEVOULX avance l'hypothèse qu'elle se situait au bout de la rue de «Haret el-Djenan»⁵⁵ (la rue de la campagne) [Fig.114]. Une rue qui butait sur le rempart turc en 1830, mais qui néanmoins, et selon le même auteur, avait gardé le souvenir de son ancien débouché, «Fahs el-Djenan», qui selon cet auteur ferait référence au «Fahs Bab el-Oued». Toutefois, et même si l'hypothèse qu'avance A. DEVOULX tend à accréditer l'idée que la porte de Bab el-Oued a été déplacée à l'époque turque, il n'en reste pas moins qu'à l'endroit où il la situe, cette porte reste coupée de la route de Miliana qui devait y parvenir. Et cela en raison du fait qu'elle se serait trouvée «au pied (...) [de l'] escarpement très-prononcé»⁵⁶, que la rue de «Haret el-Djenan» [Fig.114] longeait par le bas. Cet état de fait n'aurait pas totalement répondu à la contradiction que cet auteur avait lui-même soulevé, car avec ce positionnement, le mausolée de Sidi Abderrahmane, qui surplombe cet escarpement, serait resté tout aussi éloigné de cette ancienne porte supposée. A. Devoulx et sans le formuler de manière explicite, élude la question de la difficulté qu'aurait rencontré la route arrivant à cette porte en estimant qu'il était : «(...) probable que le sentier conduisant à la porte se développait sur les hauteurs qu'occupe le jardin Marengo»⁵⁷.

Pour notre part, et au vu des éléments que nous avons rassemblés, il nous paraît plus plausible que la porte de «Barbalota» ait été au bout de la rue du Lockdor⁵⁸ [Fig.114]. Dans cette situation, cette porte se serait trouvée au niveau de la limite supérieure de l'escarpement dont il est question, c'est-à-dire au même niveau que le Mausolée de Sidi Abderrahmane. Dans cette position, la porte de «Barbalota» aurait constitué un aboutissement naturel et sans obstacle pour la route de Miliana.

4.1.5/ LE MUR DE REMPART NORD.

L'hypothèse que la porte de «Barbalota» puisse se trouver au niveau de Sidi Abderrahmane, n'est pas sans poser la question relative au tracé du mur de rempart auquel elle appartient. En effet, sur les deux gravures, on peut voir que cette ancienne porte correspondait à

⁵⁴- KHAMACHE, Dalila. *El Djezaïr à l'époque ottomane : essai de restitution de son système hydraulique*, Mémoire de magister, EPAU, Alger, 1999, p.46.

⁵⁵- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.514.

⁵⁶- Ibidem.

⁵⁷- Ibid., p.515.

⁵⁸- Selon H. KLEIN, Lockdor est la forme altérée de Al-Akhdar, et la rue du Lockdor serait donc en fait la rue Al-Akhdar, c'est-à-dire la rue verte. Certes ce nom est un peu moins évocateur que la rue «Fahs el-Djenan», mais il n'en reste pas moins qu'il recèle une parenté toponymique qui n'est pas sans lien avec sa probable débouchée, les jardins du Fahs de Bab el-Oued. (KLEIN, Henri. *Feuillets d'El-Djezaïr*, Blida, Editions du Tell, 2003, tome I, p.62.)

une sorte de bastion [Fig.96, E et Fig.97, E]. Un bastion dont l'importance est à mettre en parallèle avec celle que devait avoir la porte de «Barbalota» à cette époque là, et en l'occurrence l'aboutissement de la route de Miliana. De forme plus ou moins rectangulaire, nettement saillant par rapport au mur de rempart berbère, le bastion de «Barbalota» semble avoir totalement disparu en 1830 [Fig.114]. Mais en réexaminant les sous-unités hydrographiques urbaines que l'on avait fait ressortir à ce niveau de la ville [Fig.115], on s'aperçoit que la trace de ce bastion, ainsi que de celui d'une partie non négligeable de l'ancien mur de rempart qui lui est contemporain, semblent subsister encore. En effet, il apparaît que certaines rues, correspondant à des sous-unités hydrographiques, dessinent de manière relativement fidèle la forme saillante et le tracé caractéristique du bastion de «Barbalota» [Fig.116]. Et l'on peut même s'apercevoir qu'un pan de mur de cet ancien bastion subsistait encore (*un pan de mur correspondant au bastion n°11*). Un pan de mur formant un angle droit rentrant avec le mur de rempart de 1830, et qui complète parfaitement le tracé dessiné par les rues des deux sous-unités hydrographiques situées en aval [Fig.115]. Ce pan de mur semble correspondre au mur latéral supérieur de l'ancien bastion de «Barbalota» [Fig.116].

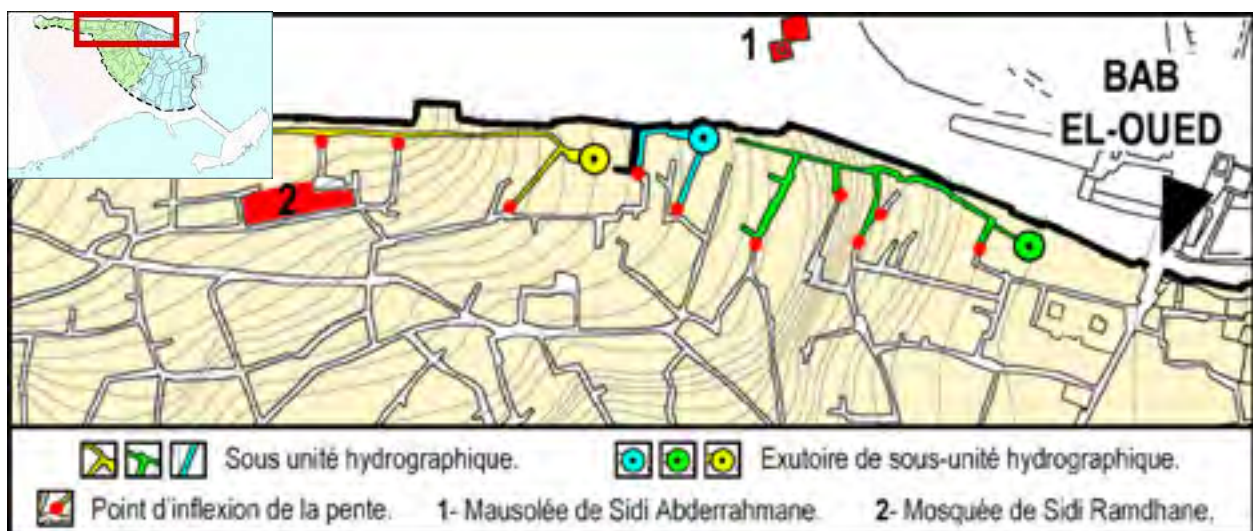


Fig.115 - Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart Nord en 1830.

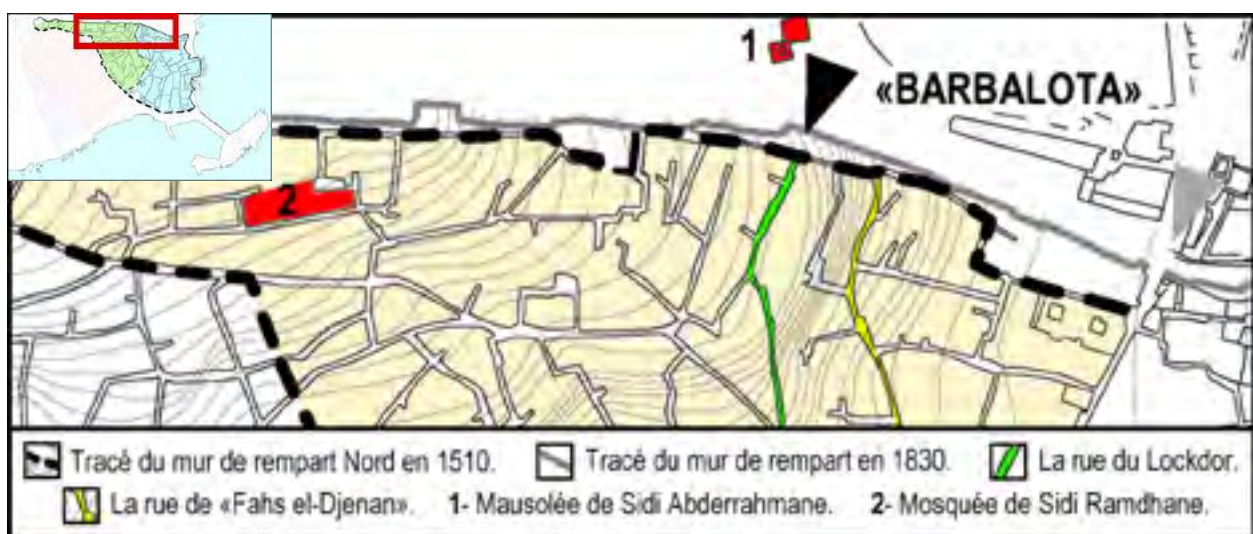


Fig.116 - Scénario de croissance urbaine, le tracé du mur de rempart Nord de 1510.

En amont et dans le prolongement direct du petit côté de l'équerre formée par ce pan de mur singulier, se trouve la rue des Maghrébins, appelée à l'origine «Sour Bâb Sidi Ramdân», *c'est-à-dire le Rempart de la porte de Sidi Ramdâne*⁵⁹. Cette rue dont on avait signalé que le toponyme indiquait l'existence d'une poterne à son niveau, fait également référence au mur de rempart berbère qu'elle avait dû ou remplacer ou au moins longer. En effet, en cumulant autant d'indices convergents, la toponymie, la particularité hydrographique (une sous-unité hydrographique), la géométrie de son tracé et sa situation particulière, il est difficile de ne pas voir en cette rue la trace de l'ancien mur de rempart qui se prolongeait en ligne droite jusqu'à la tour circulaire de la citadelle berbère.

En 1887, les travaux effectués pour la réalisation du boulevard du Centaure (actuel boulevard Hahad Abderrezak), ont occasionné la mise à jour du soubassement d'un ancien mur situé à l'endroit même où nous venons de situer le mur de rempart Nord de la citadelle berbère. Ayant assisté à cette découverte fortuite, P. GAVAILT en avait fait une description fort instructive : *«la partie de ce rempart [le rempart d'époque turque] située entre le haut des escaliers et la prison a été jetée bas. Sa destruction a mis à jour, sur une longueur de 100 à 150 mètres, un mur (...). Ce mur, d'une construction très soignée, mesure 1m45 d'épaisseur ; il n'est conservé que jusqu'à une faible hauteur au-dessus du sol (...).»*⁶⁰. Croyant reconnaître en ce mur un vestige d'Icosium, P. GAVAILT ne manqua pas de reprendre les conclusions «infructueuses» de A. BERBRUGGER : *Icosium n'avait pas atteint le même développement sur la montagne qu'El-Djezaïr de l'époque turque*⁶¹. Partant des observations qu'il avait fait de ce mur ancien et de ses *«petits moellons blancs, posés par couches parallèles, et réunis par ce ciment indestructible dont la présence décèle avec certitude une origine romaine»*⁶², P. GAVAILT s'est empressé de donner tort à A. BERBRUGGER, et il s'est cru en mesure de pouvoir enfin affirmer qu'*Icosium avait exactement la même grandeur que la ville turque*⁶³. Dans son empressement à établir la primauté d'un passé forcément romain, P. GAVAILT a écarté toute autre possibilité quant à l'origine du mur en question. Pourtant, et au vu des éléments que nous avons explicités précédemment, l'origine de ce pan de mur ancien semble pour le moins discutable. Ce doute que nous émettons est d'autant plus renforcé, que par certains aspects cet ancien mur n'est pas sans rappeler le mur de rempart Nord de la citadelle berbère. Et l'on pense là notamment à la *«double ouverture en pierres de taille, très étroite, percée dans le rempart»*⁶⁴, retrouvée à hauteur de l'angle Sud-Est de la Prison civile (l'actuelle prison de Serkadji). Une double ouverture dont P. GAVAILT estimait qu'elle était probablement destinée à l'écoulement des eaux. Sauf qu'à cet endroit, ainsi que tout le long de la crête que suit ce mur, cette hypothèse paraît peu probable. En effet, les versants de la ville situés de l'autre côté du mur et de la crête, n'avaient d'autre

59- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânât sidi abd allah*, Doctorat de 3eme cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.61.

60- GAVAILT, P. «Le rempart d'Icosium», in *Revue Africaine*, n°31, 1887, p.159.

61- Ibid., p.158.

62- Ibid., p.159.

63- Ibidem.

64- Ibidem.

alternative que de rejeter leurs eaux du côté opposé à celui indiqué par cet auteur, c'est-à-dire vers le Sud. Et partant de là, il paraît plus plausible que cette double ouverture corresponde à une porte étroite, et en l'occurrence à la poterne de la citadelle berbère que Z. SEFFADJ a évoqué. A la fin de sa description, appuyant ses assertions, aussi bien que les nôtres d'ailleurs, P. GAVAILT écrit : *«pour peu que le rempart [retrouvé] se continuât ainsi quelque cent mètres plus loin (ce qui nous paraît fort probable), il devait atteindre la crête de la colline [le sommet occupé par la citadelle turque], ce qui donnerait à la ville romaine exactement la même grandeur qu'à la ville turque»*⁶⁵. Et c'est ce qui donnerait également à la citadelle berbère le développement considérable que lui prêtent les gravures et le plan du scénario de croissance urbaine que nous avons ébauché⁶⁶ [Fig.117].

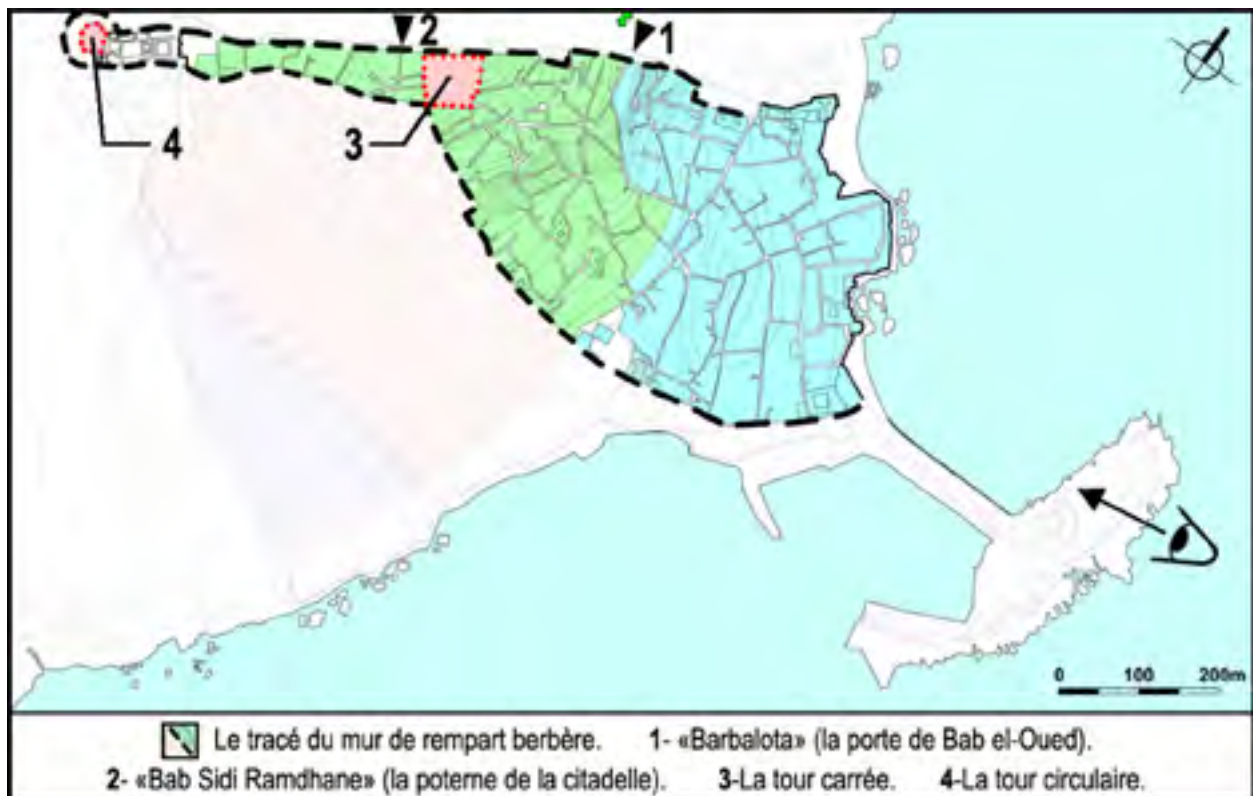


Fig.117 - Le scénario de croissance urbaine, 2eme ébauche.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

L'intuition qu'avait eu P. GAVAILT en 1887, concernant la probable continuation du mur découvert, se confirmera quelques années plus tard et suite à des circonstances encore plus fortuites que celle de la première découverte. Selon P. GAVAILT, : *«ce sont les chantiers établis pour les ouvriers sans travail, pendant l'hiver 1892-1893, qui (...) ont achevé la démolition [du mur de rempart turc] jusqu' [au boulevard de la Victoire] (...). [et] Nous avons pu nous rendre*

65- GAVAILT, P. «Le rempart d'Icosium», in *Revue Africaine*, n°31, 1887, p.160.

66- Dans sa description, P. GAVAILT signale également une *«légère retraite formant plinthe ou empattement [qui] court à une hauteur de 0m50 [du sol]»*. Même si nous ne pouvons l'affirmer, on ne peut qu'être intrigué par la double ligne horizontale que l'on peut voir représentée à mi hauteur sur le mur de rempart de la citadelle berbère sur la gravure «Algeri» [Fig.105]. (GAVAILT, P. «Le rempart d'Icosium», in *Revue Africaine*, n°31, 1887, p.159.)

*compte à ce moment que le rempart romain, (...), était visible jusqu'au bout, à l'angle même des deux boulevards [du Centaure et de la Victoire]. Au-delà, où il reste un assez grand pan du mur arabe, la fondation romaine semble encore se continuer*⁶⁷. Le grand pan du mur arabe dont parle P. GAVAILT, est ce pan du mur de rempart d'époque turque qui subsiste aujourd'hui encore au même endroit. Concernant cette deuxième découverte, tout naturellement, l'auteur pense y trouver un argument supplémentaire et même une confirmation de ses hypothèses, mais en ce qui nous concerne, nous pensons que cette découverte accrédite encore un peu plus l'idée que la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna se prolongeait jusqu'à la tour octogonale de l'actuelle citadelle.

4.1.6/ LE MUR DE REMPART DU FRONT DE MER.

Avec la restitution du tracé du mur de rempart Nord sur le plan du scénario de croissance urbaine [Fig. 117], l'allure générale de la forme urbaine obtenue se rapproche d'avantage de celle qui est représentée sur les deux gravures «Argier» et «Algeri». Mais il subsiste néanmoins toute la partie du mur de rempart du front de mer, dont la moitié Sud soulève quelques légitimes interrogations, et dont la moitié Nord paraît être en totale contradiction avec la forme des murs de la ville berbère.

Concernant la première moitié du mur de rempart du front de mer, la moitié Sud, on peut remarquer que le tracé du mur, obtenu sur la base des unités hydrographiques urbaines existantes, correspond relativement bien à la forme urbaine représentée sur les gravures [Fig. 96 et Fig. 97]. Et on peut également remarquer qu'il s'inscrit à peu de chose près dans la continuité directe du tracé du mur de rempart berbère Sud, correspondant à la partie montagneuse de la ville [Fig. 117]. Mais en dépit de cette double conformité, hydrographique et géométrique, force est de constater qu'il existe un décalage important entre ce tracé supposé du mur berbère et celui existant en 1830. Il est vrai que dans son principe ce décalage n'est pas sans rappeler celui que nous avons identifié au niveau du mur de rempart Nord [Fig. 116]. Mais à la différence notable du décalage Nord, dont les conséquences sont somme toute minimes, ce deuxième décalage a des répercussions majeures, et en l'occurrence, l'exclusion de toute une partie de la ville comprise entre la rue de la Marine et le mur de rempart du front de mer de 1830. Une partie non négligeable qui se retrouve positionnée hors du périmètre urbain de la ville berbère [Fig. 118]. Cet état de fait, s'il s'avérait exact, soulèverait une question qui ne supporterait pas de rester sans réponse : pourquoi entre le mur de rempart et la mer, ni cette partie de la ville, ni même les terrains nus lui correspondant, ne sont-ils pas représentés sur les gravures «Argier» et «Algeri»?

Les premiers éléments de réponse à ce questionnement nous sont fournis par HAËDO dans sa description des portes de la ville. Car en 1578-1581, il semblerait que le mur de rempart berbère était encore visible en certains endroits de la ville. Décrivant la porte de la Douane (Bab el-Bhar), située en contrebas de la mosquée de la Pêcherie [Fig. 118, 1], c'est-à-dire à l'endroit même où s'amorçait le mur de rempart du front de mer de Djazaïr Beni Mazghanna, HAËDO écrivait : « (...), dans une muraille qui a été faite postérieurement en vue de rapprocher de la mer

67- P., GAVAILT. «Antiquités récemment découvertes à Alger», in *Revue Africaine*, n°38, 1894, p.68.

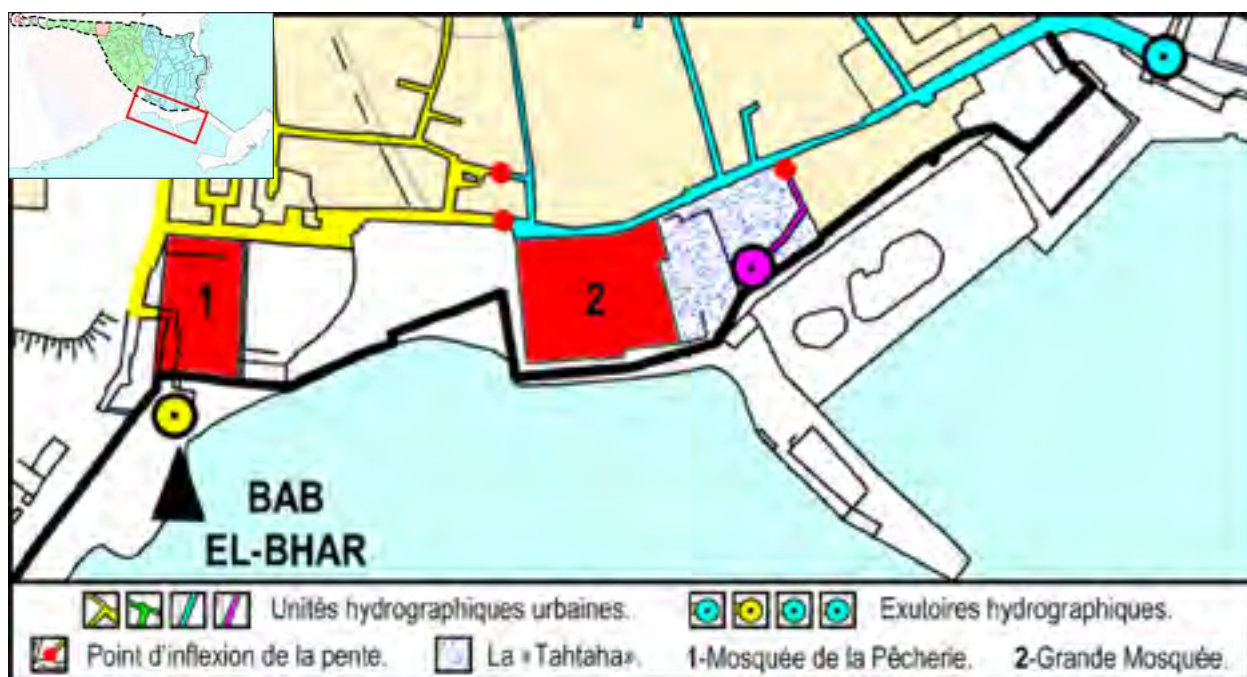


Fig.118 - Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart maritime Sud.

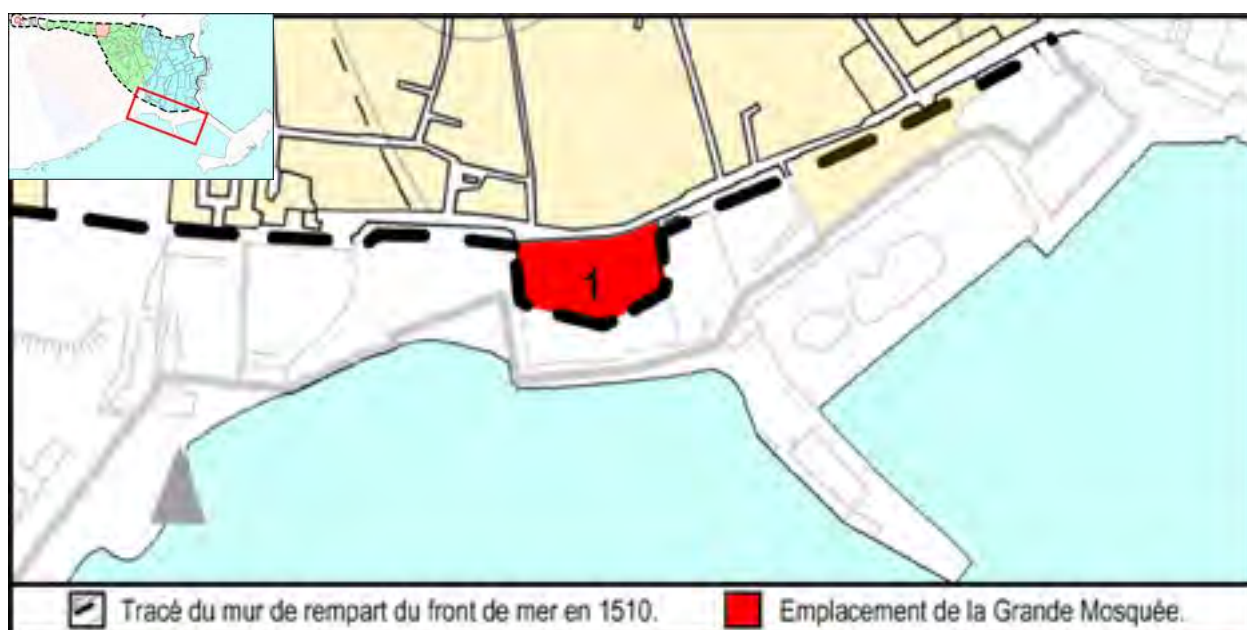


Fig.119 - Scénario de croissance urbaine : le tracé du mur de rempart maritime Sud.

l'enceinte de la ville, on trouve une petite porte qui correspond à une autre semblable située à 50 pas [41 mètres]⁶⁸ à l'intérieur, et ouverte dans l'enceinte primitive»⁶⁹. Dans ce passage de sa description, laconique mais précieux, on peut reconnaître, sans hésitation possible, que la muraille faite postérieurement désigne le mur de rempart de 1830. Par contre, l'enceinte

68- «Le pas est égal à la mesure de deux pieds et demi, donc à 82cm environ» BENSALAMA, Safia. *Identification du système défensif ottoman d'El-Djazaïr (1516-1830) : Cas de Bordj Kalaat El-Foul*, Mémoire de Magister, Option préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques, EPAU, Octobre 1996, p.73.

69- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», traduit de l'espagnol par MM. le Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.421.

primitive, et même si la probabilité qu'elle corresponde au mur de rempart berbère est grande, nécessite néanmoins quelques indications supplémentaires qui puissent la confirmer comme telle. La première indication est celle que fournit HAËDO lui-même, quand il situe cette enceinte primitive à 50 pas en arrière du mur de rempart de 1830. Car sachant que 50 pas représentent environ 41 mètres, on peut se rendre compte que le tracé de cette enceinte primitive correspond à peu de chose près à celui du tracé du mur de rempart berbère qui nous intéresse [Fig.119].

Dans le même ordre d'idée, c'est A. BERBRUGGER, relayé par A. DEVOULX, qui a témoigné à son tour de l'existence de ce deuxième mur de rempart en arrière plan du mur de 1830 : « (...) *au fond des arcades qui supportent une partie de la grande mosquée, du côté de la mer, il se trouve un ancien rempart, sans rapport de construction avec ces voûtes* [les voûtes qui supportent la Grande Mosquée], *et qui semble être romain* »⁷⁰. Ce témoignage, tout aussi laconique et tout aussi précieux que celui de HAËDO, permet néanmoins de lever le voile sur plusieurs aspects concernant ce deuxième mur de rempart. Comme il permet également de comprendre la manière avec laquelle il a été englobé dans le nouveau périmètre urbain défini par le mur de rempart de 1830. En effet, et en premier lieu, le témoignage de A. BERBRUGGER confirme l'existence du mur signalé par HAËDO, mais il le confirme en un endroit différent du premier. Un endroit situé à mi-distance entre la mosquée de la Pêcherie et la porte de Bab el-Djezira [Fig.118, 2]. D'autre part, en précisant que ce mur lui semblait être romain et sans rapport de construction avec les voûtes qui supportent une partie de la grande Mosquée, cet auteur nous fournit trois autres informations de grande importance : la première à trait au fait, qu'en cet endroit, l'espace compris entre les deux murs de rempart était constitué par un vide. La deuxième information a trait au fait que ce vide existant entre les deux murs avait été comblé par la construction de voûtes pour supporter une partie de la Grande Mosquée. Et la troisième et dernière information concerne l'indépendance structurelle et la différence de mise en œuvre qui existe entre les voûtes et l'ancien mur de rempart, ce qui nous amène à penser que la construction de l'ancien mur et des voûtes n'était pas concomitante.

Un peu plus loin, au niveau de la parcelle de terrain qui formait anciennement la *Tahtaha* et/ou l'esplanade attenante à la Grande Mosquée [Fig.118, 2], les fouilles entreprises en 1870 pour *la construction d'un immeuble avec une cave qui en comprend tout le périmètre*⁷¹, avaient donné lieu à des découvertes fort instructives, et voire même déterminantes. Selon A. DEVOULX, qui assista à ces fouilles, dans la partie S.-E., c'est-à-dire celle donnant vers la mer, une trentaine de pierre de taille romaines, ainsi qu'un entablement et un chapiteau se trouvaient « *disséminés au milieu de la terre et des décombres que les algériens avaient employé pour remblayer cet endroit. (...) [et] A quatre mètres au dessous du sol (...), on rencontra une citerne romaine d'une profondeur de plus de cinq mètres qui avait été comblée avec de la terre et des pierres* »⁷². A en croire A. DEVOULX, sur une profondeur considérable de plus de 9 mètres,

⁷⁰- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.307.

⁷¹- Ibid., p.309.

⁷²- Ibid., p.310.

toute cette partie du terrain adossée au mur de rempart de 1830 avait été remblayée par les algérois. Cette information n'est pas sans nous intéresser, car elle confirme l'existence d'un vide entre les deux murs de rempart, un vide que les algérois avaient comblé par des remblais. Du côté opposé de cette même parcelle, c'est-à-dire *dans sa partie la plus rapprochée de la rue de la Marine*⁷³, les fouilles ont mis au jour *«une très-grande quantité de pierres de taille, qui étaient éparses au milieu des remblais, et dont quelques-unes mesuraient jusqu'à 1m40 de longueur»*⁷⁴. Ces pierres, et comme semble l'indiquer A. DEVOULX, ont été retrouvées à proximité et le long de la rue de la Marine qui correspond à peu de chose près au tracé supposé du mur de rempart berbère [Fig.119]. Pour A. DEVOULX, ces pierres ne pouvaient être que romaines, car *«les maçons indigènes ne créaient pas de tels matériaux, et ne les employaient même que lorsque leur enlèvement ne présentait pas trop de difficultés»*⁷⁵. Même si nous ne pouvons contester formellement l'origine romaine de ces pierres, nous disposons néanmoins d'un argument de taille qui nous permet d'avancer avec presque autant de force que ce sont ces mêmes pierres qui formaient le mur de rempart berbère. Cet argument c'est A. DEVOULX lui-même qui le fournit dans sa description fort consciencieuse : *«Dans certaines de ces pierres, on remarquait (...) des rainures encadrant l'un des grands côtés»*⁷⁶. Ces rainures rectangulaires, comme des empreintes distinctives, sont celles qui marquent toutes les faces extérieures des pierres formant le mur de rempart du front de mer de la ville berbère, et ce sont précisément celles que l'on peut voir représentées avec beaucoup d'application sur les gravures «Argier» et «Algeri» [Fig.96 et Fig.97].

En 1514-1515, lorsque JEAN-LEON L'AFRICAIN visite Alger, on s'explique un peu mieux pourquoi, décrivant les murailles de la ville, cet auteur insistait d'abord sur le fait qu'elles étaient *«très belles»*⁷⁷, avant d'ajouter ensuite, et presque de manière subsidiaire, qu'elles étaient également *«très solides»*⁷⁸. Décrivant les constructions de la ville, ce même auteur n'a pas manqué de signaler la Grande Mosquée, un *«très beau temple, très grand, situé dans un endroit qui domine la mer»*⁷⁹. Frappé par la situation, semble-t-il, exceptionnelle de cette mosquée, JEAN-LEON ne pourra s'empêcher de mentionner, au devant de celle-ci, le *«passage merveilleux construit sur les murs même de la ville, là où se brisent les vagues de la mer»*⁸⁰. Tenant compte du tracé du rempart berbère ajusté selon les indications fournies par HAËDO, BERBRUGGER et DEVOULX, il apparaît effectivement que la Grande Mosquée et son passage

73- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.312.

74- Ibidem.

75- Ibidem.

76- Ibidem.

77- JEAN-LEON L'AFRICAIN. «Il viaggio di Giovan Leone e le navigazioni [...] Quali si leggono nella raccolta di Giovanbattista Ramusio, Venezia, 1837», in *Contributions a l'histoire d'Alger*, Federico, CRESTI., Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Roma, 1993, p.29.

78- Ibidem.

79- Ibidem.

80- Ibidem.

devaient être positionnés sur une espèce d'éperon et/ou de proue rocheuse, située en avant du quartier de la Marine. Une proue haute de près de 17 mètres, saillante par rapport à l'alignement du mur de rempart du front de mer, au dessus de laquelle s'élevaient la Grande Mosquée et son passage-balcon «merveilleux» qui suscitèrent l'enchantement et l'éloge de JEAN-LEON L'AFRICAIN [Fig.119]. Sur les gravures «Argier» et «Algeri», c'est probablement cette avancée rocheuse sur la mer [Fig.96, 3 et Fig.97, 3] qui est représentée, à mi-distance, entre la porte de Bab el-Djezira [Fig.96, D et Fig.97, D] et la porte signalée comme étant celle de «Palma» [Fig.96, C et Fig.97, C].

Toutefois, en 1510, date supposée des gravures, on ne voit nulle trace de la Grande Mosquée sur l'emplacement qui lui correspond. Pourtant, et même si nous ne pouvons affirmer avec certitude la date précise de sa fondation, A. DEVOULX indique néanmoins, *et avec certitude*⁸¹, qu'elle existait déjà en 409 de l'hégire, c'est-à-dire en 1018 de notre ère. Mais dans ce même ordre d'idée, il nous faut indiquer que lors des fouilles effectuées sur la *Tahtaha* attenante à la Grande Mosquée, et entre autres débris et pierres retrouvés, A. DEVOULX signalait également la présence de «(...) boulets ou fragments de boulets en pierre, de diverses dimensions, et des éclats de bombes»⁸². Cette information, somme toute anodine, n'en est pas moins révélatrice de la situation très vulnérable de la Grande Mosquée sur le front de mer de Djazaïr Beni Mazghanna. Cette situation de vulnérabilité militaire ne devait pas être sans conséquences. Car comme le signalait JEAN-LEON en 1514-1515, la forteresse construite par les espagnols en 1510, sur l'îlot du Penon, «était si proche que le tir des armes arrivait jusqu'à terre, et que l'artillerie passait d'un mur à l'autre»⁸³. D'autre part, et sachant par exemple qu'entre 1510 et 1529, chaque jour des combats avaient lieu entre Alger et la forteresse du Penon⁸⁴, on ne peut écarter l'hypothèse que la Grande Mosquée ait pu être touchée et voire même détruite à différentes reprises au cours de son histoire. Et à cet égard d'ailleurs, il est utile de rappeler que «le minaret actuel de la Grande Mosquée [n'] a été bâti [qu'] en 1324 par Abou Tachfin, roi de Tlemcen»⁸⁵. Bien plus significatif encore que le contexte de guerre permanente de l'époque, et que la date tardive de reconstruction du minaret, nous savons selon S. RANG, qu'à la fin du XVe siècle, entre autres travaux réalisés par les maures andalous venus s'installer à Alger (la construction d'un fort sur l'îlot du Penon), figurait la construction de la Grande Mosquée de la rue

81- Cette certitude, A. DEVOULX la tient d'IBN KHALDOU, qui rapporte le contenu d'une inscription qui se lisait anciennement sur le Minbar ou Chaire de la Grande Mosquée : «Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Ce minbar a été achevé le 1^{er} Redjeb de l'an 409. Ouvrage de Mohammed». (DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°10, 1866, pp.221-222)

82- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.312.

83- JEAN-LEON L'AFRICAIN. «Il viaggio di Giovan Leone e le navigazioni [...] Quali si leggono nella raccolta di Giovanbattista Ramusio, Venezia, 1837», in *Contributions a l'histoire d'Alger*, Federico, CRESTI., Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Roma, 1993, p.31.

84- MANTRAN, Robert. «La description des côtes de l'Algérie dans le Kitab-i Bahriye de Pirî Reis» In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°15-16, 1973, p.163.

85- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°10, 1866, p.222.

*de la Marine*⁸⁶. Au dire de ce dernier auteur, on pourrait penser que la Grande Mosquée n'existait pas avant sa construction par les Andalous. Mais ayant la certitude qu'à son emplacement avait existé une mosquée depuis au moins le XI^e siècle, on peut en déduire qu'il s'agissait plutôt d'une reconstruction entamée suite à d'importants dégâts causés à la mosquée par quelques attaques maritimes récentes. Quoiqu'il en soit, et même si l'on accreditait l'idée d'une reconstruction en cours en 1510, il n'en reste pas moins que même en chantier cette mosquée n'a pas été représentée sur les deux gravures en question. Mais ce n'est pas là la seule absence que l'on peut relever, car aucun autre édifice public majeur n'émerge des trois noyaux urbains représentés sur les deux gravures. Aussi, on peut penser que l'absence de la Grande Mosquée est due au choix qui a été fait par les auteurs des gravures qui ont focalisés leur attention sur les aspects purement militaires et défensifs de la ville. Concernant la moitié Nord du mur de rempart du front de mer, c'est-à-dire celle comprise entre Bab el-Djezira et Bab el-Oued, il semblerait qu'elle aussi ait été englobée dans le nouveau périmètre urbain défini par le mur de rempart de 1830. Et de la même manière que pour la moitié Sud du mur de rempart du front de mer et du mur de rempart Nord, en 1830 il subsistait encore de nombreuses traces et témoignages attestant de l'existence de l'ancien mur de rempart d'époque berbère.

Le premier de ces témoignages est celui de HAËDO. Décrivant l'amorce Nord du mur de rempart qui nous intéresse, cet auteur, écrivait : « *Sur cette extrémité qui touche la mer il existe un bastion [le bastion Ramdhane Pacha et/ou batterie n° 12 de l'époque française] [Fig.120] (...) [ce bastion] fut construit en 1576⁸⁷ sous le règne du Pacha Rabadan (Ramdhan)* »⁸⁸. Si l'assertion de HAËDO est vraie, on peut penser que ce bastion est venu se rajouter et se flanquer à l'ancien mur de rempart berbère, *situé en arrière plan*⁸⁹. L'intérêt de cette chronologie et de cette configuration de la construction, est de resituer le mur de rempart du front de mer d'époque berbère en arrière plan du bastion de Ramdhane, et donc dans la continuité directe de son vis-à-vis, le mur de rempart Nord [Fig.120].

En allant vers le Sud, à mi-chemin entre le bastion n° 12 et la porte de Bab el-Djezira, le mur de rempart de 1830 fait une forte saillie vers la mer. Une saillie dont une grande partie est constituée par *toppanet Seb Tebaren, la batterie des sept Tavernes*⁹⁰. Jusqu'en 1580 cette

86- S. Rang-F. Denis, *Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, tome 2, Paris, 1837, p.363.

87- Pour A. DEVOULX, en 1576 le Pacha Rabadan (Ramdan) n'a fait que reconstruire cette batterie, car se serait sous le gouvernement d'El-Hadj Ali El-Oldj (mars 1568/avril 1572) que cette batterie aurait été construite. (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°20, 1876, pp.145-147).

88- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», traduit de l'espagnol par MM. le Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n° 14, 1870, pp.421-422.

89- A cet égard d'ailleurs, on peut penser que ce nouveau bastion est venu palier à la faiblesse de cet angle des fortification de la ville, dont A. DEVOULX avait de la peine à croire qu'il soit resté sans défense. (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.147)

90- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.345.

importante batterie n'existait pas encore, et HAËDO ne l'avait pas signalé dans sa description. Selon A. DEVOULX, la plus ancienne mention faite de cette batterie dans les titres de propriété ne remonte qu'à 1692. D'autre part, et au vu de ce que l'on a pu constaté sur la portion Sud de ce même mur de rempart [Fig.118 et Fig.119], il est très significatif de noter que cette batterie était également connue sous le nom plus qu'évocateur de *toppanet Sabat el-Hout, la batterie de la voûte des poissons*⁹¹. En d'autres termes, et à l'image de la Grande Mosquée, cette batterie était construite sur des voûtes, et partant de là il paraît vraisemblable qu'elle n'ait été réalisée que tardivement. C'est-à-dire à l'époque turque, lors d'un des nombreux travaux *qui visaient à l'amélioration des défenses de la ville*⁹².



Fig.120 - Les sous-unités hydrographiques urbaines le long du mur de rempart maritime Nord.

91- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.345.

92- Lors du creusement de trous au sol destinés à recevoir des palmiers, près de la rue des Lotophages, A. DEVOULX a pu constater que le sous sol était constitué d'anciens remblais. Des remblais où ont été trouvés des *pierres et un chapiteau d'ordre ionique, que l'auteur a «considéré» comme étant des vestiges romains. Ces mêmes remblais renfermaient également des chapiteaux et des fûts de colonne, dont A. DEVOULX indiquait avec beaucoup plus de certitude, mais avec une formulation pleine de nuance, qu'ils appartenaient à la période berbère.* L'intérêt de cette découverte fortuite réside dans le fait qu'elle ait eu lieu près de la rue des Lotophages. Une rue perpendiculaire aux deux murs de rempart berbères et turc, et qui aboutissait à l'extrémité Nord de la rue du 14 Juin, là où se trouvait l'entrée de la batterie n°12 [Fig.119]. Certes, le peu de précision fourni par A. DEVOULX concernant la profondeur et la position des trous ne permet de se faire un avis tranché, mais il n'en reste pas moins que ces trous ne sont pas loin d'avoir valeur de sondages. Des sondages dont les résultats ne semblent pas contredire l'hypothèse du tracé du mur de rempart berbère que nous sommes en train d'ébaucher. (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°19, 1875, pp.314-315.)

Al'opposé de *Toppanet Sabat el-Hout* (classée comme étant la batterie n°11 à l'époque française), correspondant à l'extrémité Sud de la saillie formée par le mur de rempart de 1830, se trouvait une petite mosquée. Une mosquée à propos de laquelle A. DEVOULX n'a pu trouver qu'une seule et unique *oukfia* qui la mentionne. Cette *oukfia* indiquait que cette mosquée, elle aussi, *se trouvait au dessus d'une voûte*⁹³. Ainsi, tout le front de cette saillie du mur de rempart de 1830, constitué par la mosquée et par la batterie n°12, semble correspondre à une avancée vers la mer effectuée à l'époque turque. Et de la même manière que pour la Grande Mosquée, cette avancée a générée entre les deux murs de rempart (berbère et turc) un important espace vide, qui a été comblé en partie par la construction de voûtes; des voûtes dont le rôle était d'égaliser et de rattraper la différence de niveau existant entre le sol de la ville et celui du rivage, situé beaucoup plus bas.



Fig.121 - Scénario de croissance urbaine : le tracé du mur de rempart maritime Nord.

Sur la même *oukfia* que nous venons de citer, la petite mosquée dont il est question était désignée comme étant sise à Ka'essour. Selon A. DEVOULX, Ka'essour se traduirait par *le sol du rempart*. Et toujours selon le même auteur, cette mosquée (la mosquée Ka'essour) tiendrait son nom « (...) de sa proximité, – non de l'enceinte fortifiée [turque], puisqu'il n'en existe pas sur ce point, mais – de la limite de la ville, donnant à pic, dans cette partie, sur les rochers de la côte »⁹⁴. Mais vu les éléments dont nous disposons, il apparaît plus vraisemblable que la traduction précise et moins littérale de Ka'essour soit plutôt *le pied du rempart*. Car ce n'est qu'avec cette traduction que la dénomination de la mosquée Ka'essour prend tout son sens : la mosquée du pied du rempart berbère. En appui à cette traduction, il est intéressant de noter que l'appellation, ou plus exactement, la référence à Ka'essour n'était pas spécifique à cette mosquée, loin de là. Car on la retrouvait pour nombre de rues et de quartiers qui longeaient les fortifications d'époque turque, *dans la basse ville*⁹⁵. Et comme pour la petite mosquée de

93- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°9, 1865, p.454.

94- Ibidem.

95- Ibid., p.139.

Ka'essour, il paraît plus vraisemblable que cette appellation concernait les emplacements des rues et des quartiers qui se situaient entre les deux murs de rempart, et plus précisément au pied du mur de rempart berbère.

En 1871, lors de la réalisation du Boulevard qui finira de ceinturer le quartier de la Marine sur la partie du front de mer qui nous intéresse, il a été procédé à la destruction d'une *des plus anciennes mosquées d'Alger*⁹⁶, la mosquée Abdy Pacha. Une mosquée qui était, selon l'expression très imagée et très significative de A. DEVOULX, «*plaquée contre une déclivité très-prononcée*»⁹⁷. Le vide existant entre cet escarpement du relief et la base de la mosquée était comblé par des remblais. Et tout aussi significatif que cet escarpement qui prolonge en ligne droite le tracé du mur de rempart berbère que nous sommes en train d'ébaucher [Fig.121], *de grosses pierres de taille furent retirées de ces remblais*⁹⁸. Pour A. DEVOULX, ces pierres étaient «*évidemment romaines*»⁹⁹. Mais au vu des éléments dont nous disposons, la certitude de cet auteur paraît pour le moins discutable, car là aussi il semblerait que se soient les pierres du mur de rempart berbère, dont le tracé suivait celui de la barrière naturelle *formée par l'escarpement*¹⁰⁰.

Enfin, et en dernier lieu, à la jonction des portions Nord et Sud du mur de rempart du front de mer de l'époque berbère nous retrouvons la porte de Bab el-Djezira. Mais avec les retraits de ces deux portions de mur par rapport aux murs de rempart d'époque turc, la porte de Bab el-Djezira de l'époque berbère se retrouve en retrait par rapport à celle de 1830. Mais là encore, c'est par le moyen des voûtes que cette porte colmatara le vide qui la sépare du mur de rempart turc : «[la porte de la Marine] (...) *se présente sous l'aspect d'une longue voûte traversant le rempart au moyen de trois coudes et elle débouche dans une des grandes rues de la ville, Trîq Bâb al-Gazira, la rue de la Marine de l'époque française*»¹⁰¹.

Au final, et après la restitution du tracé des murs de rempart berbère, la forme urbaine obtenue sur le plan du scénario de croissance urbaine correspond dans sa quasi totalité à celle représentée sur les gravures «Argier» et «Algeri» [Fig.122]. Mais pour que cette correspondance soit complète il subsiste encore une petite portion qui nécessite quelques ajustements. Cette portion est celle correspondant à la jonction du mur de rempart du front de mer avec le mur de rempart Sud, et plus précisément le tronçon auquel est adossé le port de la ville.

96- DEVOULX, Albert. «Les édifices religieux de l'ancien Alger», in *Revue Africaine*, n°9, 1865, p.313.

97- Ibidem.

98- Ibidem.

99- Ibidem.

100- Au crédit de l'assertion de A. DEVOULX, on ne peut exclure que ces pierres de taille, rencontrées en divers endroits où passait le mur de rempart berbère, soient des blocs datant de l'époque romaine réemployés à l'époque berbère.

101- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Doctorat de 3eme cycle en histoire de l'art et archéologie islamique, Paris-Sorbonne, 1995, p.67.

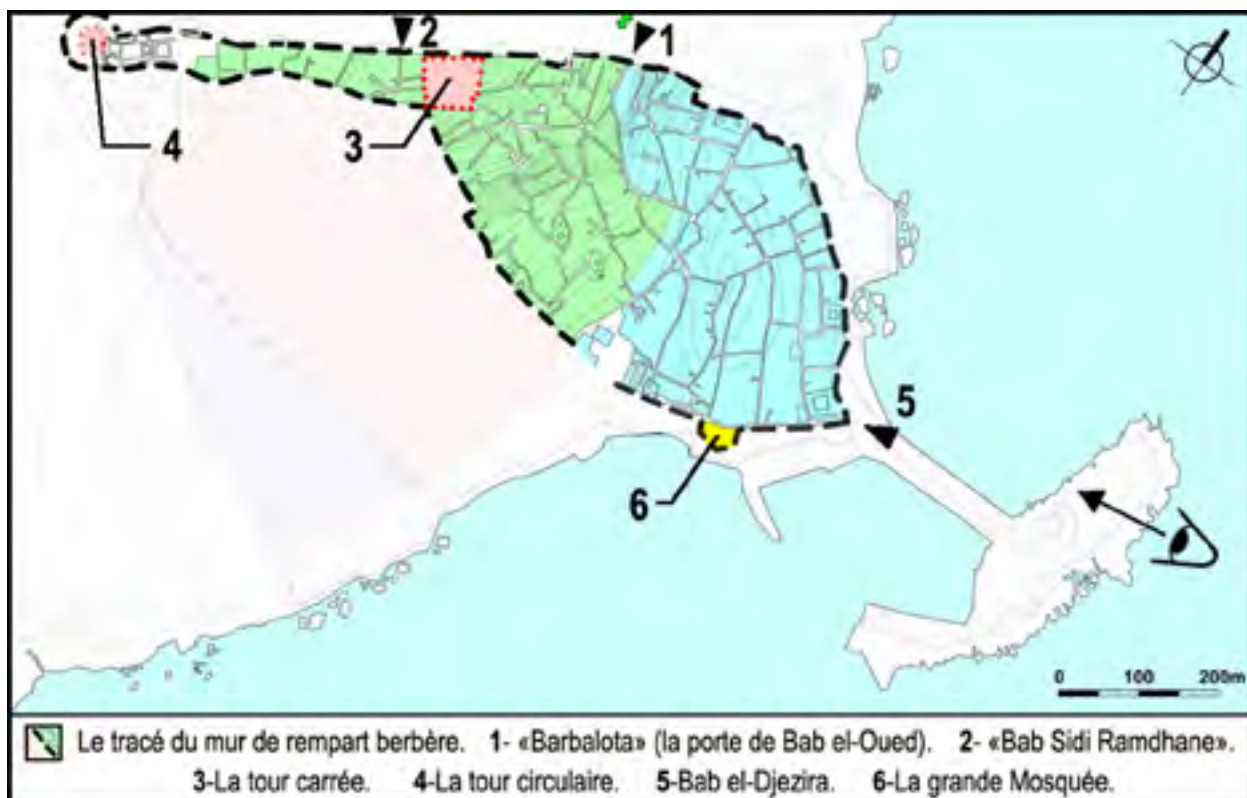


Fig.122 - Le scénario de croissance urbaine, 3eme ébauche.

4.1.7/ LE PORT ET SES SOURCES.

Sur les gravures «Argier» et «Algeri», c'est adossé à la ville, au niveau de la jonction des murs de rempart Sud et du front de mer, qu'est représenté le port [Fig.96, 2 et Fig.97, 2]. Sur «Argier» il est désigné par *Zeughaus* [Fig.123], et sur «Algeri» [Fig.124] il l'est par *Mandrachio*. Selon F. CRESTI, *Zeughaus* veut dire Arsenal, alors que le terme (plus explicite) de *Mandrachio* désigne une partie du port où l'on réunissait *les bateaux de petite taille*¹⁰².

Resitué sur plan [Fig.125], il apparaît que ce port correspond à la grande dépression du relief qui existait à son emplacement. En 1830, cet ancien port, qui s'était retrouvé compris entre les deux murs de rempart berbère et turque, avait été transformé en Arsenal. Et presque sans surprise, il était abrité par des voûtes qui avaient comblé la grande dépression et le vide lui correspondant. Toutefois, et comparativement aux voûtes de la grande Mosquée toute proche, les voûtes de l'Arsenal n'ont été construites que tardivement à l'époque turque. Car en 1580, quand HAËDO décrit l'Arsenal, il ne signale qu'un «*pan de mur indiquant une construction plus récente (...) [avec une] (...) concavité qui est de 80 pas [65,6 mètres]*»¹⁰³. A en croire HAËDO, jusqu'en 1580, les turcs s'étaient contentés de construire un mur périphérique. Ce mur qui ceinturait l'Arsenal, devait également soutenir les terres et les parois abruptes de la dépression naturelle qu'il occupait. Ce détail a son importance, car il explique le décalage existant entre le tracé du mur périphérique de l'Arsenal et celui du mur de rempart berbère. En d'autres termes, le

¹⁰²- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

¹⁰³- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», traduit de l'espagnol par MM. le Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.420.

Sur les deux gravures «Argier» et «Algeri», est représentée une pointe de terre qui s'avance dans l'axe médian du bassin du port [Fig.123 et Fig.124]. Cette avancée, ce cap, est la marque indéniable et distinctive de l'aboutissement de deux lignes de contre-crête rapprochées. Et ces deux lignes de contre-crête sont celles que nous avons identifiées dans le relief naturel à l'endroit précis où les situent les deux gravures [Fig.125].

Sur la gravure «Algeri», en amont du port et de la porte de «Palma», on peut voir un campement établi au pied du mur de rempart. Ce campement, autant que le cap, est lui aussi révélateur d'un relief particulier, c'est-à-dire un relief à la pente modérée, voire même relativement faible [Fig.124]. Et c'est précisément ce que l'on retrouve au niveau du relief naturel, en amont du port et à proximité du mur de rempart Sud. A cet endroit précis, désigné par les gravures, existe l'unique portion de terrain qui autorise et qui se prête à la mise en place de tentes [Fig.125, 3].

Lors de la mise en évidence du réseau hydrographique naturel qui parcourt le relief d'Alger, nous avons identifié la dépression naturelle qui abrite le port comme étant l'exutoire le plus important des eaux pluviales d'Alger. Mais à l'époque où ont été réalisées les deux gravures (1510), il semblerait que cette dépression-exutoire était une crique entièrement envahie par la mer. Cette nette avancée de la ligne de contour terre-mer vers le continent, semble avoir été un phénomène naturel généralisé, car nous avons eu à le constater tout le long du mur de rempart du front de mer. A cet égard d'ailleurs, il est très significatif de relever que lorsque HAËDO avait mentionné le mur de rempart d'époque turque, il l'avait décrit comme étant une «*muraille qui a été faite postérieurement* [à la muraille de la ville d'époque berbère] *en vue de rapprocher de la mer l'enceinte de la ville*»¹⁰⁴.

Avec cette nouvelle localisation, force est de constater que le port de l'époque berbère bénéficiait de conditions naturelles idéales. Car ne se contentant pas de la protection contre les vents dominants, que lui offrait les 17 mètres du quartier de la Marine, il se trouvait également à l'abri du remous des vagues en étant niché au creux d'une crique naturelle entièrement incrustée dans les escarpements du littoral algérois. A l'aune de cette configuration, et à la (re)lecture des anciennes descriptions du port d'Alger, comme celle d'El-Bekri (1050) par exemple, on peut se rendre compte qu'elles étaient loin d'être des éloges très exagérées : «*Le port est très bien abrité et possède une source d'eau douce ; il est très fréquenté par les marins de l'Ifrîqiya, de l'Espagne et d'autres pays*»¹⁰⁵.

Selon A. DEVOULX, la source d'eau douce dont parle El-Bekri «*ne pouvait être sise qu'au bas de l'escarpement sur lequel fut bâtie plus tard la porte de Guerre Sainte* [la porte de Bab el-Djezira]»¹⁰⁶. Mais au vu de ce que nous venons d'explicitier, il paraît peu probable que la source dont parle cet auteur ait été celle citée par El-Bekri. Car restitué sur plan dans sa totalité [Fig.126

104- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», traduit de l'espagnol par MM. le Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n° 14, 1870, p.421.

105- Al-Bakrî. In *Contributions à l'histoire d'Alger*, «Notes sur le développement urbain d'Alger des origines à la période turque», CRESTI, Federico. Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p. 19.

106- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*. n° 19. 1875. p.513.

et Fig.127], et en tenant compte de la morphologie du relief, il apparaît que le cours d'eau représenté sur les deux gravures n'est pas une simple «*petite rivière [qui] coule transversalement d'un mur à l'autre*»¹⁰⁷. En effet, il semblerait que ce cours d'eau, prenant naissance à proximité de la porte «Barbalota» ne pouvait en aucune manière se prolonger jusqu'au niveau de la porte de «Palma». Car il n'avait d'autre alternative que de finir sa course au sein même du port. Et partant de là, on ne peut écarter l'idée que se soit ce cours d'eau qui alimentait la source du port mentionnée par El-Bekri.



Fig.126 - «Argier», les portes et les sources d'eau.

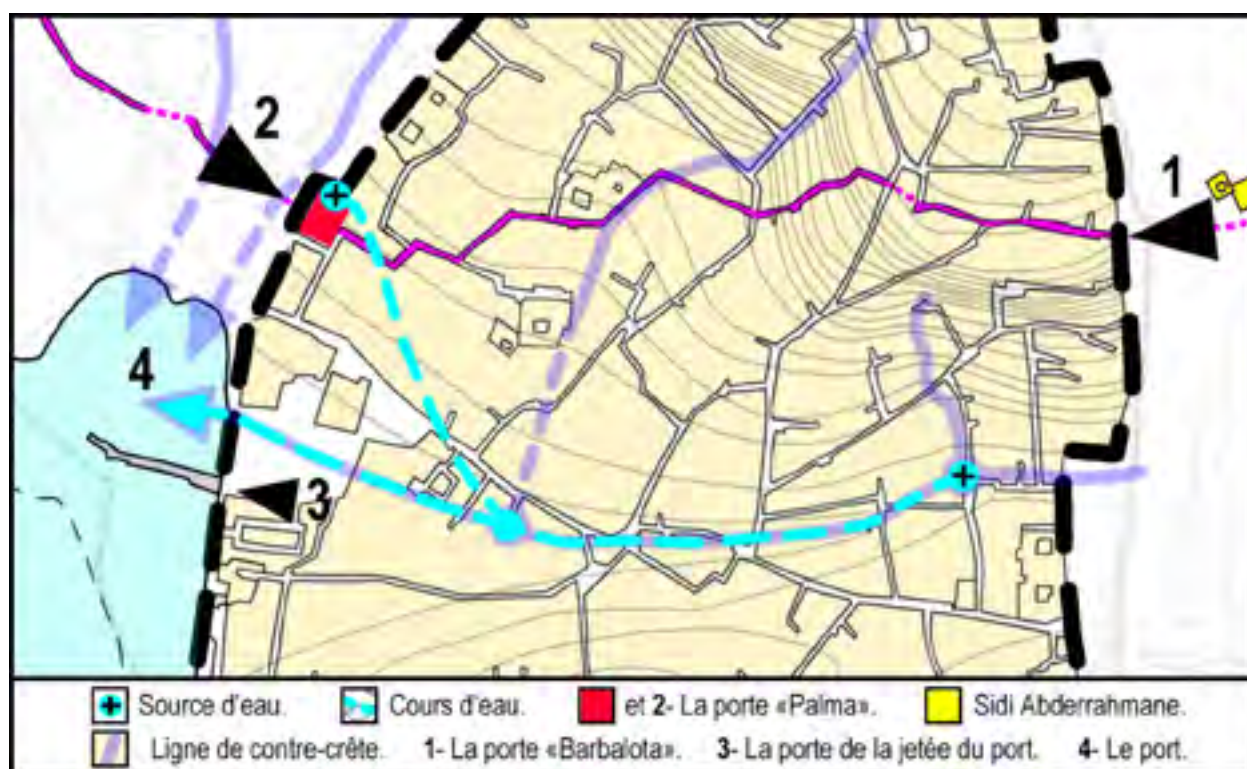


Fig.127 - Les portes et les sources d'eau de «Djazaïr Beni Mazghanna», essai de restitution.

Au vu de la morphologie du relief [Fig.127], il semblerait même que ce cours d'eau n'était pas le seul à alimenter la source du port, car un deuxième cours d'eau existait au sein de la ville, c'est-à-dire celui représenté au niveau de la porte de «Palma». Car il apparaît que ce deuxième cours d'eau convergeait vers le centre de la ville pour rejoindre le premier, et former ainsi un seul et même cours d'eau qui finissait sa course au niveau du port. Sur les gravures, c'est le groupement d'habitation du quartier de la Marine qui occulte la rencontre des deux cours d'eau, comme il occulte également leur aboutissement au niveau du port.

En remontant le deuxième cours d'eau, on peut voir sur les deux gravures qu'il ne se prolonge pas hors des murs de la ville. Et c'est ce qui laisse à penser que ce deuxième cours d'eau, comme le premier, était alimenté par une source d'eau naturelle. Une source d'eau qui se situe juste en amont de la porte de «Palma», à proximité et/ou au pied du mur de rempart Sud. Or, il se trouve qu'en cet endroit de la ville existait effectivement une source d'eau naturelle. Cette source qui se trouvait face à l'ancienne mosquée de Katshâwa, est mentionnée également par un manuscrit arabe du XVI^e siècle consulté par A. DEVOULX¹⁰⁸. Et c'est cette même source qui «*coulait [encore] dans les sous-sols de l'archevêché [l'actuelle Dar Aziza]*»¹⁰⁹, qu'avait repéré PASQUALI à l'époque coloniale.

Sur les gravures «Argier» et «Algeri», on peut voir qu'il existait une jetée qui refermait partiellement le bassin du port. Au bout de cette jetée figure une tour circulaire armée de canons, qui défendait et contrôlait l'accès au port. Cette jetée était, semble-t-il, accessible depuis la ville par une petite porte que l'on peut voir pratiquée du côté intérieur du mur de rempart du front de mer [Fig.123 et Fig.124]. Sans certitude, mais avec de fortes probabilités, on peut penser que cette porte correspond à celle mentionnée par HAËDO, c'est-à-dire celle constituant le pendant de la porte de la Douane (Bab el-Bhar), et qui était «*située à 50 pas à l'intérieur [du mur de rempart turc], et ouverte dans l'enceinte primitive [l'enceinte berbère]*»¹¹⁰. En d'autres termes, cette porte de la jetée, représentée sur les deux gravures, devait être située à peu de chose près à l'endroit même où s'amorce l'actuelle rampe de la pêcherie, alors que la jetée devait correspondre, sur sa première moitié au moins, à la rampe de la pêcherie elle-même.

4.1.8/ LA PORTE «PALMA».

La localisation de la source d'eau de Dar Aziza, en plus de nous permettre d'ajuster le tracé du mur de rempart Sud de la ville berbère et sa jonction avec celui du front de mer, nous permet également de situer la porte de «Palma» [Fig.125, 1]. Une porte qui, semble-t-il, correspondait en partie à l'actuelle Dar Aziza (ancien siège de l'Archevêché). En effet, sur les

107- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», In Contributions à l'histoire d'Alger, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 60.

108- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue africaine*. n° 19. 1875. p.422.

109- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p.60.

110- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», traduit de l'espagnol par MM. le Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.421.

gravures [Fig.126], on peut voir que la tour représentant la porte est traversée par le parcours qui mène à l'extérieur de la ville, c'est-à-dire qu'elle est fondée de part et d'autre de ce même parcours. La localisation de la porte de «Palma» à cet endroit est d'autant plus plausible, qu'elle s'intègre parfaitement dans la cohérence urbaine globale de la ville. En effet, dans cette situation, la porte de «Palma» se serait trouvée directement reliée à la porte de «Barbalota», et cela à travers l'unique parcours qui traverse la ville berbère du Nord au Sud [Fig.127]. Concernant la toponymie de cette porte, il paraît vraisemblable qu'elle soit en rapport avec la petite anse qui se trouvait au Sud de la ville, au niveau du quartier de Mustapha inférieur, et qui jusqu'en 1578-1581 était désignée par «Palma»¹¹¹.

4.1.9/ «ARGIER» et «ALGERI», ou DJAZAÏR BENI MAZGHANNA vers 1510.

Sur la base du plan du scénario de croissance urbaine, et tenant compte de la structure morphologique du relief naturel et de son impact sur la forme urbaine, recoupés avec les divers témoignages, récits et travaux de recherche ayant trait à l'histoire urbaine d'Alger, il apparaît que les gravures «Argier» [Fig.96] et «Algeri» [Fig.97] sont des représentations de Djazaïr Beni MAzghanna au tout début du XVI^e siècle, en 1510. Mais en dépit des nombreux éléments et indices convergents qui corroborent l'identification de ces deux gravures, il n'en reste pas moins que la ville de Djazaïr Beni Mazghanna que nous avons restitué [Fig.128] présente du point de vue morphologique et urbain certaines particularités qui soulèvent quelques interrogations, et



Fig.128 - Djazaïr Beni Mazghanna vers 1510, essai de restitution.

111- HAËDO (de), Diégo. *Histoire des rois d'Alger*, traduit de l'espagnol par Henri Delmas de Grammont, 2eme édition, Grand-Alger Livres, Alger, 2004, p.46.

voire même quelques doutes quant à la véracité des gravures. Et dans ce registre, on pense par exemple aux sources d'eau naturelles qui se trouvent au sein même de la ville, mais on pense plus encore à cette citadelle tout à fait singulière qui coiffe son sommet.

Au début du XVI^e siècle, Alger s'était affranchie de la domination des royaumes et des dynasties qui se partageaient le Maghreb. Et elle fonctionnait *comme une sorte de petite république municipale, où le pouvoir était assumé par un conseil d'anciens, à la tête duquel était le chef de la tribu des Tha'âliba*¹¹². L'Alger de cette époque était un héritage de la dynastie ziride, car c'est Bologhin Ibn Ziri qui l'avait (re)fondé vers le milieu du Xe siècle¹¹³ (960). Cette (re)fondation n'était pas une première, car elle était concomitante et/ou faisait suite à la fondation récente d'autres villes. En effet, peu de temps après avoir fondé sa capitale Achir, en 935, Ziri Ibn Menad, père de Bologhin, autorisât son fils à fonder trois autres villes : *«l'une sur le bord de la mer et appelée Djezaïr-Beni-Mezghanna (...), l'autre sur la rive orientale du Chelif et appelée Miliana, la troisième porte le nom de Iemdia [l'actuelle Médea]»*¹¹⁴. L'appartenance de Djazaïr Beni Mazghanna à un ensemble territorial plus vaste est d'un intérêt tout particulier, car il offre la possibilité de comparer et de reconnaître éventuellement certains traits communs qu'elle partage avec les villes du même ensemble, et notamment avec *la capitale Ziride, Achir-Benia*¹¹⁵.

La première similitude qui permet de faire un rapprochement entre Djazaïr Beni Mazghanna et Achir-Benia, est constituée par les sources d'eau naturelles que possédaient ces deux villes. En effet, tout comme Djazaïr Beni Mazghanna, Achir-Benia possédait elle aussi deux sources d'eau qui jaillissaient à l'intérieur même de ses murs, *Aïn Benia et Aïn Bahera*¹¹⁶.

La deuxième similitude réside dans le potentiel défensif naturel qu'offrait les reliefs naturels choisis pour fonder chacune de ces deux villes. Des reliefs, qui avec l'existence des sources, furent probablement des facteurs déterminant qui ont guidé le choix des zirides : Achir-Benia épouse *«les contours (...) [d'un] plateau dominant à pic à l'ouest et au nord, de 100 mètres et plus, les parties basses de la vallée, l'enceinte se rétrécit en se prolongeant vers la crête et se ferme au sommet par un rectangle qui constituait sans doute le réduit de la défense»*¹¹⁷. A travers cette description on peut reconnaître des principes d'implantations et donc de tracé des murs de rempart tout à fait similaires à ceux de Djazaïr Beni Mazghanna. Ces principes consistaient en une exploitation optimale des barrières naturelles existantes (escarpements, lignes de contre-crête et lignes de crête).

112- CRESTI, Federico. «Notes sur le développement urbain d'Alger des origines à la période turque», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 31.

113- Golvin Lucien. «Buluggîn fils de Zîri, prince berbère », In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°35, 1983. pp. 93-113.

114- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», In *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.502.

115- Selon G. MARÇAIS, le premier site choisi par Ziri pour fonder Achir en 935, était celui situé à 12 kilomètres de l'actuelle ville de Aïn Boucif, sur les versants du Djebel Lakhdar. Mais peu de temps après, cette première capitale fut «désertée et dépouillée de ses richesses au profit de Achir-Benia» qui elle était située à 2 kilomètres au S.E. de Achir. (MARÇAIS, Georges. «Recherches d'archéologie musulmane, Achir», in *Revue Africaine*, n°63, 1922, pp.21-38.)

116- RODET (capitaine). «Les ruines d'Achir», in *Revue Africaine*, n°52, 1908, p.93.

117- Ibid., p.92.

Le fort potentiel défensif naturel des reliefs choisis et l'existence de sources d'eau naturelles à l'intérieur des murs de la ville sont des traits communs à Achir-Benia et à Djazaïr Beni Mazghanna. Mais on peut objecter, avec raison d'ailleurs, qu'il s'agit là de traits trop généraux, des traits partagés par quantités d'autres villes et places fortifiées de différents lieux géographiques et de différentes époques de l'histoire. Mais il n'en est pas de même pour la troisième similitude que nous pouvons relever, une troisième similitude qui réduit considérablement le doute qui peut subsister quant à la filiation et/ou la parenté morphologique et urbaine de Djazaïr Beni Mazghanna avec d'autres établissements zirides. Cette similitude est celle qui lie de manière indéniable la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna avec Menzah bent es-Soltan, qui fût le premier fief et la première citadelle des Zirides avant la fondation de Achir, puis de Achir-Benia, leurs *deux capitales successives*¹¹⁸. Dans sa description de Menzeh bent es-Soltan, RODET indique que cette citadelle originelle des zirides occupait *«toute la partie supérieure d'une crête rocheuse, légèrement aplatie dont les abords sont, presque sur tout le pourtour, à pic et infranchissables»*¹¹⁹. G. MARÇAIS, plus explicite encore, décrit Menzah bent es-Soltan comme étant *«proprement une qal'a, une forteresse érigée au sommet d'un éperon se détachant vers le Nord de la chaîne du Kef Lakhdar. Ses murs couronnaient les escarpements d'un plateau incliné, long, étroit et entouré presque de tous côtés de ravins vertigineux»*¹²⁰. A travers ces deux descriptions on peut clairement reconnaître la similitude entre les formes et entre les reliefs occupés par Menzah bent es-Soltan et par la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna. En effet, l'une et l'autre, adossées à une ligne de crête, occupaient deux versants étroits et très allongés. Selon RODET, la longueur de Menzah bent es-Soltan *était de 276 mètres, alors que sa largeur moyenne était de 25 mètres*¹²¹. Ce qui n'est pas sans rappeler la disproportion et l'ampleur de la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna, qui elle avait une longueur de plus de 300 mètres, et une largeur moyenne de près de 35 mètres.

Outre les similitudes de relief, de forme et de proportion, Menzah bent es-Soltan et la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna présentent plusieurs autres similitudes morphologiques et architecturales : *«Dans la partie qui forme la pointe nord de la crête [occupée par Menzah bent es-Soltan], il existe encore [en 1908] une tour demi-circulaire qui se composait d'une chambre qui servait probablement de casernement et qui constituait en même temps un poste d'observation pour la surveillance de la zone nord de la fortification»*¹²². A Djazaïr Beni Mazghanna, c'est une même tour circulaire que l'on retrouve à l'extrémité supérieure de la citadelle. Et de par son envergure relativement modeste [Fig.128], ainsi que de par sa position, il est vraisemblable que la tour circulaire de la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna assumait la même fonction d'observation et de contrôle.

118- MARÇAIS, Georges. «Recherches d'archéologie musulmane, Achîr», in *Revue Africaine*, n°63, 1922, p.24.

119- RODET (capitaine). «Les ruines d'Achir», in *Revue Africaine*, n°52, 1908, p.87.

120- MARÇAIS, Georges. «Recherches d'archéologie musulmane, Achîr», in *Revue Africaine*, n°63, 1922, p.24.

121- RODET (capitaine). «Les ruines d'Achir», in *Revue Africaine*, n°52, 1908, p.88.

122- Ibid., pp.88-90.

Outre la tour demi-circulaire, il existait dans la partie Ouest une deuxième tour. Cette « (...) *tour commandait la seule rampe d'accès aboutissant au corps de logis principal de la citadelle* [de Menzeh Bent es-Soltan] »¹²³. Alors que le corps de logis dont il est question était un bâtiment central appuyé sur un rocher, et composé « (...) *de deux bâtiments séparés par une cour intérieure. Chaque bâtiment a 15 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, divisé en deux dans le sens de la largeur par un mur de refend, le tout formant quatre pièces : deux au nord et deux au sud de la cour. L'ensemble de la construction a 30 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur* »¹²⁴. Ce corps de logis de Menzeh Bent es-Soltan n'est pas sans évoquer l'édifice que nous avons qualifié jusqu'à présent de « tour carrée » à la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna. En effet, et au vu de son emprise considérable, d'environ 45m par 45m [Fig.128], il paraît de plus en plus évident qu'il ne pouvait s'agir là d'une tour, comme cela était représenté sur les gravures. Et par analogie avec Menzeh Bent es-Soltan, on peut penser qu'il s'agissait en fait d'un véritable retranchement fortifié contenant plusieurs corps de bâtiments pour le logement des militaires, ainsi que la mosquée de Sidi Ramdhane. Toutefois, et à la différence de Menzeh Bent es-Soltan qui avait une position relativement centrale, le retranchement militaire de Djazaïr Beni Mazghanna, lui, se trouvait à l'extrémité de la citadelle. Et peut-être peut-on voir là une double adaptation, la première aux exigences du relief et la deuxième aux exigences militaires. En effet, Menzeh bent es-Soltan était totalement indépendant et autonome, et c'est tout naturellement pourrait-on dire que la position de son retranchement militaire a été conditionnée par *le gros rocher*¹²⁵ auquel il s'est appuyé. Alors qu'à Djazaïr Beni Mazghanna, la position du retranchement militaire devait tenir compte de la ville qui lui était mitoyenne et qu'il devait directement surplomber pour mieux la contrôler.

Concernant la fonction que pouvait avoir les citadelles de Menzeh Bent es-Soltan et de Djazaïr Beni Mazghanna, et notamment leurs dégagements et/ou leurs places d'arme allongées, Rodet indiquait qu'en « (...) *temps de trouble ou de guerre les femmes, les enfants, les troupeaux et quelques approvisionnements pouvaient être groupés à l'intérieur des fortifications* »¹²⁶. Car comme le souligne le même auteur, « (...) *Menzah bent es-Sultan* [tout comme la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna] *constituait, (...) un refuge facile à défendre ; mais qui (...) n'était (...) pas approvisionné en eau pour soutenir un siège de longue durée* »¹²⁷.

4.2/ ALGER en 1541.

4.2.1/ LE CONTEXTE HISTORIQUE.

Avant d'entamer l'identification de la prochaine phase de croissance urbaine qu'a connu Alger, il nous paraît nécessaire de revenir sur le contexte général et sur les conditions historiques qui ont entouré les profondes mutations morphologiques et urbaines qui verront la

¹²³- RODET (capitaine). «Les ruines d'Achir», in *Revue Africaine*, n°52, 1908, pp.88-90.

¹²⁴- Ibidem.

¹²⁵- Ibidem.

¹²⁶- Ibidem.

¹²⁷- Ibidem.

naissance .d'El-Djezaïr de l'époque turque en lieu et place de la Djazaïr Beni Mazghanna héritée de l'époque berbère.

Après la construction de la forteresse espagnole sur l'îlot du Penon, en 1510, l'activité du port de Djazaïr Beni Mazghanna fut réduite à néant. Et les navires qui y faisaient escale furent contraints d'accoster dans des mouillages médiocres, le premier au Nord de la ville, la plage de Bab el-Oued, et le deuxième au Sud, au niveau de la petite anse de «*Palma*»¹²⁸. Mais profitant de la mort du roi d'Espagne Ferdinand, les algérois sollicitèrent l'aide des frères Barberousse, installés à Jijel depuis 1514. Et c'est donc suite à cet appel à l'aide que les frères Barberousse s'installeront à Alger à partir de 1516. Ces événements loin d'être des faits historiques mineurs et/ou isolés, sont à remettre en perspective dans le contexte de lutte d'influence et d'une lutte territoriale que se livraient les empires ottomans et espagnols qui dominaient la méditerranée à cette époque. Dans cette lutte Alger constituait un enjeu primordial, et cela en raison du rôle qu'elle avait eu et qu'elle ne cessera pas d'avoir pour le contrôle des routes commerciales maritimes des européens en général et des espagnols en particulier.

Peut-être au fait des enjeux géostratégiques de l'époque, mais très certainement conscients de leur infériorité face au royaume d'Espagne, c'est dès 1517 que les frères Barberousse se tourneront vers l'empire ottoman, auprès duquel ils solliciteront alliance et protection : «*Le Grand Seigneur reçut favorablement cette demande, et ne se contentant pas de (...) recevoir [Kheir-ed-Dine, le cadet des frères Barberousse] sous sa protection, il lui envoya deux mille soldats, donna la permission de passer en Barbarie à tous ceux qui voudraient le faire, et accorda aux janissaires d'Alger les droits et privilèges dont jouissent ceux de Constantinople*»¹²⁹. Au cours de ces premières années de présence, les frères Barberousse s'attèleront également à étendre leur domination sur une grande partie du littoral et de l'arrière pays algérien, en prenant possession de villes fortifiées importantes telles que Cherchell, Mostaganem, Miliana, Collo, Constantine et Annaba [Bône].

En 1529, Kheir ed-Dine s'assura de la neutralité des royaumes limitrophes de la Régence naissante d'Alger en concluant «*un traité avec les rois de Kouko et de Labez voisins du territoire d'Alger*»¹³⁰. Car ces deux royaumes et leurs souverains, alliés des espagnols, n'hésitaient pas à leur prêter main-forte dans leurs expéditions militaires, comme ils l'avaient probablement fait en 1510, et comme ils tenteront de le faire, mais sans succès cette fois-ci, en 1541 contre Alger.

Concernant la ville d'Alger elle-même, il est plus que probable que l'action des frères Barberousse fut quelque peu réfrénée, pour ne pas dire gelée, par la présence de la forteresse espagnole du Penon. Et partant de là, on peut légitimement penser que les travaux urbains entrepris à cette époque, notamment ceux concernant le front de mer de la ville, ne le furent

128- HAËDO (de), Diégo. *Histoire des rois d'Alger*, traduit de l'espagnol par Henri Delmas de Grammont, 2eme édition, Grand-Alger Livres, Alger, 2004, p.46.

129- Ibid., p.44.

130- HAËDO (de), Diégo, *Histoire des rois d'Alger*, traduit de l'espagnol par Henri Delmas DE GRAMMONT, 2eme édition, Grand-Alger Livres, Alger, 2004, p.46.

qu'après la destruction de cette forteresse, c'est-à-dire en 1529. A cet égard, et au vu des gravures dont nous disposons, il semblerait que ces travaux urbains aient été d'une ampleur considérable, une ampleur du même ordre que celle des actions menées sur le plan politique et territorial.

Plusieurs gravures témoignent des grands travaux qu'a connus Alger après 1529, c'est-à-dire après la destruction de la forteresse du Penon [Fig.129]. La première d'entre ces gravures, est datée de 1541 et signée du monogramme A.S., *correspondant semble-t-il au initiales du graveur italien Antonio Salamanca*¹³¹.

Sur cette gravure, on peut voir que la forme urbaine d'Alger a beaucoup évolué. Et la nouvelle forme urbaine de la ville qui est représentée n'a que peu de rapport avec celle de Djazaïr Beni Mazghanna. Néanmoins, et aussi ténu que puisse paraître ce rapport, certains éléments permettent de reconnaître et de délimiter la partie ancienne de la ville (Djazaïr Beni Mazghanna) de celles nouvellement annexées. Ces éléments sont de deux ordres, les premiers relèvent de la morphologie du relief naturel et les seconds de la morphologie urbaine.

4.2.2/ L'IDENTIFICATION FORMELLE.

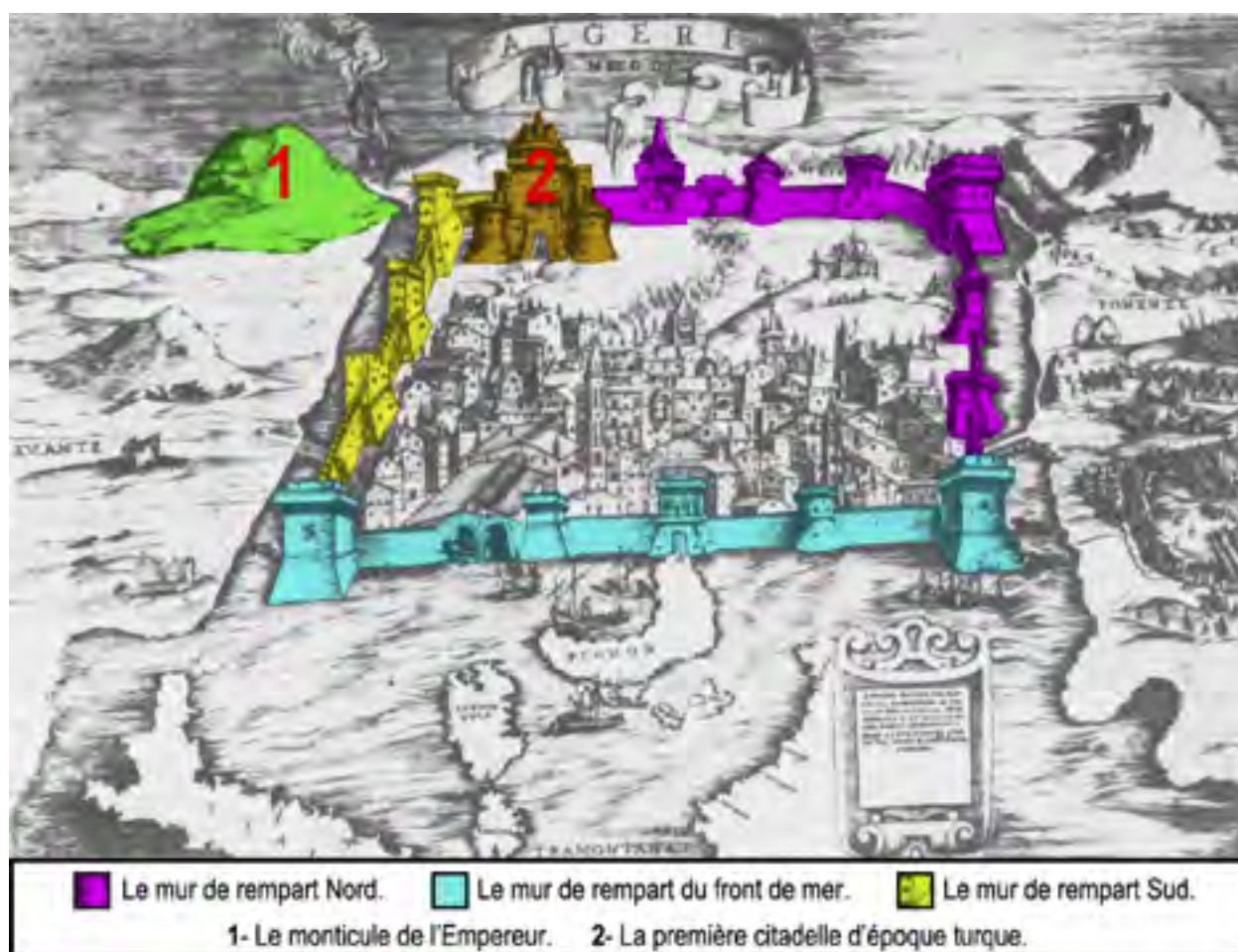


Fig.129 - «ALGERI» : Alger en 1541, les murs de rempart.

(Signée et datée «A. S. excud. 1541», extrait de Federico Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.59.)

131- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p.57.

Concernant les premiers éléments «invariables» de la morphologie du relief naturel, sur la gravure de 1541, on peut reconnaître à l'extérieur de la ville, sur les hauteurs qui la surplombent, le monticule où l'Empereur Charles Quint viendra planter ses tentes lors du siège de la ville en 1541 [Fig. 129, 1]. Il n'est pas sans intérêt de signaler la position de ce monticule, car cela nous permet de corriger et/ou d'adapter notre lecture de cette gravure en fonction des déformations et des disproportions occasionnés par la technique encore rudimentaire du dessin¹³². Ainsi, l'alignement de ce monticule avec le mur de rempart supérieur de la ville (tel que représenté sur la gravure) l'identifie clairement comme étant le mur de rempart Nord, c'est-à-dire celui qui correspond à la ligne de crête principale [Fig. 129]. Sur cette gravure de 1541, on peut également voir que l'enceinte de la ville ne possède que trois véritables angles, car celui représenté au coin supérieur droit n'est que le résultat de la courbure très prononcée du mur de rempart Nord. Cette courbure indique clairement la continuité de ce mur de rempart depuis le sommet de la ville, représenté au coin supérieur gauche de la gravure, et jusqu'à l'extrémité Nord du front de mer, représentée au coin inférieur droit de la gravure. En confirmation de ce l'on vient d'explicitier, on peut voir que la *forteresse puissante*¹³³ (correspondant à la citadelle turque de cette époque), représentée sur la gravure, se situe bien à l'intersection des murs de rempart Nord et Sud, c'est-à-dire au sommet que nous venons d'indiquer [Fig. 129, 2].

4.2.3/ L'IDENTIFICATION MORPHOLOGIQUE.

A l'intérieur des murs, sur les hauteurs non urbanisées de la ville, le relief naturel encore vierge laisse clairement apparaître ses émergences et ses encaissements [Fig. 130]. Et l'on peut notamment identifier deux lignes nettement encaissées et une émergence prononcée du relief : Surplombant la porte Nord de la ville, on peut voir représenté sur la gravure de 1541 un monticule dont le sommet est occupé par une agglomération de plusieurs petites constructions [Fig. 130]. Dans ce positionnement et avec cette morphologie particulière, ce monticule semble correspondre à «*La portion de la ville, sise au-dessus de la rue Lahoum et comprise dans le bas de la rue de la Casbah et la rue du Locdor* [Fig. 131], [et qui] s'appelaient *el Djebila le mamelon, la petite colline*»¹³⁴. A mi-hauteur entre le sommet d'*El-Djebila* et les constructions qui occupent la partie basse de la ville, on peut voir représenté un unique arbre. Prenant racine sur le versant Sud d'*El-Djebila*, cet arbre n'est pas sans évoquer le grenadier qui avait donné son nom à un puits et à tout un quartier situés en cet endroit de la ville : «*Les tables de correspondance de la nomenclature des rues de Pelet-Berbrugger ainsi que celles de Devoulx attribuent le nom de Bîr al-Rummâna* [le puits du Grenadier] *au quartier qui s'étend sur le tronçon de la rue de la Casbah compris entre les rues Locdor et de l'Hydre* [Fig. 131]»¹³⁵.

132- A cet égard d'ailleurs, il nous faut indiquer que pareil effort de correction et d'adaptation devra être renouvelé en fonction de chacune des gravures que nous aurons à exploiter.

133- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p.57.

134- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°19, 1875, p.516.

135- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècles), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p.189.

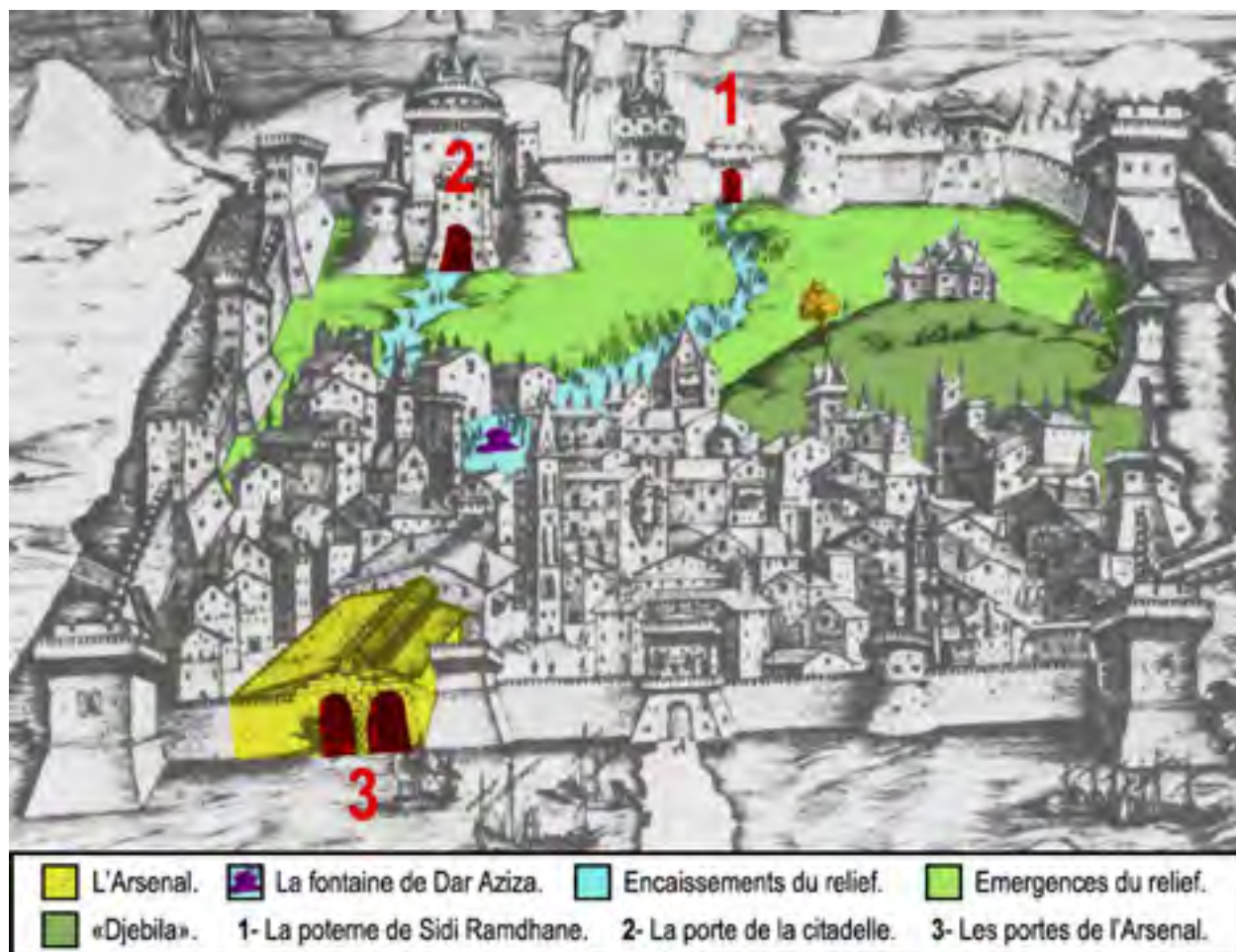


Fig.130 - «ALGERI» : Alger en 1541, la morphologie du relief.

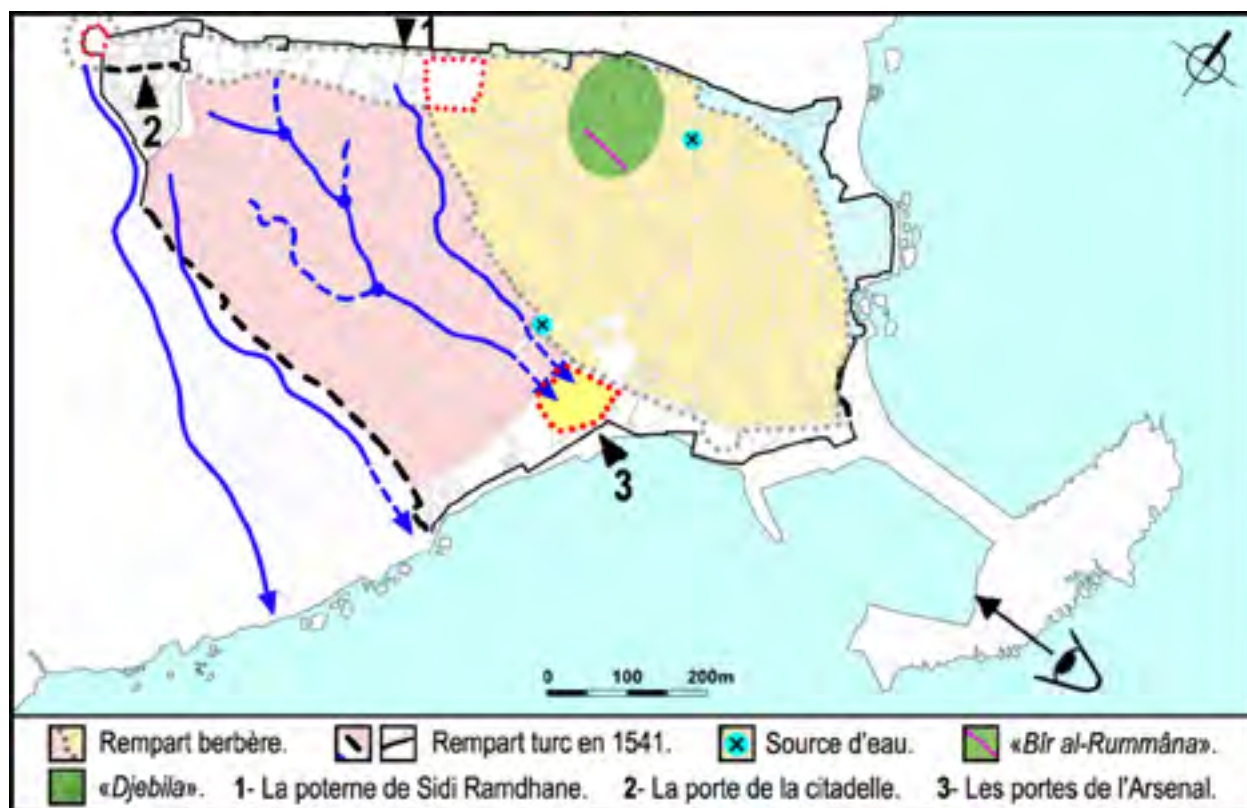


Fig.131 - Scénario de croissance urbaine : ALGER en 1541, essai de restitution.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)

Concernant les lignes encaissées du relief, on peut voir qu'il en existe seulement deux. La première d'entre elles se développe depuis une petite porte pratiquée dans le mur de rempart Nord [Fig.130, 1], non loin de la citadelle, puis elle passe à proximité d'une fontaine [Fig.130], pour se terminer, semble-t-il, au niveau de l'Arsenal de la ville [Fig.130, 3], qui lui est situé en aval de cette même fontaine. La configuration de cette première ligne encaissée correspond en tout point à celle de la ligne de contre-crête au long de laquelle avait été édifié le mur de rempart Nord de Djazaïr Beni Mazghanna [Fig.131]. Et cela à commencer par la petite porte située en son amont qui correspond à celle pointée par la ligne de contre-crête, la poterne de Sidi Abderrahmane [Fig.131, 1]. Cette poterne qui pour rappel était celle qui desservait la longiligne citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna. Cette même ligne de contre-crête passe également à proximité d'une des deux sources d'eau naturelles qui alimentaient en eau la ville d'époque berbère [Fig.131], et que nous avons situé au niveau de Dar Aziza. A la date à laquelle a été réalisée la gravure, il semblerait que cette source ait été aménagée en fontaine. Enfin, et en fin de parcours, la ligne de contre-crête du relief, tout comme la ligne encaissée qui est représentée sur la gravure, aboutit au niveau de l'ancien port de Djazaïr Beni Mazghanna, déjà transformé en Arsenal en 1541.

Concernant la deuxième ligne encaissée du relief qui est représentée sur la gravure de 1541, on peut voir qu'elle débute au niveau de la porte de la citadelle [Fig.131, 2], et qu'elle semble se prolonger, plus ou moins parallèlement à la première, pour aboutir elle aussi au niveau de l'Arsenal [Fig.131, 3]. Dans la configuration avec laquelle elle se présente, une seule ligne de contre-crête existant au niveau du relief naturel peut lui correspondre, celle qui se développe depuis les abords de la citadelle de 1830 et se termine au niveau de l'Arsenal [Fig.131, 3]. L'absence d'une troisième ligne encaissée à l'intérieur de la ville représentée sur la gravure, laisse à penser que celle-ci se trouvait encore à l'extérieur de la ville en 1541. Et que c'était donc probablement cette troisième ligne de contre-crête qui avait servi au tracé du nouveau mur de rempart Sud de la ville [Fig.131]. En d'autres termes, il semblerait qu'au Sud, la ville de 1541 n'avait pas encore atteint le développement qu'on lui connaissait en 1830.

Au Nord et à l'Est, il semblerait que les limites de la ville aient également subi des modifications. Car comme on peut le constater, au niveau des murs de rempart Nord et du front de mer, les excroissances constituées par l'emplacement de la Grande Mosquée et par l'imposant bastion qui défendait la porte de «Barbalota» ont totalement disparu [Fig.129]. Sachant que la destruction pure et simple de ces excroissances, et notamment celle de la Grande Mosquée, est tout à fait improbable, on peut légitimement penser que ce changement notable du tracé et de la forme des murs de rempart de 1541 est le résultat de la construction de nouveaux murs. Ainsi, le déplacement, ou plus précisément l'avancée des nouveaux murs de rempart vers l'extérieur aura eu pour résultat d'englober dans la nouvelle forme urbaine de la ville les excroissances morphologiques caractéristiques des anciens murs de rempart. Au final, c'est l'ensemble de la forme urbaine de Djazaïr Beni Mazghanna qui semble avoir été englobée dans le nouveau périmètre urbain obtenu après la construction de nouveaux murs de rempart [Fig.131].

4.2.4/ LA CITADELLE.

Concernant les déformations dont est affecté le dessin de la gravure de 1541, on peut mesurer ses effets en constatant la grande disproportion qui existe entre le mur de rempart Nord et ceux du Sud et du front de mer [Fig.129]. Mais en dépit de l'altération des proportions, il n'en reste pas moins que sur le fond, c'est-à-dire concernant les informations fournies, cette gravure garde tout son intérêt. Dans ce registre on pense notamment à la citadelle et aux bastions qui hérissent les murs de rempart de la ville.

Sur la gravure de 1541, on peut clairement voir que la citadelle est représentée avec une forme rectangulaire. A première vue, cette forme n'a que peu à voir avec les formes des citadelles de 1510 et de 1830. Mais en réalité, il semblerait que nous soyons là à un stade de transformation intermédiaire entre la forme initiale, celle qu'avait la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna, et la forme finale, celle avec laquelle elle nous est parvenue en 1830. Et encore une fois, c'est le témoignage de HAËDO qui vient corroborer les informations fournies par cette gravure de 1541. En effet, la configuration avec laquelle est représentée la citadelle en 1541 est tout à fait conforme à celle décrite par HAËDO en 1580 : la *Kasba* est formée par « (...) *un pan de muraille haut de 25 emfans, saillant du corps de l'enceinte d'à peu près trois ou quatre pas* [2,46 à 3,28 m env.], *et qui après un parcours de 100 pas* [82 m env.] *dans une direction Nord et Sud, vient par un angle rentrant se relier de nouveau à l'enceinte principale. Fermée à l'intérieur de la ville par un mur plus faible et de même étendue, cette forteresse dont la superficie est de 100 pas de long* [82 m env.] *sur 60 de large* [49,2 m env.] *est en quelque sorte séparée du reste de la fortification. Son mur extérieur (...) présente en saillie deux tours (...)* »¹³⁶. Dans le premier *pan de muraille*, orienté Nord-Sud, on peut reconnaître sans hésitation possible la portion du mur de rempart Nord à laquelle est adossée la citadelle. Alors que pour le *mur plus faible* qui ferme la citadelle du côté de la ville, mais dont l'orientation n'est pas précisée, l'identification est moins aisée. Néanmoins, en précisant son développement, qui est identique à celui du premier mur, 100 pas, HAËDO fournit une première indication. Suivie aussitôt après par une deuxième qui concerne la forme générale de la citadelle, et qui permet d'identifier ce *mur plus faible*. En effet, et même si il ne l'indique pas de manière explicite, HAËDO laisse néanmoins entendre que la citadelle avait une forme plus ou moins rectangulaire. Car en donnant la superficie de la citadelle, il n'indique qu'une seule et unique largeur de 60 pas, laissant entendre par là qu'elle était plus ou moins uniforme. Dans le cas contraire, c'est à dire dans le cas où la citadelle avait eu une forme triangulaire ou même trapézoïdale, et donc une largeur variable, l'unique dimension indiquée par HAËDO aurait été incomplète et voire même tout à fait inutile.

Partant des indications fournies par la gravure de 1541 et par la description de HAËDO, et notamment celles concernant sa largeur et sa forme rectangulaire, il apparaît que la citadelle de 1541-1581 correspond à la partie supérieure de la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna. Et de manière plus imagée, l'emprise de la citadelle de 1541-1581 semble correspondre à peu de chose près à l'intersection des citadelles de 1510 et de 1830 [Fig.132]. Aujourd'hui encore, au

¹³⁶- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.422.

niveau de la citadelle actuelle, celle héritée de 1830, on peut se rendre compte que deux parties se détachent nettement l'une de l'autre : la première est celle qui correspond à la citadelle de 1541-1581 ; et la deuxième est celle qui, semble-t-il, correspond à une extension réalisée après 1581 [Fig.133].

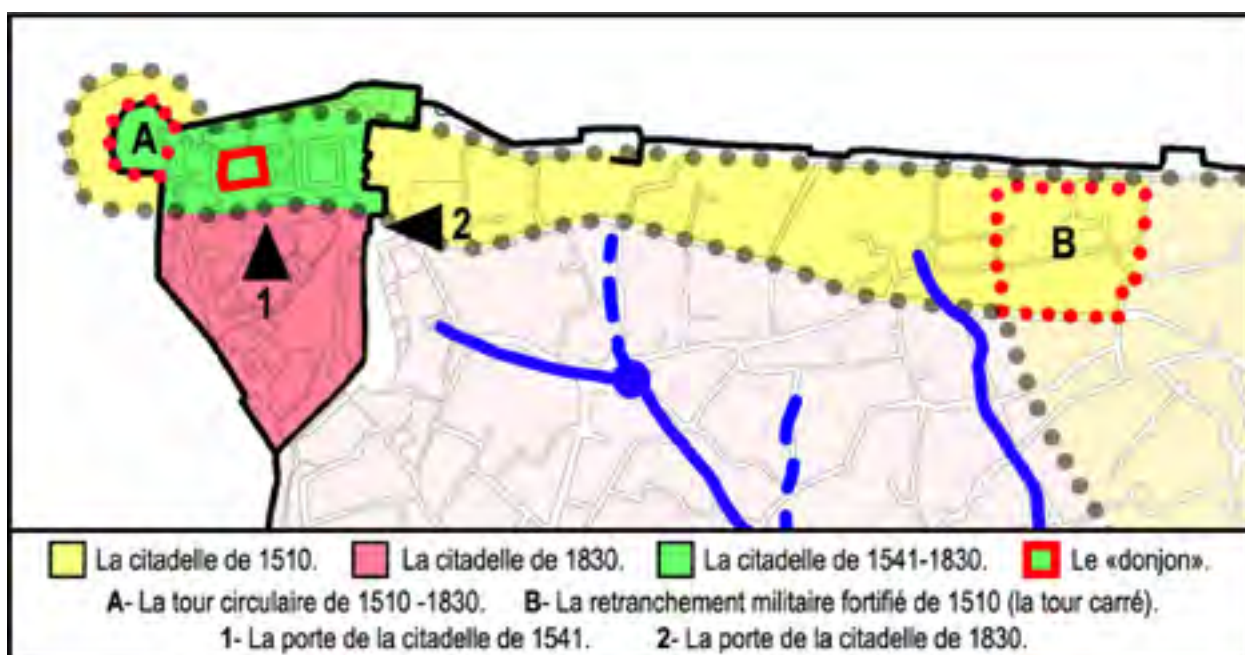


Fig.132 - Scénario de croissance urbaine : La citadelle en 1541, essai de restitution.
(Sur la base du *plan Morin* de 1830)



Fig.133 - Les deux entités morphologiques de la citadelle (2005).
(extrait de Yann Arthus-Bertrand, *Algérie vue du ciel*, Editions de La Martinière, Paris, 2005.)

Sur la gravure de 1541, au milieu de l'enceinte de la citadelle et avec un léger décalage vis-à-vis de sa porte, on peut voir représenté un édifice massif. *Un édifice qu'il était d'usage d'établir au milieu des places fortifiées du moyen âge*¹³⁷, et qui, comme le décrit CRESTI, était

137- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel), Paris, Tome 1, p.334 et p.341.

probablement *un donjon*. Mais de manière assez inhabituelle, ce «*donjon* [pourtant] *carré*»¹³⁸ est surmonté par une espèce de tambour cylindrique ajouré, sur lequel repose une toiture conique à base circulaire, dotée d'ouvertures orientées aux quatre angles du donjon [Fig.134]. Dans la citadelle de 1830, et plus précisément dans sa partie correspondant à 1541-1581, on peut voir dans la même position un édifice ayant une morphologie pour le moins similaire : un bâtiment carré et trapu, surmonté d'une couverture quasi circulaire, une coupole à huit pans, dotée elle aussi de quatre ouvertures orientées chacune vers un des angles du bâtiment [Fig.135]. En 1830, ce bâtiment abritait la nouvelle Mosquée du Dey qui s'était récemment installé au niveau de la citadelle (1817). Certes, il n'est que peu probable que l'ancien donjon se soit prêté à

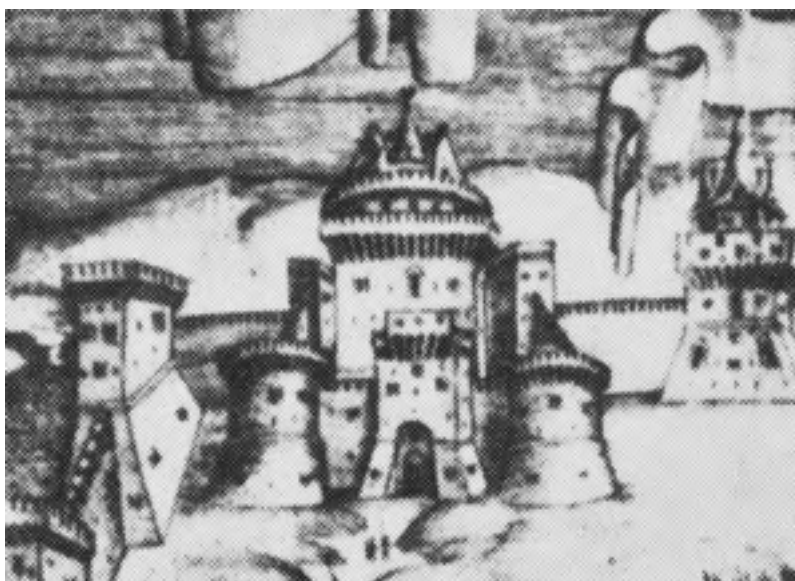


Fig.134 - «ALGERI», la citadelle en 1541.



Fig.135 - La citadelle de 1541 en 2005.

une reconversion en mosquée, mais au vu des nombreuses similitudes que nous venons de relever, on ne peut écarter l'idée que les fondations de l'édifice militaire aient pu servir de bases à la construction de l'édifice voué au culte. Et cela notamment quand on sait que le socle en rez-de-chaussée sur lequel repose cette mosquée est entièrement voûté et totalement indépendant.

Entre les informations fournies par la gravure de 1541 et la description de HAËDO de 1578-1581, il existe deux contradictions apparentes, celle qui a trait aux bastions de la citadelle et celle qui a trait au mur d'enceinte qui la sépare de la ville. Ainsi, quand sur la gravure on peut voir que chacun des angles de la citadelle est flanqué par un bastion [Fig.134], dans la description de HAËDO il n'en est signalé que deux, ceux situés *en saillie sur le mur de rempart Nord*¹³⁹.

138- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», in *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p.58.

139- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.422.

Aujourd'hui encore, nous pouvons constater l'existence d'un de ces deux bastions ignorés par HAËDO¹⁴⁰. Un bastion certes transformé au cours du temps, mais dont les traces restent visibles autant de l'extérieur que de l'intérieur de la citadelle [Fig.136 et Fig.137]. Mais cette première contradiction, qui aurait pu mettre en doute le témoignage de HAËDO, n'est qu'apparente. Et



Fig.136 - Vue extérieure du bastion Sud-est de la citadelle de 1541.



Fig.137 - Vue intérieure sur un merlon du bastion Sud-est de la citadelle de 1541, intégré dans les assises de murs rajoutés.

c'est HAËDO lui-même qui s'en explique dans le préambule qui précède le chapitre qu'il a consacré aux *Cavaliers et bastions que renferme l'enceinte d'Alger*. En effet, cet auteur avait pris le soin et la précaution d'avertir ses lecteurs qu'il ne s'attacherait à décrire que les six bastions les plus importants de la ville, sous entendant par là qu'il passerait sous silence ceux qu'il considérerait comme étant beaucoup plus faible : «*Bien que dans son pourtour la muraille contienne un grand nombre de tours et de cavaliers, ces ouvrages étant tous d'ancienne forme et très-faibles, on ne peut guère en compter que six sur lesquels repose la défense de la place*»¹⁴¹.

Cette explication, et si elle venait à être admise, tendrait donc à accréditer l'idée que les deux bastions de la citadelle, signalés par HAËDO, étaient les plus importants. Et c'est d'ailleurs ce que semblent attester la visite sur site que nous avons pu faire ainsi que les nombreuses gravures représentant la ville durant cette même période [Fig.148 et en annexe PI.14, PI.15 et PI.16].

140- Concernant le deuxième bastion, nous savons qu'il a existé jusqu'au moment où la route qui traverse actuellement la citadelle a été réalisée. Car ce n'est qu'à ce moment là que ce bastion a été détruit pour permettre le passage de cette route.

141- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.421.

Concernant la deuxième, c'est-à-dire celle ayant trait au mur de séparation entre la ville et la citadelle, sur la gravure de 1541 on peut voir que ce mur est représenté de la même manière que le reste des murs de rempart [Fig.134], alors que HAËDO le décrit comme étant un mur plus faible. Mais là encore, il semblerait que le témoignage de HAËDO soit plus proche de la réalité, car sur la majorité des gravures de la même période, ce mur est effectivement représenté différemment, c'est-à-dire comme étant un mur plus faible. Et c'est ce qui nous amène à penser que l'auteur de la gravure a eu tendance à surestimer et/ou à exagérer l'importance de ce mur, tout comme il semble l'avoir fait pour les deux bastions précédents. D'autre par, il n'est pas à écarter que le mur de séparation entre la citadelle et la ville soit ou ait été élevé sur les soubassements de l'ancien mur de rempart de la citadelle de 1510. Et dans ce registre, on peut même penser qu'il en a été de même pour le bastion qui flanque le sommet de la citadelle de 1541-1580 [Fig.132, A], et qui semble correspondre à la tour circulaire de la citadelle de Djazaïr Beni Mazghanna.

4.2.5/ LES BASTIONS et LE MUR DE REMPART.

Sur la gravure de 1541 on peut voir que les «*murs [de rempart de la ville] sont hérissés de tours et de bastions aux multiples formes*»¹⁴². Et tout comme nous avons pu le constater au niveau de la citadelle, l'auteur de la gravure a sans doute représenté là l'ensemble des bastions existant, les plus importants comme les plus faibles. Mais grâce à la distinction qu'il fait entre eux, on peut voir sur la gravure que trois bastions se détachent nettement par leur taille bien plus importante que le reste des autres bastions. Le premier, et le plus facilement identifiable, est celui qui est représenté à l'extrémité Nord du front de mer (à l'extrême droite sur la gravure) [Fig.138, 12] : «*Les indigènes l'appelaient, du nom du quartier, Toppanet Hammam el Malah (...), la batterie de l'étuve (dont l'eau est) salée*»¹⁴³. Il correspond au bastion n°12 de l'époque française [Fig.139, 12]. C'est ce même bastion dont la date de fondation indiquée par HAËDO, 1576, avait été mise en doute par A. DEVOULX. Et au vu de cette gravure de 1541, il semblerait bien que la date de construction de ce bastion se situe entre 1510 et 1541, et plus probablement même entre 1529 et 1541. Partant de là, nous pourrions abonder dans le sens de A. DEVOULX qui avançait l'idée que : «*les travaux effectués par Ramdan pacha, en 1576, (...), ne furent qu'une reconstruction*»¹⁴⁴.

En amont du bastion n°12, et en suivant le mur de rempart Nord, est représenté le deuxième des trois bastions qui nous intéresse [Fig.138, 10]. Sur la gravure, ce bastion est situé à mi-distance entre la citadelle et le bastion n°12. *Et c'est précisément dans cette position et avec cette équidistance que HAËDO situe ce même bastion*¹⁴⁵, qui à l'époque française était désigné par le bastion n°10¹⁴⁶ [Fig.139, 10].

¹⁴²- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p.57.

¹⁴³- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.147.

¹⁴⁴- Ibid., pp.146-147.

¹⁴⁵- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.422.

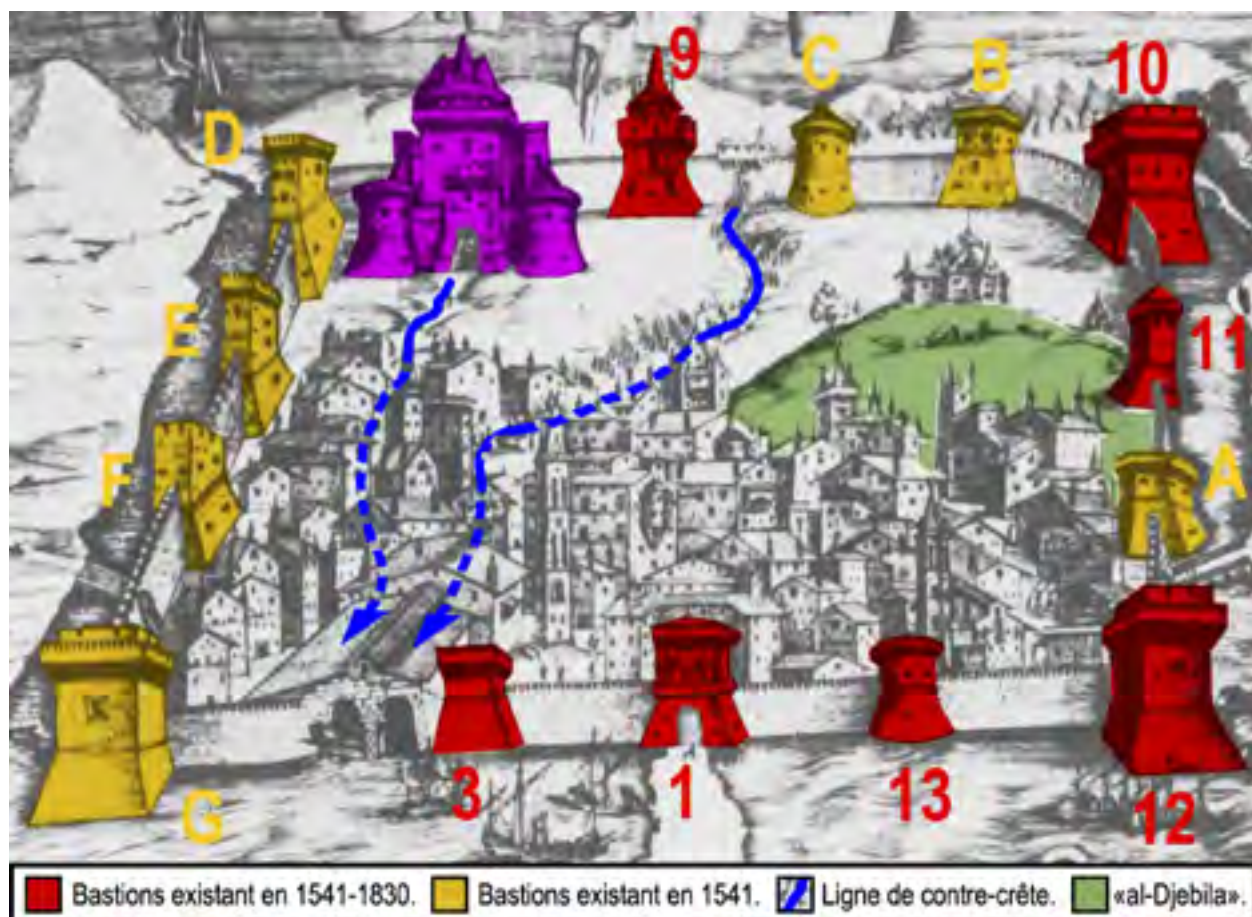


Fig.138 - «ALGERI» : Alger en 1541, les bastions des murs de rempart.

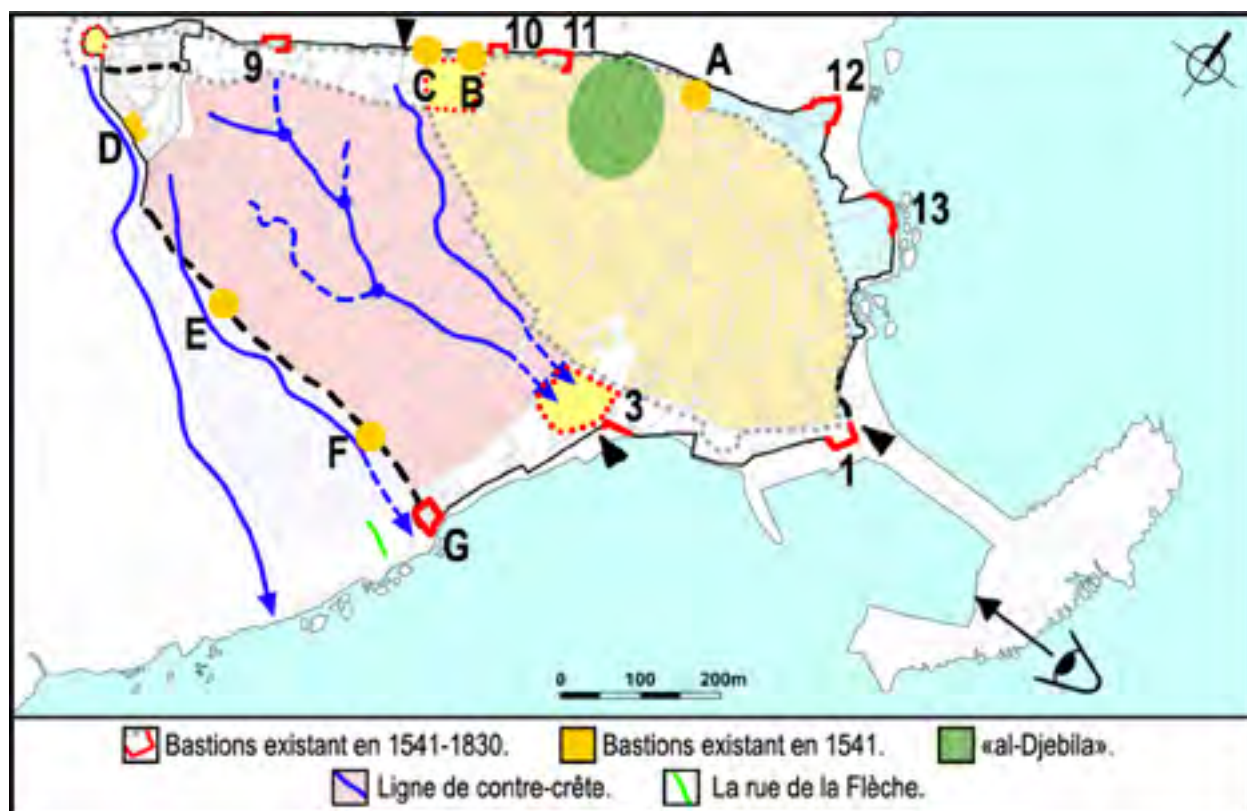


Fig.139 - Scénario de croissance urbaine : les bastions d'Alger en 1541, essai de restitution.

Entre les bastions n°10 et n°12, sont également représentés deux petits bastions de moindre importance, sur lesquels HAËDO ne fournit aucune indication. Néanmoins, et en prenant comme repère *al-Djebila*, on peut remarquer que ces deux bastions encadrent parfaitement le flanc Nord de ce monticule. Et partant de là on peut légitimement penser que le premier d'entre eux, celui situé en amont, correspond à *Toppanet Sidi Ramdhane*¹⁴⁷, la batterie n°11 de l'époque française [Fig.138, 11 et Fig.139, 11]. C'est ce même bastion dont nous avons dit que son mur en équerre était un vestige de l'ancien bastion de «Barbalota». Par analogie, on peut également avancer l'hypothèse que le deuxième petit bastion, celui situé en aval, pourrait correspondre, lui, à l'autre extrémité du bastion de «Barbalota» [Fig.138, A et Fig.139, A].

Sur la gravure, entre le bastion n°10 et la poterne de Sid Ramdhane, sont représentés deux autres petits bastions [Fig.138, B et C]. Deux petits bastions qui à l'instar des deux premiers ne figurent pas dans la description de HAËDO. Néanmoins, là aussi il est possible d'avancer une hypothèse, car tels qu'ils sont positionnés ces deux bastions peuvent parfaitement correspondre au retranchement militaire de la citadelle de 1510 (la tour carrée) [Fig.138, B-C et Fig.139, B-C]. Et à cet égard, on ne peut qu'abonder dans le même sens que Z. SEFFADJ quand il indiquait que deux: «*tours carrées (...) flanquaient les deux extrémités de la citadelle*»¹⁴⁸.

A l'extrémité du mur de rempart Nord, à mi-distance entre la poterne de Sidi Ramdhane et la citadelle, est représenté un dernier petit bastion [Fig.138, 9]. Un bastion au sujet duquel il n'y a que peu de doute, car c'est le seul bastion qui existe au niveau de ce pan du mur de rempart Nord. Ce bastion est celui qui était désigné par *toppanet Rehat Errih*¹⁴⁹, appelé également *toppanet Houanet Zian*, en référence au quartier à proximité duquel il était situé. A l'époque française ce bastion fut désigné comme étant le bastion n°9 [Fig.139, 9].

Concernant les bastions du mur de rempart du front de mer, on peut reconnaître au niveau de la jetée du nouveau port (qui a remplacé l'ancien), la porte de Bab el-Djezira et le petit bastion qui lui est associé [Fig.138, 1 et Fig.139, 1]. Tel qu'il est représenté sur la gravure de 1541, c'est-à-dire de bien moindre importance que les bastions n°12 et n°10, ce bastion paraît être plus proche de la porte de Bab el-Djezira telle qu'elle était représentée en 1510 que de celle de

146- Avant 1830, ce bastion n'était désigné par aucun nom particulier, car selon A. DEVOULX, «*les indigènes [ne le considéraient] que comme une portion de rempart*». (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.149.)

147- Le nom de *Toppanet Sidi Ramdhane*, donné à cette batterie, proviendrait du fait du fait de sa proximité avec la mosquée du même nom. Mais, selon A. DEVOULX, ce bastion était également et «*plus habituellement [connu] sous celui de Toppanet (batterie) Keta erredjel ou Keta Redjel*» (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.148.)

148- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier hwânat sidi abd allah*, Paris, Sorbonne, 1995, p.60.

149- Un nom qui selon A. DEVOULX se traduit par «*les moulins à vent*». (DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.149.)

1578-1581. Ce rapprochement que nous faisons se trouve conforté par la description contradictoire qu'en fait HAËDO. Car cet auteur, sans la moindre hésitation, et à l'inverse de l'auteur de la gravure, avait classé cet ouvrage défensif en tête de liste de tous les bastions de la ville : «*au-dessus de la porte Babazera (Bab el-Djezira) s'élève un magnifique bastion qui est bien le meilleur et le plus grand qu'il y ait à Alger*»¹⁵⁰. Face à une telle contradiction entre le témoignage de HAËDO et celui de l'auteur de la gravure, on ne peut qu'émettre quelques réserves. Et cela d'autant plus que dans sa description, HAËDO indique que *ce bastion avait été construit en 1551-1552*¹⁵¹, c'est-à-dire dix ans après la date de la gravure. Tout cela laisse à penser qu'en 1551-1552, ce bastion avait dû subir d'importants travaux. Des travaux qui l'avaient agrandi ou voire même entièrement reconstruit. Après 1830, cet ouvrage qui portait le nom de *Toppanet el Andalous* (la batterie des Andalous), «*et plus habituellement Toppanet el Goumereg (la batterie de la Douane), parce qu'elle était auprès du local où les marchandises (...) acquittaient les droits d'entrée*»¹⁵², fut désigné par la batterie n°1.

Sur la gravure de 1541, c'est à l'extrémité Sud du mur de rempart du front de mer que l'on peut voir le troisième et dernier bastion important que comporte les défenses de la ville [Fig.138, G]. Ce bastion, tel qu'il est situé sur la gravure est en parfaite adéquation avec la description qu'en fait HAËDO : «*il existe au bord de la mer au point, où nous avons figuré l'extrémité gauche de l'arc* [c'est-à-dire à l'angle formé par les murs de rempart Sud et du front de mer], *un bastion de forme carrée, (...)*»¹⁵³. Resitué sur le plan du scénario de croissance urbaine [Fig.139, G], ce bastion ne correspond à aucune des batteries répertoriées en 1830. Et même si l'on peut constater qu'il se situe à peu de distance de *toppanet El-Meurstan* (la batterie n°5), il n'est guère possible de la confondre avec elle. Et cela pour au moins deux raisons : d'une part, et comme on peut le constater, la batterie n°5 qui «*avait son entrée dans la rue de la Flèche* [en 1830]»¹⁵⁴, était située hors du périmètre urbain de 1541, et même au-delà de la ligne de contre-crête que suivait le tracé du mur de rempart Sud [Fig.139]. D'autre part, et en terme d'importance, la batterie *el-Meurstan* était loin d'être une pièce maîtresse du système défensif de la ville, elle, qui en 1830 ne possédait que *quatre embrasures et n'était armée que de trois pièces d'artillerie*¹⁵⁵.

Sur le plan du scénario de croissance urbaine, l'édifice pointé par le tracé du mur de rempart Sud de 1541 est celui correspondant à l'un des deux bâtiments qui formaient *Dar Yenkcheria mta' el-Kharlatin*, plus communément appelée caserne *Kharlatin* [Fig.139, G et Fig.141]. Concernant la date de construction de cette caserne, nous disposons de plusieurs indications relativement contradictoires : Dans les documents qu'il a consulté, A. DEVOULX n'a

150- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.423.

151- Ibid., p.424.

152- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.339.

154- Ibid., p.251.

155- Ibid., p.250.

*pas trouvé de mention faite de cette caserne antérieure à 1599-1600*¹⁵⁶, alors que dans sa description HAËDO fait remonter sa *date de construction à 1573*¹⁵⁷. Mais, tout comme c'est le cas pour le bastion le bastion n°12, nous avons là aussi quelques raisons de penser que même cette dernière date n'est pas la bonne, ou du moins n'est-elle que la date d'une probable reconstruction. Car selon A. BERBRUGGER, :«*la tradition [qui jusqu'à présent s'est révélée digne de foi] prétend que la caserne de Kharratin est la plus ancienne d'Alger, et qu'elle fut bâtie par Kheïr ed-Din*»¹⁵⁸, c'est-à-dire entre 1518 et 1546¹⁵⁹, et plus probablement entre 1529 et 1541¹⁶⁰. Cette dernière datation nous paraît être la plus plausible, car sans les démentir, elle permet de concilier la gravure de 1541 avec les assertions des trois auteurs que nous venons citer.

Intercalés à mi-distance entre les trois bastions principaux du mur de rempart du front de mer, les bastions n°12, n°1 et d'*el-Kharratin*, on peut voir sur la gravure de 1541 deux petits bastions de moindre importance [Fig.138, 3-13]. Le premier, celui situé entre les bastions n°12 et n°1, semble correspondre à *toppanet Sabat el-Hout*, désignée à l'époque française par le bastion n°13 [Fig.139, 13]. L'identification de cette batterie ne laisse subsister que peu de doute, car sur ce pan du mur du rempart c'est la seule et unique batterie qui existe. Toutefois, et à l'image du bastion de Bab el-Djezira, ce bastion tel qu'il est représenté sur la gravure de 1541, est loin d'avoir la même importance que celle qu'on lui connaissait en 1830. Et là encore il n'est pas à écarter que ce soit à la suite de travaux ultérieurs à 1541 qu'il ait acquis sa forme définitive. Le deuxième petit bastion qui est représenté au niveau du mur de rempart du front de mer, mitoyen et voire même faisant corps avec l'Arsenal, semble correspondre à *toppanet Qâ al-Sûr* (la batterie n°3 de l'époque française) [Fig.139, 3]. Cette correspondance est d'autant plus probable, que cette batterie, telle qu'elle est représentée sur la gravure, correspond parfaitement à sa description à cette époque : «*La batterie [n°3] est elle-même connue sous le nom de topanat Qâ al-Sûr. Sur sa plate forme supérieure se trouve la petite place des pêcheurs [Fig.141] sur laquelle fut construit, en 1669, la mosquée de la Pêcherie*»¹⁶¹.

Enfin et en dernier lieu, sont représentés trois derniers petits bastions qui hérissent le mur de rempart Sud [Fig.138, D-E-F]. Ces bastions se différencient de l'ensemble des bastions que nous avons vu par leur forme rectangulaire nettement allongée. Dans sa description HAËDO ne

¹⁵⁶- DEVOULX, Albert. «Les Casernes de Janissaires à Alger», in *Revue Africaine*, n°03, 1858, p.142.

¹⁵⁷- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.423.

¹⁵⁸- BERBRUGGER, Adrien. «Les Casernes de Janissaires à Alger», in *Revue Africaine*, n°03, 1858, p.135.

¹⁵⁹- HAËDO (de), Diégo. *Histoire des Rois d'Alger*, Traduction de H.-D. de Grammont, Bouchène, Alger, 2001, pp.50-75.

¹⁶⁰- C'est-à-dire entre la date de destruction de la forteresse espagnole du Penon et la date à laquelle a été réalisée la gravure.

¹⁶¹- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) : Organisation urbaine et architecturale du quartier Hwânat Sidi Abd Allah*, Thèse de Doctorat, Histoire de l'Art et Archéologie Islamiques, Paris-Sorbonne, 1995, p.66.

signale qu'un seul petit bastion, *celui qui surmonte le flanc gauche de Bab Azoun*¹⁶². Vu le peu d'indications dont nous disposons, il est difficile d'identifier ces trois bastions, et cela d'autant plus que le mur de rempart Sud dont il est question a totalement disparu aujourd'hui. Néanmoins, on ne manquera pas de relever les similitudes de position et de morphologie qui existent entre le bastion situé non loin du sommet de la ville, à proximité de la citadelle de 1541 [Fig.138, D et Fig.139, D], et le bâtiment existant encore à ce jour au niveau de la citadelle de 1830 [Fig.133, D]. Car cet édifice tout comme la Nouvelle Mosquée du Dey repose sur un socle en rez-de-chaussée entièrement voûté, et c'est là une configuration que partagent de nombreux ouvrages militaires.

4.2.6/ LES PORTES.

Concernant les portes de la ville, hormis la poterne de Sidi Ramdhane [Fig.140, 7], les anciennes portes de Djazaïr Beni Mazghanna semblent avoir été remplacées par de nouvelles portes en 1541. Car comme on peut s'en rendre compte sur la gravure, la porte Nord de la ville se trouve nettement en aval d'*al-Djebila* [Fig.140, 3]. Et on peut en déduire que l'ancienne porte de «Barbalota» [Fig.141, 1] a été déplacée bien plus en aval, et probablement à l'emplacement qu'on lui connaissait en 1830 [Fig.141, 3]. De la même manière, il semblerait que l'ancienne porte de «Palma» [Fig.141, 2], qui était le pendant de «Barbalota», elle aussi a subi un déplacement. Un déplacement vers le Sud qui devait la faire correspondre au nouveau mur de rempart, mais pas seulement. Car elle a dû subir également un déplacement vers l'aval, pour la mettre en vis-à-vis et dans le prolongement direct de la nouvelle porte de Bab el-Oued [Fig.141, 4]. C'est probablement au cours de cette même période qu'a dû être déclassé l'ancien parcours principal de la ville au profit du nouveau, la rue Bab Azoun-Bab el-Oued [Fig.141]. A cet égard, on peut noter que ce glissement en aval, celui des deux portes de la ville, mais plus encore celui du parcours les reliant, a été rendu possible par la conjonction de deux actions importantes : la première est celle qui a consisté en l'avancée réalisée par la construction du nouveau mur de rempart du front de mer, et la deuxième, et probablement la plus déterminante, est celle qui a consisté en la construction du mur de soutènement (et d'enceinte) de l'Arsenal. Un mur qui a sans doute permis de fermer et de protéger le nouvel Arsenal, mais qui a permis également, et voire même surtout, de combler par des remblais une partie non négligeable de la partie Ouest de la grande dépression du relief qui abritait le port à Djazaïr Beni Mazghanna. Une dépression dont les parois escarpées barraient jusque là toute possibilité de communication directe entre les deux nouvelles portes [Fig.141].

Dans le même ordre d'idée, il n'est pas inutile de rappeler qu'une avancée vers la mer, tout à fait comparable à celle que nous venons d'explicitier, sera réalisée quelques trois siècles plus tard, à l'époque française. Et sans grande surprise, on peut constater que ce sont les mêmes processus de transformation urbaine qui ont accompagné cette avancée : la construction de nouvelles voûtes le long du front de mer, la création de nouvelles portes et le déclassement de l'ancien parcours principal, la rue Bab Azoun- Bab el-Oued, au profit d'un nouveau, le Boulevard du front de mer prolongé par le Boulevard du 1^{er} Novembre.

162- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.423.

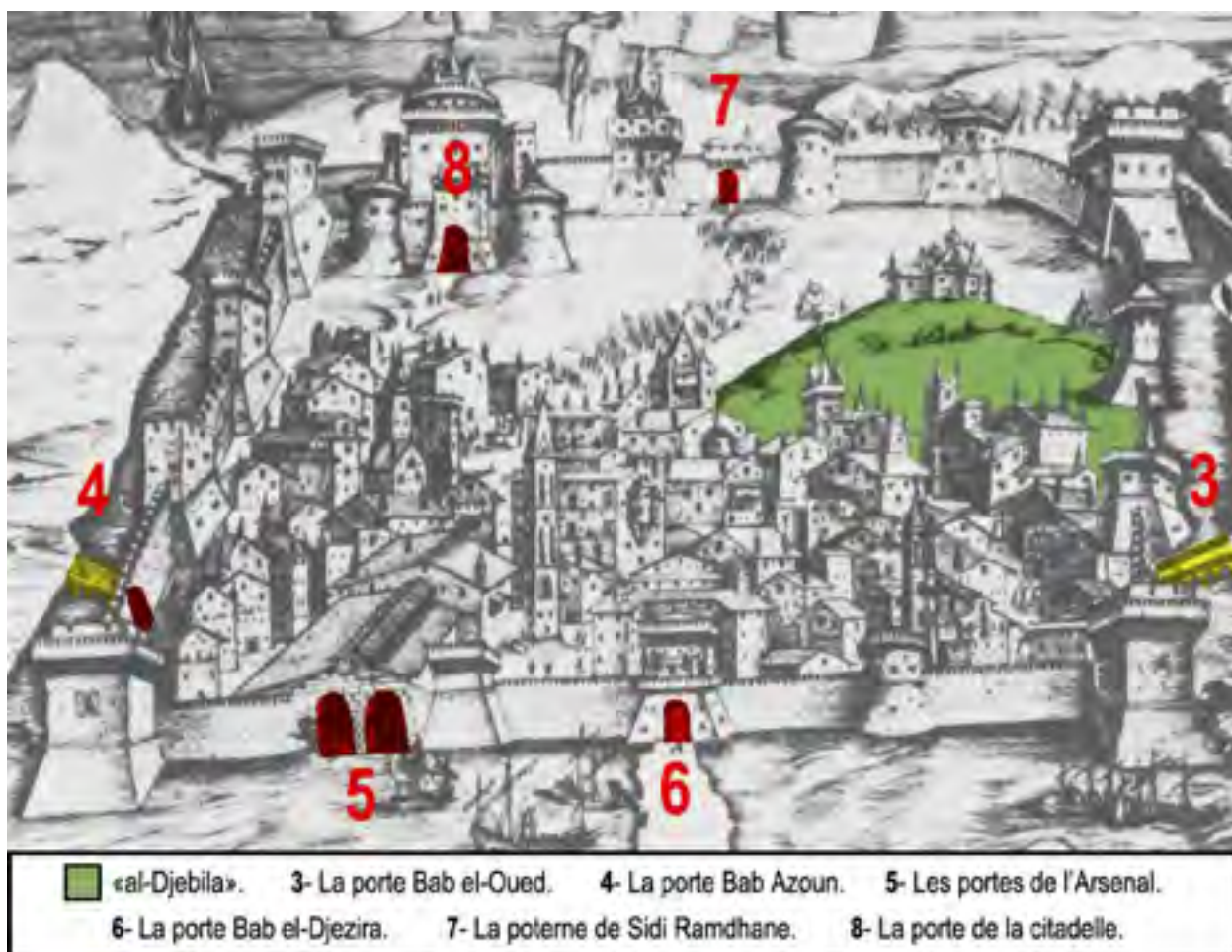


Fig.140 - «ALGERI» : Alger en 1541, les portes.

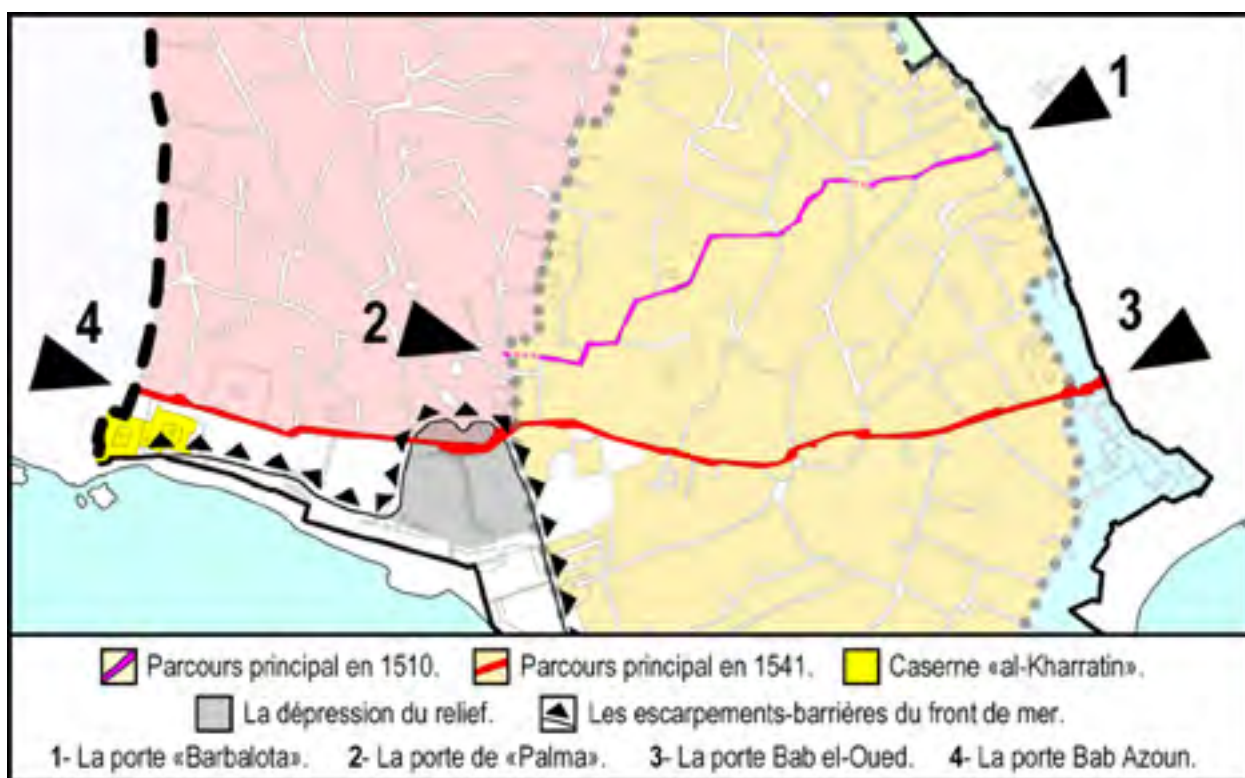


Fig.141 - Scénario de croissance urbaine : les portes d'Alger en 1541, essai de restitution.

4.2.7/ LE PORT et LES SOURCES D'EAU.

Parallèlement à l'extension du périmètre urbain et au renforcement des défenses de la ville, on peut constater sur la gravure de 1541 que l'ancien port a été transformé en Arsenal [Fig.142, 1]. Un Arsenal inédit dans sa forme, car couvert par une toiture à deux pentes en tuile tout à fait anecdotique et dont on ne trouve nulle mention dans les récits et descriptions que nous avons pu consulté. A côté de cela, on peut constater également que le nouveau port de la

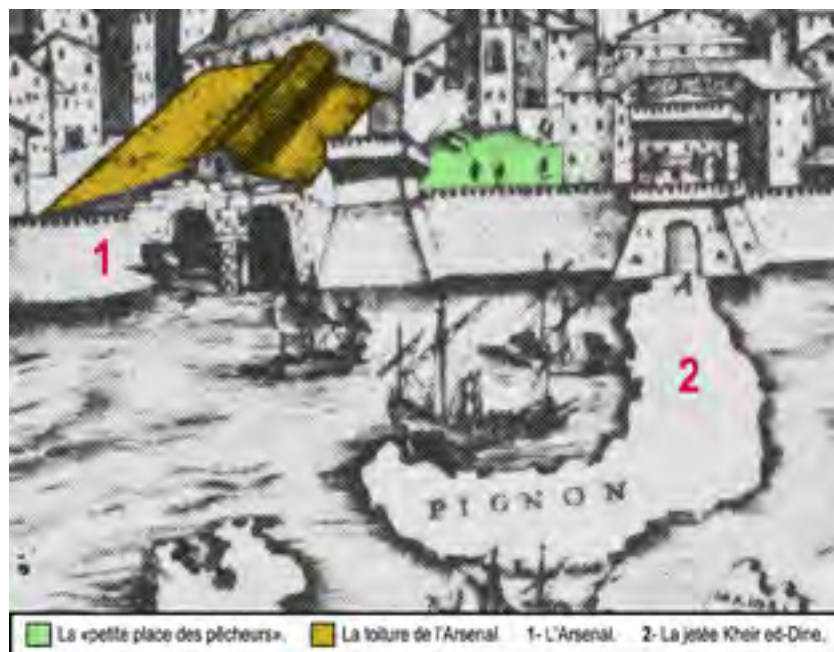


Fig.142 - «ALGERI» : le port en 1541.

ville était déjà fonctionnel. Ce port, comme nous l'avions signalé auparavant, avait été réalisé immédiatement après la prise de la forteresse espagnole du Penon en 1529. Et c'est avec les matériaux récupérés sur les ruines de la forteresse que Kheir ed-Din avait fait construire la jetée qui relie la porte de Bab el-Djezira aux îlots qui faisaient face à la ville, îlots dont faisait partie celui du Penon.

Mais bien que la gravure soit datée de 1541, on est surpris de voir que la jetée Kheir ed-Din y est encore représentée sous la forme d'un simple terre-plein dépourvu de toute construction [Fig.142, 2]. Et cela en parfaite contradiction avec les renseignements fournis par HAËDO, qui indiquait que cette jetée avait été dotée d'un mur de protection dès 1532. Un mur «*établi surtout dans le but d'amortir (...) l'action des vagues furieuses fréquemment soulevées par les grands vents d'ouest, qui en empêchant la circulation sur le môle auraient en outre causé des avaries sérieuses aux divers bâtiments qui s'y trouvent amarrés*»¹⁶³.

4.3/ ALGER en 1563.

La deuxième gravure qui représente Alger vers le milieu du XVI^e siècle, est une gravure espagnole conservée aux Archives Générales de Simancas, sans nom d'auteur, mais datée de 1563 [Fig.143]. Sur cette gravure, la ville est représentée avec une forme triangulaire, dont le sommet est couronné par la citadelle. Dans ses détails, elle semble être bien moins précise que les gravures précédentes, et cela notamment en ce qui concerne les bastions qui hérissent ses murs de remparts. Des bastions dont le nombre exagéré et la disposition régulière et systématique laissent à penser qu'il s'agit là d'une manière et/ou d'un abus de représentation qui

¹⁶³- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.419.

ne reflète pas l'exacte réalité des fortifications. Néanmoins, et en dépit de cette manière de représenter qui fausse quelque peu la lecture et l'identification de la plupart des bastions, cette gravure apporte quelques éléments d'informations inédits jusqu'à présent.

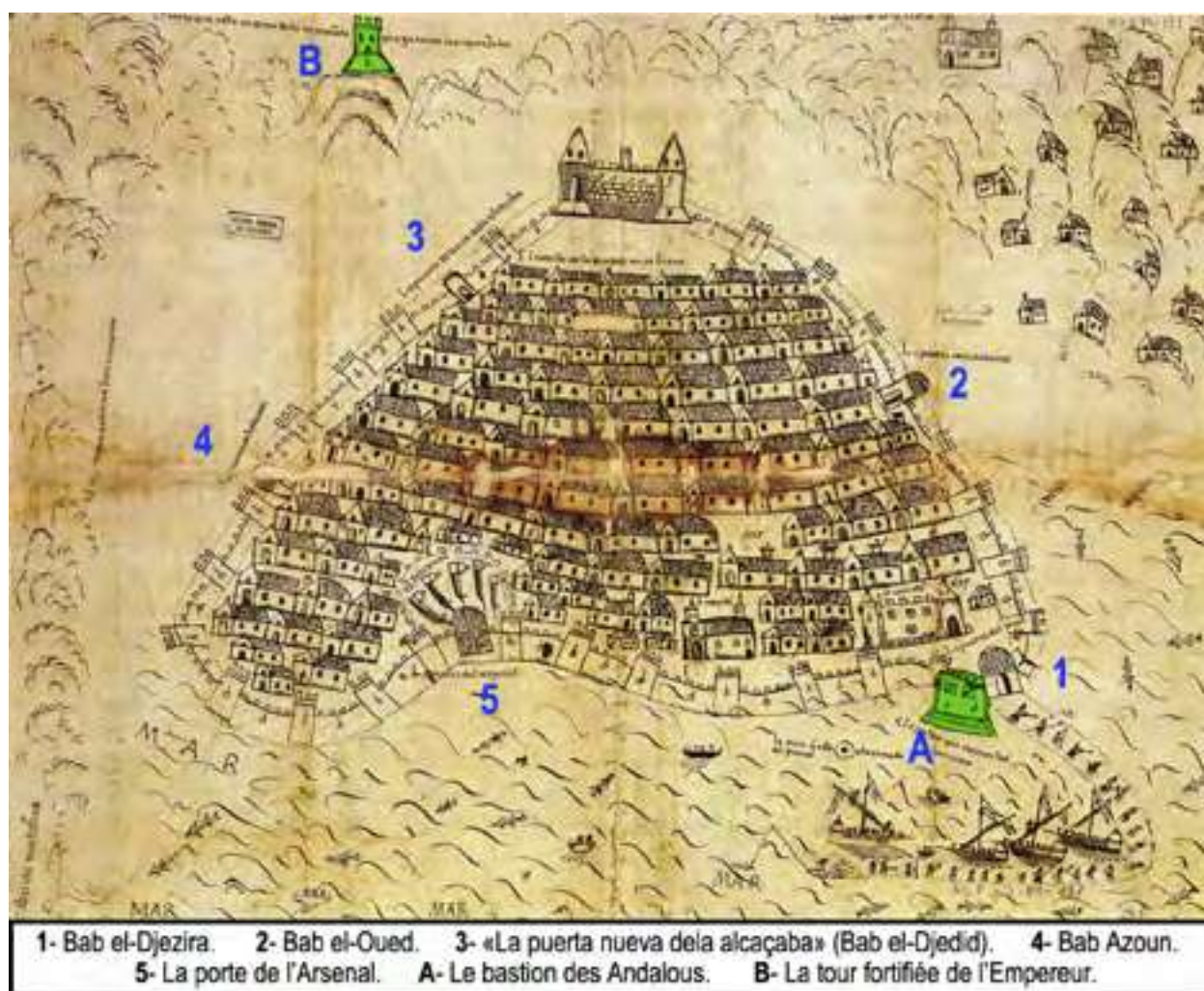


Fig.143 - ALGER en 1563.

(extrait de EPALZA (de), Mikel et VILAR, JUAN BTA. *Plan et cartes hispaniques de l'Algérie XVI-XVIIIe siècles*, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, p.96.)

La première de ces informations a trait au processus de densification et d'urbanisation de la ville : en 1541, au sein du périmètre enclos par les murs de rempart, la construction des nouveaux quartiers s'était d'abord faite dans la partie basse de la ville, c'est à dire au plus proche du nouveau parcours principal formé par les rues Bab Azoun-Bab el-Oued. Alors que sur cette gravure de 1563, et à l'exception des abords de la citadelle, on peut voir que les hauteurs de la ville sont entièrement recouvertes de constructions [Fig.143]. Cette occupation graduelle et ascensionnelle du périmètre urbain paraît être tout à fait plausible car elle est conforme à la logique d'occupation sous-tendue par la morphologie du relief. En effet, il n'est pas étonnant que les premiers terrains urbanisés soient ceux situés dans la partie basse de la ville, car ils présentent un relief relativement peu accidenté. Et à cet égard, on peut noter, sans grande surprise, que c'est exactement la même logique qui présidera à l'édification du quartier européen d'Isly à l'époque française [voir en annexe Plan n°4].

La deuxième information que livre la gravure de 1563, est celle relative à une nouvelle porte de la ville, une porte désignée comme étant «*la puerta nueva dela alcaçaba*» (la porte neuve de la citadelle) [Fig.143, 3]. Sur la gravure, cette nouvelle porte semble avoir été pratiquée au niveau de la partie supérieure du mur de rempart Sud, non loin de la citadelle. Mais ces indications peu précises ne suffisent pas à déterminer l'emplacement exact de cette porte. Néanmoins, sa toponymie constitue un indice qui s'avère révélateur quand il est recoupé avec les indications que donne le plan du scénario de croissance urbaine et la morphologie du relief.

Concernant la toponymie, on remarquera la filiation explicite de cette porte, non avec la ville comme on aurait pu s'y attendre, mais avec la citadelle elle-même. Ce qui sous entend un lien ou un rapport au moins fonctionnel avec cette dernière. Allant dans le même sens, on peut constater que le plan du scénario de croissance urbaine révèle une anomalie fort significative. En effet, on peut constater que dans sa partie la plus en amont, le mur de rempart Sud croise et enjambe la ligne de contre-crête [Fig.144]. Et sachant que cet état de fait ne pouvait que porter préjudice à l'intégrité du mur de rempart, on peut penser en toute logique que si une nouvelle porte s'imposait, c'était précisément à cet endroit-là. Ajoutons à cela, qu'une fois pratiquée, cette porte aurait vu s'ouvrir devant elle un sillon et un chemin tout tracé, celui de la ligne de contre-crête se prolongeant, non en aval vers la ville, mais en amont vers la citadelle [Fig.144, 3].

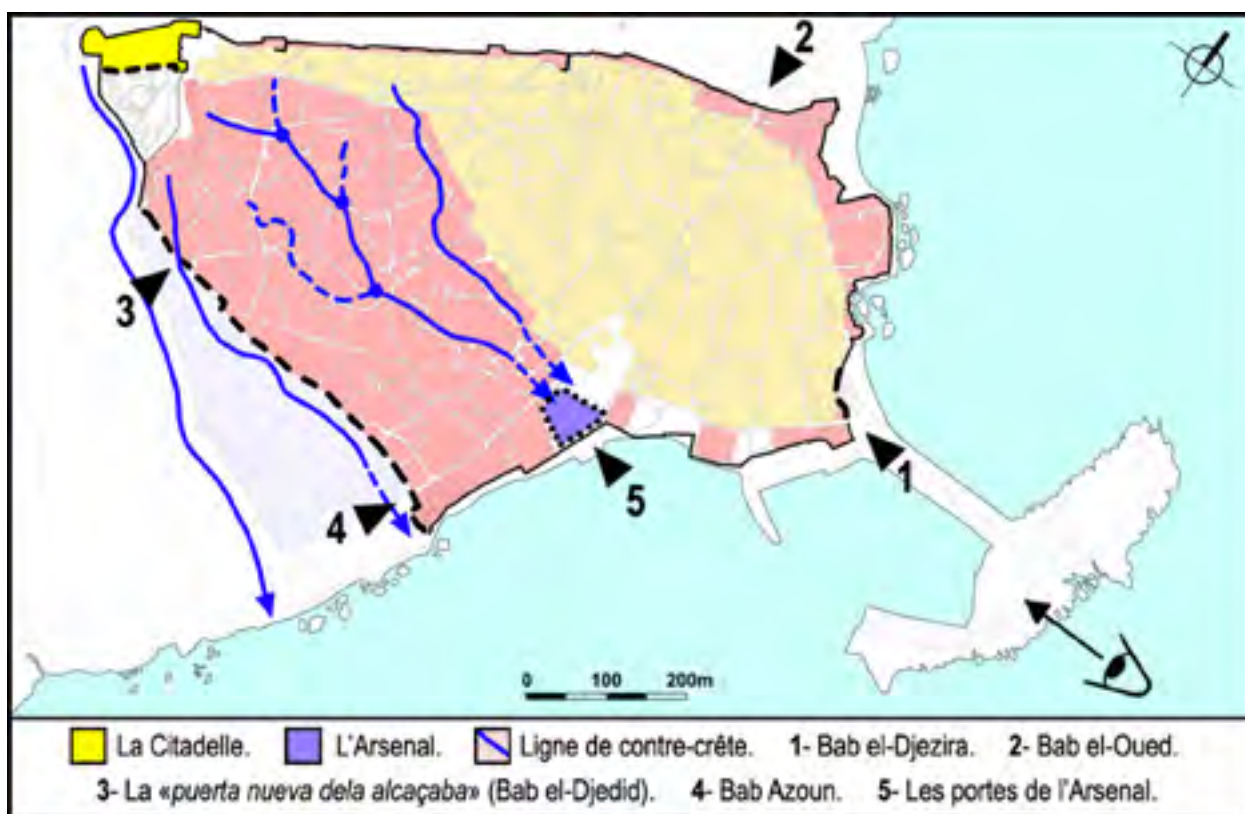


Fig.144 - Scénario de croissance urbaine : Alger en 1563, essai de restitution.

Outre la toponymie, la structure du relief et les servitudes hydrographiques que nous venons d'expliciter, cette position de la «*Porte Neuve de la Citadelle*» a le grand avantage de concilier également la structure urbaine de la ville et le témoignage de HAËDO. En effet, telle que nous venons de la situer, cette porte se trouve à l'aboutissement de la rue de Bab el-Djedid, et elle est également à équidistance du sommet des fortifications et de la porte de Bab Azoun,



Fig.145 - ALGER en 1563 : l'Arsenal.



Fig.146 - ALGER en 1563 : la batterie des Andalous.



Fig.147 - ALGER en 1563 : Le Fort l'Empereur.

c'est-à-dire telle que l'avait situé HAËDO en 1578-1581 : «*En suivant la pente du terrain, on arrive à 400 pas plus loin [en bas du sommet de la ville] devant une grande porte très-fréquentée qui se nomme la Porte Neuve, (...). L'inclinaison du terrain continue, et quand on a franchi une distance de 400 pas encore, on rencontre une autre grande porte dite Bab-Azoun (...)*»¹⁶⁴.

Sur la gravure de 1563, on peut voir l'Arsenal représenté avec son mur périphérique crénelé (et de soutènement) tel un mur de rempart [Fig.143, 5, et Fig.145]. Et on peut même distinguer la disposition rayonnante des navires en réparation et/ou en construction. Une disposition révélatrice de la forme arrondie que devait avoir l'Arsenal à cette époque. Concernant les bastions, pour le moins stéréotypés, qui hérissent les murs de rempart, on peut relever qu'il n'y en a qu'un seul qui se distingue nettement, celui correspondant à la batterie des Andalous (la batterie n°1) [Fig.143, A et Fig.146]. L'importance et la supériorité marquée de cette batterie tranchent avec celles qu'elle avait sur la gravure de 1541, et elle n'est pas sans conforter la description élogieuse qu'en avait fait HAËDO en 1578-1581 : «*(...) un magnifique bastion (...) le meilleur et le plus grand qu'il y ait à Alger*»¹⁶⁵. A en croire HAËDO et les auteurs des deux gravures, c'est entre 1541 et 1563 que le bastion des Andalous avait dû subir les premiers travaux qui l'avaient transformé.

164- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.419.

165- Ibid., p.423.

Outre les informations concernant la ville, l'auteur de la gravure de 1541, tout comme ses prédécesseurs, n'a pas omis de représenter le monticule de l'empereur. Et cela d'autant plus qu'une première tour fortifiée y avait été édiflée [Fig.143, B et Fig.147]. Selon HAËDO, la construction de cette tour avait été entamée dès 1545¹⁶⁶. Concernant le port, c'est avec un même étonnement que l'on peut constater qu'il est représenté pareillement qu'en 1541, c'est-à-dire sous la forme d'un simple terre-plein dépourvu de toute protection et/ou fortification.

4.4/ ALGER après 1581.

La troisième gravure dont nous disposons, est celle qui a été publiée dans l'Atlas de Braun et Hogenberg en 1575. Selon A. DEVOULX¹⁶⁷ et F. CRESTI¹⁶⁸, cette gravure serait une représentation de la ville datée entre 1570 et 1572.

4.4.1/ L'IDENTIFICATION FORMELLE.

De même que pour celle de 1541, cette gravure de 1570-1572, elle aussi souffre de déformations dues à la technique employée pour le dessin. Et c'est ce qui explique la forme trapézoïdale contre nature avec laquelle est représentée la ville. Mais à l'instar de la gravure de 1541, on peut clairement identifier les murs de rempart supérieur et latéral droit comme étant le même mur, c'est-à-dire le mur de rempart Nord. Et cela grâce au monticule et au fort de l'Empereur qui se trouvent dans leur prolongement direct.

Entre les gravures de 1541 et de 1570-1572 c'est la même disproportion que l'on retrouve entre d'une part, le mur de rempart Nord, et d'autre part, les murs de rempart Sud et du front de mer. Toutefois, et en plus de cette déformation commune aux deux gravures, sur celle de 1570-1572 on peut constater que la citadelle, elle aussi, est représentée de manière tout à fait disproportionnée par rapport au reste de la ville. Car comme on peut le voir, adossée à près de la moitié du mur de rempart Nord, elle occupe toute la partie supérieure de la ville. Cette exagération des proportions de la citadelle semble aller de pair avec la réduction extrême de la taille des constructions existant au niveau de la ville. Mais sachant que ce type de gravures avaient un usage essentiellement militaire, on peut penser que ces déformations avaient pour but de faire ressortir l'organisation militaire et urbaine de la ville.

4.4.2/ L'IDENTIFICATION MORPHOLOGIQUE.

À l'intérieur de ses murs, la ville est représentée avec un relief entièrement uni. Un relief qui interdit toute exploitation visant à reconnaître l'étendue de la ville, ou identifier quelques-uns de ses composants. Néanmoins, cet appauvrissement de la représentation est quelque peu compensé par les indications supplémentaires qui sont données par la légende figurant au bas de la gravure.

166- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, pp.428-429.

167- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.145.

168- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.68.

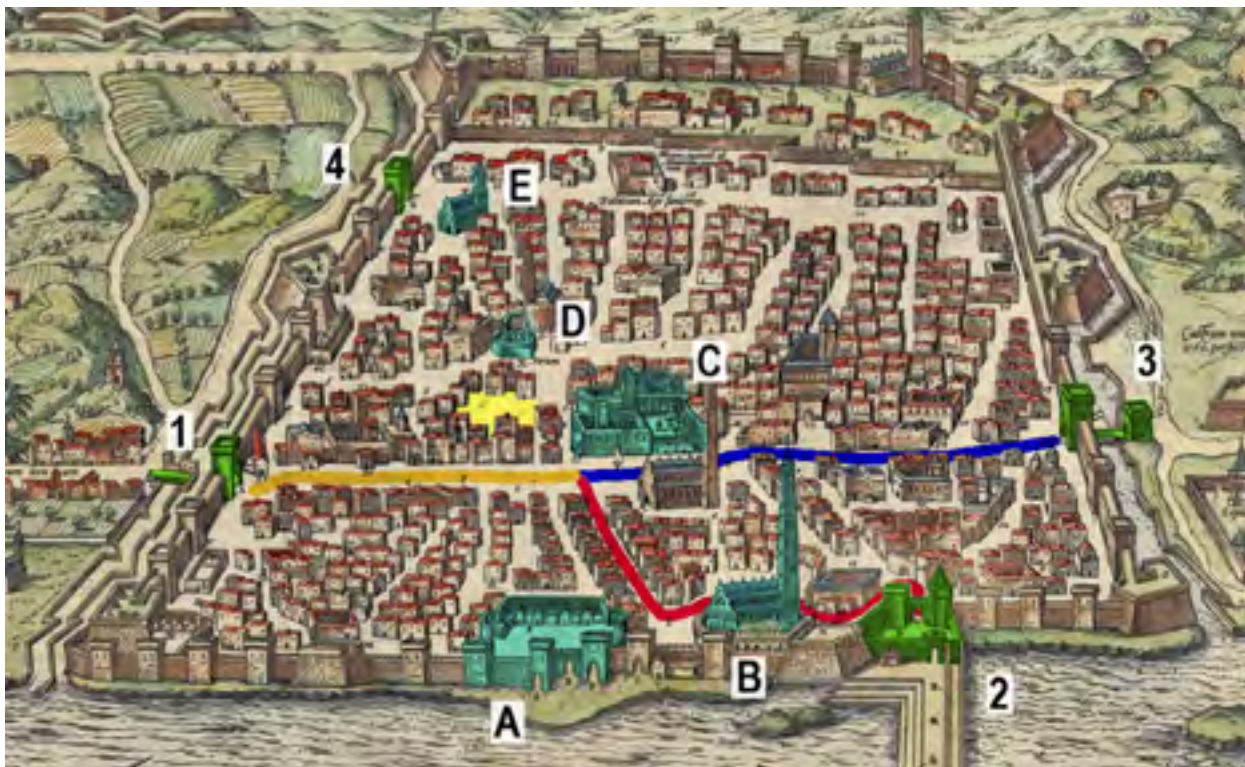


Fig.148 - «ALGERI», Alger après 1581.

(Antonio Salamanca en 1541 ou reprise ultérieurement par un anonyme, extrait de Braun and Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum*, vol. II, paru la première fois en 1575. source: <http://historic-cities.huji.ac.il/>)

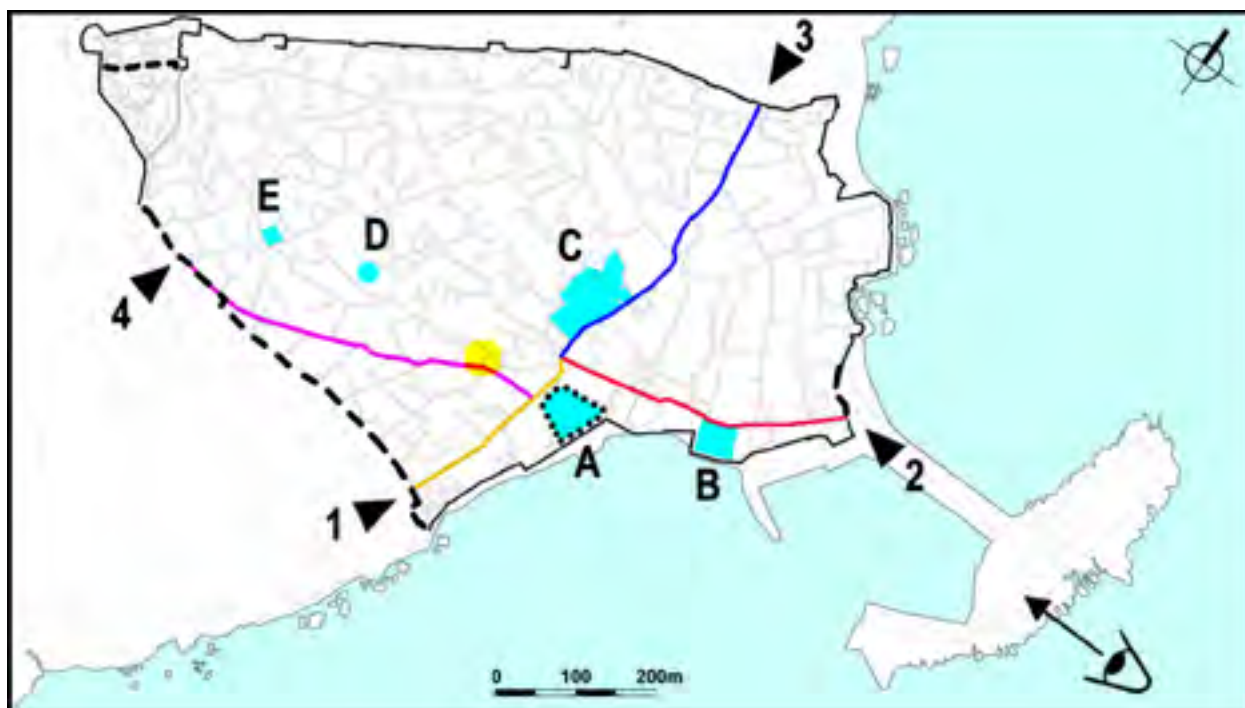
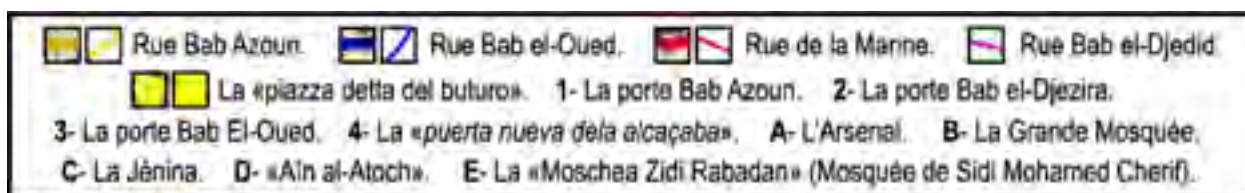


Fig.149 - Scénario de croissance urbaine : Alger après 1581, essai de restitution.



En raison des déformations qui affectent cette gravure, et qui pourraient fausser la lecture de son dessin, et en raison également de l'absence de repères morphologiques naturels, nous nous attellerons dans un premier temps à restituer le réseau de parcours principal de la ville, celui reliant les quatre portes principales de la ville, et cela afin de restituer les lignes de contre-crête occultées par l'auteur de la gravure. Le but de cette double restitution est de matérialiser et de mieux appréhender les déformations subies par le dessin.

Concernant les rues de Bab Azoun-Bab el-Oued, il est aisé de les reconnaître dans le parcours continu qui relie les deux portes du même nom, indiquées sur la gravure de 1570-1572 [Fig.148, 1-3]. La deuxième rue, celle de la Marine, est un peu moins évidente à reconnaître. Mais partant du fait que cette rue s'amorce depuis son intersection avec la rue Bab Azoun-Bab el-Oued, en un point situé au Sud de la Jénina [Fig.148, C et Fig.149, C], avant de longer successivement l'Arsenal [Fig.148, A et Fig.149, A], puis la Grande Mosquée [Fig.148, B et Fig.149, B] pour se terminer à la porte de Bab el-Djezira [Fig.148, 2 et Fig.149, 2], on arrive à retracer le parcours lui correspondant. Et on peut s'apercevoir que telle qu'elle est représentée sur la gravure, en équerre, elle n'a que peu à voir avec son tracé réel qui lui n'est que très légèrement incurvé [Fig.149].

Concernant la quatrième rue, la rue Bab el-Djedid, on peut se rendre compte que le parcours lui correspondant sur la gravure est le moins affirmé et le moins évident à reconnaître. Toutefois, et à l'instar de la rue de la Marine, il existe un certain nombre de repères urbains qui permettent d'identifier le parcours lui correspondant. Et on pense là notamment à cet alignement remarquable avec lequel sont positionnés, d'aval en amont, l'Arsenal [Fig.148, A], une place [Fig.148], une fontaine [Fig.148, D], et une mosquée [Fig.148, E].

Concernant la place, la légende accompagnant la gravure l'indique comme étant la «*piazza detta del buturo*», c'est-à-dire la *place dite du beurre*¹⁶⁹. Située en amont de l'Arsenal, au Sud et presque à hauteur de la Jénina [Fig.150, C], cette place correspond parfaitement à l'emplacement de la rue qui était dédiée au *commerce du beurre clarifié (Essemen) en 1830*¹⁷⁰ [Fig.151]. Le recoupement de ces indications laisse à penser que le lieu de déroulement de cette activité est resté inchangé entre 1570-1572 et 1830. Il nous permet également de situer le premier tronçon du parcours correspondant à la rue Bab el-Djedid sur la gravure.

En amont de la *place Essemen*, est représentée une fontaine qui est désignée par «Fontana Grande», *grande fontaine* [Fig.150, D]. Resituée sur plan, il apparaît que la seule fontaine qui puisse lui correspondre est celle appelée *Aïn el-Atoch*, une des six fontaines les plus importantes relevée sur le plan Morin de 1830 [Fig.151, D]. Cette identification semble d'autant

169- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.71.

170- «Plan de la médina d'Alger en 1830» in *Plan d'aménagement préliminaire, Projet de revalorisation de la Casbah d'Alger*, Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat, E.T.A.U.-U.N.E.S.C.O./P.N.U.D., Imp. du Tourisme, 1981.

plus plausible, qu'elle se trouve confortée par un indice supplémentaire, fournie par le «*Forum*» situé en aval de la fontaine qui nous intéresse [Fig.150, D]. En effet, et si notre identification de cette fontaine est exacte, ce forum, représenté sous la forme d'un large dégagement non construit et placé en aval de la fontaine, correspond en tout point au carrefour hydrographique qui existe à ce niveau du relief naturel de la ville [Fig.151, D]; et c'est ce que semble confirmer d'ailleurs le faisceau de rues qui depuis les hauteurs ont tendance à converger vers ce forum et vers l'espèce de cuvette qu'il constitue à sa propre échelle [Fig.150].

Fig.150 - «ALGERI» :
Alger après 1581, la rue Bab el-Djedid.



Fig.151 - Scénario de croissance urbaine :
Alger après 1581, la rue Bab el-Djedid.



En amont de Aïn el-Atoch, à hauteur de la porte Bab Azoun, est représentée une mosquée désignée par «*Moschea di Zidi Rabadan*» [Fig.150, E]. S'il s'agit bien là de la mosquée de Sidi Ramdhane, on ne peut qu'abonder dans le sens de F. CRESTI, pour qui l'emplacement de cette mosquée est forcément erroné, puisque la vraie mosquée de Sidi Ramdhane se trouve du côté opposé de la ville, non loin du mur de rempart Nord. Mais tenant compte de la véracité des informations contenues dans la gravure, et notamment à propos de la place *Essmen* et de *Aïn el-Atoch*, on peut légitimement penser qu'il ne s'agit là que d'une possible confusion, voire même d'une erreur. Une erreur, qui comme l'explique F. CRESTI, aurait pu être commise suite à

une inversion droite-gauche due à la technique de la gravure¹⁷¹. En d'autres termes, il est probable que l'auteur de la gravure ait pu confondre ou même se tromper dans la désignation de cette mosquée mais cela ne remet pas en cause pour autant l'existence d'une mosquée tout aussi importante au même endroit. Et cela du fait qu'il existe effectivement une autre mosquée dont l'emplacement, à proximité et à hauteur de la porte de Bab el-Djedid, correspond parfaitement à celle qui est représentée sur la gravure. Cette mosquée est la Mosquée-Zaouia de Sidi Mohamed Cherif. Historiquement, cette mosquée pouvait parfaitement figurer sur la gravure de 1570-1572, car comme le rapportait A. DEVOULX, selon la tradition, cette mosquée était antérieure à l'arrivée des turcs à Alger [Fig.151, E].

Sur le plan du scénario de croissance urbaine, on peut voir que pour atteindre la *Porte Neuve de la Citadelle*, la rue Bab el-Djedid devait forcément longer sur son dernier tronçon le mur de rempart Sud [Fig.151]. Et on peut également remarquer que ce tronçon de rue constitue l'un des trois côtés du triangle isocèle formé par les rues Kléber et des Palmiers. Un triangle singulier dont les trois sommets correspondent respectivement à la porte Bab el-Djedid [Fig.151, 4], la mosquée-zouia de Sidi Mohamed Cherif [Fig.151, E] et une petite fontaine [Fig.151, G]. Or, il se trouve que c'est ce même triangle, soumis à la déformation inhérente au dessin, que l'on retrouve représenté sur la gravure [Fig.150, 4-E-G]. Et c'est cette configuration particulière qui nous permet d'identifier avec un peu plus de précision la fin du parcours correspondant à la rue Bab el-Djedid, sur la gravure.

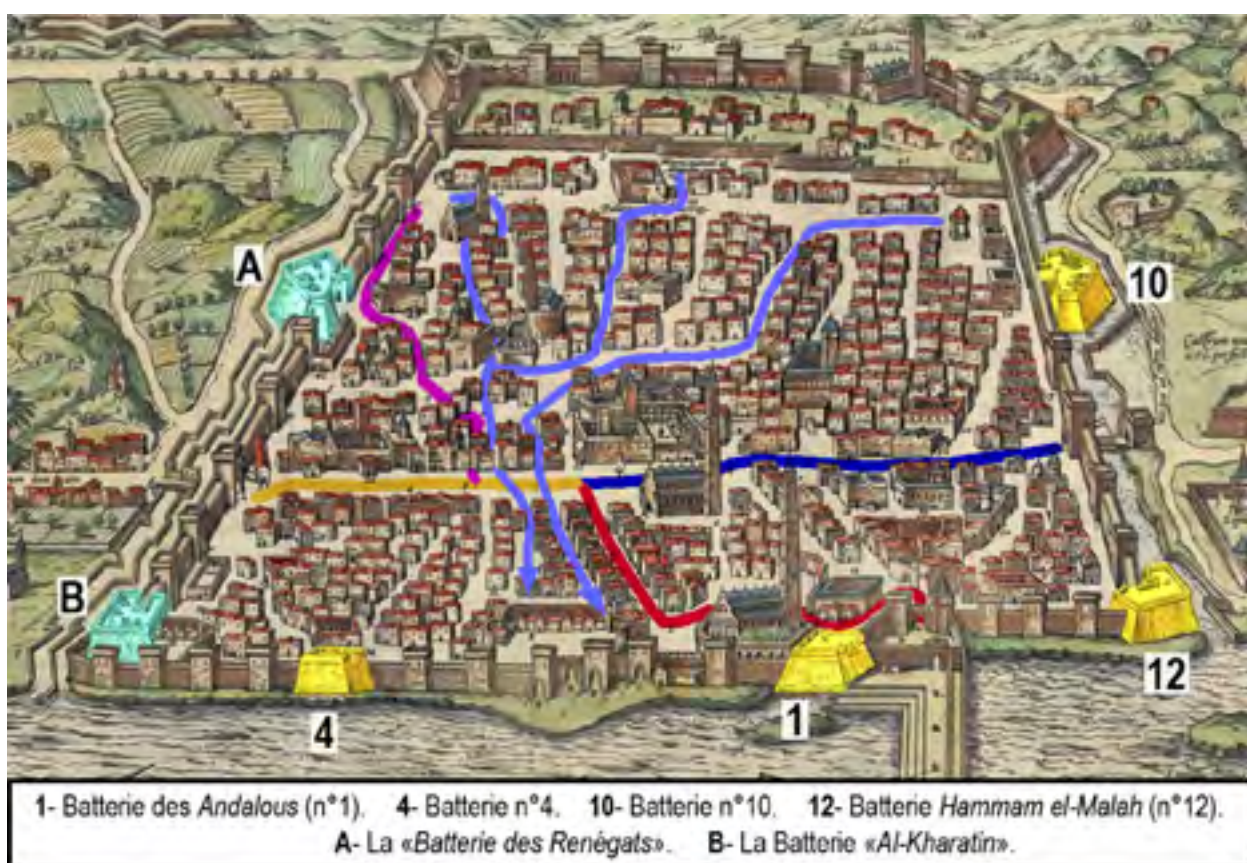


Fig.152 - «ALGERI» : Alger après 1581, structure urbaine et lignes de contre-crête.

171- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.72.

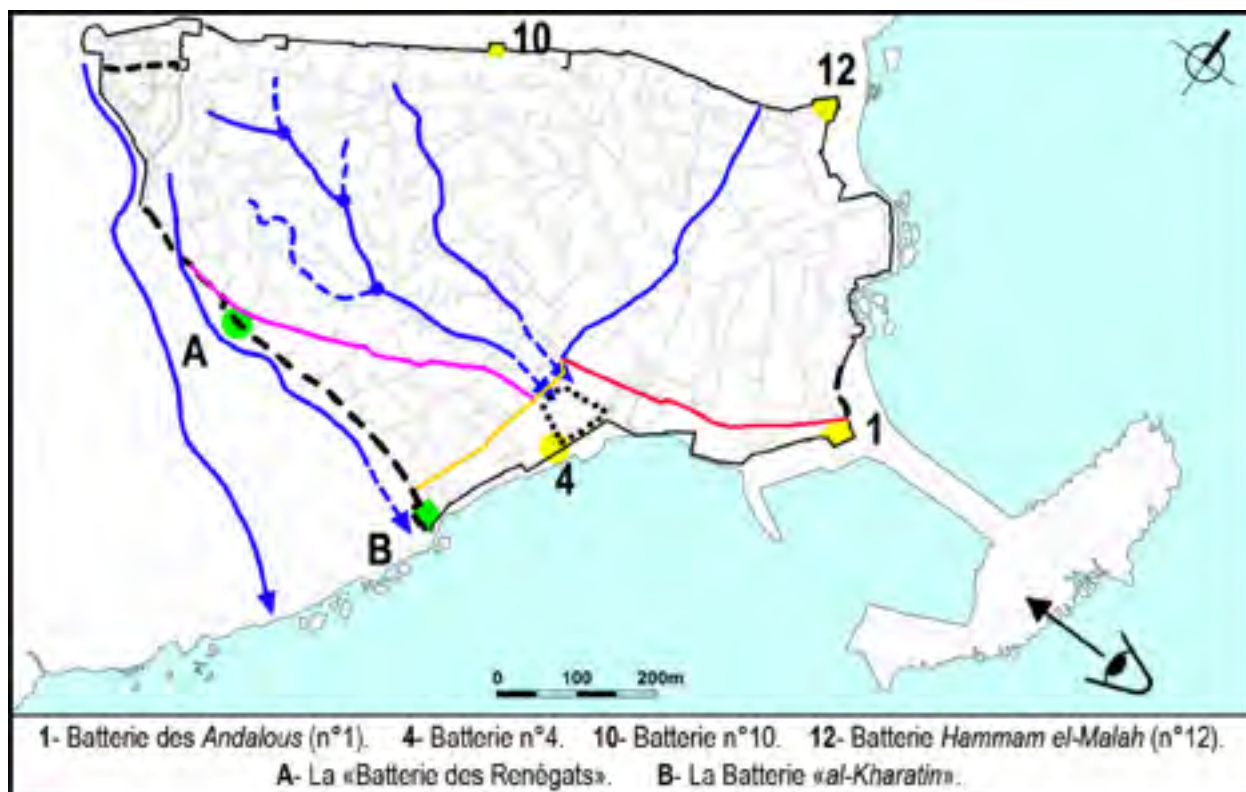


Fig.153 - Scénario de croissance urbaine : Alger après 1581, structure urbaine et lignes de contre-crête.

Sur la base des différents recoupements que nous avons effectués, nous pouvons à présent restituer les parcours principaux de la ville sur la gravure de 1570-1572, et de là nous pouvons également restituer de manière relativement fidèle les deux lignes de contre-crête qui sillonnent le relief naturel de la ville [Fig.152 et Fig.153] : la première est celle que longeait l'ancien mur de rempart Sud de Djazaïr Beni Mazghanna. Cette ligne de contre-crête s'amorce à mi-hauteur entre la citadelle et le bastion n°10, non loin du mur de rempart Nord, et se termine au niveau de l'Arsenal. La deuxième ligne de contre-crête est ramifiée en deux bras principaux. Le premier bras s'amorce au niveau de la Mosquée Sidi Mohamed Cherif, alors que le deuxième bras a un tracé plus ou moins médian entre le premier bras et la première ligne de contre-crête. Les deux bras de cette deuxième ligne de contre-crête se réunissent en contrebas de Aïn el-Atoch, pour suivre une trajectoire parallèle à la première ligne de contre-crête et déboucher au niveau de l'Arsenal.

4.4.3/ LA CITADELLE.

Telle que représentée sur la gravure de 1570-1572, on peut constater que la citadelle répond pour l'essentiel à la description qu'en avait fait HAËDO : «[Elle est] fermée à l'intérieur de la ville par un mur plus faible. (...) Son mur extérieur (...) présente en saillie deux tours [Fig. 154, A-B] (...). [Et elle renferme les] (...) logements spéciaux [des] soixante janissaires, vieux soldats presque tous mariés qui nuit et jour [la] gardent (...) avec une grande vigilance»¹⁷². Sur la gravure, sont également représentées les deux petites portes [Fig. 154, 2-3] qui relie la

¹⁷²- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.422.

citadelle à la ville, et dont HAËDO indique qu'elles étaient réservées à l'usage exclusif des janissaires et des soldats¹⁷³. Mais outre les informations fournies par HAËDO, la gravure montre également une fontaine [Fig. 154, 4], une mosquée [Fig. 154, 5] et une troisième petite porte [Fig. 154, 1] pratiquée dans le mur de rempart Nord, et dont l'auteur ne fait nulle mention.

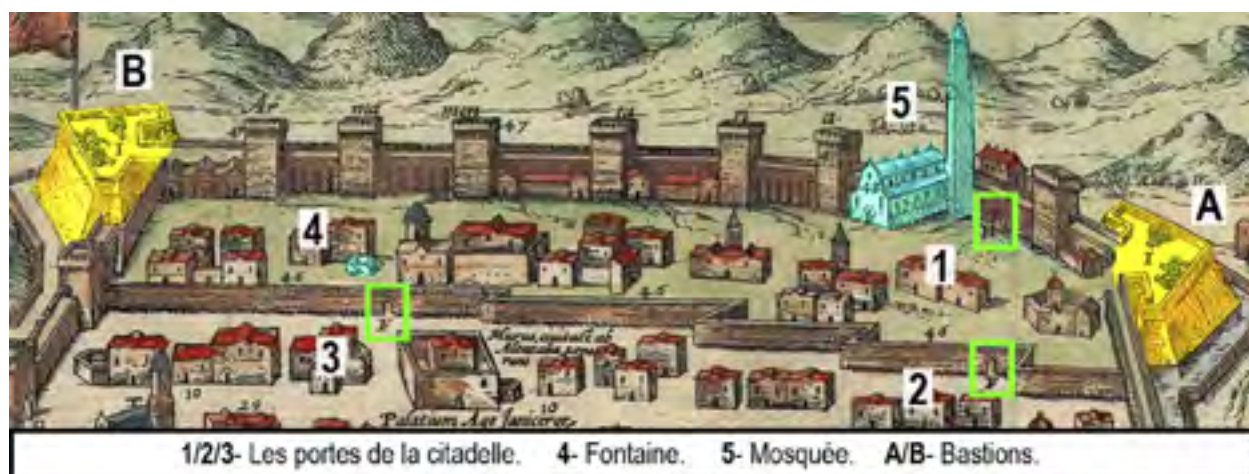


Fig.154 - «ALGERI» : la citadelle après 1581.



Fig.155 - La citadelle de 1541-1581 et la fontaine de 2010.

Concernant la fontaine représentée au niveau de la citadelle [Fig. 154, 4], elle n'est pas sans rappeler celle qui existe aujourd'hui encore [Fig.155]. Il est vrai que la fontaine de la gravure est positionnée au niveau du quart supérieur de la citadelle, et que celle actuelle est nettement plus rapprochée du mur de rempart Sud. Mais sachant par exemple que la distance qui sépare les deux portes représentées sur la gravure est de 15 à 20 pas (12,3 à 16,4 mètres), il n'est pas exclu que le relatif éloignement de la fontaine (représentée sur la gravure) par rapport au mur de rempart Sud soit dû à la déformation qui affecte le dessin. D'autre part, et en plus de partager un

172- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.422.

173- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.419.

positionnement similaire, les deux fontaines sont uniques, car hormis celles que l'on trouve à l'intérieur des édifices construits, il n'en existe pas d'autre à l'extérieur. Quoiqu'il en soit, et même s'il est difficile d'affirmer que ce soit là la même fontaine, on peut néanmoins penser que les deux fontaines en question, entretiennent un rapport étroit et «invisible», celui de l'amenée d'eau (la canalisation) qui les oblige à s'aligner non loin l'une de l'autre.

4.4.4/ LES BASTIONS et LE MUR DE REMPART.

Concernant le mur de rempart de la ville, l'auteur de la gravure de 1570-1572 a semble-t-il adopté le même type de représentation que celui que nous avons pu voir sur celle de 1563, soit une multitude de petit bastions disposés à intervalle réduit et régulier tout le long du mur. Toutefois, dans la gravure de 1570-1572, l'auteur a pris le soin de faire ressortir les bastions les plus importants. Ainsi, on peut reconnaître les bastions n°1, n°12, n°10 et celui correspondant à la caserne al-Kharatin [Fig.152, 1-4-10-12-B]. En plus de ces quatre bastions, auxquels HAËDO avait accordé la même importance que l'auteur de la gravure, on peut voir que deux bastions supplémentaires sont représentés avec la même importance. Le premier sur le mur de rempart Sud, en aval de la porte de Bab Azoun, et le second sur le mur de rempart du front de mer, non loin de l'Arsenal.

Au sujet du premier bastion, celui du mur de rempart Nord [Fig.152, A], nous n'avons pu recueillir aucune information le concernant, si ce n'est le nom avec lequel il est désigné sur la gravure : «*Balvardo di Renegati*» (Bastion des Renégats). Alors que pour sa position, en recoupant les indications fournies par la gravure (notamment le triangle formé par la porte la mosquée et la fontaine [Fig.151, 4-E-G]) et le plan du scénario de croissance urbaine, on peut le situer approximativement à mi-distance sur le mur de rempart Sud [Fig.153, A].

Concernant le deuxième bastion, celui représenté à proximité de l'Arsenal [Fig.152, 4], il semble correspondre à l'emplacement de *Bordj Bab el-Bhar*, celui désigné à l'époque française par le bastion n°4 [Fig.153, 4]. En effet, Bordj Bab el-Bhar de 1830, n'a que peu à voir avec celui représenté sur la gravure et que HAËDO relègue implicitement à un rang inférieur. Car en 1830, *ce bastion reconstruit après l'attaque de Lord Exmouth de 1816, avait deux étages de feux et offrait pas moins de 36 pièces de gros calibre*¹⁷⁴. Mais selon A. DEVOULX, qui se base sur le témoignage du Dr SHAW (1732) et sur une inscription turque encore plus ancienne, le nouveau bastion de *Bab el-Bhar* avait «*dû remplacer une batterie, sans doute beaucoup plus faible*»¹⁷⁵.

4.4.5/ LE PORT.

Sur la gravure de 1570-1572, la représentation du port a radicalement changé [Fig.156]. En effet, en lieu et place du simple terre-plein représenté sur les gravures de 1541 et 1563, on peut voir que non seulement, la jetée est dotée d'un double mur de protection, mais que les îlots

¹⁷⁴- DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.252.

¹⁷⁵- Ibidem.



Fig.156 - «ALGERI», le port après 1581.

réunis du Penon eux aussi sont protégés par un double mur et par une construction représentée de la même manière que les bastions du front de mer. Et ce en contradiction avec le témoignage de HAËDO, qui indique que ce n'est qu'en 1573, c'est-à-dire postérieurement à la date supposée de la gravure, que «*le Pacha Arab Ahmed compléta [le mur de la jetée] (...) en faisant enceindre d'un mur [le front est de] l'îlot, (...)»*¹⁷⁶. Et selon le même auteur, c'est dans la même année également que furent construites sur l'îlot deux petites tours : *la première, celle représentée sur la gravure, renfermait le phare (la tour du Fanal) et la deuxième, absente de la gravure, abritait la garde chargée de surveiller le port*¹⁷⁷.

Cette contradiction entre l'auteur de la gravure de 1570-1572 et le témoignage de HAËDO, à propos du port, n'est pas la seule qui existe. Car il en existe plusieurs autres, et notamment en ce qui concerne les bagnes qui sont situés à l'intérieur de la ville. On pense là notamment au bain des chrétiens dont les deux auteurs en question indiquent l'existence. Mais ils l'indiquent en des lieux totalement différents. En effet, on peut voir sur la gravure que l'édifice désigné comme étant le bain des chrétiens (*Seraglio de Christiani*) est situé à proximité de la porte de Bab Azoun de 1541-1580 [Fig.150, F]. Cependant, resitué sur le plan du scénario de croissance urbaine, il apparaît que cet important édifice correspond à la caserne du lion, une des plus importantes de la ville [Fig.151, F]. De manière contradictoire, HAËDO situe ce même bain à 400 pas (328 mètres) de la porte de Bab Azoun, c'est-à-dire à proximité de la Jénina [Fig.151, C]. Son témoignage se trouve conforté par le plan du scénario de croissance urbaine et le plan Morin, où on peut se rendre compte qu'il existait effectivement un bain à l'endroit indiqué

174- DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.252.

175- Ibidem.

176- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, p.419.

177- Ibid., p.424.

[Fig.151]. Un bain, certes situé en léger retrait par rapport à la rue Bab Azoun, mais qui correspond bien mieux à la description de HAËDO : le bain des chrétiens, «est un carré long de 70 pieds et large de 40 ; (...). Ce grand bain est dans la rue du Grand Souk (grande rue marchande), qui va de la porte Bab-Azzoun à la porte Bab-el-Oued, et à une distance de 400 pas, (...)»¹⁷⁸. Cette contradiction n'est pas sans nous rappeler le cas de la mosquée de Sidi Mohamed Cherif que nous avons déjà traité. Dans le même ordre d'idée, on peut constater que là également la confusion commise dans la désignation de l'édifice représenté sur la gravure, ne remet pas en cause la réalité de son existence.

4.4.6/ L'IDENTIFICATION HISTORIQUE.



Fig.157 - «ALGERI» : les Forts extérieurs après 1581.

Concernant la datation de cette gravure, et en l'occurrence celle proposée par A. DEVOULX¹⁷⁹ et F. CRESTI¹⁸⁰, on relèvera que ces deux auteurs s'appuient principalement sur deux des légendes figurant sur la gravure. La première concerne le Fort des 24 Heures, un Fort que l'on peut voir représenté à l'extérieur de la porte de Bab el-Oued [Fig.157, 3]. Cette

178- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°15, 1871, p.394.

179- DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.146.

180- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 68.

légende, confirmée par les recherches de A. DEVOULX¹⁸¹, indique que la construction de ce Fort a été achevée en 1569 (*Castrum novum Anno 1569, perfectum*). Et c'est donc sur la base de cette première indication que les deux auteurs ont déduit que la gravure ne pouvait-être que postérieure à 1569. La deuxième légende est celle qui figure au bas de la gravure sous le n°16, et où on peut lire : «*Palazzo di Luchiali, che è al presente Re d'Alger*», c'est-à-dire *Palais d'El-Euldj Ali qui est présentement Roi d'Alger*. Partant du principe que le règne d'El-Euldj Ali s'est déroulé entre 1568 et 1572¹⁸², les deux auteurs en ont conclu que la gravure devait forcément être datée de 1570-1572¹⁸³.

Toutefois, et au vu du peu de fiabilité des légendes accompagnant le dessin, et que nous avons eu à constater à plusieurs reprises, on peut émettre un doute concernant la date proposée par ces deux auteurs. Deux auteurs, qui comme nous venons de le souligner, ont accordé plus de crédit à la légende qu'au dessin de la gravure. Procédant de manière inverse, c'est-à-dire en accordant plus de crédit au dessin qu'à la légende, on peut donc proposer une autre date pour cette gravure. Une date qui prend en compte, non seulement les aménagements du port qui ont été réalisés en 1573 [Fig.156], mais également ceux postérieurs à cette date et que l'on peut voir représentés au niveau du Fort l'Empereur [Fig.158].



Fig.158 - «ALGERI» : le Fort l'Empereur après 1581.

181- DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°22, 1878, pp.150-151.

182- El-Euldj Ali a gouverné Alger de manière effective entre le mois de mars 1568 et le mois d'avril 1571. Après 1571 c'est le Caïd Mami Corso, nommé par El-Euldj Ali, qui gouvernera Alger au nom d'El-Euldj Ali parti pour la Turquie. Et ce n'est qu'en mars 1572 qu'il sera remplacé par Arab Ahmed. (DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°20, 1876, p.146.)

183- Tenant compte du règne effectif d'El-Euldj Ali, F. CRESTI date la gravure de 1570-1571. Mais cela ne constitue qu'une nuance, car sur le principe F. CRESTI rejoint entièrement A. DEVOULX. (CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVIe siècle», In *Contributions à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l. Rome, 1996, p. 68.)

En 1580, quand HAËDO décrit ce Fort, il écrit : *«Il fut commencé en 1545 sous le gouvernement de Hassen, fils de Barberousse, lorsqu'il fut pacha d'Alger, pour la première fois. (...) Plus tard en 1580, (...) Hassan, renégat vénitien, ancien esclave d'El-Euldj-Ali, qui était Pacha à cette époque, s'empessa de fortifier ce château, ou pour mieux dire le mamelon important sur lequel il était placé, en l'entourant de quatre cavaliers ou bastions formant le carré sur une étendue de 90 pas de longueur et de largeur [Fig.158, 1]. (...) C'est au centre de cette place que se trouve l'ancienne tour construite autrefois par le fils de Barberousse [Fig.158, 2], mais on y a rajouté un terre-plein, et comme elle est plus élevée que les quatre bastions, d'environ 12 emfans, elle figure là comme le cavalier de la fortification»*¹⁸⁴. Exception faite du quatrième bastion, on peut constater que tous les détails fournis par HAËDO sont représentés sur la gravure [Fig.158], et ce jusqu'au dénivelé existant entre le niveau de la tour centrale et celui de la place d'arme du Fort. Un dénivelé que montre clairement l'escalier ascendant, disposé face à la porte et au pont levis dont était doté la tour centrale originelle.

En plus de l'incompatibilité des dates proposées par A. DEVOULX et F. CRESTI avec le dessin de la gravure, il existe un deuxième argument, qui ajouté au peu de fiabilité des légendes, relativise de manière considérable la précision du repère historique sur lequel se sont appuyés ces deux auteurs : le règne d'El-Euldj Ali. Cet argument nous est fourni par H.-D. de GRAMMONT qui commentant la traduction qu'il avait faite de l'*Histoire des Rois d'Alger*, apporte des éléments d'information supplémentaires et fort instructifs sur le personnage atypique d'El-Euldj Ali et sur la durée effective et réelle de son règne : *«La vérité est qu'Arab-Ahmed, Rabadan et Hassan-Vénitien [successeurs d'El-Euldj Ali] ne furent, à proprement parler que des khalifats d'Euldj Ali, qui continua à gouverner l'Afrique, et y fit nommer les pachas à sa volonté, jusqu'au moment où intrigue de sérail amena le gouvernement intérimaire de Djafer [1580-1582], qui est lui-même qualifié de lieutenant d'Ali dans les lettres de nos ambassadeurs»*¹⁸⁵. Plus que cela même, jusqu'en 1587, année de sa mort, El-Euldj Ali n'a pas cessé d'être *«qualifié de roi d'Alger dans les lettres et mémoires des ambassadeurs européens, pour lesquels ses successeurs (...) [n'étaient] que des gouverneurs intérimaires»*¹⁸⁶.

Tel qu'y est représenté le Fort l'Empereur, on peut penser que cette gravure date de 1581 au moins¹⁸⁷. Et on peut même trouver quelques raisons de penser qu'elle est postérieure de quelques mois et voire même de quelques années à 1581. Car ce n'est qu'avec cette dernière datation que peuvent se justifier les quelques omissions flagrantes et inexplicables que fait

184- HAËDO (de), Diégo. «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit de l'espagnol par MM. LE Dr MONNEREAU et A. BERBRUGGER, in *Revue Africaine*, n°14, 1870, pp.428-429.

185- HAËDO (de), Diégo. Histoire des Rois d'Alger, traduction de H.-D. de GRAMMONT, Bouchène, Alger, 1998, p.163.

186- Ibid., p.162.

187- Concernant le Fort de l'Etoile (Bordj Mohamed Pacha), figurant à mi-distance entre la ville et le Fort l'Empereur, nous savons d'après une inscription placée sur sa porte qu'il a été *«bâti par Mohamet Baja [Mohamed Pacha], en l'année du Seigneur 1568»*, et qu'il est donc antérieur à la date proposée par les deux auteurs en question. (DEVOULX, Albert. «Alger, «Etude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)», in *Revue Africaine*, n°22, 1878, p.240.)

HAËDO, et cela notamment en ce qui concerne la troisième petite porte de la citadelle de la ville [Fig.154, 1]. Une troisième porte que cet auteur, fiable et averti, ne cite à aucun moment, ni quand il énumère les portes de la ville, ni quand il fait le tour des murs de rempart et encore moins quand il décrit la citadelle elle-même.

4.5/ ALGER en 1604.



Fig.159 - ALGER en 1604.

(Archivo General de Simancas (M.P.D. XIX-151, 1603); extrait de
A. C. Hess, *The Forgotten Frontier*, Chicago et Londres, 1978, p.203)

Le fait même de faire reculer la datation de la gravure dite de 1570-1572 a pour conséquence directe de faire reculer au-delà de 1580 la date à laquelle a dû avoir lieu la dernière extension urbaine d'Alger, c'est-à-dire celle qui lui donnera sa forme et son étendue de 1830. Et c'est justement ce que semble corroborer plusieurs autres gravures représentant Alger au début du XVI^e siècle. Des gravures où la ville, dans ses grandes lignes, est représentée de la même manière qu'en 1581, et qui tendent à faire reculer encore d'avantage la date de cette dernière extension urbaine [voir en annexe les PI.14, PI.15 et PI.16]. Parmi ces gravures, une seule retiendra plus particulièrement notre attention, celle figurant au nombre des gravures présentées dans l'ouvrage de F. CRESTI intitulé *Alger au XVII^e siècle*¹⁸⁸. Selon l'auteur, cette

¹⁸⁸- CRESTI, Federico. *Alger au XVII^e siècle*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, p.45.

gravure serait datée du tout début du XVII^e siècle, et plus précisément de 1604. Pour étayer cette datation, l'auteur s'appuie sur un document daté de la même année (1604), et qui rapporte l'existence d'une : «une rupture du Môle faite par la mer, qui la séparait du reste du Môle, et [qu'] on y passait grâce à quelques planches disposées comme un pont»¹⁸⁹. Et c'est précisément ce que montre cette gravure où sont représentées deux ruptures, l'une au niveau de la jetée elle-même, et l'autre au niveau des îlots réunis du Penon [Fig. 159, 5].

Concernant le dessin de cette gravure de 1604, hormis la différence de style, on peut voir que la ville est représentée dans le même esprit que celui que donne à voir la gravure de 1580 : une ville de forme faussement carrée, une citadelle rectangulaire et disproportionnée, flanquant toute la partie supérieure du mur de rempart [Fig. 159, 3] et un port doté de murs de protection et d'une tour [Fig. 159, 5]. A l'extérieur des murs, sont également représentés le Fort de l'Empereur [Fig. 159, 1], le Fort de l'Etoile [Fig. 159, 2] et le Fort des 24 Heures [Fig. 159, 4].

C'est cette même gravure de 1604 qui nous a servi pour l'identification des issues des eaux correspondant aux exutoires hydrographiques urbains (voir le chapitre IV, Les unités hydrographiques urbaines, pp.52-75). A ce moment là nous avons constaté l'absence de deux issues d'eau au niveau du mur de rempart du front de mer [Fig. 81], et ce en dépit de l'existence des exutoires hydrographiques urbains leur correspondant au niveau de la médina de 1830 [Fig. 66, 1-2]. Pour expliquer cette absence nous avons émis deux hypothèses possibles, mais au vu de ce que nous avons pu expliciter jusqu'à présent, il s'avère que c'est la deuxième hypothèse qui est la plus probable : Les deux issues des eaux manquantes sur la gravure, ainsi que les deux exutoires hydrographiques urbains leur correspondant, n'existaient pas encore en 1604, car ils se trouvent au niveau de la partie littorale non encore annexée par la médina. Ce qui revient à dire que jusqu'en 1604 au moins, la médina d'Alger n'avait pas encore réalisé sa dernière extension urbaine.

4.6/ ALGER dans la première moitié du XVIII^e siècle

La médina d'Alger restera cantonnée dans les limites fixées lors de sa première extension urbaine effectuée entre 1529 et 1541, et ce au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle. Du moins c'est ce dont atteste le poète Cheikh Sidi Mohamed Ben Messaïb¹⁹⁰. En effet, dans l'un des nombreux poèmes qu'il nous a laissé, un poème conçu tel un guide du routard version XVIII^e siècle, concis et allant à l'essentiel, ce poète a relaté le long périple qui l'a mené de Tlemcen, lieu de sa résidence, aux terres saintes de l'islam pour accomplir le pèlerinage. Dans ce poème,

189- Relazione dell'abbruciamento delle galere nel porto di Algieri fatto dal capitano Riccardo Gifford inglese la notte del martedì santo a di 13 aprile 1604, Florence, 1604, p. IIIa (sans numéro). In *Alger au XVIII^e siècle*, CRESTI. Federico, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1996, p. 16.

190- «Issu d'une famille d'Andalous émigrés de Fâs, (...). Ce poète, qui avait, assure-t-on, un pouvoir surnaturel, exerçait à Tlemcen la profession de tisserand. (...). Quant aux dates précises de la naissance et de la mort du poète, nous les ignorons complètement» (M. Ben Cheneb, «Itinéraire de Tlemcen à la Mekke par Ben Messaïb, XVIII^e siècle», in *Revue africaine*, N°44, 1900, Office des Publications Universitaires, Alger, 1985. pp.261-262.)

l'auteur fournit des indications précieuses sur son escale algéroise, des indications qui tendent à confirmer l'idée que l'étendue d'Alger à l'époque de son pèlerinage n'avait pas connue de changement notable :

ا ر ر ش ر ج ا ر
ا ر ا ر ا ت
ز ر ا ت ط ر ر
ا ر ا ت ا ر ز ا
ت ز ا ر ر ر ز ر
ذ ت ا ر ا
ا ز ا ر ا ر
ز ر ا ر ر
ا ا ط ر ا ز ا ت ر
ر ز ر ا ر ا ر ا ر
ا ز ت ح ا ر ح
ا ر ا ر ا ر ا

«Lève-toi avant l'aube; sois matinal afin d'arriver promptement à Oued-Djer; regarde, examine la Mitidja, et passe la nuit à Blida.

Je te recommande de visiter Mouley Sakâ (Sidi Ahmed el Kebir marabout non loin de Blida) ; de là, vole à Boufarik ; fais effort sur tes ailes, tu passeras agréablement la nuit à Bled-el-Djir [le pays de la chaux, Alger].

Passe la nuit dans la gaieté, et le lendemain matin, sois heureux d'être au milieu des eaux jaillissantes, des belvédères et des palais ; à Sidi Mansour [marabout situé entre les deux portes du sas de Bab-Azoun dans la médina d'Alger de 1830], remets l'offrande que tu auras préparée avant d'entrer.

Dès l'ouverture des portes de la ville, lève toi et entre tout joyeux dans Alger ; visite Sidi Abd er Rahman (Sidi Abd er Rahman el Taâlibi, saint protecteur d'Alger), que dieu nous fasse participer aux grâces qu'il lui a accordées.

Dans la nuit du jeudi au vendredi, va chez le maître (Sidi Abd er Rahman) (en 1900, il y avait encore des réunions de "khouans", dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine, à la mosquée qui renferme les restes de ce saint) ; je t'envoie et si tu m'écoutes, fixe dans ta mémoire la place des édifices (de la ville) et tu reconnaîtras la maison et tu y retourneras.

Pénètre dans Mazr'anna, ô ami ; réjouis-toi et repose-toi chez ses habitants ; on te donnera à boire des verres de vin, abreuve donc ton âme des vins de l'amour divin»¹⁹¹.

191- CHEIKH MOHAMED BEN MESSAÏB, «Itinéraire de Tlemcen à la Mekke», BEN CHENEB, M. in *Revue africaine*, n°44, 1900, Office des Publications Universitaires, Alger, 1985, pp. 277-278.

Manifestement, la ville visitée par le Cheikh Sidi Mohamed Ben Messaïb était toujours circonscrite dans les limites inchangées de sa première extension urbaine. Car à en croire les dires de ce poète, à l'époque de son passage à Alger, le mausolée de Sidi Mansour se trouvait encore à l'extérieur des murs de la médina, et il était possible de lui rendre visite avant l'ouverture des portes de la ville. Selon toute vraisemblance ce n'est qu'après le passage du Cheikh que la ville étendra une dernière fois ses limites en direction du Sud. Car ce n'est qu'avec cette dernière extension que Sidi Mansour et son Platane séculaire¹⁹² se retrouveront englobés et enfermés à l'intérieur du sas de la porte de Bab Azoun et de ses murs de rempart dédoublés.



Fig.160 - Au bout du Sas de Bab Azoun, Le Mausolée de Sidi Mansour et son platane séculaire.
(Colonel Jean-Charles Langlois, *Alger, Côté de Bab Azoun*, vers 1830-1832.
Caen, Musée des Beaux-Arts.)

Concernant l'année où l'auteur a accompli son pèlerinage, nous n'avons pas d'indication précise. Néanmoins, nous savons quand même que ce poète a vécu entre la fin du XVII^e siècle et le début de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Car un nombre non négligeable de ses poèmes, qu'il avait lui-même daté, s'échelonnent *entre les années 1119 et 1170 de l'Hégire (1706 et 1757 de l'ère chrétienne)*¹⁹³, c'est à dire sur une durée considérable de 51 années. Cependant,

192- D'après Henri KLEIN, ce platane «géant, trois fois séculaire [aurait vu passé pas moins de] quatre-vingt-quinze pachas, [et] plus de vingt-cinq gouverneurs généraux titulaires ou intérimaires [Français]» (KLEIN, Henri. « Le platane de Sidi Mansour», in Feuilles d'el-Djezaïr, L. Chaix éditeur, Alger, 1937, p. 43.

193- M. Ben Cheneb, «Itinéraire de Tlemcen à la Mekke par Ben Messaïb, XVIII^e siècle», in *Revue africaine*, N°44, 1900, Office des Publications Universitaires, Alger, 1985. pp.261-262. Et DJÂLOUK, Aderrezak et BEKHOUCHA, Ben el-Hadj el-Ghouti. *Le diwan de Ben Messaïb*, 2^e édition, Ibn Khaldoun, Tlemcen, 2001, pp. 26-33.

à la lecture d'un autre de ses poèmes (daté) les plus connus (زرة / un pèlerinage ô épris de Mekka, un pèlerinage), chanté aujourd'hui encore par de nombreux interprètes de la musique Andalous et Chaabi, nous pouvons déduire que jusqu'en 1119 de l'Hégire (1706) l'auteur n'avait toujours pas assouvi son irrépressible besoin de parvenir jusqu'aux lieux saints de l'Islam :

رت زرة ر ا ار
ر ا اح
ء را ا ا ح

«S'il m'était permis de te rejoindre [Mekka], j'offrirais ma fortune, ma liberté et ma demeure
je quitterais ma famille, mes amis et je te suivrais en pleurs
elle est ma denrée et mon eau, pour mon palais son nom est plus doux que le miel»¹⁹⁴.

ا ر ج ا ز
ر ت ذا از رة

«Mon coeur lui est asservi, je ne peux aimer nulle autre qu'elle, belle des belles.
Si rien qu'une fois je pouvais lui parvenir se dissiperait toute tristesse en moi»¹⁹⁵.

Tenant compte des indications fournies par ce dernier poème, on peut penser que la seconde extension urbaine de la médina d'Alger n'avait pas encore eu lieu en 1706. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'il existe plusieurs gravures, représentant Alger au début du XVIII^e siècle, où l'on peut se rendre compte que son périmètre urbain était effectivement resté inchangé depuis sa première extension (1529-1541).

La grande nouveauté qu'apportent ces gravures réside pour une grande part dans le changement que l'on peut observer au niveau de la forme et de l'allure générale de la ville. En effet, le trapèze quasi rectangulaire et/ou carré avec lequel était représentée la forme urbaine d'Alger s'est nettement déformé pour se rapprocher du triangle. A cela s'ajoute également une évolution notable dans la technique même du dessin, où l'on peut voir que la représentation à plat des précédentes gravures a laissée place à une représentation de la ville quelque peu plus réaliste. Une représentation où le dessin commence à acquérir la profondeur dont il était totalement dépourvu auparavant. Mais la contrepartie de ces évolutions sera de faire perdre aux dessins la «simplicité» et la «lisibilité» qui les caractérisaient.

4.6.1/ ALGER vers 1700.

La première gravure où l'on peut mesurer ces évolutions et leurs conséquences sur le dessin est celle datée de 1700 env. [Fig. 161]. Sur cette gravure, où les toitures des maisons se sont aplanies, la densité des constructions est telle qu'elle empêche toute lecture des parcours

¹⁹⁴- En l'absence de sources écrites, ces vers ont été transcrits et traduits à partir d'un enregistrement audio du chanteur de Chaabi El-Hadj Mohamed el-Anka.

¹⁹⁵- Ibidem.

urbains. Et à cet égard d'ailleurs, il est très révélateur de voir, qu'hormis la légende, rien ne permet de situer les portes de Bab Azoun [Fig.161, 1], Bab el-Oued [Fig.161, 3] et Bab el-Djedid [Fig.161, 2]. Plus que cela même, les quelques rares édifices importants qui sont représentés à l'intérieur de la ville, ne sont identifiables que par leurs toitures «atypiques», à l'exemple des casernes que recouvrent des espèces de dômes, pour le moins suspects [Fig.161, E-F-G].



Fig.161 - «Vue du port et de la ville d'Alger vers 1700».

(extrait de EPALZA (de), Mikel et VILAR, JUAN BTA. *Plan et cartes hispaniques de l'Algérie XVI-XVIII siècles*, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, p.324.

Concernant la datation de cette gravure, la seule indication dont on dispose est celle que donnent les forts qui sont situés à l'extérieur des murs de la médina. En effet, outre les trois forts que nous avons identifiés sur les gravures précédentes, le Fort l'Empereur [Fig.161, A], le Fort de l'Etoile [Fig.161, B] et le Fort des 24 Heures [Fig.161, C], on peut voir qu'un quatrième fort est représenté à proximité de la porte de Bab Azoun, le Bordj Ras Tafourah, appelé également Fort Bab Azoun [Fig.161, D]. Selon «une chronique indigène», consultée par G. DELPHIN, la fondation de ce fort remonterait à 1661¹⁹⁶. Cette date de fondation du fort de Bab Azoun, et même si elle n'aide pas à dater avec précision la gravure qui nous intéresse, permet néanmoins d'affirmer que cette gravure est postérieure à 1661. Partant de là on peut également conclure

196- DELPHIN, G. «Le fort de Bab Azoun», in *Revue africaine*, n°48, 1904, p.191.

que la datation de cette gravure, 1700 environ, même s'il elle n'est pas précise, reste néanmoins conforme au dessin.



Fig.162 - «Alger vers 1700», le mur de rempart du front de mer.

Concernant l'étendue de la ville, et plus précisément la question relative à sa dernière extension urbaine, certains éléments permettent de confirmer l'idée que le périmètre urbain n'avait guère changé depuis 1541. Ces éléments sont visibles au niveau de la seule partie de la ville qui n'est pas occultée par le dessin surchargée de la gravure, le mur de rempart du front de mer. En effet, c'est sur ce seul pan du mur de rempart que l'on peut clairement identifier quelques-unes des portes, mais aussi et surtout les trois batteries dont il est flanqué, reconnaissables aux canons qui les garnissent : la première batterie [Fig.162, A], celle des Andalous (la batterie n°1), est située à proximité de la porte de Bab el-Djezira [Fig.162, 4] ; la deuxième, la batterie n°4 [Fig.162, B], est celle représentée au niveau même de l'Arsenal et des ses deux portes [Fig.162, 6] ; et la troisième et dernière batterie, la batterie al-Kharatin [Fig.162, C], est celle qui se trouve à l'extrémité Sud du mur de rempart. Au vu du nombre de batteries représentées, il semblerait effectivement que la ville n'avait pas encore opéré sa dernière extension urbaine, et que son mur de rempart du front de mer n'avait pas encore été doté des deux batteries supplémentaires qui existaient en 1830 : *Toppanet el-acel* et *Toppanet el-Meurstan*, correspondant respectivement aux batteries n°6 et n°5 de l'époque française (voir en annexe Fig.3).

4.6.2/ ALGER avant 1726.

La deuxième gravure qui montre Alger au début du XVIII^e siècle, est l'œuvre du graveur néerlandais Gerard VAN KEULEN. Entre cette gravure et celle de 1700 il existe quelques petites différences et de grandes similitudes [Fig.163/ Fig.161 et Fig.164/ Fig.162]. Concernant les différences, elles ont trait essentiellement à la qualité graphique supérieure du dessin de VAN KEULEN et à l'emploi de la polychromie. Mais comme on peut le voir, en dépit de ces différences somme toute mineures, les deux gravures sont tout à fait similaires, au point même de voir reproduite la même scène, les mêmes personnages, au même endroit [Fig.165 et Fig.166] : des esclaves transportant un chargement de pierres (*esclavos que acarrear piedra*).

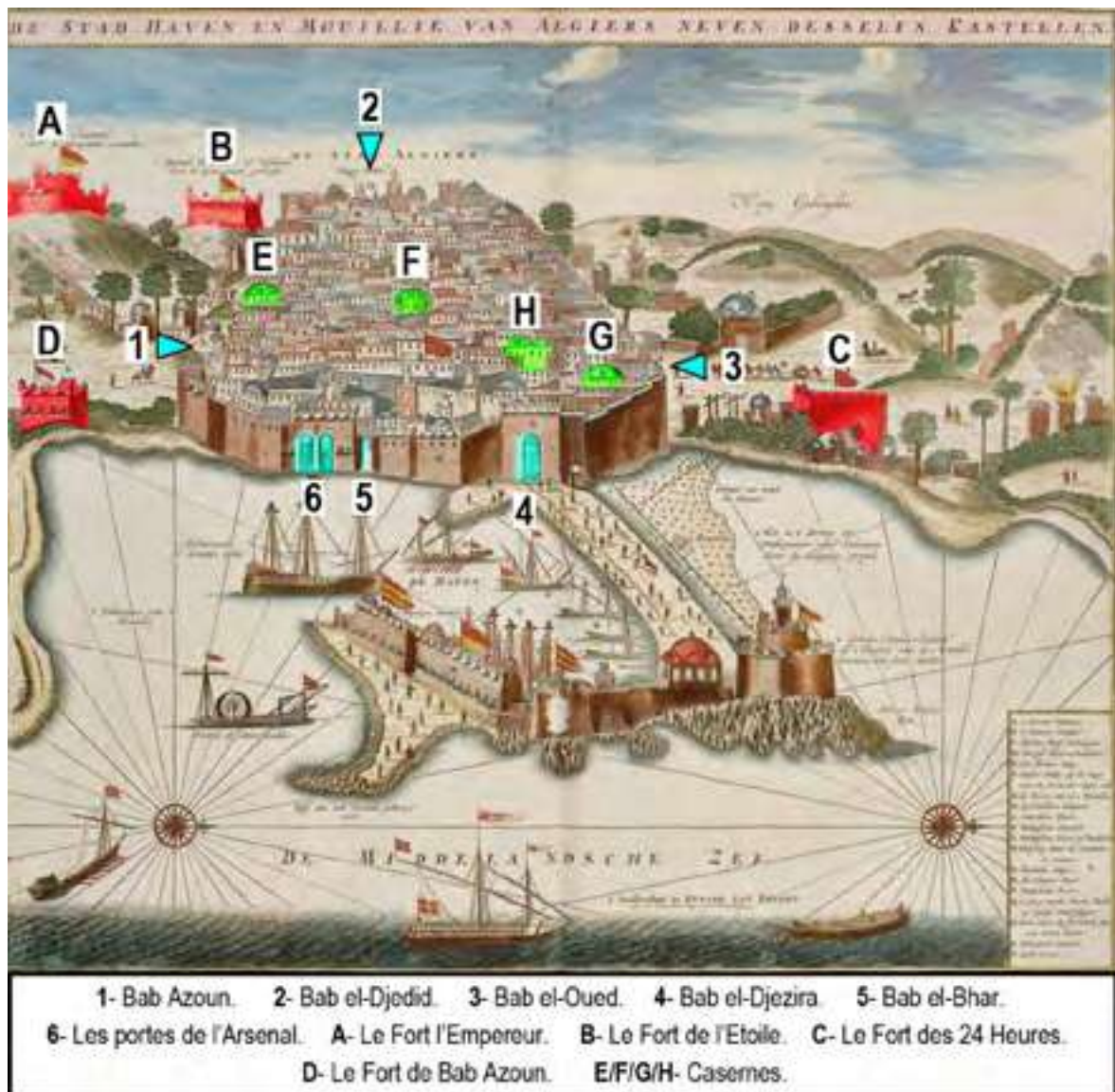


Fig.163 - «La cité, le port et le môle d'Alger» : ALGER entre 1700 et 1726.

(Gerard van Keulen, Musée de la Marine Néerlandaise, Amsterdam,
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:La_cite_le_port_et_le_mole_d_Alger.jpg)

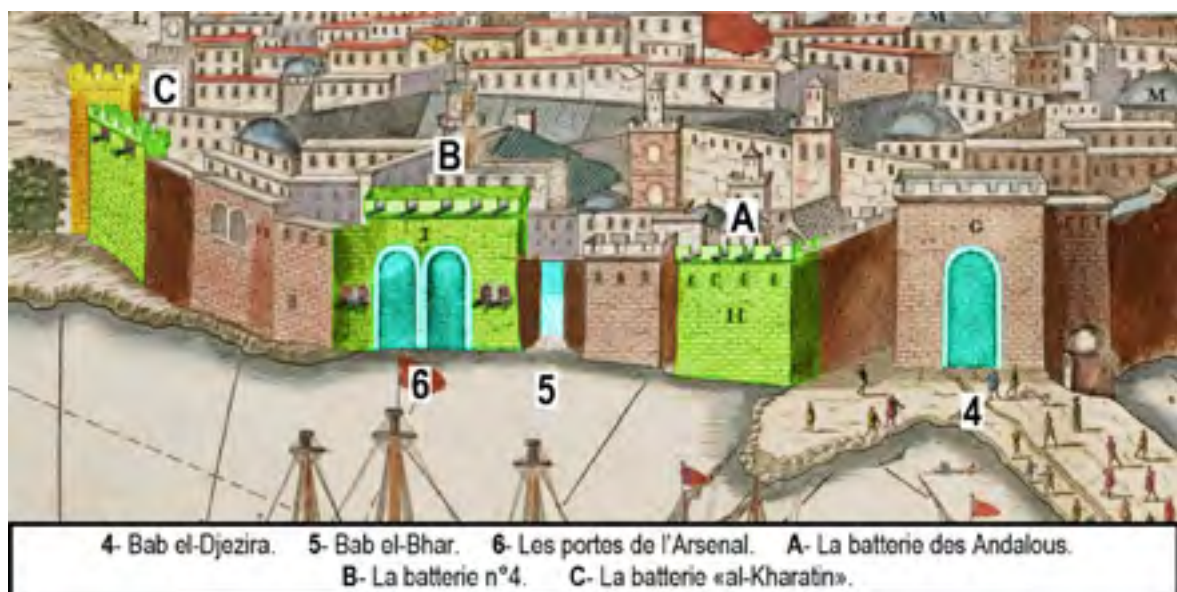


Fig.164 - «Alger entre 1700 et 1726», le mur de rempart du front de mer côté Bab Azoun.



Fig.165 - «Alger entre 1700 et 1726»,
le faubourg de Bab el-Oued.



Fig.166 - «Alger vers 1700»,
le faubourg de Bab el-Oued.

Concernant le niveau d'information, on peut également constater qu'hormis une quatrième caserne qui est indiquée au niveau de la ville [Fig.163, H], la gravure de VAN KEULEN n'apporte aucune information supplémentaire par rapport à celle de 1700. Tout cela nous amène à penser que la gravure de VAN KEULEN, évidemment antérieure à la date de son décès, 1726¹⁹⁷, est probablement postérieure à la gravure de 1700.

4.6.3/ ALGER avant 1756, selon A. Borg.

La troisième gravure qui montre Alger avec une forme urbaine similaire à celles des deux gravures précédentes, est attribuée à Antonio BORG. Sur cette gravure, outre les éléments représentés sur celles de 1700 et sur celle de VAN KEULEN [Fig.167, A-B-C-D], (ré)apparaît de manière plus précise la citadelle [Fig.167, E]. En revanche, sur le mur de rempart du front de mer, on n'arrive à identifier clairement que deux des trois batteries existantes, la batterie n°4 [Fig.168, B] et la batterie «al-Kharatin» [Fig.168, C]. C'est ce qui laisse à penser, à l'instar d'ailleurs des deux gravures précédentes, que là aussi la ville est toujours cantonnée dans son périmètre de 1541.

Concernant la datation supposée de cette gravure, 1760, elle est pour le moins sujette à caution, car il existe des gravures qui lui sont antérieures, mais où l'on peut voir que la ville avait déjà réalisé sa dernière extension urbaine. Et on pense là notamment à la gravure de S. Matthaeus (avant 1756) [Fig.171], sur laquelle nous aurons à revenir.

4.6.4/ ALGER avant 1756, selon F. Monti.

La dernière gravure sur laquelle nous nous attarderons, est une gravure espagnole attribuée à Francisco MONTI. Sur cette gravure c'est tout le littoral algérois qui est représenté, et ce depuis l'extrémité Est de la baie d'Alger et jusqu'à la Pointe Pescade. En plus de la ville elle-même, sont également représentés les nombreux forts et batteries qui constituaient le système défensif algérois, et notamment ceux situés le long de la mer, comme le fort de la Pointe Pescade [Fig.169, F] et le fort de Tamenfoust [Fig.169, G].

197- BENEZIT, E. *Dictionnaire des peintres sculpteurs dessinateurs et graveurs*, Librairie Gründ, Paris, 1976, Vol. 6, p.203.

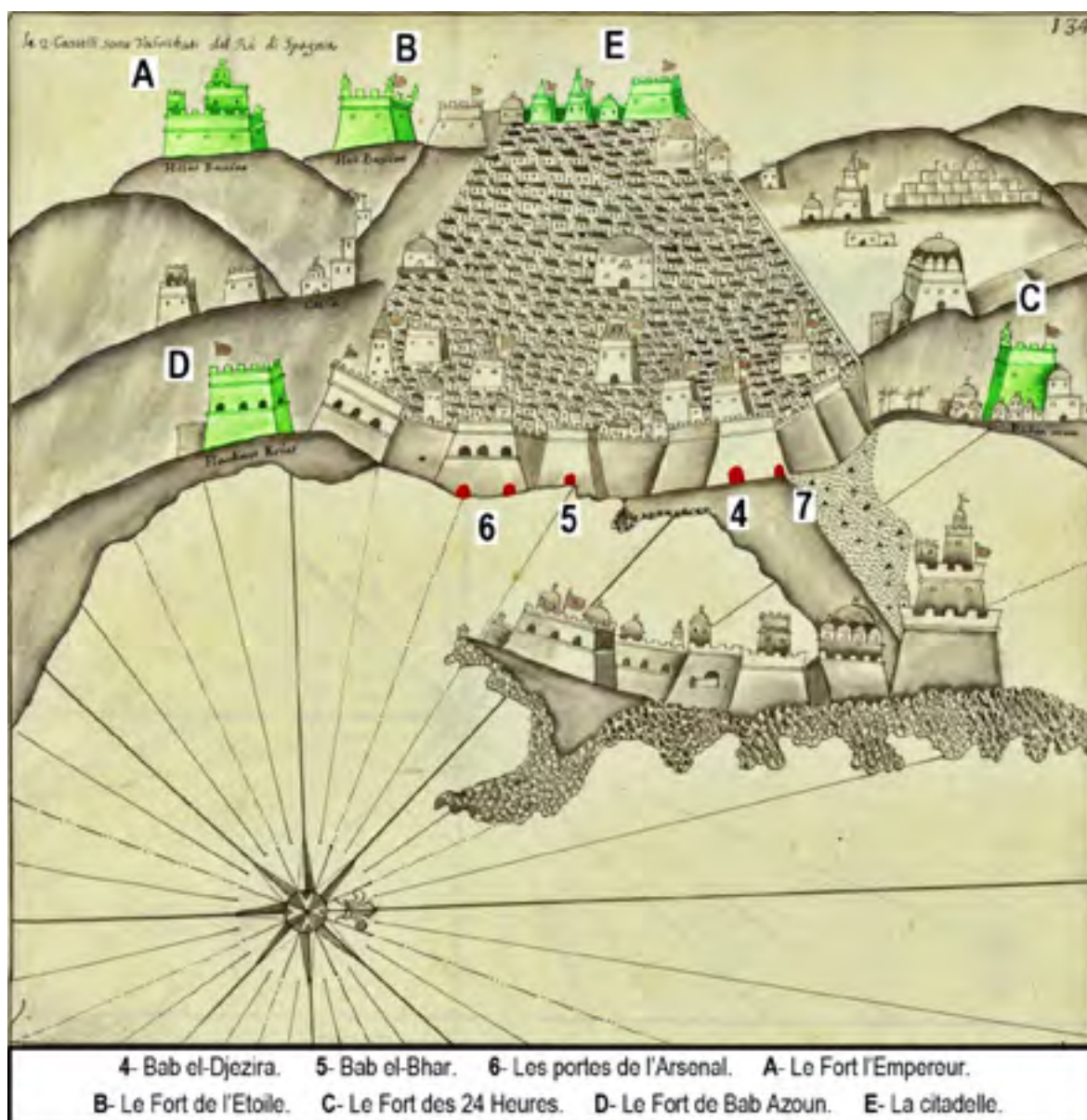


Fig.167 - Alger avant 1745.

(Attribuée à Antonio Borg, vers 1760, Piani diversi di tutte le isole... manuscript, plate 134, http://historic-cities.huji.ac.il/algeria/algers/maps/borg_1760s_pl_134_b.jpg)

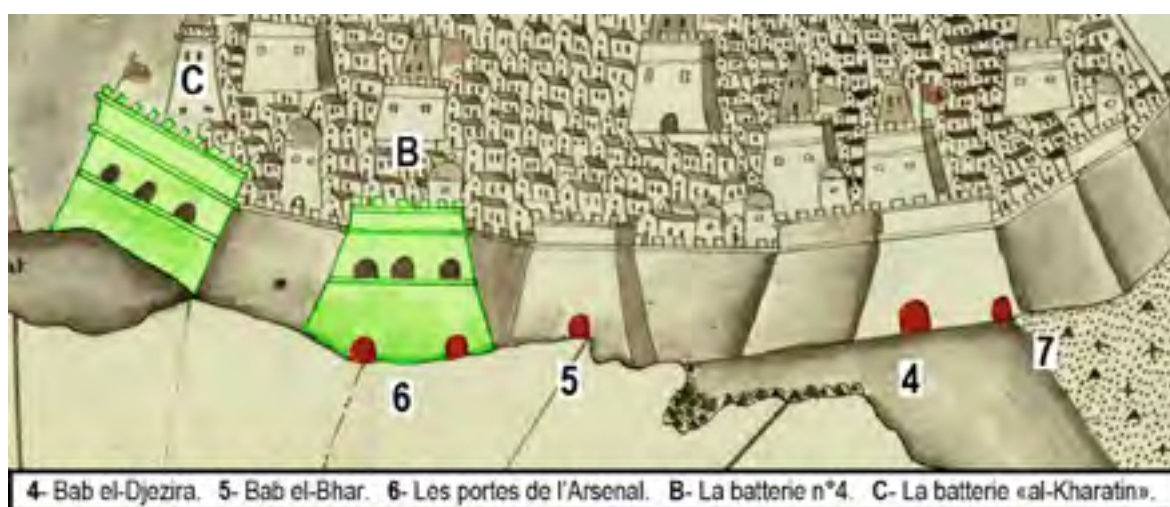


Fig.168 - Alger avant 1745, le mur de rempart du front de mer côté Bab Azoun.

En dépit du champ nettement élargi qu'embrasse cette vue, les renseignements qu'elle fournit concernant la ville sont bien plus exhaustifs que ceux des trois gravures précédentes. Ainsi, et grâce notamment à la légende qui les accompagne, on peut reconnaître la Grande Mosquée («24-Mezquita mayor») [Fig.170, F] et la mosquée de la Pêcherie («28-Mezquita nueva») [Fig.170, E]. Sur le mur de rempart du front de mer, sont également représentées les trois batteries que nous avons relevées sur les gravures précédentes, la batterie des Andalous [Fig.170, A], la batterie n°4 [Fig.170, B] et la batterie «al-Kharatin» [Fig.170, C]. Concernant la batterie «al-Kharatin», on relèvera que la légende qui accompagne la gravure la désigne comme étant *la caserne ou le quartier des Turcs qui sont ses soldats* (18. *Caserias o Cuarteles para los Turcos, que son sus Soldados*). Ce qui n'est pas sans corroborer l'idée que cette batterie correspond effectivement à la caserne al-Kharatin. En plus des trois batteries que nous venons de citer, on peut également voir qu'une quatrième batterie est représentée [Fig.170, D]. Telle qu'elle est située, cette dernière batterie semble correspondre à celle de la Grande Mosquée, c'est-à-dire à la batterie n°2 de l'époque française (voir en annexe Fig.3).

Concernant sa datation, en l'absence d'informations relatives à son auteur, MONTI Francisco¹⁹⁸, nous ne disposons que d'une seule et unique indication, celle fournie par l'intitulé du bref aperçu historique qui accompagne cette gravure : «*Aperçu historique de la ville d'Alger, et des nouvelles de tous les châteaux et les fortifications dont elle a été augmentée récemment, et le nombre de canons et de mortiers de chacune : d'après l'original fait par D. Francisco Monti, qui y a été captif pendant onze ans, et a récemment été sauvé. 1784.*» (*Descripcion historica de la ciudad de argel, y noticia de todos los castillos y fortificaciones que en ella han aumentado ultimamente, y el numero de canones y morteros de cada uno : sacada del original que ha hecho D. Francisco Monti, cautivo que ha sido once anos, y hace poco que se rescato. 1784.*)

D'après son intitulé, il apparaît que cet aperçu historique, tout comme la légende qui renseigne le dessin, ont été rajoutés ultérieurement, en marge de la gravure. Et il apparaît

198- Concernant l'auteur de la gravure, désigné par «MONTI Francisco», nous n'avons pas pu l'identifier avec certitude. Néanmoins, nous pouvons signaler l'existence de deux homonymes italiens contemporains de la gravure, ou plus précisément de l'expédition espagnole. Le premier est natif de Brescia et le deuxième de Bologne. L'intérêt que suscitent ces deux personnages est dû au fait que tous deux étaient des peintres. Et ce n'est pas là un fait anodin, car le dessin de cette gravure laisse paraître une maîtrise pour le moins naissante de la perspective. Sur la base des biographies de ces deux peintres, il s'avère que l'un d'eux seulement peut correspondre à l'auteur de la gravure. Car comme il est précisé au niveau de l'intitulé de l'aperçu historique qui l'accompagne, en 1784, l'auteur venait d'être récemment délivré de sa captivité à Alger. or, il se trouve que le MONTI Francisco de Brescia est décédé en 1712, soit 72 années avant l'expédition espagnole. En revanche, le MONTI Francesco de Bologne, lui, n'est décédé qu'en 1768, ce qui fait de lui un auteur potentiel de la gravure. en raison du peu d'informations dont nous disposons, il n'est pas possible d'affirmer cette hypothèse, mais nous pouvons néanmoins laisser la porte ouverte à pareille probabilité, et cela même si elle n'est pas confirmée par les biographies de ce peintre que nous avons consultés et qui ne mentionnent à aucun moment l'épisode de la captivité à Alger. (BENEZIT, E. *Dictionnaire des peintres sculpteurs dessinateurs et graveurs*, Librairie Gründ, Paris, 1976, Vol. 7, p.503. et BRYAN, Michael. *Biographical and critical dictionary of painters and engravers*, augmenté par STANLEY George, H. G. BOHN, Londres, 1849.) et (http://www.indicidarte.it/ARTISTI%20del%20passato/monti_francesco.htm) et (<http://en.academic.ru/dic.nsf/enwiki/6855244>)



Fig.169 - «Vue du port et de la ville d'Alger pendant les bombardements espagnols», Alger avant 1745. Francisco Monti (*Dibujo del puerto y de la ciudad de Argel, durante los bombardeos espanoles, extrait de EPALZA (de), Mikel et VILAR, JUAN BTA. Plan et cartes hispaniques de l'Algérie XVI-XVIIIe siècles, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, p.346.*)



Fig.170 - Alger avant 1745, le mur de rempart du front de mer.

également que la gravure originale est antérieure à l'expédition espagnole qu'elle représente, c'est-à-dire antérieure à 1784. Mais en dépit de cette information trop peu précise, et pour la même raison que celle évoquée pour la datation de la gravure attribuée à Antonio Borg, on peut penser que cette gravure, elle aussi, est antérieure à celle de S. Matthaeus (avant 1756).

4.6.5/ ALGER avant 1756, selon S. Matthaeus.

La dernière gravure qui retiendra notre attention, est une gravure allemande de Matthaeus SEUTTER [Fig.171], datée de 1745 environ. La datation de cette gravure est pour le moins incertaine¹⁹⁹, mais elle reste tout à fait plausible au regard de la date du décès de son auteur, 1756²⁰⁰. Ainsi, même si nous ne pouvons confirmer avec certitude la date de 1745 pour cette gravure, on peut néanmoins attester du fait qu'elle soit antérieure à 1756



Fig.171 - «Alger, place fortifiée principale du Royaume (1745 env.)»,
les Forts militaires extérieurs.

(Seutter Matthaeus 1678-1756, *Algercum munita metropolis Regni Algeriani*,
Open Collections Program at Harvard University. Islamic Heritage Project,
<http://ids.lib.harvard.edu/ids/view/13501002?width=2400&height=2035&html=y>)

199- Sur le site internet de la Harvard University (où nous avons puisé cette gravure), la date indiquée sur la fiche de renseignement de cette gravure est suivie d'un énigmatique point d'interrogation, qui laisse à penser que cette date est approximative : «**Note** : *Birds-eye view. Appears in: Atlas novus sive tabulae geographicæ totius orbis faciem, partes, imperia, regna et provincias exhibentes / exactissima cura iuxta recentissimas observatione Matthæo Seutter, [1745?]. Vol.1, map No. 137. Includes a close-up view of Algiers and index. In German with a title in Latin.*» (<http://ids.lib.harvard.edu/ids/view/13501002?width=2400&height=2035&html=y>)

200- BENEZIT, E. *Dictionnaire des peintres sculpteurs dessinateurs et graveurs*, Librairie Gründ, Paris, 1976, Vol. 9, p.548.

Concernant la chronologie historique, tout porte à croire que cette gravure est postérieure aux quatre gravures précédentes, notamment celles de Francesco Monti [Fig.169] et Antonio Borg [Fig.168]. En effet, sur cette gravure on peut voir que la porte de Bab Azoun, qui jusque là était représentée comme une simple tour [Fig.174, Fig.175 et Fig.176], apparaît pour la première fois sous sa forme la plus achevée, c'est à dire celle figurant sur le plan Morin de 1830 : un sas fortifié s'ouvrant par deux portes, l'une sur la ville et l'autre sur l'extérieur [Fig.172, 1].

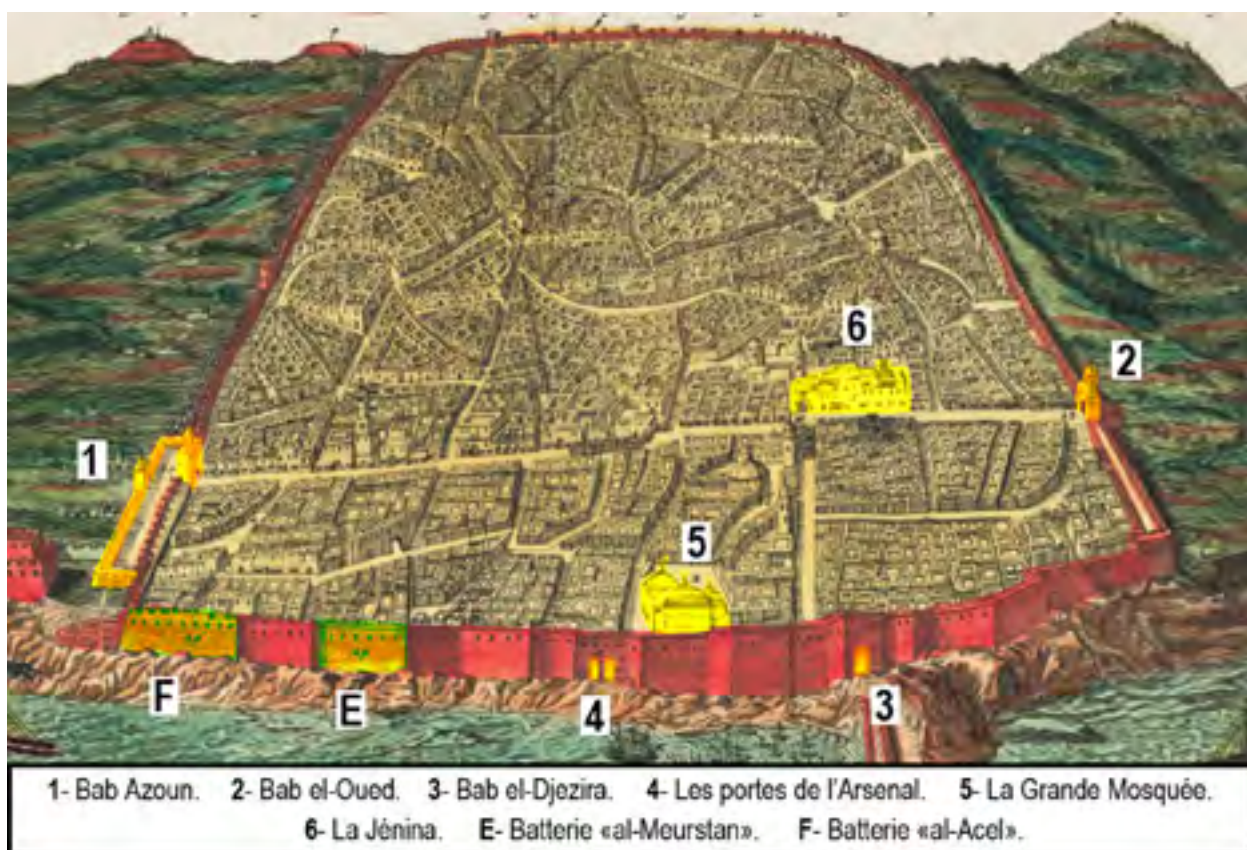


Fig.172 - «Alger, place fortifiée principale du Royaume (1745 env.)» : Alger avant 1756.



Fig.173 - La porte Bab Azoun avant 1756 et en 1830.

Avant d'arriver à la porte de Bab Azoun, on peut voir sur cette même gravure une impasse de forme singulière [Fig.173]. Une impasse dont l'une des deux parois présente une courbure prononcée, et qui partant de la rue Bab Azoun finit par buter contre le mur de rempart Sud, tout en s'élargissant pour offrir un espèce de dégagement dont on peut deviner les contours malgré les constructions qui

ont tendance à le cacher. La correspondance de ces deux éléments morphologiques caractéristiques (le sas de Bab Azoun et l'impasse), permet de conclure que la médina, telle que représentée sur la gravure de SEUTTER, avait bel et bien opéré une deuxième extension urbaine, et qu'elle avait désormais acquit sa dernière forme, celle de 1830. Et c'est ce que semblent accréditer également les deux nouvelles batteries représentées sur le mur de rempart du front de mer, deux batteries identifiées par la légende comme étant *Les forteresses et/ou batteries à prendre* («19-Vestungs werde der statt»). La première de ces deux batteries, est celle située entre l'extrémité Sud du mur de rempart du front de mer et les portes de l'Arsenal [Fig.172, E]. Cette première batterie, parce qu'elle est représentée entièrement indépendante de l'Arsenal, ne peut être confondue avec la batterie Bab el-Bhar (la batterie n°4, voir en annexe Fig.3). Et partant de là, les deux seules possibilités qui restent sont qu'elle corresponde soit à la batterie «al-Kharatin», soit à une nouvelle batterie construite lors du prolongement du mur de rempart maritime qui a accompagné l'extension urbaine de la médina, et en l'occurrence la batterie *el-Meurstan* (la batterie n°5, voir en annexe Fig.3). Sur ce point il est difficile de se prononcer, mais si l'on devait accorder quelque crédit aux proportions suggérées par le dessin de la gravure, on privilégierait certainement plus l'idée que cette batterie soit encore celle d'al-Kharatin. Concernant la deuxième batterie, celle située en contrebas de la porte Bab Azoun et à l'angle des murs de rempart Sud et du front de mer, au vu de ce que nous venons d'explicitier, il n'existe que peu de doute à son sujet, car elle correspond parfaitement à la batterie «el-Acel», c'est-à-dire à la batterie n°6 de l'époque française [Fig.172, F].

Le fait que cette gravure, datant d'avant 1756, montre la médina d'Alger dans sa forme urbaine de 1830, n'est pas sans nous inciter à penser que l'extension urbaine en question avait eu lieu quelques années déjà auparavant. Des années, que l'on n'est pas en mesure d'estimer avec précision, mais dont on sait néanmoins qu'elles ont constitué une période suffisamment longue pour que les terrains nouvellement annexés soient entièrement et pareillement urbanisés que le reste de la médina. Tout cela laisse à penser que la date de cette deuxième et dernière extension urbaine est largement antérieure à 1756.



Fig.174 - Alger vers 1700.

Cette hypothèse n'est pas accréditée seulement par la gravure de Matthaeus SEUTTER, car les quatre gravures que nous avons passé en revue précédemment vont dans le même sens. Et à posteriori, il s'avère même que ces quatre gravures sont encore plus explicites que la gravure de SEUTTER. En effet, sur les trois première gravures d'entre-elles, on



Fig.175 - Alger entre 1700 et 1726.

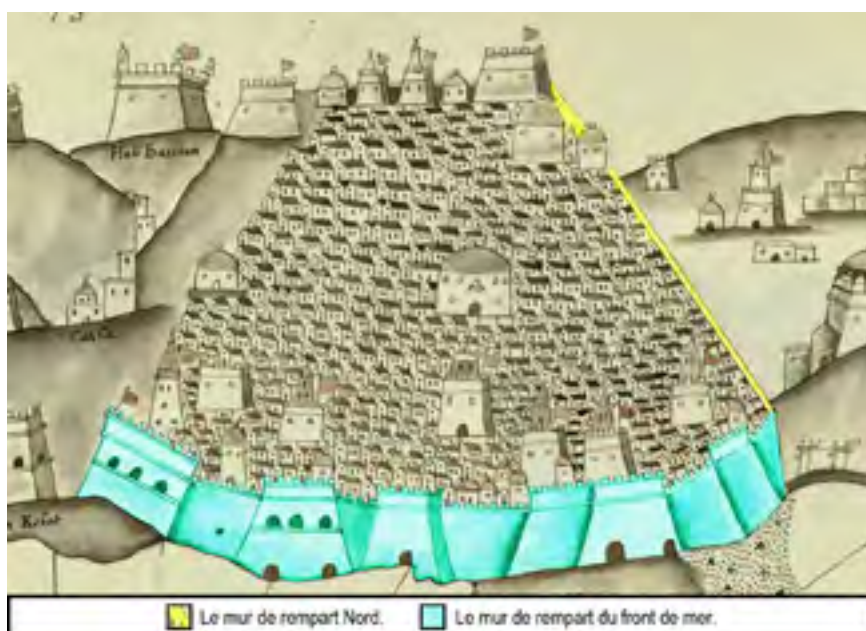


Fig.176 - Alger avant 1756.

est moins surpris de voir représentés les murs de rempart Nord et du Front de mer, mais pas le mur de rempart Sud [Fig.174, Fig.175 et Fig.176] : Sur les gravures de 1700 (anonyme) et sur celle de VAN KEULEN, la seule trace visible de ce mur est la porte de Bab Azoun qui est représentée sous la forme d'une simple tour [Fig.174 et Fig.175]. Alors que sur la gravure de B O R G , ne sont représentés ni le mur de rempart Sud ni la porte de Bab Azoun [Fig.176].

Ce n'est que sur la quatrième gravure, celle de Francesco MONTI qu'on voit réapparaître dans le dessin le mur de rempart Sud et la tour correspondant à la porte de Bab Azoun [Fig.177]. Mais cette porte et ce mur ne correspondent pas à ceux représentés sur les

gravures précédentes. Car, d'une part, la porte représentée n'est plus du tout au même endroit que celle figurant sur les deux premières gravures [Fig.174 et Fig.175]. Située bien plus en amont du rivage, cette nouvelle porte n'est plus mitoyenne du mur de rempart du front de mer [Fig.177]. d'autre part, on peut voir que le nouveau mur de rempart Sud s'écarte nettement de l'alignement formé par les constructions de la médina [Fig.177]. Des constructions formant une masse compacte qui contraste fortement avec la bande de terre triangulaire et étroite, laissée vierge de toute construction, et qui semble correspondre à des terrains nus que la médina est en train d'annexer. A cet égard d'ailleurs, on peut noter que le nouveau mur de rempart Sud n'est construit que jusqu'au niveau de sa jonction avec la nouvelle porte de Bab Azoun, et c'est ce qui tend à accréditer l'idée que les travaux relatifs à la deuxième extension urbaine de la médina étaient en cours au moment où Francesco MONTI avait réalisé sa gravure.



Fig.177 - Alger avant 1745.

Partant du principe que la médina d'Alger ne pouvait rester trop longtemps sans protection et sans mur de rempart pour la défendre sur son côté Sud, et partant des nombreuses similitudes que nous avons fait ressortir entre ces quatre gravures [Fig.174, Fig.175, Fig.116 et Fig.177], on peut déduire que ces dernières ont toutes été réalisées durant le court intervalle de temps où la médina était en train de se départir de son ancien mur de rempart pour en reconstruire un nouveau un peu plus au Sud. Au vu des indications dont nous disposons, nous pouvons situer cette courte période de l'histoire de la médina d'Alger, et donc la date de sa deuxième extension urbaine, après 1706 et avant 1756.

4.6.6/ ALGER entre le milieu du XVIII^e siècle et 1830.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, Alger ne subira plus de changements importants tant au niveau de sa forme que de son organisation urbaine. Et les quelques gravures qui représentent la ville durant cette période sont des vues plutôt lointaines, qui n'apportent que très peu de renseignements sur la ville elle-même, et peut-être pouvons nous voir là le signe d'une configuration urbaine stable. En revanche, sur ces mêmes dessins, l'accent est mis sur les stratégies militaires à mettre en œuvre pour attaquer la ville [Fig.178], ou sur quelques faits d'armes «glorieux» entrepris par des assaillants européens [Fig.179].

Au début du XIX^e siècle, l'attaque maritime menée par le Lord Exmouth en 1816, sera le sujet de plusieurs gravures représentant Alger à la veille de l'arrivée des français en 1830. Dans l'une de ces gravures, réalisée par Charles Rumker, la ville, adossée à la montagne, est représentée sous une forme triangulaire [Fig.180]. Une forme caractéristique [Fig.178, Fig.179 et Fig.180] qui s'est graduellement substituée à la forme quasi rectangulaire [Fig.129, Fig.157 et

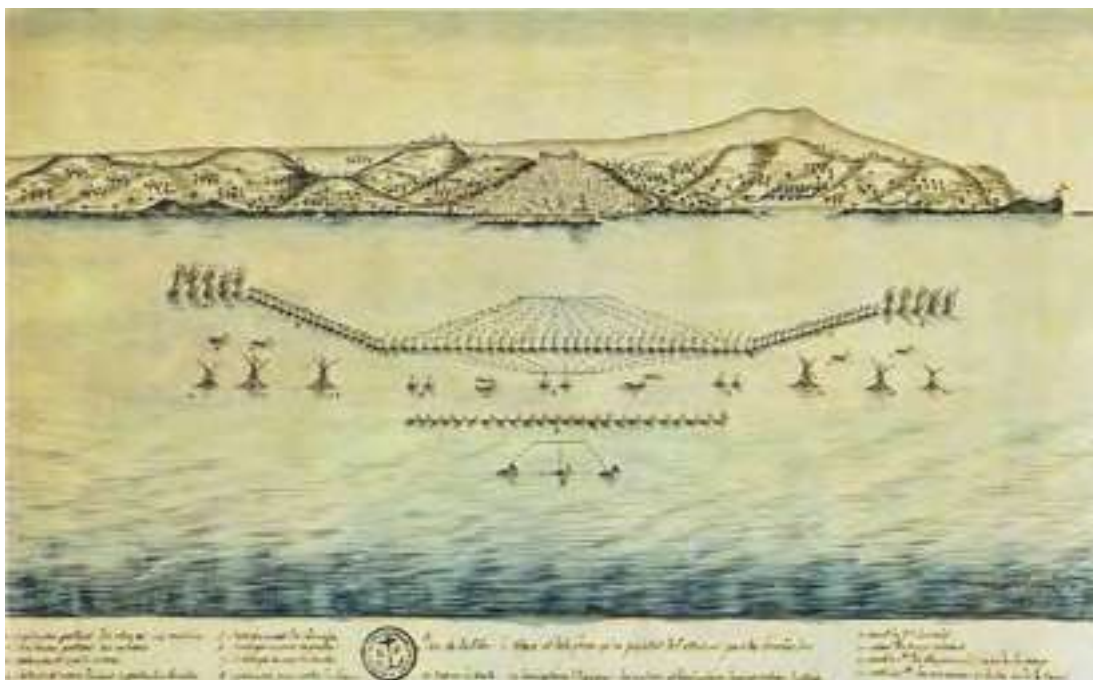


Fig.178 - «Plan de la ville d'alger et de la façon dont on projetait de l'attaquer pour la bombarder», ROSSI, Guiseppe, 1783 ou 1784, Musée de la Marine, Paris. (extrait de *Casbah Architecture et urbanisme*, OREF-GAM, 1984, p. 75.)



Fig.179 - *Combat naval entre des navires de l'ordre de malte et algeriens, XVIIIe siècle.* Mariette excudit. (extrait de ESQUER Gabriel, *Histoire de l'Algérie en image*, La bibliothèque des introuvables, Paris, 2008, Pl-XXXIX, 96.)

Fig.159] puis trapézoïdale [**Fig.161**,**Fig.163**, **Fig.169** et **Fig.171**] avec lesquelles avaient été représentée la ville depuis le milieu du XVIe siècle. On peut légitimement s'étonner de cette évolution dans la représentation de la forme urbaine d'Alger, car la maîtrise croissante de la technique du dessin, et particulièrement de la perspective, s'est faite au détriment de l'exactitude de l'information fournie. Certes les gravures avaient gagné en réalisme, mais force est de constater qu'elles avaient sacrifié le souci et la rigueur du renseignement au profit d'un esthétisme croissant. Et à cet égard d'ailleurs, on ne peut s'empêcher de voir dans certaines gravures polychromes, comme celle de Charles Rumker [**Fig.180**] ou celle figurant dans l'ouvrage de Pananti [**Fig.181**], les signes et les effets d'un orientalisme naissant.



Fig.180 - «This view of the city of Algiers is with permissions humbly dedicated to the Baron Exmouth Admiral of the blue squadron» RUMKER, Charles. 1816, Musée National des Beaux-arts, Alger. (extrait de *Casbah Architecture et urbanisme*, OREF-GAM, 1984, p. 18.)



Fig.181 - «View of Algiers from the sea»

Lithographie en frontispice de l'ouvrage de PANANTI. *Narrative of a residence in Algiers*, Londres, 1818. URL:<http://ia700409.us.archive.org/16/items/narrativeofresid00pana/narrativeofresid00pana.pdf>

4.7/ CONCLUSION.

Les multiples recoupements auxquels nous avons pu procéder entre le scénario de croissance urbaine, d'une part, l'iconographie, les récits historiques et les travaux de recherches, d'autre part, nous ont permis de rassembler un nombre suffisamment important de faits et d'éléments convergents qui tendent à accréditer l'hypothèse sous tendue par le scénario de croissance urbaine : le développement de la médina d'Alger a été marqué par deux extensions successives de son périmètre urbain, la première et la plus importante s'est déroulée entre 1529 et 1541, et la deuxième au cours de la première moitié du XVIII^e siècle.

Tout en le validant, les recoupements effectués ont également permis d'affiner et de préciser les termes et le dessin final du scénario de croissance urbaine de la médina d'Alger [Fig.182]. Mais comme nous avons été amené à le faire à plusieurs reprises, le scénario de croissance urbaine, appuyé par la connaissance acquise du relief d'Alger, nous ont permis et incités à nuancer et parfois même à remettre en cause la validité de certaines informations erronées et/ou mal interprétées.

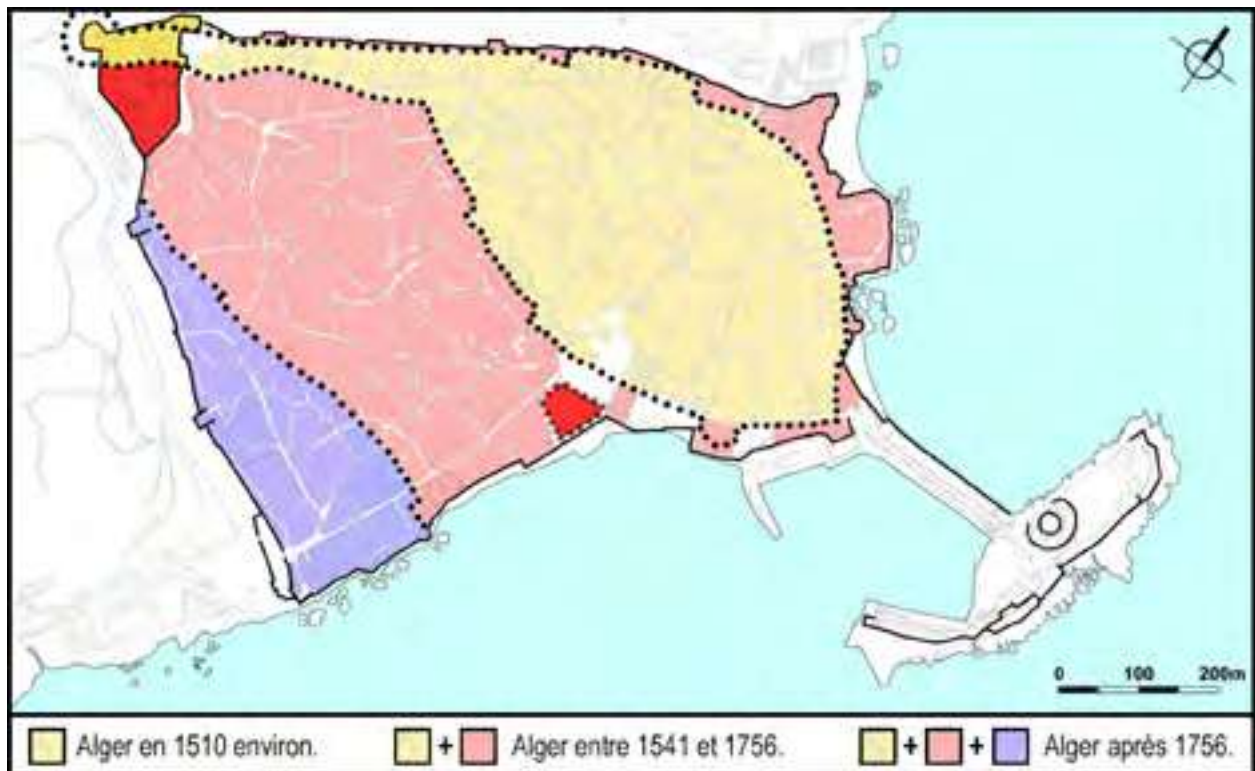


Fig.182 - Le scénario de la croissance urbaine : Alger entre 1510 env. et 1830, essai de restitution.

CONCLUSION GÉNÉRALE

*«Quand je parle du temps, c'est qu'il n'est pas encore
Quand je parle d'un lieu, c'est qu'il a disparu
Quand je parle d'un homme, c'est qu'il est déjà mort
Quand je parle du temps, c'est qu'il n'est déjà plus
Parlons donc du monde d'où l'homme a disparu»*

(BAUDRILLARD, Jean. *Pourquoi tout n'a-t-il pas déjà disparu?*, Editions de L'Herne, Paris, 2007, p.9.)

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail, au long duquel nous avons essayé de répondre à notre problématique de recherche, nous pouvons apporter quelques éléments de réponses aux questionnements posés. Concernant la logique qui sous tend le rapport entretenu entre forme urbaine et structure morphologique du relief, nous avons pu constater que les trois formes urbaines successives de la médina d'Alger, celle de 1510-1529, celle de 1529-1756 et celle de 1756-1830, sont inscrites dans la structure morphologique du relief. Cette inscription résulte du fait que les murs de rempart de la médina, correspondant à sa forme urbaine, ont été sans cesse tenus de s'aligner sur les lignes naturelles du relief, et notamment sur celles présentant un fort potentiel défensif, comme la ligne de crête principale ou la falaise-barrière du front de mer. Néanmoins, cette logique, basée sur une exploitation optimale du potentiel défensif naturel du relief, pouvait être, au besoin, adaptée aux situations particulières de chaque forme urbaine considérée. En effet, dans les deux premières phases de croissance de la médina, on a pu constater que l'inscription de la forme urbaine dans la structure morphologique du relief n'était pas univoque et scrupuleuse. Et ce en raison de la présence d'un plateau naturel stratégique (le plateau de la citadelle d'époque turque) qui surplombe la médina et commande ses défenses. Dans ces deux situations particulières, nous avons pu voir que le tracé des murs de rempart de la médina, et donc sa forme urbaine, a transgressé partiellement le principe de l'alignement stricte sur les barrières naturelles pour pouvoir englober ce plateau stratégique dans la forme urbaine globale. Mais tout en dérogeant à la règle de l'alignement, nous avons pu constater également que les transgressions existantes se situaient toutes deux au sommet, c'est-à-dire à l'amorce des réseaux hydrographiques naturelles, et ce pour la bonne raison que si le tracé des murs de rempart pouvait s'écarter partiellement de l'alignement auquel il était tenu, il ne pouvait le faire que dans le respect du système hydrographique existant. Car dans le cas contraire, c'est-à-dire dans le cas d'une transgression qui se serait située en aval ou à mi-hauteur du système hydrographique, les murs de rempart auraient été mis à mal par le ruissellement des eaux pluviales auxquelles ils auraient fait barrage.

Concernant la logique qui sous-tend le rapport entretenu entre organisation urbaine et structure morphologique du relief, le cas des deux transgressions du tracé des murs de rempart est très révélateur à ce sujet. En effet, ces deux transgressions, dictées par la structure morphologique du relief, ont eu pour résultat de modifier partiellement la forme urbaine de la médina, et par conséquent, elles ont également eu un impact sur son organisation urbaine. Mais plus explicite encore que les conséquences d'une modification partielle de la forme urbaine, on a pu constater que l'existence de la grande dépression du relief qui abritait le port de Djazaïr Beni Mazghanna, combinée au fort escarpement situé au niveau du mausolée de Sidi Abderrahmane, et donc l'existence de deux barrières naturelles importantes, a eu un impact déterminant sur l'organisation urbaine de la ville. En effet, le parcours et les deux portes principales de Djazaïr Beni Mazghanna, contraints et obligés par la structure morphologique du relief, n'avaient eu d'autre alternative que de se situer en amont de ces deux barrières naturelles. Aussi, on a pu

constater également que ce n'est qu'avec le comblement et/ou le franchissement de la barrière naturelle constituée par la dépression du port, que le nouveau parcours principal et ses deux nouvelles portes ont pu prendre place aux endroits qui étaient les leurs à partir de 1541.

Concernant la logique qui sous-tend le rapport entretenu entre le système d'évacuation urbain des eaux pluviales et usées et le système hydrographique naturel, nous avons pu constater que, selon l'échelle considérée, elle se traduisait de deux manières différentes mais non contradictoires. Ainsi, dans un premier temps, on a pu vérifier que les arborescences hydrographiques naturelles étaient systématiquement et intégralement reprises par des arborescences formées de parcours urbains. Mais dans un deuxième temps, considérées ramification par ramification, on a pu relever que plusieurs parcours urbains qui reprenaient les lignes de ruissellement le faisait avec quelques différences notables. Ainsi, sur certains tronçons limités, les parcours urbains s'écartaient du tracé des lignes de ruissellement, et ce, soit pour inverser le sens de l'écoulement des eaux, soit pour se décharger des eaux recueillies en amont ou alors seulement pour briser l'élan des eaux et ralentir leur vitesse de ruissellement. C'est par cette marge de manœuvre que le système hydrographique naturel va être remodelé en fonction des exigences de la vie urbaine. Toutefois, cette marge de manœuvre que nous avons constaté n'a cours que dans le cadre d'une «liberté conditionnée», car le système hydrographique urbain obtenu à chaque étape de croissance n'est qu'une variante du système hydrographique naturel préexistant. Dit autrement, le système hydrographique urbain est certes le résultat d'une recomposition du système hydrographique naturel, mais cette recomposition n'est en fait qu'une simple opération d'addition ou de soustraction modulées obligatoirement par une aire équivalente à un ou plusieurs demi-sillons.

Concernant les mécanismes urbains et architecturaux découlant des logiques que nous venons d'expliciter, on peut les décliner sur deux niveaux. Le premier mécanisme identifié concerne l'établissement des murs de rempart, dont le tracé se fait en fonction du type de barrière naturelle auquel il est subordonné. Ainsi, dans le cas de la falaise et de la ligne de crête principale, le tracé du mur de rempart leur est parfaitement superposé. En revanche, dans le cas des lignes de contre-crêtes, le tracé leur est parallèle. Sachant que cet alignement à distance devait respecter un écart maximum à ne pas dépasser, et cela au risque de réduire à néant le bénéfice de la barrière naturelle. Le deuxième mécanisme identifié est celui qui consiste à établir les canalisations d'évacuations des eaux usées dans les lits et dans les sillons constitués par les lignes de contre-crête, afin que par la suite elles soient partiellement remblayées et recouvertes par des rues pavées qui se chargeront de récolter et de canaliser les eaux pluviales. Le troisième et dernier mécanisme est celui que l'on a identifié en relation avec le processus de croissance urbaine de la médina. En effet, après chaque extension de son périmètre urbain, et notamment vers le Sud, la médina a englobé en son sein le ravin défensif (la ligne de contre-crête) et le mur de rempart qui lui correspondait. Du point de vue urbain, ces deux barrières linéaires, naturelle et artificielle, constituaient une rupture importante qu'il était impératif de traiter. Ainsi, le mur de rempart déclassé sera remplacé en partie par des parcours urbains, et en partie par les murs mitoyens des bâtisses qui seront construites. Alors que le ravin défensif, lui, sera repris dans sa quasi-totalité par un parcours urbain. Ce traitement longitudinal des ruptures causées par les

anciennes barrières était également accompagné par un traitement transversal plus ponctuel mais qui était réalisé d'amont en aval des deux anciennes barrières, et il consistait en la réalisation d'une série de petits parcours urbains destinés à mettre en relation les deux parties mitoyennes de la médina, l'ancienne et la nouvelle.

Après avoir identifié les logiques et les mécanismes qui sont à la base du rapport entretenu entre la médina d'Alger et son relief naturel, nous sommes à présent en mesure de préciser la nature exacte de ce rapport. Ainsi, au vu des logiques existantes et des mécanismes urbains et architecturaux qui leurs sont inhérents, et tenant compte des résultats relativement probants qui nous ont permis de valider le scénario de croissance urbaine préétabli, nous pouvons conclure que la configuration de la médina d'Alger a été sans cesse subordonnée à la configuration de son relief naturel, et ce depuis au moins le début du XVI^e. Et parce que régi par des logiques et des mécanismes urbains et architecturaux constants, on peut conclure également, qu'exploité de manière exhaustive et systématique, le relief naturel est une source à part entière pour la recherche ayant trait à l'histoire urbaine et morphologique de la médina d'Alger à l'époque ottomane.

Concernant les perspectives de recherche futures que peut laisser entrevoir notre travail, il nous paraît intéressant de signaler les possibilités offertes aux éventuels travaux de recherche qui tenteraient d'élargir le champs d'application et de vérification des conclusions auxquelles nous avons abouties à d'autres périodes de la croissance urbaine de la ville d'Alger. et on pense là notamment aux périodes phéniciennes et romaines. Toutefois, il est parfaitement évident que de pareilles recherches nécessiteraient une appréhension encore plus exhaustive et encore plus systématique que la notre. Dans le même registre, une autre voie pour la recherche peut être ouverte, et ce notamment sur la base d'un échantillon de médinas plus large, et donc plus représentatif des différentes configurations morphologiques urbaine et naturelle, en vue de généraliser les conclusions obtenues pour le cas de la médina d'Alger. Et le cas échéant cela permettrait de faire la démonstration que le relief est une nouvelle source à exploiter, et cela notamment par les architectes-chercheurs qui s'intéressent à l'histoire morphologique des médinas.

D'autre part, certains des résultats que nous avons obtenus, ne sont pas sans apporter quelques éléments de réponse supplémentaires à certains travaux de recherche antérieurs, comme celui de Z. SEFFADJ qui a traité des quartiers de la médina d'Alger à l'époque ottomane, ou comme celui S. BENSALAMA qui a traité du système défensif d'Alger à l'époque ottomane. En revanche, certains autres travaux de recherche peuvent trouver contradiction dans notre propre travail, et plus particulièrement celui de D. KHAMACHE-OUZIDANE consacré au système hydraulique d'Alger à l'époque ottomane. Plus largement encore, on pense également à un certain nombre d'auteurs qui ont traité de l'alimentation en eau potable de la médina d'Alger. Cette contradiction a trait essentiellement à la chronologie historique des aqueducs d'Alger, qui jusqu'à présent, de manière explicite ou implicite, a été abordée dans la perspective erronée d'un développement urbain de la médina qui se serait fait sous la forme d'une progression ascendante, depuis les quartiers Bab Azoun et de la Marine vers les sommets. Dans cette perspective faussée, l'aqueduc de Aïn Zeboudja a toujours été considéré comme étant le plus

récent des quatre aqueducs de la médina. Or, selon les extensions urbaines que nous avons identifiées, ce raisonnement peut être mis en doute, et c'est probablement le raisonnement inverse que l'on serait tenté de faire : l'aqueduc de Aïn Zeboudja serait le plus ancien aqueduc de la médina d'Alger.

Enfin et avant de clore ce chapitre consacré à nos conclusions, il nous faut mettre en exergue ce qui n'était pas un de nos objectifs déclarés, mais qui a fini par s'imposer comme étant une des conclusions importantes de ce travail de recherche : les différents éléments et résultats obtenus, ayant trait à la gestion des eaux pluviales (en particulier), sont des signes et des indices révélateurs d'un véritable savoir faire. Aussi lorsque ces multiples indices convergents sont recoupés avec les unités hydrographiques urbaines qui sont la preuve évidente d'une unité de conception, se pose alors la question inévitable d'une conception à priori de l'espace urbain et architectural de la médina d'Alger.

Bibliographie

Ouvrages :

1- ANGO, Pierre. *Pratique générale des fortifications, pour les tracer sur le papier et sur le terrain, sans avoir égard à aucune méthode particulière*. Chez Claude Vernoy, 1679. [en ligne], URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5818484r>

2- ARANDA, Emanuel (d '). *Relation de la captivité & liberté du sieur Emanuel D'Aranda, jadis esclave a Alger; où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque*. Troisième Edition, augmentée de treize relations, & autres tailles douces, par le même auteur, à Bruxelles, Chez Jean Mommart, à l'Enseigne de l'Imprimerie, 1662. [en ligne], URL: http://books.google.com/books?id=cL4WAAAAQAAJ&printsec=frontcover&dq=aranda&lr=&as_brr=1&hl=fr&cd=17#v=onepage&q&f=false

3- BELHAMISSI, Moulay. *Histoire d'Alger par ses eaux, XVIe-XIXe siècles*, Alger, Traitement PAO, 1994.

4- BELIDOR, Bernard Forest (de). *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile*, Paris, Chez Claude Jombert, M. D. C C. X X I X. [en ligne], URL: http://books.google.fr/books?id=QzM_AAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=La+science+des+ing%C3%A9nieurs+dans+la+conduite+des+travaux+de+fortification+et+d%27architecture+civile&hl=fr&ei=xhoTfKsMMSe4Aad_OXfCQ&sa=X&oi=book_result&ct=res ult&resnum=1&ved=0CDAQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false

5- BENEZIT, E. *Dictionnaire des peintres sculpteurs dessinateurs et graveurs*, Librairie Gründ, Paris, 1976.

6- BOUROUIBA, Rachid. *L'architecture militaire de l'Algérie médiévale*, Alger, Office des Publications Universitaires, 1983.

7- BOUTIN, Vincent-Yves. *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, Paris, C. Picquet , 1830. (Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-LK8-22 (B), <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30149882x>)

8- CHERIF-SEFFADJ, Nabila. *Les bains d'Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, 415 p.

9- CHOISY, Auguste. *Histoire de l'architecture*, France, Bibliothèque de l'Image, 1996.

10- COQUE, Roger. *Géomorphologie*, Paris, Librairie Armand Colin, 1977.

11- CRESTI, Federico. *Alger au XVIIe siècle*, Rome, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., 1996, 103 p.

12- CRESTI, Federico. *Contribution à l'histoire d'Alger*, Rome, Centro analisi sociale progetti S.r.l., 1993, 142 p.

13- DERRUAN, Max. *Les formes du relief terrestre - notions de géomorphologie*, Paris, Masson et Cie Editeurs, 1969.

14- DEVOULX, Albert. *El Djezaïr histoire d'une cité d'Icosium à Alger*, Edition présentée par Bedredine Belkadi et Mustapha Benhamouche, Alger, ENAG, 2003,

15- DJÂLOUK, Aderrezak et BEKHOUCHA, Ben el-Hadj el-Ghouti. *Le diwan de Ben Messaïb*, Tlemcen, Ibn Khaldoun, 2^e édition, 2001, pp. 26-33.

16- DURAND, Jean-Nicolas-Louis. *Précis des leçons d'architecture*, données à l'Ecole Royale Polytechnique, Paris, Imprimerie Firmin Didot, 1825.

17- ESQUER, Gabriel. *Histoire de l'Algérie en image*, Paris, La bibliothèque des introuvables, 2008.

- 18-** FOURNIER, Georges. *Traité des fortifications, ou Architecture militaire tirée des places les plus estimées de ce temps, pour leurs fortifications*. Paris, Chez Jean Henault, 1648. [en ligne], URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5518209c>
- 19-** GUION, Paul. *La Casbah d'Alger*, Paris, Publisud, 1999.
- 20-** JOLY, Fernand. *Glossaire de géomorphologie, Base de données sémiologiques pour la cartographie*; Paris, Masson & Armand Colin Editeurs, 1997.
- 21-** KLEIN, Henri. *Feuilles d'El-Djezaïr*; Alger, (Réédition), Editions du Tell, 2003.
- 22-** LESPÈS, René. *Alger Etude de Géographie et d'Histoire Urbaines*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1930.
- 23-** MARTONNE (DE), Emmanuel. *Traité de géographie physique*, Sixième édition revue et corrigée, Librairie Armand Colin, Paris, 1940.
- 24-** MISSOUM, Sakina. *Alger A l'époque Ottomane la médina et la maison traditionnelle*, Alger, INAS, 2003, 279 p.
- 25-** NICOLAY (de), Nicolas. *Les navigations peregrinations et voyages, faicts en la turquie*, Anvers, 1576, pp.18-19. [en ligne], URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k853119.r=Les+navigations+peregrinations+et+voyages%2C+faicts+en+la+turquie.langFR>
- 26-** OZANAM, Jacques (1640-1717). *Traité de fortification contenant les méthodes anciennes et modernes pour la construction et la deffense des places, et la manière de les attaquer, expliquée plus au long qu'elle n'a été jusque à présent*. Paris, Chez Jean Jombert, 1694.
- 27-** RANG, S. et DENIS, F. *Fondation de la Régence D'alger, Histoire Des Barberousse / Chronique arabe du XVIe siècle sur un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec un appendice et des notes / Expédition De Charles-Quint / Aperçu historique et statistique du port d'Alger*, J. Angé Editeur, Paris, 1837. [en ligne], URL: <http://www.algerie-ancienne.com/livres/Documents/docum2.htm>
- 28-** RAYMOND André, *Grandes Villes Arabes à l'Epoque Ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, 389 p.
- 29-** REY, Emmanuel-Guillaume. *Etude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, Paris, Imprimerie Nationale, 1871. [en ligne], URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k665799.r=Etude+sur+les+monuments+de+l%27architecture+militaire+des+crois%C3%A9s+en+Syrie+et+dans+l%27%C3%AEle+de+Chypre.langFR>
- 30-** SALAMAGNE, Alain. *Construire au moyen âge, Les chantiers de fortification de Douai*, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.
- 31-** SHAW, Thomas. *Voyage dans la Régence d'Alger au XVIIIe siècle*; (traduit de l'anglais par E. Mac Carthy, 1830), Alger, (Réédition), Editions Grand-Alger Livres, 2007.
- 32-** TASSY, Laugier (de). *Histoire du royaume d'Alger avec l'état présent de son Gouvernement, de ses forces de terre & de mer, de ses revenus, police, justice politique & commerce*, Par Mr. LAUGIER DE TASSY, commissaire de la marine pour sa majesté très-chrétienne, en Hollande, A Amsterdam, Chez Henri Du Sauzet, 1725. [en ligne], URL: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k862834>
- 33-** VAUBAN (de). *Véritable manière de fortifier, de Mr. DE VAUBAN*, Le tout mis en ordre par Mr. L'Abbé DU FAY et le Chevalier DE CAMBRAY, Nouvelle Edition corrigée et augmentée de la moitié, AMSTERDAM, Chez les Janssons à Waesberge, 1726. [en ligne], URL: http://books.google.fr/books?id=WGMSAAAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=v%C3%A9ritable+mani%C3%A8re+de+fortifier&hl=fr&ei=9uZoTcbtKsahOtrowcsL&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CC4Q6AEwAA#v=onepage&q&f=false

34- VEGECE. *Traduction de Vegece avec des réflexions militaires, par le Chevalier de Bongars*, Chez CH. ANT. Jombert père, Librairie du Roi pour l'Artillerie & le Génie, BN, Paris. [en ligne] URL: <http://books.google.com/books?id=LQcqAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=vegece&hl=fr&cd=1#v=onepage&q=vegece&f=false>

35- VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel. *Alger au XVIIIe siècle; mémoires, notes et observations d'un diplomate espion*, Alger, (Réédition), Editions Grand-Alger Livres, 2006.

36- VIERS, Georges. *Eléments de géomorphologie*, Paris, Fernand Nathan Editeur, 1967. 207 p.

37- VIOLLET, Pierre-Louis. *L'hydraulique dans les civilisations anciennes, 5000 ans d'histoire*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, 2000.

38- VIOLLET-LE-DUC, Eugène. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, Librairies imprimeries réunies (ancienne Maison Morel).

39- VITRUVÉ, *Les dix livres d'architecture, avec notes de Perrault, nouvelle édition revue et corrigée, et augmentée d'un grand nombre de planches et de notes importantes, par E. Tardieu et A. Coussin Fils, architectes*, Paris, Chez les éditeurs E. Tardieu et A. Coussin, 1837. [en ligne], URL: http://books.google.com/books?id=ptJMAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=les+dix+livres+d%27architecture+de+vitruve&as_brr=1&hl=fr&cd=1#v=onepage&q&f=false

40- WILBAUX, Quentin. *La médina de Marrakech : Formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2001.

41- *Plan d'aménagement préliminaire, Projet de revalorisation de la Casbah d'Alger*, Alger, Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat, E.T.A.U.-U.N.E.S.C.O./P.N.U.D., Imp. du Tourisme, 1981.

Thèses et magisters :

1- BENSALAMA, Safia. *Identification du système défensif ottoman d'el-Djazaïr (1516-1830), cas de Bordj Kalaat el-Foul*, Mémoire de Magister, Option préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques, Dirigé par Paolo CUNEO et Federico CRESTI, Alger, EPAU, Oct. 1996.
2- KHAMACHE-OUZIDANE, Dalila. *El Djezaïr a l'époque ottomane : essai de restitution de son système hydraulique*, Mémoire de magister, Option Préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques, Alger, EPAU, Déc. 1999.

3- MAHINDAD-ABDERRAHIM Naïma, *Essai de Restitution de l'Histoire Urbaine de la ville de Béjaïa*, Mémoire de magister, EPAU, 2001.

4- SEFFADJ, Zine-Eddine. *Les quartiers d'Alger pendant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle), organisation urbaine et architecturale du quartier Hwânat Sidi Abd Allah*, Doctorat de troisième cycle, Histoire de l'Art et Archéologie Islamiques, Préparé sous la direction de Madame le Professeur Marianne BARRUCAND, Paris, Sorbonne, Mars 1995.

Articles et Revues :

1- BEAUJEU-GARNIER, J., CHABOT, G. et COORNAERT, M. «Traité de géographie urbaine», in *Revue française de sociologie*. 1965, 6-3. pp. 402-403, [en ligne], URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1965_num_6_3_6467

2- BEN CHENEB, M. «Itinéraire de Tlemcen à la Mekke par Ben Messaïb, XVIIIe siècle», in *Revue africaine*, N°44, 1900, Office des Publications Universitaires, Alger, 1985. pp.261-262.

3- CHERGUI, Samia. «Les morisques et l'effort de construction d'Alger aux XVII^e et XVIII^e siècles», in *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], 79 | 2009, mis en ligne le 16 juin 2010. URL : <http://cdlm.revues.org/index4932.html>

4- COLLIN-BOUFFIER, Sophie. «L'alimentation en eau de la colonie grecque de Syracuse, Réflexions sur la cité et sur son territoire», in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, T. 99, N°2. 1987. pp. 661-691. [en ligne], doi : 10.3406/mefr.1987.1564, URL:http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-5102_1987_num_99_2_1564

5- COTET, Peter V. «La géomorphologie et ses subdivisions – Quelques considérations générales», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 10, n° 19, 1965, p. 101-107. [en ligne], URL: <http://id.erudit.org/iderudit/020566ar>

6- CRESTI, Federico. «Description et iconographie de la ville d'Alger au XVI^e siècle», in *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, n°34, 1982. p. 1-22, [en ligne], doi : 10.3406/remmm.1982.1956, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1982_num_34_1_1956

7- DEVOULX, Albert. «Alger, étude archéologique et topographique», in *Revue Africaine*, n°11 et n°19, 1875.

8- GHISLAINE, Alleume. «Hygiène publique et travaux publics : les ingénieurs et l'assainissement du Caire (1882-1907)», in *Annales Islamologiques*, 1984, 20, p.151-182, [en ligne], URL: <http://www.ifao.egnet.net>

9- GOBLOT, Henri. «Dans l'ancien Iran, les techniques de l'eau et la grande histoire», In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 18^e année, N. 3, 1963. pp. 499-520, [en ligne], doi : 10.3406/ahess.1963.421011, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1963_num_18_3_421011

10- GOLVIN, Lucien. «Buluggîn fils de Zîri, prince berbère», *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°35, 1983. pp. 93-113., [en ligne], doi : 10.3406/remmm.1983.1983. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1983_num_35_1_1983

11- GAVAUT, P. «Le rempart d'Icosium», in *Revue Africaine*, n°31, 1887, pp.158-160. et «Antiquités récemment découvertes à Alger», in *Revue Africaine*, n°38, 1894, p.65-78.

12- KRAUSZ, Sophie. «La topographie et les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », in *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 45-46 | 2006-2007, [en ligne], mis en ligne le 08 avril 2008. URL : <http://racf.revues.org/index632.html>.

13- LE GLAY, Marcel. «A la recherche d'Icosium», in *Antiquités Africaines*, Tome 2, 1968, pp. 7-54.

14- LUISI, Riccardo. «Du château-fort a la forteresse, une brève histoire de l'architecture militaire italienne du XI^e au XVI^e siècle», in: *Médiévales*, N°26, 1994. Savoirs d'anciens. pp. 103-121. [en ligne], doi : 10.3406/medi.1994.1299, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medi_0751-2708_1994_num_13_26_1299

15- PASQUALI, Eugène. «L'évolution de la rue musulmane d'El Djezaïr», in *Bulletin municipal de la ville d'Alger*, n°11, Nov. 1952, p. 307-321

16- POISSON, Jean-Michel. «Caractères originaux et modèles importés dans l'architecture militaire médiévale de l'aire méditerranéenne», in: *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-âge, Temps modernes*, T. 110, N°2, 1998, pp. 549-560. [en ligne], doi : 10.3406/mefr.1998.3646, url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_1123-9883_1998_num_110_2_3646

17- RAYMOND, André. «Les fontaines publiques (sabil) du Caire a l'époque ottomane», in: *Annales islamologiques*, n°15, 1979, p. 235-291.[en ligne], URL: <http://www.ifao.egnet.net/anisl/>

18- RODET (Capitaine). «Les ruines d'Achir», in *Revue Africaine*, n°52, 1908, pp.86-104.

19- TRICART, Jean. «Géomorphologie appliquée», in *Annales de Géographie*. 1961, T. 70, n°381, 1961, Le XIXe congrès international de géographie Stockholm, août 1960. pp. 493-498. [en ligne], doi : 10.3406/geo.1961.16109, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1961_num_70_381_16109

20- YACONO, Xavier, «La Régence d'Alger en 1830 d'après l'enquête des commissions de 1833-1834», in: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°1, 1966, p. 229-244. [en ligne], doi : 10.3406/remmm.1966.921, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1966_num_1_1_921

21- YACONO, Xavier, «La Régence d'Alger en 1830 d'après l'enquête des commissions de 1833-1834», in: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°2, 1966, p. 227-247. [en ligne],doi : 10.3406/remmm.1966.937, URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1966_num_2_1_937

22- YVARD, J.-C. «Pratique de la géomorphologie», in: *Annales de Géographie*, 1980, vol. 89, n° 496, 1980, p. 749-752, [en ligne], URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1980_num_89_496_19995

ANNEXES



Pl.01 - «CARTE DES ENVIRONS D'ALGER au 1/20 000»
Service Général du Génie en Algérie, 1873. (http://mitidja.free.fr/cartes/alger1873/alger_1873.htm)

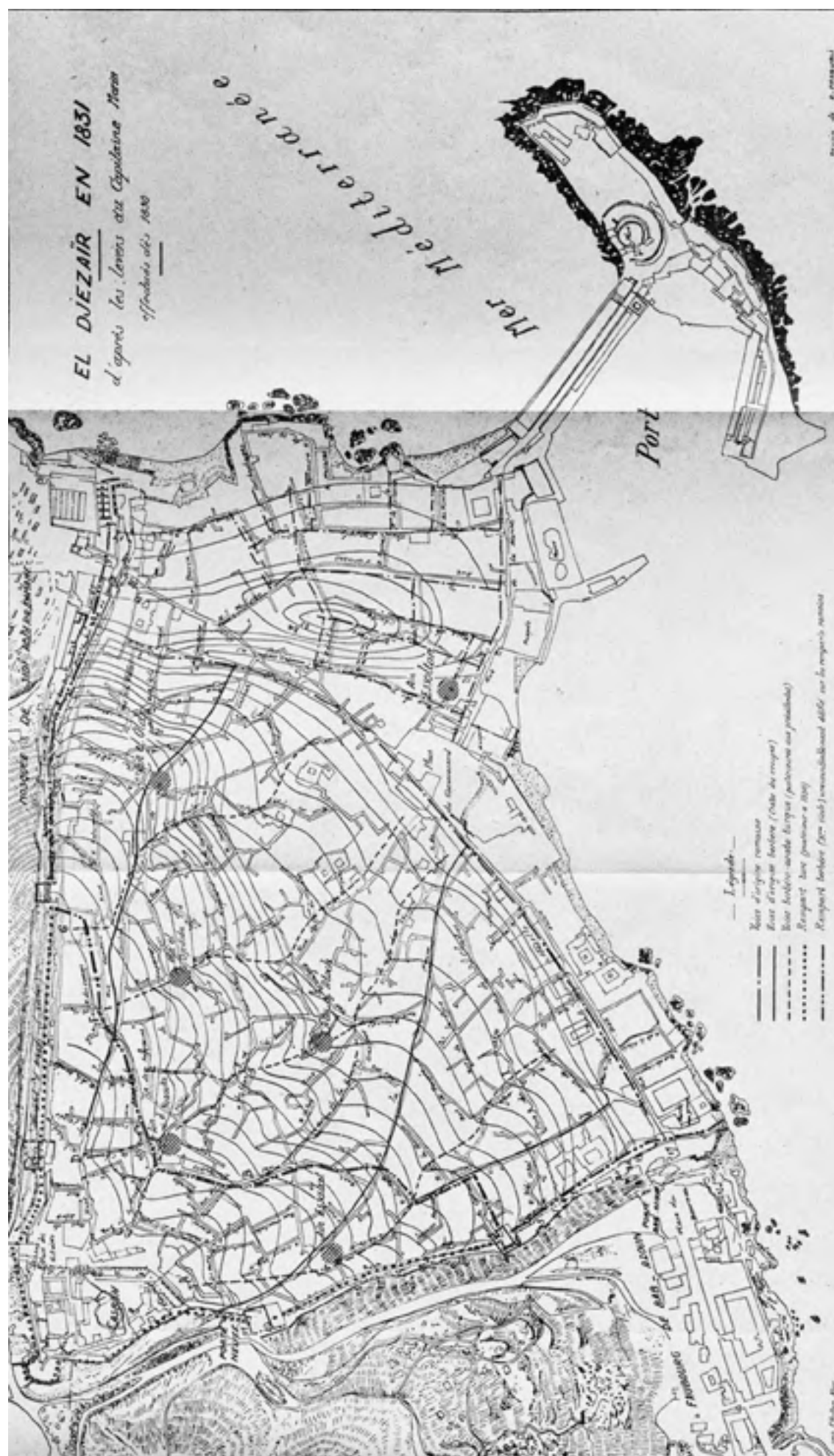


Fig.02 - «EL-DJEZAIR en 1831», d'après les leviers du Capitaine Morin effectués dès 1830.
 extrait de E. PASQUALI, «L'évolution de la rue musulmane d'El-Djezaïr», in *Bulletin Municipal de la ville d'Alger* n°11, novembre 1952.

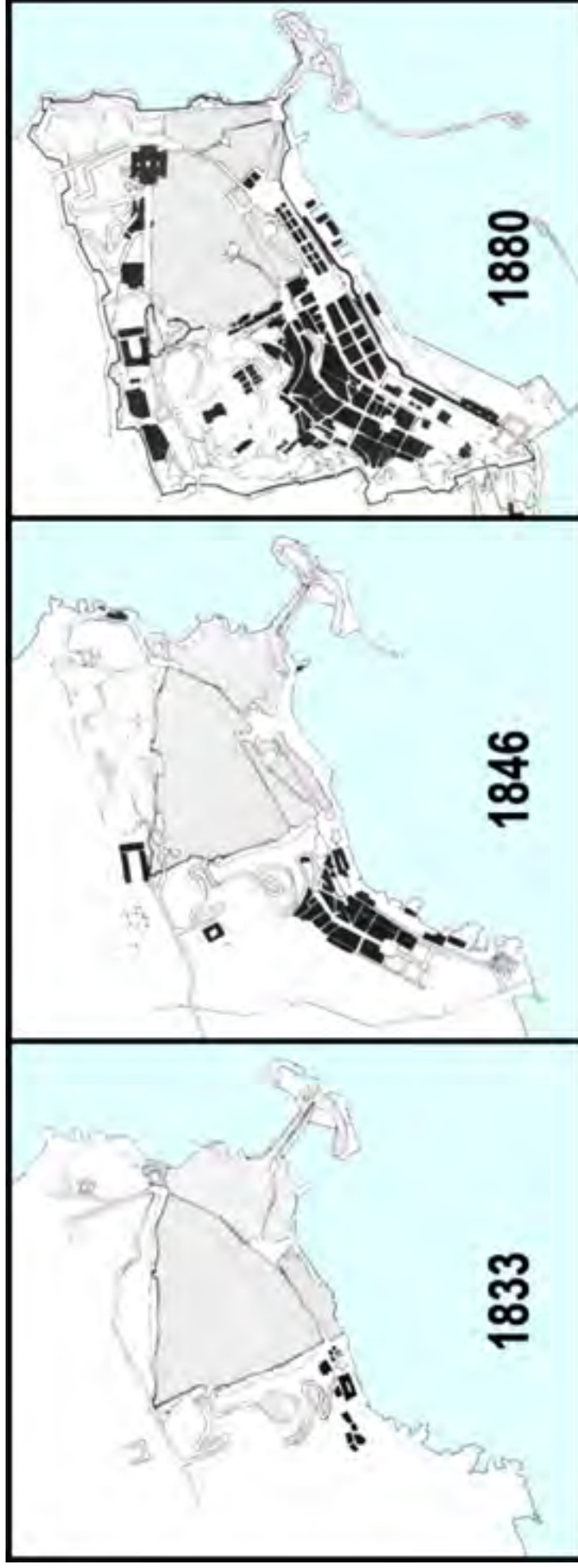


- 1- Batterie n°1 (Toppanet el-Andalus et/ou Toppanet el-Goumereg). 2- Batterie n°2 (Toppanet Djarn el-Kebir). 3- Batterie n°3 (Toppanet Qâ el-Sûr).
 4- Batterie n°4 (Bordj Bab el-Bhar). 5- Batterie n°5 (Toppanet el-Meurstan). 6- Batterie n°6 (Toppanet el-Acel). 7- Batterie n°7 (Toppanet Hourmet Essélaoui).
 8- Batterie n°8. 9- Batterie n°9 (Toppanet Rehat Errih et/ou Houanet Zian). 10- Batterie n°10. 11- Batterie n°11 (Toppanet Sidi Ramdhane et/ou Keta Erredjel).
 12- Batterie n°12 (Toppanet Ramadhane Pacha). 13- Batterie n°13 (Toppanet Sabat el-Hout et/ou Seb Tebaren et/ou Mami Amaoui).

Fig.03 - Les batteries militaires d'EL-DJÉZAÏR en 1830.



Fig.04 - «ENVIRONS D'ALGER au 1/5000», (carte 1d).
Institut National de Cartographie



Pl.06- Evolution urbaine d'Alger entre 1833 et 1880.
 extrait de *PLAN D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE, PROJET DE REVALORISATION DE LA CASBAH D'ALGER*,
 Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat, E.T.A.U.-U.N.E.S.C.O./P.N.U.D., Imp. du Tourisme, 1981.

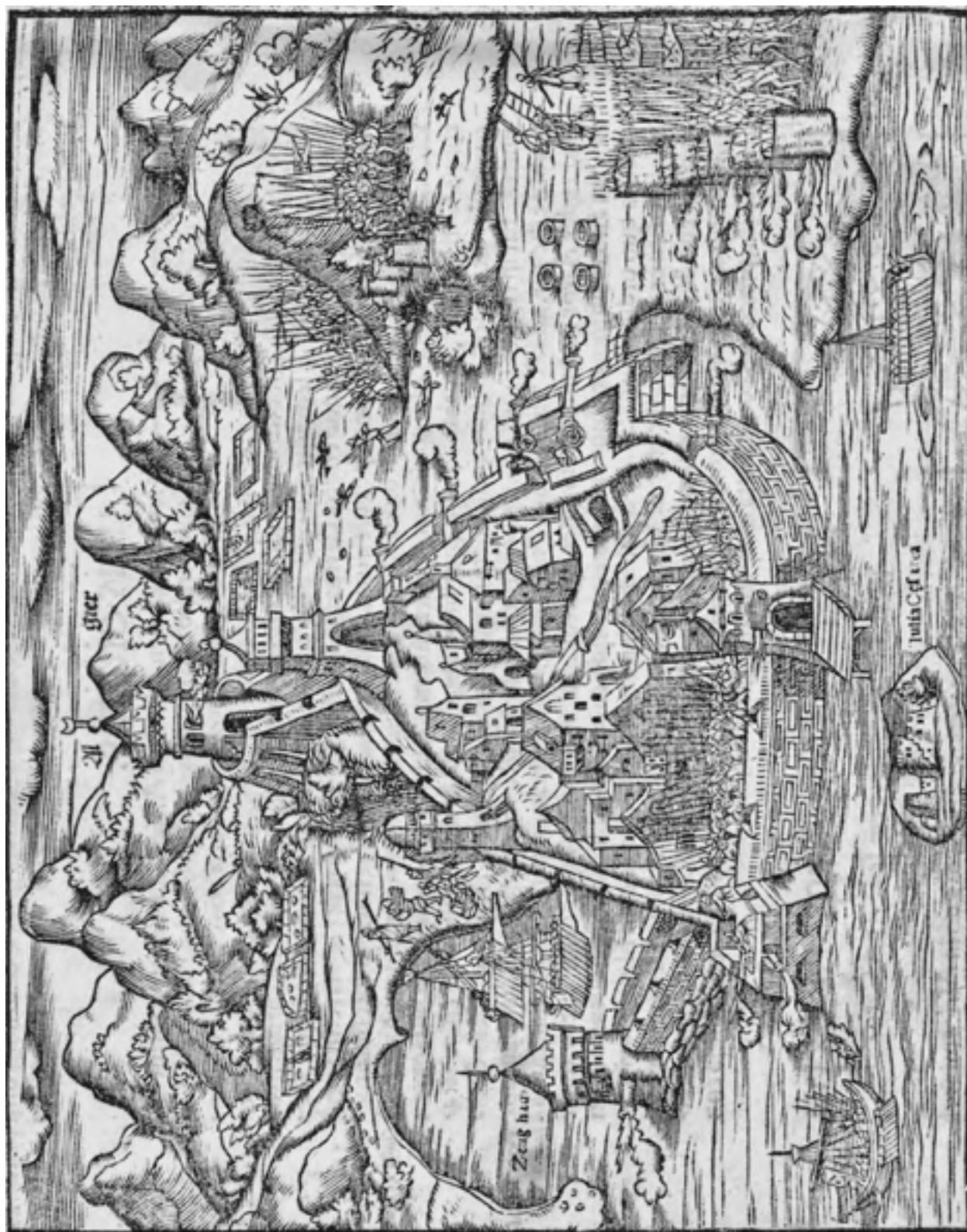


Fig.07 -
 «ARGIER»,
 S. Münster,
Cosmographiei,
 Basel, 1550.
 extrait de CRESTI
 Federico,
*Contribution à
 l'histoire d'Alger*,
 Centro Analisi
 Sociale Progetti
 S.r.l., Rome,
 1993, p.59.

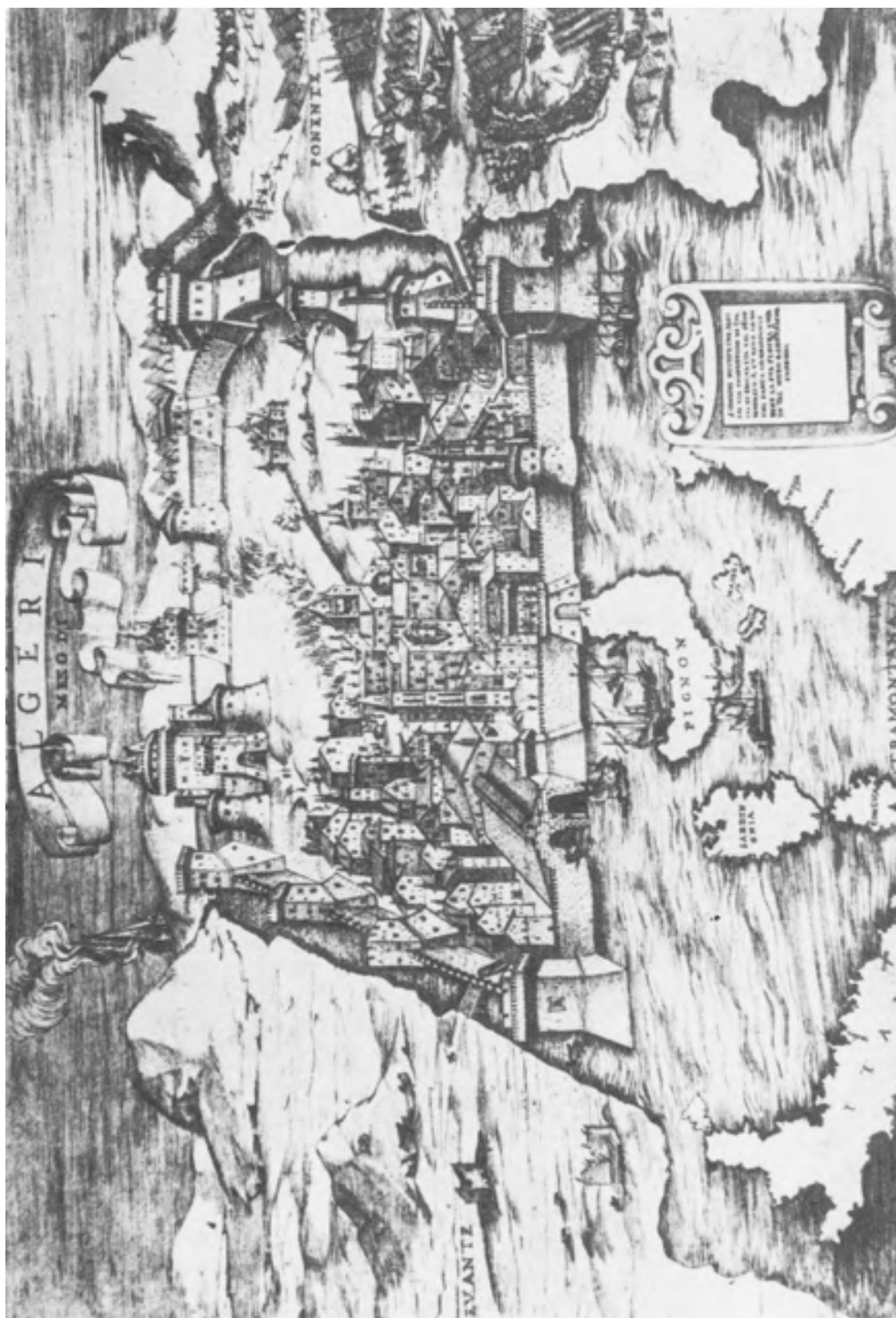


Fig.09 -
 «ALGERI»,
 Signée et datée
 «A. S. excud.
 1541»
 extrait de Federico
 Cresti,
*Contribuzione à
 l'histoire d'Alger*,
 Centro Analisi
 Sociale Progetti
 S.r.l., Rome, 1993,
 p.59.



Fig.10 - «Dibujo de la ciudad y puerto de Argel (1563) / Dessin de la ville et port d'Alger (1563)», sans nom d'auteur. extrait de EPALZA (de), Mikel et VILAR, Juan BTA. *Plan et cartes hispaniques de l'Algérie XVI-XVIIIe siècles*, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, p.96.



Fig.11 -
 «ALGERI»,
 attribuée à Antonio
 Salamanca en
 1541 (ou reprise
 ultérieurement par
 un anonyme).
 extrait de Braun
 and Hogenberg,
Civitates Orbis
Terrarum, vol. II,
 paru la première
 fois en 1575.
 source:
[http://historic-](http://historic-cities.huji.ac.il/)
[cities.huji.ac.il/](http://historic-cities.huji.ac.il/)

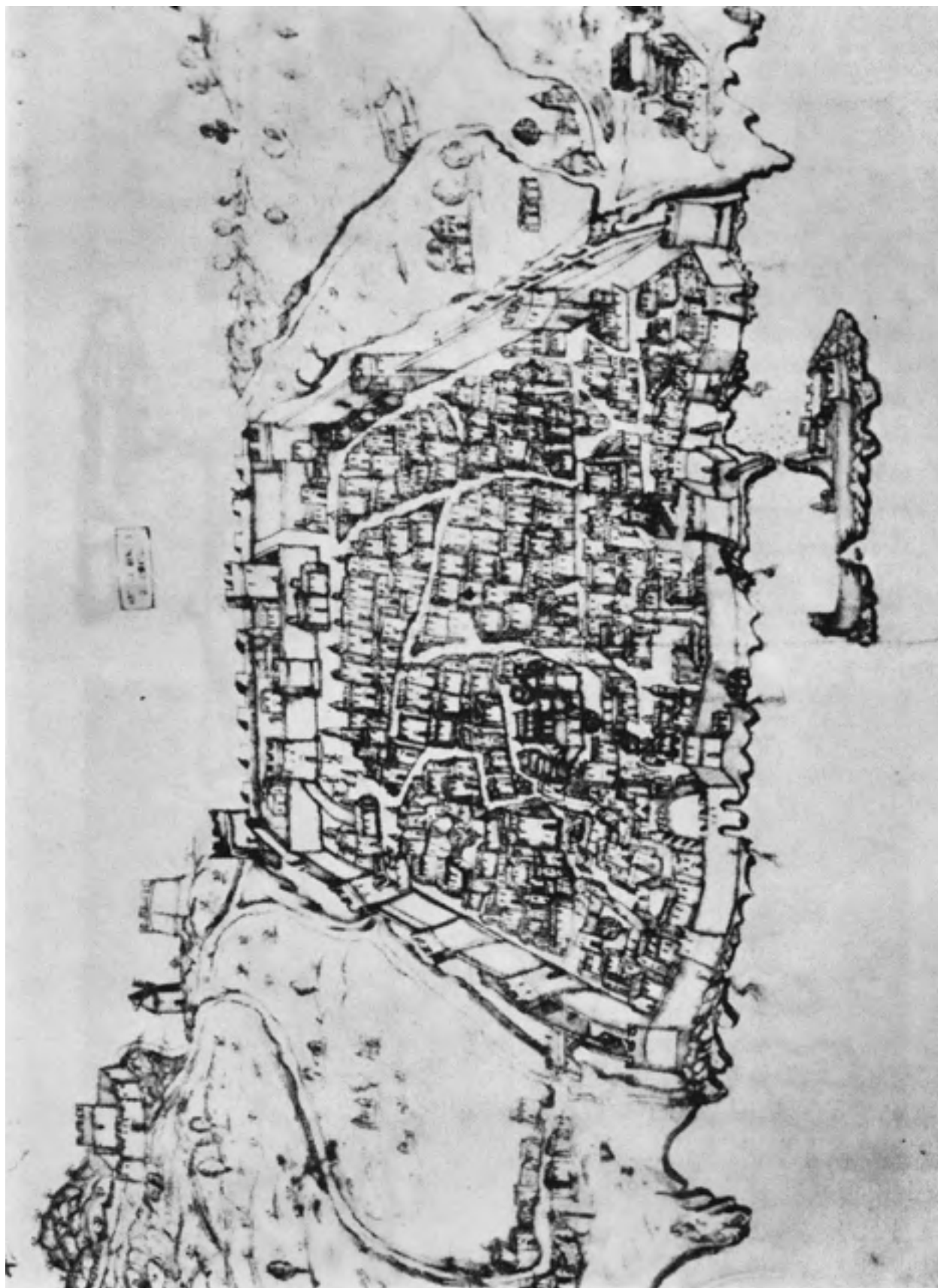


Fig.12 - ALGER :
Archivo General
de Simancas
(M.P.D. XIX-151,
1603); extrait de
A. C. Hess, *The
Forgotten
Frontier*, Chicago
et Londres, 1978,
p.203.

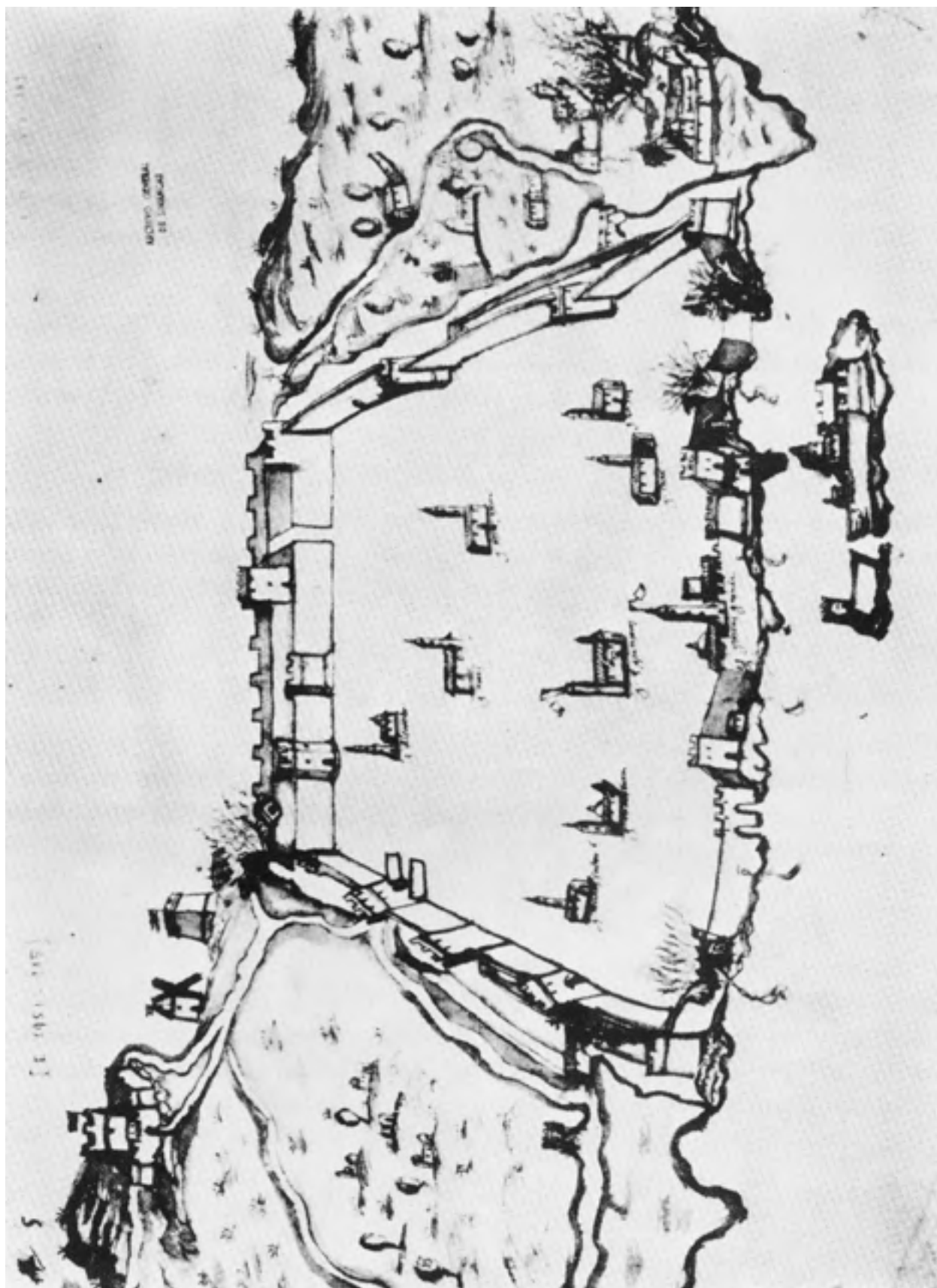


Fig.13 - ALGER :
 Archivo General
 de Simancas
 (M.P.D. XIX-150,
 1603); extrait de
 A. C. Hess, *The
 Forgiven
 Frontier*, Chicago
 et Londres, 1978,
 p.166.

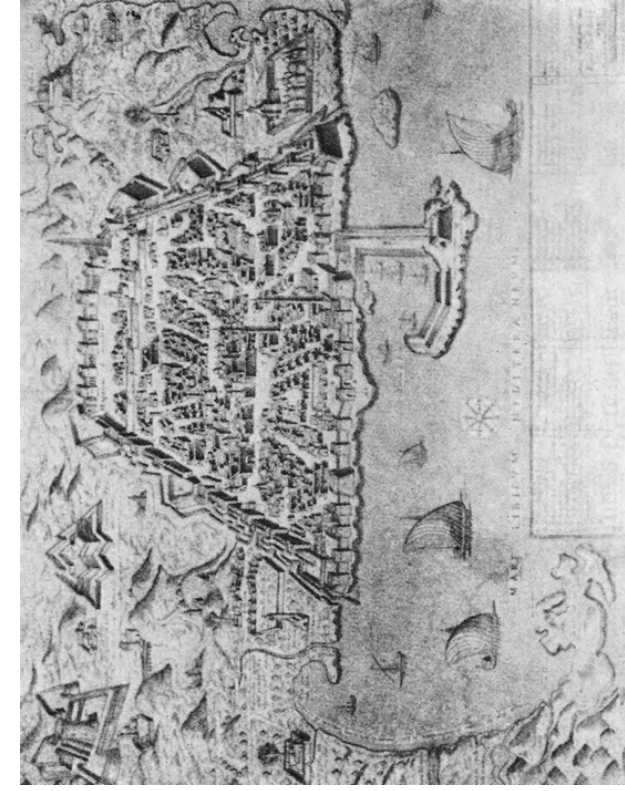


Fig.14- «ALGIERI FORTIFICATO, Anno MDLXXVIII, Gustavo de H. Van Schoel, 1601», Rome, Gabinetto Nazionale dei Disegni e delle Stampe.
 extrait de CRESTI Federico, Contribution à l’histoire d’Alger, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.71.



Fig.15- «ALGIER», Daniel Meisner, 1626-1627,
 Thesaurus philopoliticus, <http://historic-cities.huji.ac.il/>

Fig.16- «ALGIERI FORTIFICATO», signée A. Brambilla et datée 1602 et 1605, imprimée dans les ateliers romains de Orlandi et Duchet, Rome, Gabinetto Nazionale dei Disegni e delle Stampe.

extrait de CRESTI Federico, Contribution à l’histoire d’Alger, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome, 1993, p.72.

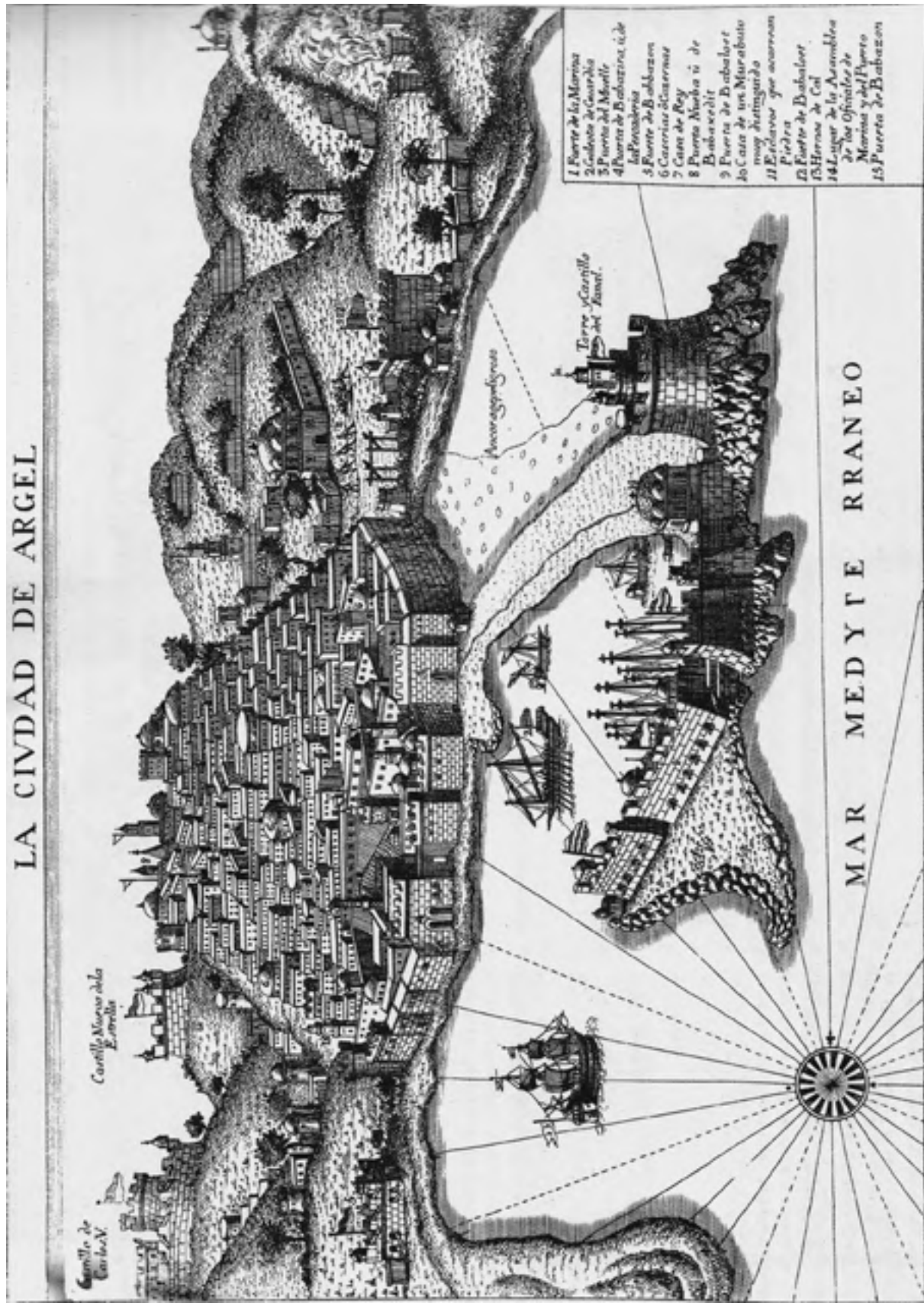


Fig.17 - «Vista del puerto y de la ciudad de Argel (hacia 1700) / Vue du port et de la ville d'Alger (vers 1700)».

extrait de
EPALZA (de),
Mikel et VILAR,
JUAN BTA.
Plan et cartes
hispaniques de
l'Algérie XVI-
XVIIIe siècles,
Instituto
Hispano-Arabe
de Cultura,
Madrid, 1988,
p.324.



Fig.18- «De Stad Haven
En Mouillie Van Algiers
Neven Desselfs Kasteelen
/ La cité, le port et le
môle d'Alger»,
Gerard Van Keulen
Musée de la Marine
Néerlandaise, Amsterdam,
[http://fr.wikipedia.org/wiki/
Fichier:La_cite_le_port_e
t_le_mole_d_Alger.jpg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:La_cite_le_port_et_le_mole_d_Alger.jpg)



Fig.19 - «Citta e Porto d’Algeri in Barbaria / Ville et Port d’Alger en Barbarie», attribuée à Antonio Borg, vers 1760.

Piani diversi di tutte le isole adiacenti alla Grecia com anche di tutte l'altre sogette al Gra[n] Signore :
colli piani delli porti piu rimarcabili soggetti al medesimo Gran Signore ed alle potenze affricani sino allo
di Gibilterra, manuscript, plate 134,

http://historic-cities.huji.ac.il/algeria/algiers/maps/borg_1760s_pl_134_b.jpg

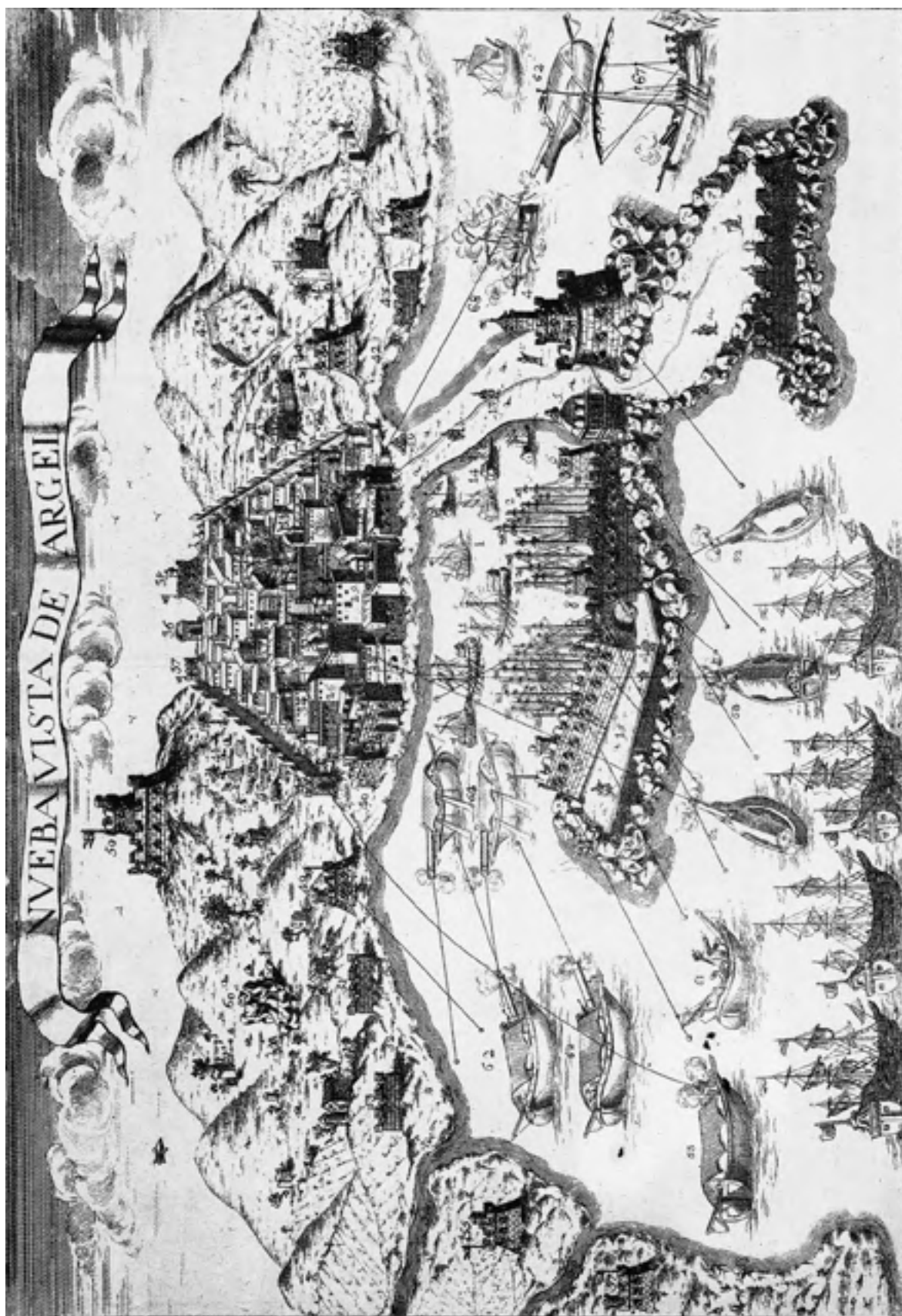


Fig.20 - «Dibujo del puerto y de la ciudad de Argel, durante los bombardeos españoles / Vue du port et de la ville d'Alger pendant les bombardements espagnols», Francisco Monti. extrait de EPALZA (de), Mikel et VILAR, Juan BTA. *Plan et cartes hispaniques de l'Algérie XVI-XVIIIe siècles*, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, p.346.

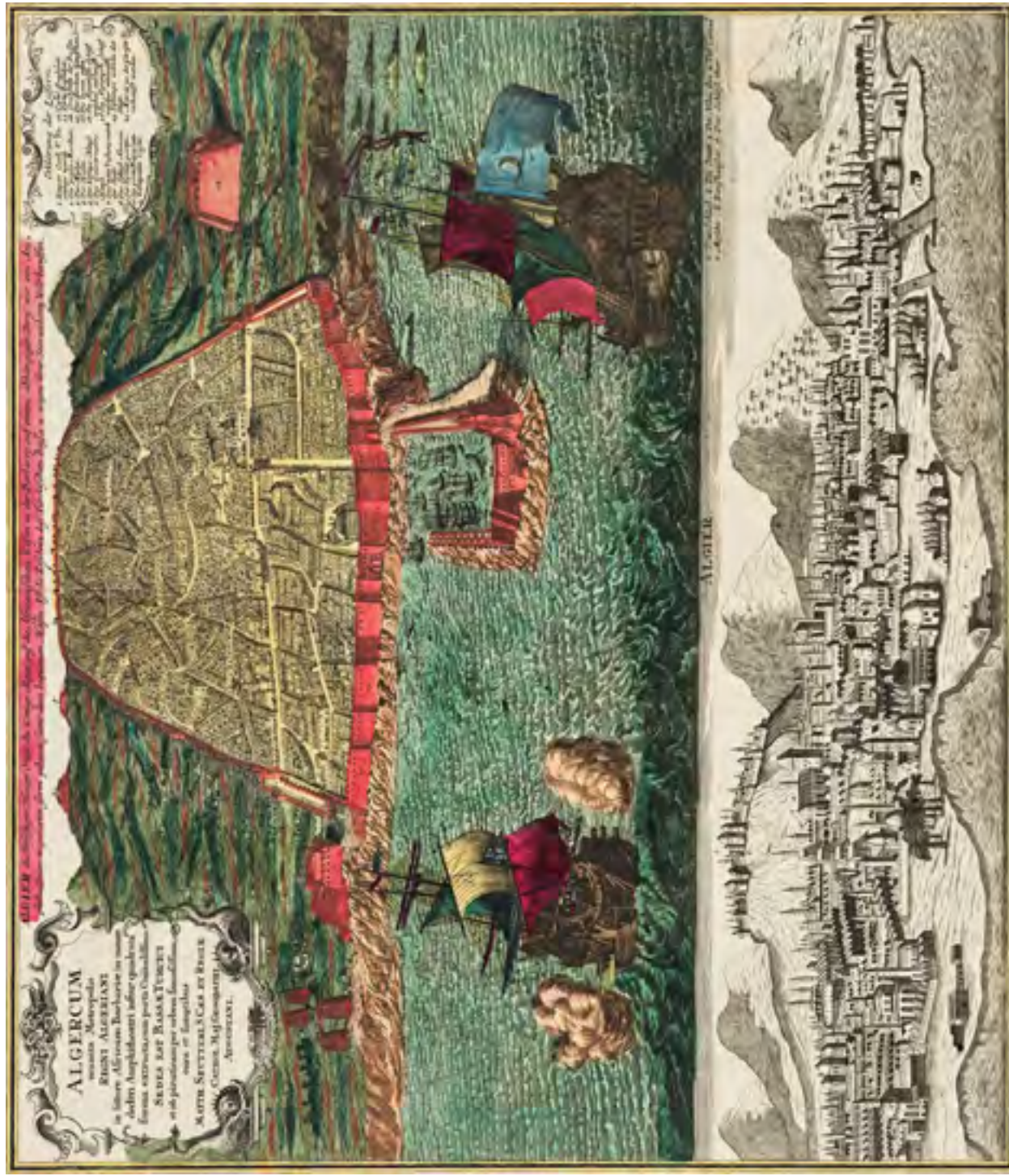


Fig.21 - «Algercum munita metropolis Regni Algeriani / Alger, la place fortifiée principale du Royaume», Seutter Matthaeus, 1745 env. Open Collections Program at Harvard University, Islamic Heritage Project, <http://ids.lib.harvard.edu/ids/view/13501002?width=2400&height=2035&html=y>

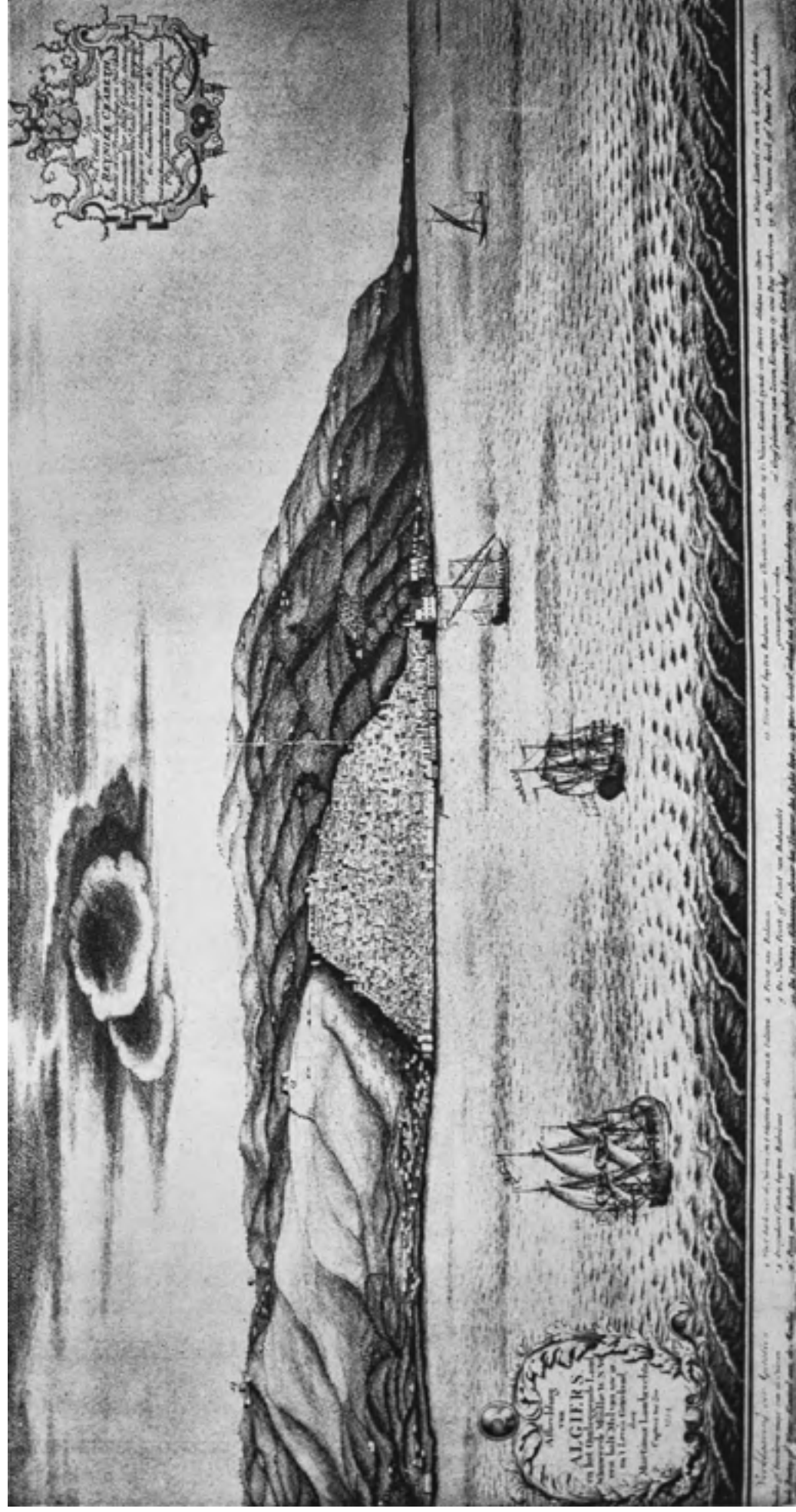


Fig.22 - COMBAT NAVAL ENTRE DES NAVIRES DE L'ORDRE DE MALTE ET ALGERIENS, XVIIIe siècle. Mariette excudit.
(extrait de ESQUER Gabriel, *Histoire de l'Algérie en image*, La bibliothèque des introuvables, Paris, 2008, PI-XXXIX, 96.)

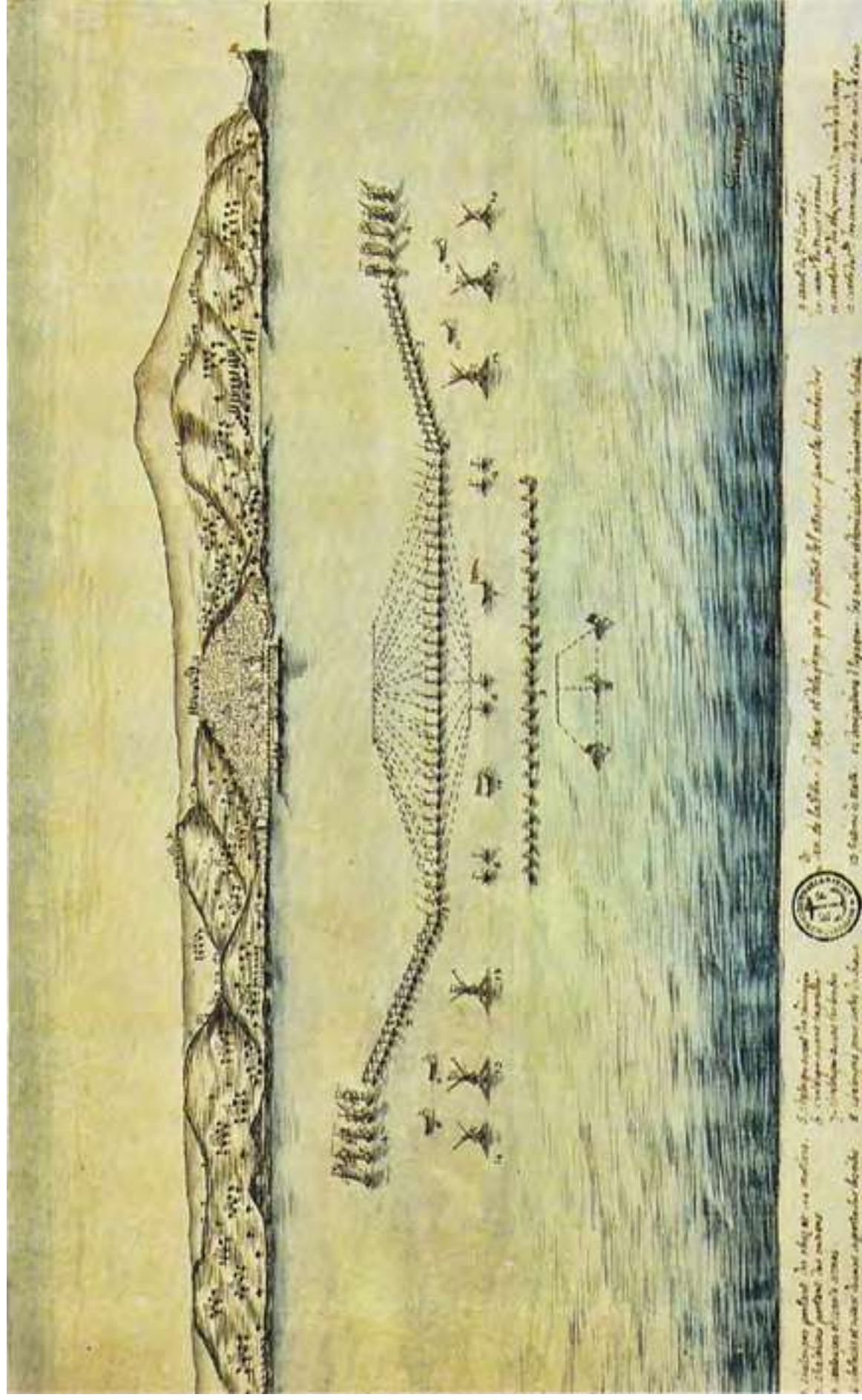


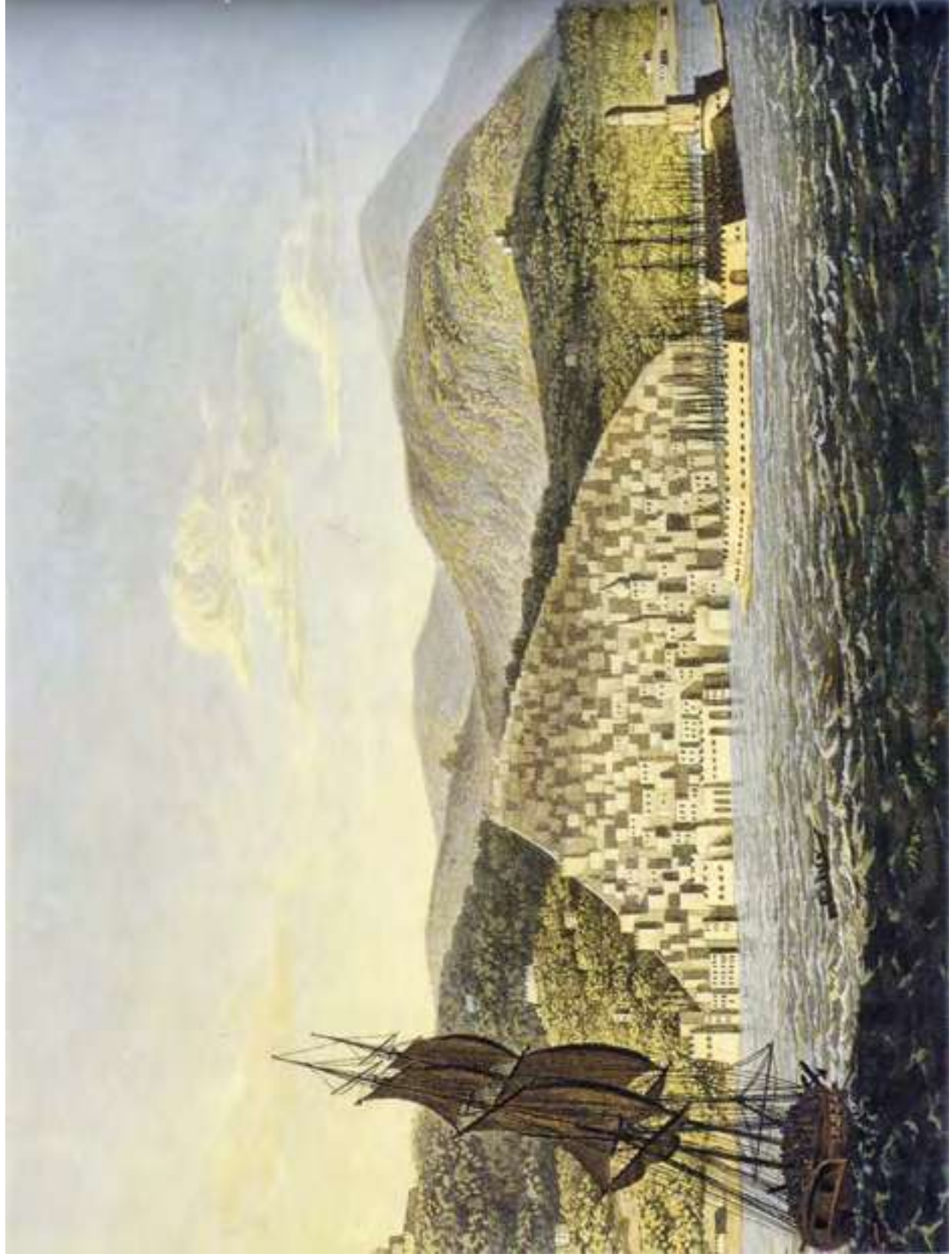
Fig.23 - «PLAN DE LA VILLE D'ALGER ET DE LA FAÇON DONT ON PROJETAIT DE L'ATTAQUER POUR LA BOMBARDER», ROSSI, Guiseppe, 1783 ou 1784, Musée de la Marine, Paris. (extrait de *Casbah Architecture et urbanisme*, OREF-GAM, 1984, p. 75.)



Fig.24 - «VUE D'ALGER À LA VEILLE DE SON BOMBARDEMENT PAR LORD EXMOUTH EN 1816», HAGER, Beny. 1816, Musée National des Beaux-arts, Alger. (extrait de Casbah Architecture et urbanisme, OREF-GAM, 1984, p. 78.)

Fig.25 - «THIS VIEW OF THE CITY OF ALGIERS IS DEDICATED TO THE BARON EXMOUTH ADMIRAL OF THE BLUE SQUADRON», RUMKER, Charles. 1816, Musée National des Beaux-arts, Alger. (extrait de *Casbah Architecture et urbanisme*, OREF-GAM, 1984, p. 18.)





**Fig.26 - «VIEW
OF ALGIERS
FROM THE SEA»**
Lithographie en
frontispice de
l'ouvrage de
Pananti,
*Narrative of a
residence in
Algiers*, Londres,
1818.
URL: <http://ia700409.us.archive.org/16/items/narrativeofresid00pana/narrativeofresid00pana.pdf>